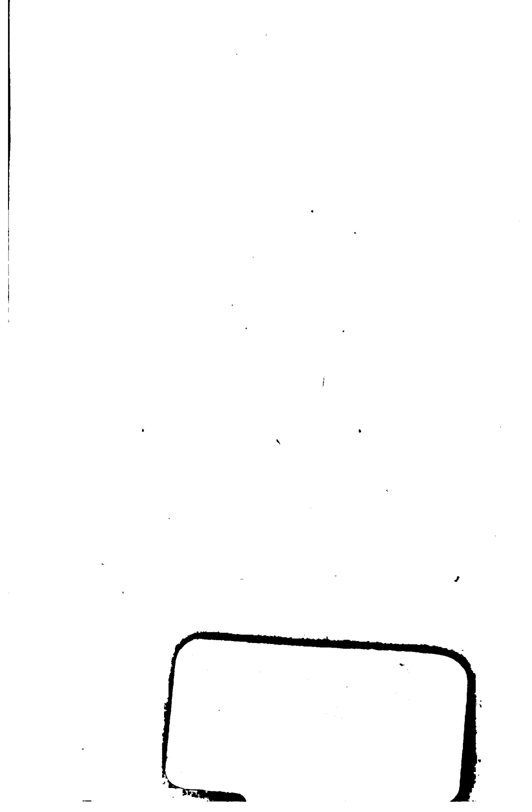




(Mars 1808.)

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

A PARIS,

Au Bureau d'abonnement dudit Journal, chez TOURNEISEN fils, rue de Seine, n.° 12.

M. DCCC. VIII.

Table des Articles contenus dans ce Numéro

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1808.

TOME II.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

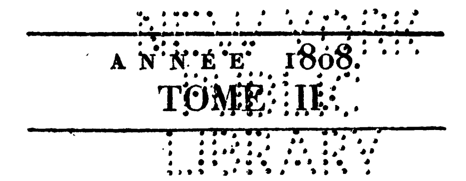
OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des Sciences de Gœttingue, de celle de Turin, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres, impériale d'Histoire naturelle de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, Philomathique, Galvanique, Celtique, Médicale d'émulation, de l'Athénée des Arts de Paris; des Académies de Lyon, de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, dé Nîmes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, de Nantes, de Soissons et d'Evreux.



ANNÉE 1808.

TOME II.

PARIS,

Au Bureau du Magasin encyclopédique, chez *Tourneisen fils*, rue de Seine, n.° 12.

De l'Imprimerie de J. B. Sajou, rue de la Harpe, n.° 11.



MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

BIOGRAPHIE.

ELOGE *historique de M.* BROUSSONNET, *prononcé à la séance publique de l'Institut, le 4 janvier 1808, par M.* CUVIER, *secrétaire perpétuel pour les sciences naturelles.*

PIERRE-MARIE-AUGUSTE BROUSSONNET, professeur de botanique à l'Ecole de Médecine de Montpellier, membre de l'Institut et de la Société royale de Londres, et ci-devant associé-anatomiste de l'Académie des sciences, naquit à Montpellier le 28 février 1761, de François Broussonnet, professeur de médecine, et d'Elisabeth Senard-Pâquier.

Appelé à l'Institut, dès l'origine de ce corps, en qualité de membre de la section d'anatomie et de zoologie, il n'a pu paroître que quelques instans dans nos assemblées pendant les dix années qu'il a été notre confrère; et nous qui devons aujourd'hui vous entretenir de sa personne et de ses travaux, nous n'avons pas eu le bonheur de le connoître, et nous ne

pourrons en parler que d'après ses ouvrages et d'après les récits de ses amis.

Nous ne ferions pas mention d'une singularité aussi contraire à nos réglemens, et qui probablement n'aura plus lieu pour personne, si l'indulgence de l'Institut n'annonçoit son estime singulière pour celui qui en fut l'objet, et si elle ne pouvoit juger d'avance tout ce que l'on croyoit devoir à son mérite, tout ce que l'on attendoit de ses travaux, et tout ce que sembloient reclamer en sa faveur les circonstances pénibles par lesquelles il avoit passé.

La vie de M. Broussonnet offre une série unique de ces preuves de la haute opinion qu'il avoit inspirée aux corps dont il fut membre : désigné à dix-huit ans par l'Université de Montpellier pour devenir l'un de ses professeurs; nommé à vingt-quatre à l'Académie des sciences à l'unanimité absolue des suffrages, exemple qui n'avoit jamais eu lieu depuis plus de cent vingt années que cette Académie existoit; élu pendant son absence membre de l'Institut, et conservé sur la liste, malgré cette absence, devenue nécessairement continuelle par le poste qu'il avoit à Montpellier, il falloit bien qu'il réunît deux ordres de qualités qui ne vont pas toujours ensemble, celles qui donnent de la considération et celles qui inspirent de l'attachement; et c'est à bon droit

que nous plaçons à la tête de son éloge cette suite d'exceptions honorables si propres à donner de son caractère une idée avantageuse.

Né dans le sein d'une école célèbre, fils d'un homme qui exerçoit avec honneur les fonctions de l'enseignement, les sciences entourèrent, pour ainsi dire, son berceau, et ce fut leur langage qu'il apprit le premier à balbutier.

Une curiosité insatiable pour les productions de la nature, si riche sous le beau ciel qui l'avoit vu naître, l'anima dès sa plus tendre enfance, et son père craignant que des objets si variés et si attrayans ne le détournassent des longues études préliminaires sans lesquelles il n'est point de véritable science, se crut obligé de l'éloigner de sa maison, et le plaça successivement dans différens colléges consacrés aux belles-lettres; mais le jeune Broussonnet, tout en se distinguant parmi ses camarades, dans les objets communs de leurs études, savoit encore trouver du temps pour les objets particuliers de son goût. Il en trouva bien davantage quand il fut revenu à Montpellier pour y étudier la médecine; herborisant le jour, disséquant la nuit, il encombroit les appartemens de son père, des productions qu'il rassembloit ou qu'il préparoit, et malgré ces travaux accessoires, il sut encore faire dans les parties ordinaires et réglées de l'étude

médicale, des progrès assez rapides, pour être reçu docteur à dix-huit ans, et pour que l'Université de Montpellier, comme nous l'avons dit, demandât immédiatement pour lui au chancelier de France la survivance à la chaire de son père.

Sa thèse *sur la respiration* (1), soutenue quelques mois auparavant, justifioit réellement une démarche en apparence aussi prématurée. C'est un excellent morceau d'anatomie et de physiologie comparée; les faits connus alors y sont rassemblés avec autant d'esprit que d'érudition, et l'on y entrevoit déja les germes de plusieurs des découvertes récemment faites sur cet important sujet. Aussi l'a-t-on réimprimée dans plusieurs recueils de thèses choisies (2).

Ce fut pour solliciter ses provisions qu'il vint pour la première fois à Paris; mais le ministre le jugeant apparemment sur son âge, ou détourné par quelques insinuations étrangères, en retarda l'expédition; et M. Broussonnet, prenant dans la capitale de nouvelles idées, et sentant qu'il pourroit s'y faire un autre avenir que celui que Montpellier lui offroit, pria son père de ne point insister.

(1) *Variæ positiones circa respirationem.* Monspelii 1778.

(2) LUDWIG *delectus opuscul. ad hist. nat. spect.* Lips. 1790, tom. I, p. 118.

La sagacité qui distinguoit son esprit, lui fit apercevoir, dès les premiers momens, à la manière dont on étudioit alors l'histoire naturelle à Paris, qu'il lui seroit facile d'attirer promptement les regards, par le tour neuf et brillant qu'il pourroit donner à cette science. En effet, quoique l'éloquence de Buffon eût généralement inspiré le goût de l'étude de la nature, elle avoit en même temps détourné la plupart de ceux qui s'y livroient, des méthodes les plus propres à les y guider; les zoologistes, les minéralogistes n'étoient point encore familiarisés avec la nomenclature commode et la synonymie rigoureuse de Linnæus. Il sembloit que ce grand homme n'eût écrit que pour les botanistes, et ceux-ci devenus tous ses disciples, paroissoient faire une classe à part dont l'exemple n'avoit encore qu'une foible influence sur l'étude des autres règnes. M. Broussonnet, nourri par le respectable M. Gouan dans la plus pure doctrine linnéenne, résolut de la faire prévaloir en France, et attacha sa réputation au sort de cette entreprise.

Comme c'est surtout dans la distinction des espèces que les méthodes de Linnæus montrent leur avantage, et que les collections de Paris n'en offroient pas alors un assez grand nombre de nouvelles, pour servir de base à des travaux importans, il résolut de visiter les

cabinets étrangers les plus riches, et il se dirigea d'abord vers l'Angleterre, que son commerce universel, ses immenses colonies, ses grandes expéditions maritimes et le goût de son roi et de plusieurs de ses grands seigneurs pour l'histoire naturelle, avoient rendue alors le plus riche entrepôt des productions des deux mondes.

M. Banks y jouissoit dès ce temps-là de cette belle existence qui rendra son nom immortel dans l'histoire des sciences, par le noble usage qu'il en fait; sa maison étoit le rendez-vous de tout ce que l'Europe possédoit de plus illustre, et une école toujours ouverte aux jeunes gens qu'enflammoient de si beaux exemples. Il fit faire, suivant sa coutume, à M. Broussonnet, une espèce de noviciat d'une année, et quand il se fut bien assuré qu'il étoit digne de son estime, il la lui voua pleine et entière, et n'a cessé de lui en donner des preuves pendant le reste de sa vie.

C'est chez M. Banks que M. Broussonnet commença ses travaux sur les poissons, et c'est avec les présens que ce généreux ami des sciences lui avoit faits, d'une foule d'objets recueillis par lui-même lors du premier voyage du capitaine Cook, que ces travaux auroient été continués sans les divers événemens qui en détournèrent l'auteur.

La première partie en parut à Londres en

1782, sous le titre d'*Ichthyologiæ decas I.* Elle contient les descriptions latines en style linnéen, et peut-être trop minutieusement détaillées, de dix poissons rares, dont la moitié étoient inconnus, accompagnées d'autant de planches; c'étoit un beau frontispice pour un ouvrage important, et l'on regrettera toujours qu'il n'en ait pas repris la continuation, malgré les avances qu'il avoit déja faites pour les gravures.

M. Broussonnet revint de Londres précédé de la réputation de son livre, décoré du titre de membre de la Société royale, et comptant parmi ses amis les Linnæus fils, les Solander, les Sparman, les Sibthorp, les Scarpa et plusieurs autres naturalistes de ce rang.

S'adonner entièrement à la marche et aux systèmes de Linnæus, n'auroit pas été alors un titre aux yeux de ceux qui avoient ici le plus de prépondérance, et surtout de notre respectable Daubenton, qui jouissoit de beaucoup de crédit à l'Académie et près du ministère; mais le caractère aimable, les manières douces et prévenantes de M. Broussonnet, son ton modeste et réservé, firent oublier sa profession de foi, et il trouva son plus zélé protecteur dans l'homme dont sa doctrine contrarioit le plus ses idées. Daubenton le fit son suppléant au collége de France, son adjoint à l'école vé-

térinaire (3), et contribua plus que tout autre à le faire recevoir si jeune à l'Académie (4); conduite qui peut également être citée dans l'éloge de l'un et de l'autre.

Au reste M. Broussonnet ne fut pas nommé académicien sur parole, et pendant les six mois que dura le concours pour la place qu'il obtint, il présenta une suite de mémoires si brillante, qu'il eût été impossible de lui refuser les suffrages, quand il n'auroit eu aucune protection.

Dès son retour de Londres, il àvoit lu à l'Académie une description des *chiens de mer*: de vingt-sept espèces dont il a parlé, il y en avoit un tiers d'inconnues aux naturalistes.

C'étoit, aussi bien que sa première *Décade de poissons*, l'un des matériaux qui devoient entrer dans une grande *Ichthyologie* dont il présenta aussi le plan. La distribution en étoit à peu près la même que celle de Linnæus; mais il y décrivoit 1200 espèces et Linnæus n'en avoit alors que 460 (5).

Il donna comme échantillons de sa ma-

(3) En janvier 1784. Cette chaire fut supprimée en 1788.

(4) Elu le premier juin 1785, confirmé par le roi le 2, installé le 4. Ses concurrens étoient MM. Chambon et Pinel.

(5) Présentée le 23 février 1785, restée manuscrite.

nière de décrire un mémoire sur l'*anarrhique* ou *loup de mer* (6) et un autre sur le *voilier* (7).

Dans un troisième, il traita du *silure trembleur* (8), ce poisson dans lequel Adanson avoit découvert que la faculté engourdissante est due à l'électricité et que les Arabes ont désigné depuis longtemps avec la *torpille* par le nom commun de *rhaasch* ou *tonnerre*, comme s'ils avoient connu l'analogie de ce singulier phénomène animal et de ce terrible météore.

Il décrivit ensuite les *vaisseaux spermatiques des poissons* (9), et fit voir qu'il y a des *écailles* dans plusieurs animaux de cette classe que l'on regarde communément comme en étant dépourvus (10).

Mais celui de tous ses mémoires qui dût

(6) *Anarrhichas lupus*; lu le premier février 1785, imprim. Acad. des sc., vol. de 1785, p. 161.

(7) *Scomber gladius*, BLOCH, *Ichthyol.* LACEP. lu le 23 déc. 1786, impr. Acad., vol. de 1786, p. 450, pl. 10.

(8) Envoyé par la Soc. de Montpellier pour le vol. de 1782, lu le 12 mars 1785, imprim. journ. de Phys. 1785, XXVII, p. 139.

(9) Lu le 13 août 1785, impr. Acad. des sc., vol. de 1785, pag. 170.

(10) Lu le 28 mai 1785, impr. Journ. de Phys. 1787. XXXI, p. 12.

frapper le plus les savans qui n'étoient pas naturalistes de profession, fut sa *comparaison des mouvemens des plantes avec ceux des animaux*. Il y donna la première description complète du végétal auquel on seroit le plus tenté d'attribuer quelque chose de volontaire dans ses oscillations ; l'*hedysarum girans* ou cette espèce de sainfoin du Bengale, dont les folioles latérales s'élèvent et s'abaissent jour et nuit sans aucune provocation extérieure (11).

Il y fit un tableau intéressant des directions déterminées que prennent les parties des plantes malgré les obstacles; de la marche des racines pour trouver l'humidité, des inflexions des feuilles pour chercher la lumière; il y présenta une explication ingénieuse, quoique peut-être un peu hasardée, de la contraction des feuilles de la *dionée* et du *rossolis*, supposant que la piqûre d'un insecte donne issue à quelque fluide qui tenoit ces feuilles étendues.

C'étoit déja s'élever fort au dessus des simples descriptions d'espèces, qui remplissoient ses premiers écrits; bientot il s'éleva plus haut encore, et son *Mémoire sur la respiration des poissons* appartient entièrement à l'histoire na-

(11) Lu le 19 janvier 1785, impr. Acad. des sc., vol. de 1784.

turelle philosophique (12). Il y montre comment la respiration diminue d'intensité, et le sang de chaleur, des oiseaux aux quadrupèdes, et de ceux-ci aux reptiles; il y compare la grandeur du cœur et la quantité du sang des divers poissons; il y explique pourquoi ceux qui ont de petites ouvertures bronchiales peuvent vivre hors de l'eau plus longtemps que les autres; il y donne des expériences sur les divers degrés de chaleur que les poissons peuvent supporter, et sur les substances qui les font périr quand on les mêle à l'eau dans laquelle ils vivent. Ils est bon de remarquer cependant que la plupart de ces idées et de ces faits sont déja contenus dans *sa thèse doctorale*.

Son *Mémoire sur les dents* (13) est absolument du même ordre; les différences des dents de carnassiers et de celles d'herbivores; les lames d'émail qui pénètrent le tissu de ces dernières, et qui donnent à leur couronne cette inégalité nécessaire pour la trituration; les variétés infinies de nombre, de figure et de po-

(12) Lu le juillet 1775, impr. Acad. des sc., vol. de 1785, p. 174; et Journ. de Phys. 1787. XXXI, p. 289.

(13) Lu le 16 février et 28 mai 1785, impr. en 1789 dans les Mém. de l'Acad, des sc., vol. de 1787, p. 550.

sition des dents des quadrupèdes; le résultat piquant que l'homme est par ses dents frugivore aux trois-cinquièmes, et carnivore pour le reste; tous ces faits aujourd'hui vulgaires, ne manquoient alors ni de nouveauté ni d'intérêt.

Les expériences de Spallanzani et de Bonnet sur la force de reproduction des salamandres aquatiques, occupoient vivement les physiciens. M. Broussonnet les répéta sur les poissons, et trouva qu'ils reproduisent aussi toutes les parties de leurs nageoires, pourvu que les osselets n'en ayent pas été arrachés jusqu'à la racine (14).

Tous ces travaux, si l'on en excepte la description du *voilier*, sont antérieurs à sa nomination, et ce sont aussi les seuls qu'il ait publiés sur l'histoire naturelle proprement dite (15).

L'on s'étonnera sans doute qu'il ait quitté sitôt une carrière où il étoit entré d'une manière si remarquable, et où l'on étoit en droit d'attendre de si beaux résultats de son esprit et de son activité. C'est que l'année même où

(14) Lu le 28 mai 1785, Acad. des sc., vol. de 1786, p. 684 et Jour. de Phys. 1789. xxxv', p. 62.

(15) J'ai tiré toutes mes dates des régistres et non pas des notes imprimées en marge des Mémoires, qui sont presque toutes fautives.

l'Académie le reçut, il fut aussi chargé des fonctions de secrétaire de la Société d'agriculture, et que cette première cause de distraction en amena beaucoup d'autres.

Des Sociétés d'agriculture avoient été établies dans les différentes Généralités en 1761. Composées pour la plupart de grands propriétaires ou de simples laboureurs, elles avoient mis peu d'activité dans leurs travaux; et celle de la capitale n'avoit publié en vingt-quatre ans que quelques instructions. L'intendant de Paris, Berthier de Sauvigny, se fit une espèce de point d'honneur de lui rendre de l'éclat, et ne crut pouvoir confier cette entreprise à personne de plus capable que M. Broussonnet avec qui il avoit eu occasion de se lier en Angleterre.

Celui-ci en effet, y consacrant dès ce moment tous ses moyens, en fit en quelque sorte une compagnie nouvelle; des mémoires utiles publiés chaque trimestre, des instructions nombreuses distribuées dans les campagnes, des assemblées de laboureurs tenues dans chaque canton, pour leur mieux inculquer les procédés avantageux; des prix distribués solennellement à ceux d'entre eux qui avoient le mieux réussi à mettre ces procédés en pratique, donnèrent bientôt à la

Société une considération générale, et déterminèrent le gouvernement à en faire une corporation centrale dont le ressort s'étendroit à toute la France, et qui recueilleroit et répandroit de toute part les découvertes et les inventions agricoles; les personnages les plus illustres ne dédaignèrent point de s'y faire inscrire; elle eut des assemblées publiques; en un mot, elle prit son rang auprès des grandes sociétés savantes de la capitale.

On ne peut s'empêcher de reconnoître que M. Broussonnet montra dans ses nouvelles fonctions une grande flexibilité de talent; quittant par degrés cette sécheresse de style, caractère de l'école qu'il avoit suivie en histoire naturelle, il ne tarda point à se donner une élégance soutenue, il s'éleva quelquefois à toute la chaleur de l'éloquence. Le premier de ses éloges, celui de Buffon, est peut-être encore foible pour un si grand nom; mais dans ceux qui le suivirent, tantôt il nous fait aimer les vertus paisibles de Blaveau, tantôt il nous fait admirer le dévouement au bien public, la franche probité de Turgot. Plusieurs fois dans ces temps où tous les vœux sembloient appeler une révolution populaire, il se fit applaudir en réclamant avec énergie en faveur des campagnes.

On sait assez quelle influence l'activité d'un seul homme peut avoir sur celle de tout un corps, et combien ces occasions de déployer un talent brillant, et d'acquérir la faveur publique, peuvent tenter un homme jeune et plein d'ardeur, comme l'étoit alors M. Broussonnet; mais ce qu'on sait peut-être moins, c'est à quel point ce dévouement continuel à la gloire des autres, premier devoir des organes d'une Société savante, peut nuire au développement des travaux personnels.

M. Broussonnet dut l'éprouver plus que personne, dans un genre sans doute plus immédiatement utile que tout autre, mais qui borné par sa nature à des applications, l'éloignoit aussi plus que tout autre de ces vérités générales, seuls objets possibles des travaux réellement scientifiques, et faisoit plutôt de sa place un intermédiaire entre les campagnes et l'administration, qu'un lieu de correspondance entre les savans.

Il entra donc insensiblement dans une autre carrière, dès qu'il se fut chargé de cet emploi, et il y fut toujours entraîné plus avant, surtout quand la révolution sembla avoir appelé tout le monde au maniement des affaires.

C'est une chose bien hasardeuse pour un homme capable d'exercer une influence per-

sonnelle et indépendante sur le bien-être de ses semblables, par la recherche paisible de la vérité, que de consentir, avant de s'être bien assuré de ses forces, à devenir l'un des petits ressorts de cette machine si compliquée du Gouvernement, où l'action irrésistible et simultanée de tant de rouages, ne laisse à personne un mouvement ni une volonté propre.

Combien cette détermination devoit-elle être plus dangereuse encore à une époque où l'Etat tout entier, livré aux passions et aux caprices de la multitude, étoit entraîné par un torrent tumultueux, et où chaque instant pouvoit placer les magistrats entre le crime et la mort ?

M. Broussonnet, à qui ses discours publics avoient donné une réputation populaire, ne pouvoit manquer d'être porté aux places dans ces premiers momens où l'opinion publique étoit encore l'arbitre des choix ; mais les premières places qu'il eut, durent lui faire promptement regretter les sciences et les occupations paisibles du cabinet.

Nommé en 1789 au corps électoral de Paris, il fut appelé, comme les autres électeurs, à cette espèce de magistrature intermédiaire, qui suppléa un instant les autorités suspendues ; et le jour qu'il vint à l'Hôtel-de-Ville,

ce fut pour y voir égorger sous ses yeux l'intendant de Paris, son ami et son protecteur.

Chargé ensuite, avec Vauvilliers, de l'approvisionnement de la capitale, il se vit vingt fois menacé de perdre la vie, par ce peuple à qui ses sollicitudes la conservoient, et qui ne se laissoit conduire que par ceux-là même dont l'intérêt étoit de l'affamer.

Découragé par le spectacle de tant de folie et d'ingratitude, le chagrin amer qui s'étoit emparé de lui s'exhala dans ses derniers discours à la Société d'agriculture, et l'on auroit pu croire dès-lors qu'il ne seroit plus tenté d'essayer ce que ses lumières et son zèle seroient capables de faire pour le bien public.

Il vint cependant siéger dans cette assemblée fameuse, dont l'existence de quelques mois laissera dans nos fastes des traces si profondes, qui reçut presqu'à genoux, dans le premier moment de sa réunion, cette constitution dont elle déchira ensuite chaque jour quelque page; qui laissa écrouler sur elle ce trône qu'elle avoit juré de maintenir; et qui, en s'éloignant, multiplia, comme à plaisir, les chances de l'anarchie pour la nation dont elle avoit consenti à prendre les rênes.

C'est là qu'il dut s'apercevoir combien il

y a loin des raisonnemens tranquilles propres à persuader le philosophe solitaire, aux argumens violens seuls capables d'émouvoir ces réunions nombreuses, où le caractère peut tout, et les lumières presque rien; où l'on adopte en masse dans l'enthousiasme ce que chacun condamne en particulier dans les momens de réflexion; où, quand on ouvre une délibération, nul ne peut prévoir à quelle issue conduiront les sophismes accumulés, la chaleur plus ou moins heureuse de ceux qui se succèdent à la tribune, et les agitations tumultueuses de l'esprit de parti.

M. Broussonnet essaya en vain de ramener les esprits et de proposer des vues de conciliation; ses formes douces, ses manières insinuantes étoient des armes trop foibles contre le délire universel, que dix années de désordres intolérables et l'ascendant irrésistible d'un génie universel dans l'histoire, pouvoient seuls parvenir à calmer.

Après que les événemens, dont chacun de nous ne conserve qu'un trop effrayant souvenir, eurent mis fin à l'assemblée législative, il se retira à sa campagne auprès de Montpellier, espérant y goûter enfin dans la culture de ses champs, ce repos qui l'avoit fui depuis qu'il avoit cédé aux attraits de l'ambition.

Mais le moment étoit venu où il ne devoit

plus y avoir de repos pour quiconque auroit touché aux affaires publiques, pour quiconque auroit jeté le moindre éclat, soit par son existence dans le monde, soit par ses talens. La révolution du 31 mai donne la prépondérance à la plus violente des deux factions qui se disputoient le pouvoir : un grand nombre de départemens s'insurgent; leurs mesures, mal concertées, échouent et complètent la victoire de leurs oppresseurs; des commissaires sont envoyés partout pour sévir contre ceux qui avoient montré un peu d'énergie; M. Broussonnet, que ses compatriotes avoit député malgré lui à la commission insurrectionnelle de Bordeaux, et nommé à la convention que les départemens insurgés devoient réunir à Bourges, est emprisonné dans la citadelle de Montpellier, et auroit eu bientôt le même sort que tant d'autres savans illustres, que tant d'autres magistrats vertueux, s'il ne se fût évadé comme par miracle.

Son frère occupoit l'emploi de médecin dans l'armée des Pyrénées; c'est auprès de lui qu'il se réfugia, cherchant à s'y faire oublier quelques instans sous les habits d'un médecin subalterne; mais ne sachant que trop que l'oubli ne pourroit pas être long, et ne songeant qu'à se ménager une occasion favorable de franchir la frontière.

Un jour, sous prétexte de cueillir quelques

simples pour l'hôpital militaire, il s'élève dans la montagne en habit léger de botaniste pour éviter tout soupçon, et accompagné seulement de quelques jeunes médecins de l'armée; il trouve moyen d'échapper à leur vue au détour d'un vallon; et gravissant aussi rapidement que ses forces le lui permirent, les sentiers les plus escarpés où il risquoit moins d'être vu, il s'élance à la brèche de Roland.

D'autres dangers l'y attendoient. La nuit arriva sans lui permettre de se reposer, car l'apparition d'une patrouille française eût été un arrêt de mort; il erra dans ces roches par un froid glacial, sans vêtemens, sans nourriture, n'ayant qu'un peu de neige pour étancher sa soif, frappé de crainte au moindre bruit, craignant davantage encore qu'un détour ne le ramenât vers cette terre funeste à laquelle il venoit d'échapper. Au point du jour, il heurte du pied quelque chose: c'étoit un cadavre; peut-être celui d'un malheureux exilé fuyant comme lui les bourreaux de sa patrie: une deuxième nuit plus cruelle que la première, le surprend encore avant qu'il ait aperçu aucun lieu habité; enfin, exténué de lassitude et de besoin, il rencontre, après quarante-huit heures, un pauvre qui le conduit et le soutient jusqu'à la première cabane espagnole; sa route jusqu'à Madrid ne fut guères

moins pénible: à pied, sans argent, sans habits, plusieurs fois il se présenta chez des barbiers de village pour être leur garçon, ne demandant que sa nourriture pour salaire, et il fut refusé !

Heureusement il existe au milieu des associations politiques une association d'un autre ordre, qui cherche à les servir toutes, mais qui ne prend point de part à leurs continuelles dissentions. Les véritables amis des sciences, aussi dévoués à leur patrie qu'aucune autre classe d'hommes, sont encore unis entre eux de ces mêmes liens généraux qui les rattachent à la grande cause de l'humanité. Il suffit que le nom de M. Broussonnet fût prononcé, que sa position fût connue, pour qu'il reçût de tous ceux qui cultivoient les sciences, sans distinction de pays, de religion, ni d'engagemens politiques, accueil, protection et secours de tout genre. MM. Cavanilles et Ortega surtout, le reçurent à bras ouverts à Madrid; mais personne ne mit à ses services plus d'empressement et plus de délicatesse que M. Banks. Dès qu'il connut la fuite de son ancien ami, il prit sur le champ toutes les mesures, toutes les précautions pour lui assurer une existence honorable et pour lui ménager un asyle, dans le cas où le danger le poursuivroit plus loin, comme la tournure des affaires pouvoit le faire craindre.

Quand l'histoire nous transporte dans ces momens de fureur où les peuples se déchirent eux-mêmes, ou à ces époques de haines nationales qui semblent vouloir détruire à la longue tous les sentimens humains, l'on aime à retrouver ces exemples de générosité; ils soulagent l'ame oppressée, comme un peu de verdure réjouit l'œil du voyageur dans les rochers de l'Atlas. Je suis bien sûr de n'être pas désavoué par le Corps respectable qui m'écoute, lorsque je rends en son nom ce témoignage à l'homme qui, sans manquer à ce qu'il doit à son pays, n'a cessé d'employer la considération dont il jouit si justement, pour adoucir envers nos compatriotes les maux de cette guerre cruelle; ce qu'il fit alors pour un ami, il l'a fait depuis pour des hommes qui n'avoient à ses yeux d'autres titres que leur mérite et la recommandation de l'Institut.

Sa prévoyance en faveur de M. Broussonnet devint plus promptement utile que celui-ci n'auroit pu le croire, et ce ne fut pas du côté qu'il redoutoit que partirent les persécutions.

Il y avoit en Espagne d'autres Français sortis de France avant lui; et l'on se souvient que leur politique aveugle sembla toujours consister à rendre leur parti le moins nombreux possible. Ils ne voulurent donc pas d'un émi-

gré tardif, et il leur fut aisé avec quelques calomnies de le faire expulser. Relégué d'abord à Xerès, embarqué ensuite à Cadix sur un mauvais navire anglais, rencontré par deux frégates françaises qui croisoient au cap Saint-Vincent, contraint de se réfugier à Lisbonne, il n'osa encore y débarquer qu'en secret, de peur que les persécutions de Madrid ne se renouvellassent. M. Correa de Serra, botaniste célèbre, aujourd'hui correspondant de l'Institut, obtint du duc de la Foens, prince du sang et président de l'Académie des sciences de Lisbonne, de le cacher dans l'hôtel de cette compagnie. C'étoit encore une prison; mais combien elle dût lui paroître douce, en comparaison de celle de Montpellier; il couchoit dans la bibliothéque même de l'Académie, apprenant le portugais et faisant des extraits précieux d'anciennes relations manuscrites des premiers voyages de ce peuple autrefois si entreprenant.

Cependant les émigrés qui obsédoient la cour de Portugal, avertis par ceux de Madrid, parvinrent à le découvrir; on fit intervenir l'inquisition, sous prétexte qu'il avoit été franc-maçon; on accusa publiquement de jacobinisme, dans une brochure, le prince qui le protégeoit; enfin les choses en vinrent au point qu'il se trouva heureux de suivre, comme médecin, l'ambassadeur extraordi-

naire que les Etats-Unis envoyoient à l'empereur de Maroc.

Que d'amères réflexions dut faire sur la nature humaine et sur les ressorts qui agitent les nations, l'homme qui, pour avoir cru un moment que le peuple le plus civilisé de l'Europe pourroit se donner à lui-même un gouvernement raisonnable, se voyoit réduit à chercher à Maroc un peu de sûreté personnelle.

C'est véritablement là qu'il retrouvera le bonheur en retrouvant le repos et en reprenant ses premières études, et comme s'il avoit dû y avoir quelque rapport entre sa position et celle de sa patrie, c'est aussi là qu'il apprit le changement arrivé dans les esprits, et les efforts de la France pour revenir à un ordre de choses plus régulier.

Mais les derniers crimes dont il avoit été le témoin, avoient fait sur son imagination une impression trop terrible, pour qu'il se fiât aux premières apparences du calme. Quand il eut obtenu du directoire sa radiation de la liste des émigrés, il employa tout le crédit de ses amis pour être renvoyé à Maroc comme consul. La peste l'en ayant chassé, il fut nommé au consulat des Canaries; semblant ne pouvoir s'éloigner assez, il avoit fini par demander celui du Cap. Il a fallu qu'un ministre, parent de M. Broussonnet, et qui a toujours porté un intérêt

tendre à l'ecole, leur mère commune, usât d'une sorte de violence pour le déterminer à y accepter une place.

Cependant il faut dire que la botanique, redevenue la passion favorite de M. Broussonnet, entroit aussi pour beaucoup dans ce desir d'éloignement. Pendant tout le temps qu'il a résidé à Langer, à Salé, à Mogador, à Maroc et à Tériffe, il a employé ses instans de loisir à en étudier les plantes, et les observations intéressantes qu'il nous envoyoit fréquemment, étoient bien faites pour que nous lui pardonnassions son absence.

Mais quelqu'importance que pussent avoir ses recherches, elles étoient toujours trop particulières; la place d'un homme tel que M. Broussonnet étoit dans l'une de nos chaires, où son esprit, son activité pussent étendre le domaine général de la science, autant que son éloquence en répandroit le goût; et l'histoire naturelle, aussi bien que l'école de Montpellier, durent rendre grâce à celui qui le leur ramenoit tout-à-fait.

Pendant le peu de temps qu'il a été professeur à Montpellier, M. Broussonnet, aidé de la protection de M. Chaptal, étoit parvenu à faire du jardin public de cette Ecole, l'admiration des botanistes, par l'ordre qu'il y avoit mis et le grand nombre des plantes qu'il y

avoit rassemblées ; ses leçons attiroient un grand concours d'étudians ; il avoit repris ses anciens travaux sur le règne animal ; en un mot, il espéroit réparer ces quinze années qu'une seule erreur dans sa direction avoit presque rendues inutiles à la science et à sa gloire, lorsqu'il fut enlevé à l'une et à l'autre, encore dans la force de l'âge.

Sa dernière maladie fut une de celles qui nous étonnent toujours, quelques communes qu'elles soient.

Le chagrin de la perte de sa femme, les inquiétudes que lui causèrent les couches douloureuses de sa fille, madame de Juvenel, à qui il étoit tendrement attaché, l'y disposèrent peut-être ; une chûte faite dans les Pyrénées y contribua sans doute aussi. Quoi qu'il en soit, frappé une nuit d'une apoplexie légère, mais soigné par son frère et par M. Dumas, son collégue, il reprit bientôt ses mouvemens, l'usage de ses sens, les facultés de son esprit, et même cette mémoire qu'il avoit eue autrefois si prodigieuse. Un seul point ne lui fut pas rendu ; il ne put jamais prononcer ni écrire correctement les noms substantifs et les noms propres, soit en français, soit en latin, quoique tout le reste de ces deux langues fût demeuré à son commandement. Les épithètes, les adjectifs se présentoient en foule, et il savoit les accumuler dans ses discours d'une manière

assez frappante pour se faire comprendre; vouloit-il désigner un homme, il rappeloit sa figure, ses qualités, ses occupations; parloit-il d'une plante, il peignoit ses formes, sa couleur; il en reconnoissoit le nom quand on le lui montroit du doigt dans un livre, mais ce nom fatal ne se présentoit jamais de lui-même.

Cette incompréhensible faculté de la mémoire seroit-elle donc répartie dans des cases indépendantes les unes des autres, et les images y seroient-elles distribuées d'après les abstractions grammaticales plutôt que d'après les sensations originaires dont elles dérivent?

Cependant son état s'amélioroit de jour en jour, quand un coup de soleil reçu le 21 juillet dernier, le rendit incurable et mit fin à la vie de M. Broussonnet, après six jours passés dans les agitations d'une léthargie convulsive. On trouva qu'il y avoit eu un large ulcère à la surface du cerveau du côté gauche, dont les deux tiers étoient déja cicatrisés; c'étoit probablement la cause de son premier mal, qu'une cicatrisation complète auroit fait cesser, s'il n'étoit survenu un accident nouveau.

Sa place à l'Institut a été donnée à M. Geoffroy-Saint-Hilaire, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle; et M. Decandolle jeune, botaniste déja célèbre par de grands et beaux ouvrages, vient d'être présenté unanimement à S. M. I. par la Classe et par l'Ecole de

Montpellier pour remplir la chaire de botanique et pour diriger le jardin de cette illustre Ecole. C'est en faisant succéder ainsi, dans tous les genres, le mérite au mérite, que l'on conservera l'antique renommée de cet établissement, à la fois si utile et si honorable pour notre patrie.

MUSIQUE.

Lettre *de* P. J. Lasalette, *ancien officier général, et membre de la Société des Sciences et des Arts de Grenoble*, etc.; *à M.* A. L. Millin, *membre de l'Institut et de la Légion d'honneur.*

Grenoble, 26 juin 1807.

Monsieur,

On lit, dans le *Magasin Encyclopédique* du mois de mai dernier (p. 185), le passage suivant :

« Quelques musiciens habiles ont adopté « la nouvelle méthode d'accorder les *forte-« pianos*, inventée par *Lord* Stanhope, et « il est probable qu'elle deviendra *à la mode*, « malgré les vives contradictions qu'elle a « essuyées. »

Je ne connois pas *la nouvelle Méthode d'accorder les forte-pianos*, inventée par *Lord* Stanhope; je connois encore moins quelle influence peut avoir *la mode* sur la manière d'accorder ces instrumens, mais je n'ai pu résister au desir de vouer de vives félicitations à celui qui, commençant à sentir combien la manière ordinaire de les accorder

est défectueuse, a entrepris d'en rectifier les principes.

Ce motif n'est pas cependant le seul qui me détermine à vous écrire. J'ai découvert aussi, depuis nombre d'années, une nouvelle manière d'accorder les instrumens à clavier. Non moins vraïe, non moins sûre que facile, l'expérience que j'en ai toujours faite ne s'est jamais démentie.

Si malgré mes tentatives pour faire adopter cette découverte ou pour la soumettre à la discussion des gens éclairés, elle est restée jusqu'ici dans un profond oubli, du moins ne s'étoit-il pas encore présenté de concurrens sur cet objet; et je me consolois de ma mauvaise fortune, dans l'espoir qu'un jour à venir le public provoqueroit lui-même l'examen de cette découverte déja publiée depuis 1786.

Mais aujourd'hui, un homme de nom et de mérite s'annonce pour être l'inventeur d'une *nouvelle méthode* d'accorder les *forte-pianos*; jugez, Monsieur, si cela n'est pas fait pour m'inspirer une vive sollicitude. Perdre en un instant le seul fruit que j'espérois de mes longs et laborieux travaux, m'a paru une destinée trop rigoureuse, pour ne pas chercher à l'éviter de tous mes pouvoirs. D'ailleurs n'y auroit-il pas une sorte de lâcheté de ma part, d'abandonner à une nation étrangère, des droits à une découverte que peut aussi revendiquer

ma patrie? J'espère donc que vous voudrez bien consigner dans le *Magasin Encyclopédique,* journal si propre à éclairer les points de sciences les plus hérissés de difficultés, les titres que je crois avoir à cette découverte. . .

Si l'invention de Lord Stanhope est différente de ma manière d'accorder, il est d'un intérêt universel de connoître lequel de nos deux procédés est le meilleur : s'ils sont les mêmes, il ne sauroit être indifférent de savoir à qui, de Lord Stanhope ou de moi, appartient l'initiative. Je vais donc exposer les preuves qui sont relatives à la découverte que j'ai faite, et ensuite j'en donnerai succinctement quelque légère notion.

J'avois développé cette découverte, en 1778, dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences, par l'entremise de son secrétaire perpétuel, M. le marquis de Condorcet, et M. Vandermonde fut chargé d'en faire un rapport à cette Académie.

Attachant alors peu d'importance à cette découverte, persuadé surtout que je ne devois plus y songer, dès qu'une Société de savans si éclairés vouloit bien l'examiner; et livré d'ailleurs à un état et à des occupations qui ne me permettoient pas de me rapprocher de la capitale, il se passa deux ans, sans que j'entendisse parler de mon mémoire.

Au bout de ce temps et au moyen d'une

personne qui voulut bien intéresser le célèbre Lavoisier dans cette affaire, j'obtins de M. Vandermonde, un écrit, sans signature, dans lequel il rejetoit formellement ma méthode; et surtout, sans qu'il parût avoir fait l'expérience *physico-sonore* que je proposois.

Surpris d'un résultat si singulier, et d'une partialité si outrée, dans un savant pour qui j'avois eu d'abord la plus grande vénération, je renvoyai ce nouveau genre de discussion au temps où je pourrois la suivre moi-même avec M. Vandermonde.

Ayant fait un voyage à Paris, en 1783, j'allai le voir, et je le trouvai chez lui. La conversation tomba bientôt sur la manière d'accorder les instrumens à clavier, et je me flattois de le convaincre aisément de la vérité des faits que j'avois annoncés, fondés sur des expériences physiques. Mais quel fut mon étonnement, en lui voyant éluder ce dernier genre de conviction, pendant plus d'une heure et demie, et avec une insurmontable obstination. C'est en vain que je lui répétois qu'un clavecin, ou un forte-piano nous mettroit d'accord, en décidant de suite si les faits que j'avançois étoient vrais ou faux; rien ne put le déterminer à en faire l'épreuve; et les raisonnemens qu'il employoit pour s'y refuser, ressembloient si fort à des divagations, que je fus tenté de croire, en le quittant, que j'avois

mal pris mon temps pour l'entretenir de cet objet.

Voyant ma découverte rebutée d'une manière si inattendue, je restai quelque temps sans chercher à la faire connoître. Dans la suite, M. Leduc, à qui l'art musical est redevable d'un magasin précieux dans lequel il a tâché de réunir les objets les plus rares, les gravures les mieux exécutées, et généralement tout ce qui peut contribuer davantage aux progrès de l'art, voulut l'insérer dans une méthode élémentaire pour le forte-piano ou clavecin, composée par J. C. Bach et T. P. Pricci, qu'il publia en 1786.

Le peu de développement que je fus obligé de donner à mon travail, son insertion dans l'ouvrage précité, sans être annoncé sur le titre de cet ouvrage, la place obscure qu'il y occupoit (1); peut-être même les habitudes des accordeurs, ou les préjugés de ceux qui ne prennent pas la peine d'accorder leurs instrumens, furent probablement les causes du peu d'attention qu'on lui donna; malgré qu'il apportât plus d'exactitude, de facilité et de simplicité dans l'art d'accorder les instrumens à clavier.

Depuis longtemps l'opinion générale des savans et des artistes sembloit, par sa léthar-

(1) Page 17.

gique insouciance, adopter la méthode routinière des accordeurs, comme la seule et la moins imparfaite qu'il fût possible d'imaginer. Cependant, on provoque aujourd'hui cette même opinion, en proposant une nouvelle méthode.

Si on ne veut pas aussi la rejeter, préférera-t-on de la recevoir sans examen, parce que le nom de son auteur est lié à celui d'une nation célèbre dans les sciences; ou, voudra-t-on revenir sur une méthode délaissée sans motifs, pour la faire servir du moins d'objet de comparaison?

Telle est la question qui doit naturellement s'élever aujourd'hui. Pour aider l'opinion publique à la résoudre, j'ai cru devoir lui présenter un précis de ma découverte, en attendant que Lord Stanhope lui fasse part de son invention.

Mais dans quel embarras ne tomberois-je pas si, pour donner ce précis, je n'employois que les moyens graphiques ordinaires? Outre la difficulté que j'aurois d'éviter de fréquentes ambiguités dans le discours, outre la gêne fatigante du lecteur, pour recourir à des notes de musique sur une planche, et suivre en même temps les idées rapides d'un raisonnement serré, vous-même, Monsieur, vous trouveriez peut-être d'assez grands obstacles dans la gravure de ces planches, pour vous voir

obligé de renoncer à l'insertion de ma lettre dans votre savant journal.

Si on doute de la vérité de ces observations, qu'on examine tous les écrits sur la musique, et l'on se convaincra bientôt qu'ils n'ont jamais été discutés contradictoirement, puisqu'ils sont souvent en contradiction avec eux-mêmes. Or, s'ils n'ont jamais été soumis à la discussion, seul moyen d'établir d'une manière stable les principes d'une science, quelle peut en être la cause, si ce n'est la difficulté de la méthode qu'on a employée jusqu'ici pour écrire la musique.

D'après ces considérations, vos lecteurs me permettront peut-être d'employer les signes de la sténographie musicale (2), dont on ne peut ignorer les noms, quand on sait, dans la musique ordinaire, ceux des clefs, des modes, ou du ton qu'on prend pour s'accorder dans les orchestres.

Je me servirai donc ici, sans m'exposer au risque de n'être pas compris, des lettres *c d e f g a h*, au lieu des sept notes *ut re mi fa sol la si*.

C'est une vérité abstraite et généralement reconnue, que les sons de la série diatonique des huit notes ordinaires ou naturelles d'une

(2) On la trouve chez *Goujon*, libraire, à Paris, rue du Bacq, n.° 33.

octave contiennent toutes les mélodies, tous les chants, qu'il est possible d'imaginer ou de combiner.

On sait d'ailleurs que parmi les intervalles des sons de cette série, cinq d'entre eux sont d'un ton et les deux autres d'un demi-ton. D'où il résulte que les sons de l'octave, *c d e f g a h ċ* (3) présentent, dans leurs intervalles, une formule de deux tons et un demi-ton, et de trois tons et un demi-ton, en allant du grave à l'aigu, ou de *c* à *ċ*.

En réduisant les cinq tons de cette formule en dix demi-tons, l'octave *c ċ* se trouve divisée en douze demi-tons : ce qui s'applique, sans exception, à toutes les octaves qu'on peut former sur chacun de ces demi-tons.

Il est aisé de conclure de là que chacune de ces octaves, devant avoir les mêmes intervalles de demi-tons, il faut nécessairement que tous ces demi-tons soient égaux entre eux; car s'ils ne l'étoient pas, les demi-tons ne seroient pas semblablement placés dans les octaves, et les petits intervalles qu'ils composeroient ne seroient plus égaux; ce qui détruiroit l'identité de la composition des octaves, et l'uniformité du système de leurs transpositions particulières.

(3) Le *ċ* avec un point au dessus indique l'octave supérieure du premier *c*.

Ne pouvant, dans cette lettre, développer plus au long ce principe, je supposerai que les lecteurs suppléeront à ce que j'ai pu omettre pour achever complètement de le démontrer, et je vais en faire l'application à l'accord des instrumens à clavier.

Ces instrumens sont composés, dans chacune de leurs octaves, de treize cordes qui répondent à treize touches de leur clavier; et les douze intervalles de ces treize cordes ou touches, sont précisément les douze demi-tons des octaves dont je viens de parler.

Ainsi, pour accorder parfaitement les instrumens à clavier, il faut rendre les douze demi-tons de leurs octaves exactement égaux entre eux; et comme toutes les octaves sont égales, il suffit d'en accorder une, pour avoir résolu ce problème, attendu que toutes les autres s'accordent ensuite sur les octaves de leurs demi-tons.

Je n'entreprendrai pas de réfuter ici d'anciennes opinions qui, niant l'égalité des demi-tons, admettent cependant, par une singulière inconséquence, la possible exécution des quarts de tons; la réfutation de ces opinions auxquelles sont encore attachés des musiciens, malgré leur propre expérience, exigeroit un ouvrage plus étendu. Je remarquerai seulement qu'on a tenté quelquefois d'employer les petits intervalles de quarts de tons, pour

imiter en quelque sorte ceux du genre enharmonique des anciens Grecs ; mais ces essais n'ont jamais pu s'étendre au delà du cercle des artistes transcendans qui les exécutoient, ou des savans qui en faisoient l'objet de leurs méditations. L'exécution de la musique, sa pratique enfin, qui établit les règles de l'art, de la même manière que l'usage forme les langues, s'est constamment refusée à les adopter.

Il en est de même de quelques savans, d'ailleurs très-éclairés qui, séduits par les rapports simples de calculs que présentent certaines vérités prises dans la physique des sons, ont cru pouvoir établir un système musical sur ces vérités mathématiques, et en conclure la nécessité des demi-tons inégaux; mais la pratique musicale, constante dans ses principes, et suivant toujours l'instinct qui la guide vers la possibilité de l'exécution, n'a fait nul état de ces divers systèmes : d'où il est résulté que ceux qui parloient de la musique, sans l'exécuter, ne se sont plus entendus avec ceux qui l'exécutoient sans en parler.

On peut donc, dans l'accord des instrumens à clavier, prendre pour base l'égalité des demi-tons, et il ne s'agit plus alors que de trouver la manière d'obtenir cette égalité, manière qui doit dériver du moyen même par lequel on se procure les demi-tons.

On s'est servi jusqu'ici d'une série de douze quintes ascendantes ou descendantes, pour avoir les douze demi-tons compris dans l'intervalle d'une octave; et la quinte est en effet le seul des intervalles qui puisse les donner, en supposant que la quarte est l'inverse de la quinte, que les intervalles d'octave, de quinte et de quarte, sont irrévocablement fixés par les rapports numériques $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{4}$, et qu'ainsi une quinte, plus une quarte, forment précisément une octave, par la raison que $\frac{2}{3}$ plus $\frac{3}{4}$ ou $\frac{6}{12}$ sont égaux à $\frac{1}{2}$.

On a donc supposé que la note *c*, par exemple, étoit la première sur laquelle on vouloit prendre douze quintes ascendantes et consécutives, pour trouver les douze demi-tons compris entre cette note *c* et son octave *ċ*.

Mais cette série de douze quintes, donnant pour ses douze demi-tons les treize notes suivantes, *c g d a e h Yf Yc Yg Yd Ya Ye Yh*, il faut nécessairement que leur dernière note *Yh*, qui se confond sur une même touche du clavier avec l'octave *ċ*, se trouve, à la fin de l'accord des douze quintes, à l'unisson de cette même octave *ċ*, et par conséquent à l'octave supérieure de la première note *c* d'où l'on est parti; sans quoi la suite des douze demi-tons donnés par la série des quintes ne seroit pas exactement contenue entre les deux sons extrêmes *c* et *ċ* de l'octave, condition sans laquelle

il ne sauroit y avoir d'accord pour ces douze demi-tons.

Mais la nature ne répond pas à ce vœu de l'art, quand on accorde réellement de suite ces douze quintes justes sur un clavier, en observant de rapprocher leurs sons par le moyen des octaves, pour que l'oreille les juge plus aisément. L'expérience fait trouver, au contraire, que le son *Y h*, produit par la douzième quinte, est très-sensiblement plus à l'aigu que l'octave $\dot{c}$, et que cette différence est presque d'un demi-ton.

Il suit de là que chacune des douze quintes justes qu'on accorde, est trop forte, par rapport à l'égalité des douze demi-tons, d'une douzième partie de ce *presque demi-ton.* C'est donc de ce petit intervalle qu'il faut affoiblir chacune de ces quintes, pour parvenir au résultat de l'égalité des douze demi-tons qu'on se propose en accordant; et c'est aussi le moyen qu'employent ordinairement les accordeurs.

Mais, comme ils n'ont point de terme fixe de comparaison pour déterminer la quantité exacte dont chaque quinte doit être affoiblie, cette méthode n'est qu'approximative, et dépend trop des dispositions, des habitudes, des préjugés, et même du *petit marteau* de l'accordeur, pour n'être pas sujette à des variétés qui rendent son exécution d'une difficulté presque insurmontable pour la plupart de ceux

qui s'exercent sur le forte-piano, même avec un certain succès.

Tel est l'état actuel où se trouve la manière d'accorder les instrumens à clavier. Comme elle n'est fondée que sur une approximation dont l'oreille seule juge arbitrairement, les savans qui, dans un temps, paroissoient vouloir s'en occuper, ont fini par l'abandonner entièrement aux accordeurs, parce qu'ils n'apercevoient aucun principe sur lequel ils pussent la fonder. C'est à la découverte de ce principe, et à son heureuse application que je dois la nouvelle méthode que je vais exposer.

Personne ne doutoit jusqu'à présent que l'octave ne fût composée d'une quinte et d'une quarte justes. On croyoit ce principe aussi vrai dans la physique des sons, que dans son calcul arithmétique, qui se représente par $\frac{2}{3}$, plus $\frac{3}{4}$, égal à $\frac{1}{2}$.

Il seroit trop long de détailler les circonstances et les réflexions qui m'amenèrent à douter de son exactitude physique, et qui me déterminèrent à le soumettre à de nouvelles expériences; mais je puis dire que le résultat de celles-ci en démontre la fausseté; car, si on accorde sur un clavier *c g*, à la quinte juste, et qu'on accorde ensuite *g c*, à la quarte juste, l'octave *c* se trouvera un peu trop forte, ou un peu trop vers l'aigu.

Si de même on accorde *c ċ*, à l'octave juste, et qu'on accorde aussi *c g*, à la quinte juste, le reste de l'octave où la quarte *g ċ* se trouvera un peu trop foible et le son *ċ* un peu trop vers le grave, eu égard au son *g*.

Par une suite de ces deux expériences, si l'on accorde *c ċ*, à l'octave juste, et *ċ g*, à la quarte juste, la quinte *g c* se trouvera affoiblie, et le son *g* un peu trop vers le grave, par rapport au son *c*.

En comparant cette quinte foible avec celle que je devois prendre pour accorder, suivant la série des quintes affoiblies, je m'aperçus qu'elle en approchoit extrêmement; ce qui me fit soupçonner que la quarte juste pourroit bien être le module propre à affoiblir également les douze quintes de l'accord du clavier. Voulant m'en assurer, je substituai le circuit de douze quartes justes à celui des douze quintes, parce qu'il me paroissoit évident que ces dernières se trouveroient également affoiblies par leurs quartes correspondantes, et que si cet affoiblissement étoit celui qu'exige l'accord, pour les intervalles égaux des demi-tons, il falloit nécessairement que le son formant la douzième ou dernière quarte vînt tomber sur l'octave du son par lequel on avoit commencé la série des quartes, et se confondre avec lui.

L'expérience s'étant prononcée conformément à ce dernier résultat, je crus devoir an-

noncer cette précieuse découverte, comme je l'ai dit plus haut; mais l'insouciance avec laquelle on l'avoit accueillie avoit lassé mon zèle et ma constance à la répandre, lorsque la crainte de perdre jusqu'au titre de son auteur, est venu me tirer de cette espèce de léthargie.

Je vais donc donner ici sténographiquement la méthode d'accorder les instrumens à clavier, en prévenant les lecteurs qu'elle n'est qu'une traduction de celle que j'ai donnée en notes ordinaires dans la *Méthode pour le forte-piano*, etc., que j'ai citée précédemment, méthode qu'ils pourront consulter, si l'écriture sténographique ne leur est pas assez familière.

Table *pour accorder les instrumens à clavier, par quartes ascendantes, en commençant par la note* a.

(On trouveroit le même résultat, si on prenoit les quartes en descendant, ou si on commençoit par une autre note.)

Clef *f*,	*a*	*d g c*	*c*	*f* b*h*	b *h*	b*e* b*a* b*d*	ou	Y*c*	Y*c*	Y*f* *h*	*h*	*e a*	*a*
4.e ligne.	*a*	*a d g*	*c*	*c f*	b *h*	b*h* b*e* b*a*		Y*g*	Y*c*	Y*c* Y*f*	*h*	*h e*	*a*

Explication de cette Table.

Comme on peut également accorder, en commençant par l'une ou l'autre des douze

notes des demi-tons, j'ai préféré celle de *a* sur laquelle on prend ordinairement l'accord dans les orchestres.

Cette table étant sur la clef *f*, ou *f ut fa*, quatrième ligne, la première note *a* se trouve entre les deux premières lignes, et la seconde *ȧ* sur la cinquième en est l'octave à l'aigu qu'il faut accorder.

On accorde ensuite successivement les trois quartes *ad*, *dġ*, *ġċ* et l'octave inférieure *ċc*.

Puis on accorde les deux quartes *fc*, *f*b*ḣ*, et l'octave en descendant b*ḣ* b*h*.

De là on passe aux trois quartes b*h* b*e*, b*e* b*ȧ*, b*ȧ* b*ḋ* ou *Yg Yċ* et à l'octave *Yċ Yc*.

On accorde aussi les deux quartes *Yc Yf*, *YfYḣ* et l'octave ḣ*h*.

On accorde enfin les deux quartes *he*, *eȧ*, et si cette dernière note *ȧ* se trouve juste à l'octave de la première note d'où l'on est parti, ce sera la preuve que la partition est bien accordée, et que les douze demi-tons sont parfaitement égaux entre eux. Il ne restera donc plus qu'à prendre des octaves à l'aigu et au grave sur les autres touches, pour avoir terminé tout l'accord du clavier.

Pour être plus sûr de cette opération, on pourra essayer les harmonies sur tous les demi-tons; et s'il s'en trouve quelqu'une sensiblement défectueuse, cela indiquera qu'on y a

mal accordé la quarte ou l'octave, ou que quelque corde s'est relâchée.

Si la dernière corde *à* ne se trouve pas parfaitement à l'octave de la première *a*, il faut recommencer sa partition, pour corriger la faute qui doit s'y trouver quelque part. On peut même, pour cela, suivre la marche rétrograde *àe*, *eh*, *hh*, etc.

Je bornerai là ces observations, pour ne pas rendre ma lettre d'une longueur démesurée; mais si malgré les explications que je viens de donner, et les éclaircissemens qu'on peut se procurer dans *la Méthode pour le forte-piano* que j'ai citée, je n'ai pu parvenir encore à me faire comprendre, je tâcherai d'écarter, dans un traité plus détaillé sur *la manière d'accorder les instrumens à clavier*, les difficultés qui s'y seroient opposé.

Une dernière réflexion à faire, c'est qu'en supposant que cette méthode pût ne pas être admissible, elle serviroit toujours nécessairement de base à toute autre manière d'accorder que pourroit suggérer l'expérience ou le caprice; car après avoir rendu les demi-tons égaux par le circuit des douze quartes, rien ne seroit plus aisé que d'y admettre le correctif qu'on jugeroit convenable, en augmentant ou diminuant, vers l'aigu ou vers le grave, les harmonies qu'on voudroit altérer ou rectifier : et de toutes les méthodes d'ac-

corder inégalement, celle-ci seroit encore la plus sûre, puisqu'elle auroit un terme fixe de comparaison, même dans ses à peu près.

D'ailleurs, de quelque manière qu'on veuille envisager cette découverte, il constera toujours que la nature a été prise sur le fait dans une expérience, qui tôt ou tard présentera sous un nouveau point de vue le calcul des rapports musicaux, et enrichira la physique des sons du développement de deux phénomènes, sur lesquels la pratique musicale s'appuyoit sans les connoître. Cette dernière circonstance ne manquera pas, sans doute, d'amener dans la suite des changemens importans dans la théorie et dans la pratique de la science des sons, lorsque des musiciens plus éclairés que moi en auront mûrement médité les propriétés et les résultats.

Agréez, Monsieur, les sentimens d'estime et de considération que j'ai l'honneur de vous dévouer,

P. J. Lasalette.

MAMMIFÈRES.

NOTE *sur les races de Chevaux arabes les plus estimées; tirée des papiers de feu* M. VENTURE, *ancien professeur de turc à l'école spéciale des langues orientales, et communiquée par* M. LANGLÈS.

LES Arabes ont trois races de chevaux supérieures. On nomme la première race *Djelfy*, la seconde race *Manakryéh*, et la troisième *Saklaoùvyéh*. Nous indiquerons encore trois autres bonnes races, mais beaucoup moins estimées que les trois premières; savoir, les *Sakers*, les *Turkmânyéhs* et les *Qobéichâns*.

La race Djelfy est réputée chez les Arabes de Syrie la première et la plus estimée; plusieurs d'entre eux préfèrent toutefois la Manakryéh dont les chevaux sont aussi fins et aussi lestes que ceux de la race Djelfy. Les Manakryéhs étant, disent-ils, plus forts et résistant plus à la fatigue que les autres. Les uns et les autres, se trouvent aisément chez les Arabes qui campent et qui rôdent dans les territoires d'Acre, de Nazareth, de Napoulouze, d'Yaffâ, de Ramah, de Jérusalem et de Ghazah. Il s'en trouve aussi chez

plusieurs particuliers dans les villes et villages; mais la meilleure source est celle des Arabes de Ghazah.

Un beau poulain de ces deux races vaut, à l'âge d'un an ou d'un an et demi, environ 100 piastres, et de 150 à 200 piastres lorsqu'il a atteint les deux ans ou deux ans et demi. Enfin un beau cheval de ces deux races et de l'âge de trois à quatre ans vaut ordinairement 300 piastres. Au reste, on ne peut rien avancer de fixe touchant le prix de ces animaux: cela dépend du plus ou moins d'empressement de l'acheteur, de la beauté et des bonnes qualités des chevaux, et du plus ou moins d'avidité du vendeur. Il arrive effectivement en ces contrées, que visant à deux chevaux de même race, même beauté et bonté appartenant à deux différens maîtres, on obtient, par exemple, l'un pour 200 piastres, et l'on ne peut bien souvent avoir l'autre pour 500 piastres.

La race Saklaoùvyéh donne d'excellens chevaux, mais elle n'est pas si estimée que les deux premières, en ce qu'elle provient de l'accouplement d'un étalon Djelfy avec une jument Saklaoùvyéh, ou Saker ou Turkmânyéh dont il sera parlé ci-après. Cette race Saklaoùvyéh se trouve dans les mêmes contrées que les deux premières; c'est-à-dire

dans les territoires d'Acre, de Nazareth, de Napoulouze, d'Yaffâ, de Ramah, de Jérusalem et de Ghazah, soit chez les Arabes de ces quartiers-là, soit chez les particuliers. Ces chevaux-ci valent ordinairement un tiers moins que les Djelfys et les Manakryéhs.

La race Saker, quoique bonne, ne vaut cependant pas les trois précédentes : elle porte le nom des Arabes qui campent aux environs d'Acre et de Galilée. Ces Arabes s'appellent donc *Sakers*, et leurs chevaux sont en général fort bons, lestes et vigoureux, mais moins déliés que les Djelfys, les Manakryéhs et les Saklaoùvyéhs. Leurs beaux poulains, d'un an à un an et demi, valent ordinairement 80 piastres. Ceux de deux à trois ans environ 130 ou 150 piastres.

La race Turkmânyéh porte le nom des Arabes Turkmâns, et se trouve du côté d'Alep. On en amène toutefois quelques-uns à Damas, Tripoli de Syrie, Acre, Ramah, Napoulouze et Ghazah, el il s'en trouve souvent en ces quartiers-là. Les chevaux de cette race sont fort bons et jolis, mais ils sont un peu moins estimés que les Sakers.

Le prix des uns et des autres est à peu près le même, et diffère de peu.

Outre toutes ces races, il y en a encore deux dont l'une est appelée *Madeloumi* et l'autre *Musmar* : elles proviennent d'une

jument des trois premières races et d'un cheval Guedych, c'est-à-dire d'un cheval commun ou qui n'est pas de race. Les chevaux de ces deux races sont beaucoup moins estimés que ceux des Sakers et des Turkmâns, et valent par conséquent un tiers de moins. Ils sont cependant assez bons.

HISTOIRE.

Lettre à M. Millin, *sur la famille* **Comnène**, *ses ramifications, et sur quelques noms propres modernes traduits du grec.*

Monsieur,

Vous avez cité, dans votre dernier N.° du *Magasin Encyclopédique*, l'ouvrage de M. le chevalier Hennin, imprimé à Venise en 1789 (1), parce que cet auteur parle, avec beaucoup de détails, des Comnène; et cependant il a rassemblé plutôt des matériaux que composé l'histoire même de l'illustre famille qui vient de reparoître, avec une sorte d'éclat, sur la scène des nations. Il seroit, dites-vous, intéressant de suivre, dans ses dernières ramifications, la généalogie d'une famille dont le nom rappelle de grands souvenirs!

Un article du livre de M. Hennin vous a frappé, je n'en suis pas étonné. Il s'agit des *Calomeri* (2), dénomination qui ne sauroit manquer d'exciter l'intérêt général.

(1) Chargé à cette époque des affaires de France près la république de Venise.

(2) Ce mot signifie *Bellaparte* ou *Bonaparte*; les Grecs en Corse et partout ailleurs, pour désigner les

Un Calomeros Comnène, suivant toutes les probabilités, passa de Mania en Italie vers la fin du quinzième ou dans le seizième siécle, époques auxquelles d'autres princes de cette famille passèrent dans cette contrée. Le nom de ce Calomeros a été itàlianisé. C'est ainsi que de ἰατρὸς (mot qui signifie *médecin*) nom d'une famille jadis considérée de Mania, où elle subsiste encore de nos jours, ainsi qu'en Corse, les Italiens, selon M. de Rhullières, ont fait *medici* (3). C'est ainsi qu'au rapport de Linda, écrivain du dix-septième siécle, plusieurs branches des Comnène existoient en Italie sous des noms empruntés qui obscurcissoient le nom véritable. Dans le duché de Mantoue, une famille fut nommée *Arrivabene*. Qui se seroit jamais douté que cette famille appartînt à celle des Comnène, si Miniati ne nous l'apprenoit pas ? En général le peuple d'Italie a métamorphosé de cette

Bonaparte, n'employent dans leur idiôme, que les noms *Calomeros*, *Calomeri*, ou *Calomeriani*, selon qu'ils parlent d'un seul, de plusieurs, ou collectivement. Je ne me servirai, dans cette lettre, que de la dénomination primitive.

(3) On observe que cette famille de ἰατρὸς ou ἰατριάνοι, de son arrivée en Corse, a été désignée par les naturels du pays, par le nom de *Medici* aussi bien qu'à Florence. Les Grecs en Corse la désignent toujours par le nom grec.

manière tous les noms grecs qui ont une signification, en leur laissant dans la langue vulgaire, le même sens qu'ils avoient dans la langue savante. C'est ainsi que l'on a traduit *Chrysostôme* en Bocca d'Oro; *Parthenios* en Virginio; *Paracletos* en Consolatore, etc. etc.

Les Grecs, transplantés dans les pays étrangers, durent adopter d'autant plus facilement ces changemens de nom, que parmi les Grecs ils ont toujours été fréquens: une semblable coutume cause aujourd'hui de grandes difficultés, pour distinguer les familles illustres de ce pays, comme le remarque très-bien le judicieux et spirituel observateur, M. de Rhullières. L'auteur du *Précis historique de la maison impériale des Comnène*, et M. Demétrius Comnène dans sa *Lettre à M. Koch* s'expliquent dans le même sens. Une dignité, une action, une qualité physique ou morale, un nom de baptême, ont souvent donné lieu à ce changement de nom. Qui pourroit reconnoître dans les *Argyropulos* les Argyres; dans *Robertopulos* les Guiscards? L'histoire byzantine est remplie de pareils exemples: dans le nom de *Zimiscès* (mot qui signifie, *court de taille* en langue arménienne, selon du Cange), qui pourroit démêler un empereur issu de l'ancienne famille Curcuas? Il seroit facile de multiplier

à l'infini ces sortes d'observations historiques.

Pour revenir à notre sujet, un Calomeros se rendit en Corse où ses descendans se sont perpétués, et ont toujours été réputés tenir à une grande famille: leur noblesse a été dans le temps constatée. La question se borne à décider s'ils descendent du Calomeros passé de Grèce en Italie.

Il est constant qu'une étroite union a toujours subsisté entre les Calomeri et les Comnène, depuis que ceux-ci eurent passé du Mont Taygète dans l'île de Corse. Pour qu'une recherche aussi intéressante fût complète, il faudroit consulter les archives ainsi que les auteurs du temps et du pays. Souvent, dans les écrivains les moins connus, et chez des particuliers les plus obscurs, on a trouvé des lumières précieuses sur des sujets de cette nature. M. Chérin trouva, après de longues et inutiles recherches, parmi les bouquins d'un fermier, un titre ancien et très-important qui manquoit à la famille de Choiseul.

M. le chevalier Hennin prétend que Constantin Comnène, arrivé en Corse, envoya aussitôt un de ses fils du nom de Calomeros en mission auprès des Médicis de Florence. Ce ne pouvoit être que son frère, car ses fils étoient tous en bas âge, d'après le Précis historique cité et la Lettre de M. Démétrius Comnène.

Qu'on ne s'étonne pas de voir des noms célèbres dénaturés d'une manière aussi étrange. En France même, que de familles sont regardées comme éteintes, et qui sans doute existent cachées sous d'autres dénominations! Au 15.[e] siécle, on lit que le sire de Ham, en Vermandois, avoit sept fils presque tous chevaliers, c'est-à-dire en état de défendre les fiefs de leur père; depuis, il n'est plus question dans l'histoire d'aucun homme du même nom. Que de maisons on a cru anéanties, et qu'on a pour ainsi dire tirées tout-à-coup de la poussière des siécles! Un simple garde-du-corps de Louis XV retrouva ses ancêtres dans une inscription qui couvroit le tombeau d'un Caumont la Force. La famille de Couci en fournit un exemple récent qui a fait assez de bruit sous le règne de Louis XVI.

Les Laval eux-mêmes n'ont-ils pas ignoré, pendant plusieurs siécles, qu'ils étoient Montmorency? C'est à le Laboureur qu'ils doivent cette découverte.

Voici encore un exemple plus récent qui se lie à l'histoire de France et à l'histoire byzantine. A l'époque de la destruction de l'empire d'Orient, la France s'empressa d'offrir un asile aux familles les plus distinguées de la Grèce. De ce nombre fut celle des Langes. Elle se fixa même dans le Nivernois, où elle s'est perpétuée avec honneur. Du Cange l'at-

teste; mais par la suite ils prirent le nom des fiefs dont ils firent l'acquisition, et la mémoire de leur origine se perdit insensiblement avec leur nom. Peu de personnes avoient lu Du Cange, et savoient qu'une famille impériale habitoit le Nivernois. Je le demande, pourroit-on reconnoître un Lange dans le baron de Villemenan? Les Langes en sentirent l'inconvénient, et finirent par quitter des noms de terre pour conserver leur nom propre. Le dernier rejeton de cette famille célèbre est intimement connu de deux ministres en place, avec lesquels il a servi dans le corps de la marine.

Plusieurs auteurs affirment, entre autres MINIATI et GUILLET, que les Tolèdes d'Espagne descendent des Comnène; le fameux duc d'Albe s'en faisoit gloire. Aucun françois n'avoit pu se figurer cette origine. M. Démétrius Comnène lui-même avoue, dans sa Lettre à M. Koch, qu'il l'avoit ignorée longtemps.

Enfin, quand M. de Comnène parut en France, on se ressouvient de l'étonnement que produisit son arrivée, et néanmoins des Comnène tenoient dans le voisinage du royaume (à Chambéry) un rang distingué depuis plus de deux cents ans.

L'histoire ancienne ne nous fournit pas moins d'exemples que l'histoire moderne, de familles illustres précipitées dans l'oubli. Je

me bornerai à un seul. Abdalonyme vivoit ignoré dans Sidon même, où ses pères avoient régné; il y vivoit du produit d'un petit jardin qu'il arrosoit de ses sueurs: Ephestion le découvrit par hasard; et l'on vit ce même homme remonter sur le trône de ses ancêtres et y déployer autant de sagesse qu'il avoit montré de patience et de courage dans l'adversité.

JONDOT.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ESSAI *sur la Langue et la Littérature provençale; par A. L.* MILLIN.

L'ANCIENNE langue française avoit reçu le nom de *romane*, parce qu'elle conservoit beaucoup d'expressions de la langue des Romains, à laquelle elle avoit succédé pour l'usage vulgaire; elle prit des caractères différens, selon les conquérans qui vinrent y mêler la leur : ce furent les Francs au nord; au midi, les Ostrogoths, les Visigoths, les Sarrasins et les Alains. Il se forma ainsi deux langues nouvelles qui se partagèrent la France; on se servit, pour les désigner, de la manière dont l'une et l'autre exprimoient le mot *oui;* toute la partie en-deçà de la Loire, se servoit du mot *oil;* toute la partie qui étoit au-delà, employoit le mot *oc :* dès-lors, on appela l'une *langue d'oil,* l'autre, *langue d'oc* (1). Comme Raymond Bérenger IV possédoit en outre une

(1) *Voyez* LACURNE DE SAINTE-PALAYE, *Remarques sur la langue française des douzième et treizième siècles, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole, dans les mêmes siècles.* Académie des belles-lettres, XXIV, 671. — *Dissertation sur l'origine et les progrès de la langue provençale.* PAPON, *Hist. de Provence*, II, 453.

grande partie de la Gothie et de l'Aquitaine, on désigna tous ses états par le nom de *Provence*, et l'on appela *provençal* la langue commune qu'on y parloit. C'est pourquoi les anciens poètes provençaux ne sont pas seulement ceux qui ont vécu dans les lieux situés entre le Rhône et le Var; on donne encore ce nom à tous ceux de nos provinces méridionales : on y compte même des Italiens, des Catalans, des Arragonois. De cent poètes provençaux, il y en a tout au plus un tiers qui appartient à la Provence proprement dite.

La langue provençale s'est formée des différens idiômes des peuples qui ont successivement habité ces contrées : c'est donc un mélange de mots grecs, latins, allemands, arabes, espagnols, italiens, et de français moderne (2). Elle s'est fort altérée depuis deux siècles par l'admission de beaucoup de mots étrangers : c'est dans les montagnes qu'elle a conservé le plus de pureté. Ces variations successives de l'idiôme provençal ont amené de grandes différences dans la manière de le parler : ces différences se font surtout sentir à Marseille, à Toulon, et dans le pays Venaissin. Les ha-

(2) *Dictionnaire provençal*, par le P. *Sauveur-André* PELLAS, religieux minime, Avignon, 1733, in-4.°. — *Vocabulaire provençal*, Marseille, 1785, deux vol. in-4.°.

bitans d'Arles y mêlent beaucoup de languedocien.

Voici quelques morceaux tirés des archives d'Arles, qui peuvent faire voir ce que la langue provençale a été à différentes époques. Le premier est un *hommage de Stéphanie et de Bertrand à Rajambaud, archevêque d'Arles, de* 1031 *à* 1062.

Austu, Raimbal *filius* astrabure, *ego* non vos tolrai lo castel d'Albaron, lo bastiment *que factus est in antea factus erit, per nomen de* castel. *Ego nec homo, nec femina per meum consilium, nec per meum* consentiment, *in nullo ingenio, ad istam tuam gardam. Id est martii, aprilis, maii, junii, julii, augusti. Si talem forfactum non facias* de tolre civitat *aut* castel; que usdir non pogues, *aut* emendar de son aver non volgues (3)!

(3) C'est-à-dire : « Entends-tu, Rajambaud! je « ne t'enleverai jamais le château d'Albaron, ni le « bâtiment qui y est construit, ni celui à y con- « struire, sous le nom de château. Je ne consenti- « rai jamais à ce qu'aucun homme ou femme t'of- « fense d'aucune manière, à moins que tu ne t'avi- « ses de t'emparer de la ville ou du château. Si tu « commettois un pareil forfait, puisses-tu perdre l'ouïe « et être dans l'impuissance d'amender quelqu'un dans « ses biens ou dans son avoir. »

PAPON, *Histoire de Provence*, page 459, a rapporté une charte de 1075, qu'il a copiée dans les *Alpes mari-*

Le second titre est de 1190 :

Coneguda causa sia atrostots aquels que ison adavenir, son qu'eu Bertrans Guillem dom a Deu, et als paupres de Jhrussalem, et als fairès de la maison de Saint-Thomas, et ad aquels que i son vi son adavenir, de bon cor et de bonna volontat, tot aquo qu'eu ai vi dei aver al tor d'Ansorie, en la man d'eu G. Baisle, maistre de la maison. Aquis son garantias, etc. *Arnauts de Trencatallas. Aquest don fou faig en la gleisa de Sant-Thomas, al mès de mai,* anno ab incarnatione Domini 1190 (MCXC) (4).

Le morceau suivant est extrait des notes de *Bernard* Bovisset, écrivain d'Arles au quatorzième siécle; mémoires dont l'original s'est perdu pendant la révolution. *Quant Joan de Betiza fou cinat. L'an* 1389, *lo jorn X de jonoyer,*

timæ de Joffredi, manuscrit qui est actuellement à la Bibliothéque impériale; il regarde cette pièce comme la plus ancienne en langue provençale : cependant elle est postérieure de plus de 20 ans à celle que je cite ici, et qui m'a été communiquée, ainsi que quelques-uns des exemples suivans, par M. Véran, notaire à Arles.

(4) « Sachent tous présens et à venir que Bertrand « Guillem donne à Dieu, aux pauvres de Jérusalem et « aux frères de la maison de Saint-Thomas, présens et à « venir, de bon cœur et de bonne volonté, tout ce qu'il « a ou doit avoir autour d'Ansorie, entre les mains de « G. Baile, maître de cette maison. Les garans sont, etc. « Arnaud de Trinquetaille. Ce don fut fait en l'église de « Saint-Thomas, au mois de mai 1190. »

lo rey de Fransa son cos propri fes cremesar, maistre Jo. de Betizac, à Tolosa, quar dis que era erege. Item sapras que lo rey volié que Jo. de Betizac perdés la testa, e Jo. de Betizac ausi que la testa devié perdre, respondet al rey qu'el avié agut d'una Juzieva dos enfans, et que eyrege era, e la justicia pertenie à l'enquereдor, et non al rey. Item lo rey ausi aquestas paraulas de sobredig Jo. de Betizac, e comandet, vistas las presens que fos arts cremat; et aysins fou fag lo rey présens (5).

Cet autre article est extrait des statuts de la ville d'Arles, année 1454.

Toutes femmes publiques, putan, catoniere, ou tenen malo vido et inhoneste, demourant en carriere de las femmes de ben, que porte mantel, vel en la testa, subre son col ou espalles, hoplecho, garlandes ou annel d'or ou d'argent, sie condamnade per chas-

(5) « L'an 1389, le 10 janvier, le roi de France fit « brûler son propre cousin, M.e Jean de Bétizat, à « Toulouse, sur ce qu'il dit qu'il étoit hérétique. Le « roi vouloit qu'on lui tranchât la tête; ce qu'entendu « par Bétizat, il répondit au roi qu'ayant eu deux en« fans d'une Juive, il étoit hérétique, et qu'en consé« quence il étoit justiciable de l'inquisiteur, et non du « roi. Ce souverain, ayant entendu les paroles dudit « Bétizat, ordonna de suite qu'il fût brûlé sur le « champ; ce qui fut ainsi fait, le roi présent. »

cune cause en 50 *sols coronas et en perdamen de las causas susdiches* (6).

Le passage suivant se trouve dans l'histoire du malheureux troubadour Guillaume de Cabestaing. Ce jeune gentilhomme avoit été élevé, en qualité de *varlet*, auprès de Raymond de Seilhans, comte de Roussillon, qui avoit inspiré une tendresse innocente à Tricline Carbonelle, épouse du comte. Cette vie manuscrite de Guillaume Cabestaing, est du commencement du quatorzième siécle.

E a trassio el li tolc la testa, e mes la en un carvayol, e trays lilo cor del ventre, e intret s'en al castel, e fes lo cor raussir; per se que la dona s'agradava fort de cor de saluazina, e fes lo maniar à sa molher en semblan q'el ne manies. E can lac maniat el le dis qe so q'avia maniat era l'cor d'Enguill de Cabestang, e mostret li la testa, e demandet si l'era stats bos. E la dona conoc la testa, e perdes lo veser e l'auzir, e qant elle revene, dis qe tant

(6) « Toute femme publique, de mauvaises mœurs, « allant la nuit par les rues (catonière), ou tenant mau- « vaise vie et malhonnête, demeurant dans une rue « habitée par des femmes de bien, qui sera trouvée « portant manteau, voile sur la tête, sur le cou ou sur « les épaules, capuchon, guirlandes ou anneaux d'or ou « d'argent, sera amendée de cinquante sous couronnés « pour chacun de ces objets, et la perte d'iceux. »

bos li era estaz qe jamais autre maniar, ni autre beure, no l'toria la sabor, etc. (7).

Dans l'acte de mariage, en 1468, de Raymond de Glandèves, seigneur de Faucon, on trouve: « *ïeu Batestina doné mon corps à vos* « *Raymonet seynor de Falcon per veray* « *esposa; è ïeu lo reube*, » répond Raymond de Faucon; il dit ensuite: « *ïeu Raymonet doné* « *mon cors à vos Batestina per veray marit è* « *per verays spons; é ïeu lo reube* (8). »

(7) « Raymond lui coupa la tête en trahison et la mit « dans une carnassière, lui tira le cœur du ventre, entra « dans le château où il le fit cuire; et, comme la dame « aimoit beaucoup le cœur des sauvagines (des bêtes « fauves), il le fit manger à sa femme, en feignant d'en « manger lui-même; et, quand elle l'eut mangé, il lui « dit qu'elle avoit mangé le cœur de Guillaume de Cabestaing, lui montra la tête, et lui demanda si elle l'avoit trouvé bon. La dame reconnut la tête, perdit la « vue et l'ouïe; et, quand elle fut revenue, elle dit « qu'elle l'avoit trouvé si bon, que jamais elle ne mangeroit ni ne boiroit plus autre chose. » L'histoire ajoute que Tricline se précipita par une fenêtre. Les chevaliers et les amans s'assemblèrent et détruisirent le château du barbare Raymond. Cette tragique aventure n'est probablement qu'un roman; celle de sir de Coucy et de la dame de Fayel, que Fauchet nous a transmise, et qui a servi de sujet à des romans, des chansons et des pièces de théâtre, paroît avoir été inventée d'après celle-ci qu'on croit plus ancienne.

(8) « Je Baptistine donne mon corps à vous Raymond,

Dans le bail des offrandes faites, en 1504, en l'honneur de S. Antoine, dont le chef repose dans l'église de la paroisse Saint-Julien, à Arles, on trouve cet article :

Item si aucunes oblations sont pourtades à monseignor S. Anthoni, comme sont cordons tant d'or comme d'argent, sintures, anels, ymages et tout autre, tan or et argent non amonedar, pierres et perles, que la mitat soit dudit rendier, et l'autre mitat soit de monsegnor et du couvent (9).

Il est aisé de reconnoître, dans ces citations, les emprunts que la langue provençale a faits depuis 1031 jusques en 1504 aux langues dont elle s'est formée. Les mots latins *que*, *factus*, *est*, *homo*, *femina*, *consilium*, etc. dominent dans la première pièce, on y trouve aussi des mots latins barbares et probablement celtiques ou francs latinisés, tels que *forfactum*, *gardam;* d'autres,

« seigneur de Faucon, pour vraie épouse; et je le reçois, « dit Raymond; et celui-ci dit: moi Raymond je donne « mon corps à vous Baptistine pour vrai mari et vrai « époux, etc. »

(9) « Item s'il est fait quelques offrandes à M. S. An- « toine, consistant en cordons d'or ou d'argent, cein- « tures, anneaux, images, et de toute autre espèce d'or « ou d'argent non monnoyé, pierres et perles, il en ap- « partiendra la moitié au fermier, l'autre moitié sera « dévolue à monseigneur (l'abbé de Montmajors) et « à son monastère. »

au contraire, en très-petit nombre, tels que *tolre*, *castel*, *consentiment*, *ciutat*, ont pris une terminaison gauloise ou française.

Dans les autres pièces depuis 1190, on ne trouve plus de mots purement latins, ils ont tous pris une physionomie et une terminaison provençales; on y distingue aussi des terminaisons castillanes, telles que *garantia*, *Trencatallas*, *espalles*, *hoplecho*, *susdiches*, *molher*, *maniar*, etc. Les premières pièces nous font voir la langue provençale à son origine: dans les dernières, elle paroît toute formée; et on reconnoît, aux terminaisons, tous les mots empruntés aux autres langues.

La langue provençale se répandit dans le Languedoc. Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, qui avoit épousé Emma de Provence, l'accrédita parmi ses sujets. La princesse Douce, par son mariage avec Raymond-Bérenger I, la porta chez les Catalans: elle passa à Valence, Majorque et Minorque; Alfonse II, d'Arragon, en faisoit ses délices. Ces succès furent dûs à la réputation des poètes provençaux.

Ce fut au temps des croisades que le génie poetique parut se ranimer, et qu'il fut consacré à célébrer un nouvel art d'aimer et de plaire. Quoiqu'on ait voulu ravir à la Provence la gloire d'avoir donné la naissance aux premiers chantres de ce singulier mélange de

grâce, d'honneur et d'amour, qu'on appelle *galanterie*, on s'accorde généralement à regarder cette contrée comme leur berceau. Le nom de *troubadours* (10) caractérise bien ces ingénieux inventeurs d'anecdotes piquantes, de vers gais et badins, de leçons souvent fortes et vraies, mais revêtues de formes aimables qui laissent un trait dans l'ame.

Ce fut surtout pendant le règne des princes arragonois que la poésie se perfectionna. Raymond-Bérenger II s'étant rendu à Milan pour recevoir de Frédéric I.er, dit *Barberousse*, l'investiture des terres d'Arles, de Marseille et de Piémont, qu'il avoit acquises par les armes, et conclure son hymen avec Richilde, veuve du roi de Castille et proche parente de cet empereur, celui-ci fut tellement charmé des poésies que lui récitèrent les troubadours, qu'il voulut en prendre le titre. Ces vers si connus, qu'on lui attribue, prouveroient qu'il en étoit digne :

Plas mi cavalier Frances,
Et la donna Cathalana,

(10) *Trovatori*, *trobadores*, *troubadours*, de *trovare* (trouver). C'est de là que les poètes de la *langue d'Oil*, ou France septentrionale, ont été appelés *trouvères*. M. Le Grand d'Aussy, dans ses *Fabliaux*, a voulu réclamer pour ces derniers l'invention de la poésie : mais M. Papon a vivement défendu ses compatriotes; et la question paroît décidée en faveur des Provençaux.

Et l'ourar des Cynoes,
Et La cour de Kastellana,
Lou cantar Provensales,
Et la dansa Trevisana,
Et lou cor Aragonez,
Las perlas de Giuliania,
Las mans e cara d'Angles,
Et lou donzel de Toscana.

J'aime le chevalier français et la dame catalane; l'industrie du Génois et la cour castillane, le chant provençal, la danse trévisane, le corps arragonois et la perle juliane, les mains et le teint de l'Anglais, et le jeune Toscan (11).

Ces poëtes jouirent du plus grand crédit à la cour de Raymond-Bérenger IV (12) et de sa noble et aimable épouse Béatrix de Savoie (13); beaucoup de seigneurs, pour plaire à leurs souverains, devinrent troubadours et leur adressèrent des vers. Sous ce règne et le suivant, *Boniface de Castellane*, poète ingénieux et caustique, fut un des plus célèbres: le fiel répandu dans ses vers, ses violentes satires contre Charles I d'Anjou et son épouse Béatrix, furent peut-être dûs au malheur qu'il éprouva. Le vin plus que l'indignation aiguisoit sou-

(11) Si cette pièce est de Frédéric I, il faut au moins convenir qu'elle a été considérablement altérée par Jean Nostradamus qui l'a le premier rapportée.

(12) MILLIN, *Voyage dans le Midi de la France*, tome 2, 287.

(13) *Ibid.* p. 288.

vent sa méchanceté ; il se reprochoit quelquefois lui-même ensuite la hardiesse de ses expressions : *Bocca, qu'as dich?* (14) est le refrein assez ordinaire de ses chansons.

Bertrand de Carbonel, qui, selon Nostradamus, étoit vicomte de Marseille, se plaint, dans plusieurs des siennes, des rigueurs d'une belle qu'il aime.

Les chansons d'*Elias de Barjols*, fils d'un marchand d'Agen, ont été renommées : il célébra surtout le mérite et la beauté de Garsende, veuve d'Ildephonse II. Il surpassoit par son talent et par la douceur de sa voix tous les autres poetes.

Blacas (15), noble, brave et magnifique troubadour, aimoit à faire l'amour et la guerre, à dépenser, à tenir cour plénière ; il partageoit son temps entre les muses, la gloire et les plaisirs. Son éloge a été écrit par Sordel, autre troubadour. *Blacasset*, son fils, se montra digne d'un tel père.

Il faut aussi ajouter a cette liste le malheureux *Guillaume de Cabestaing*, dont nous avons déja parlé, et *Cadenet* qui, après avoir vu son château ravagé et sa fortune détruite, alla courir le monde sous le nom ignoble de *Baguas*. Après avoir visité plusieurs cours et

(14) Bouche, qu'as-tu dit?

(15) Millin, *Voyage dans le Midi*, etc., t. 3, p. 58.

composé différentes poésies, il entra dans l'ordre des Hospitaliers où il mourut.

Des religieux cultivèrent aussi l'art des vers, renaissant sous le beau ciel de la Provence : *le moine de Fossan*, et principalement un moine de Lérins appelé *lou Moungé des îles d'Or*, sont cités parmi les troubadours : des femmes même, telles que *Garsende de Forcalquier* et la *comtesse de Die*, décorent la liste de ces galans poètes. On en pourroit indiquer beaucoup d'autres ; mais il seroit impossible de citer ici tous ceux qui, dans cette période de temps, se livrèrent à la poésie (16).

(16) Les vies des poètes provençaux ont été recueillies et écrites par HUGUES de Saint-Césaire, par le Moine des îles d'Or, et par celui de Montmayor, appelé *le fléau des troubadours.* Jean NOSTRADAMUS a publié un ouvrage sur ce sujet ; il parut en 1575, in-8.°, sous le titre de *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, etc. *Gio.* GIUDICE en donna une traduction italienne à Lyon, dans la même année. CRESCIMBENI a également traduit le livre de Nostradamus, dans la première partie de son grand ouvrage intitulé *Storia della volgar poesia :* les savantes notes de Crescimbeni ajoutent un très-grand prix à cette traduction, et l'abbé Millot n'en a pas profité. HAITZE, DE SADE et d'autres auteurs ont parlé des troubadours provençaux. Nous avons vu que M. LE GRAND D'AUSSY a voulu, dans ses *Fabliaux*, leur ravir l'honneur d'avoir été les pères de notre poésie, et qu'il a été réfuté par M. PAPON dans les lettres qui font suite à son *Voyage de Provence*, et par M. BÉRENGER dans ses *Soirées proven-*

La plupart des premiers troubadours menoient une vie errante : ils alloient de château en château. Ils ne se bornoient point à des chants d'amour, à célébrer des faits de chevalerie : ils composoient aussi des légendes en vers ; ils écrivoient même sur la théologie. On a encore les poésies d'un troubadour du treizième siècle, dans lesquelles il cherche à réfuter les erreurs des Albigeois, qui s'étoient répandues en Provence ; il expose et combat, d'une manière assez plaisante, leur système sur la métempsychose. C'est à tort qu'on a voulu leur attribuer des ouvrages dramatiques ; ils n'en ont jamais composé.

Je pourrai, par la suite, donner dans ce re-

çales. L'abbé Millot a donné une *Histoire des troubadours* en 3 volumes ; mais il n'a pas fait assez de recherches, et son histoire manque de critique. C'est encore un ouvrage à entreprendre : on pourroit se servir utilement des cent cinquante-deux notices manuscrites que le savant La Curne de Sainte-Palaye avoit faites, et qui sont dans le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Je ne cite ici que des troubadours provençaux. On comptoit parmi eux tous les poètes du Dauphiné, de la Guienne, de la Champagne, de l'Auvergne, même quelques anciens poètes italiens. Tous ceux qui étaient au-delà de la Loire, appartenoient à la contrée où l'on parloit la *langue d'Oc*, d'où lui est venu son nom : les autres poètes qui étoient en deçà de la Loire, composoient dans la *langue d'Oil ;* on les nommoit *trouvères.*

cueil des notices sur quelques troubadours inconnus; mais mon intention n'est pas d'écrire leur histoire, j'aime beaucoup mieux rassembler des détails sur la poésie provençale moderne qui est très-peu connue loin des rives du Rhône.

Je dirai donc quelques mots des poètes qui ont retrouvé la lyre que les vieux troubadours abandonnèrent après la mort de la reine Jeanne de Naples, et surtout lorsque la Provence eut cessé d'avoir ses comtes particuliers, et que la cour de ces princes ne leur offrit plus un asyle et des protecteurs. *Paul* Belaud, *Galaup* de Chasteuil, *François* d'Aix et *Jean* Berthet, firent renaître la poésie provençale; *Pierre* Paul et *Louis* Galaup en sont principalement regardés comme les restaurateurs. Le premier mérita le titre de *troubadour moderne*. *Louis* Belaud de la Belaudière fut un des premiers qui se firent quelque réputation: il composa des vers dès sa plus tendre enfance, et se rendit digne de cette honorable inscription dont on décora son portrait: *Vertu me guide, Honneur me suit.* Ses œuvres (17) ont été recueil-

(17) *Obros et rimos provençales de* Louis de la Belaudière, *gentil-hommo provençau, revioudados per* Pierre *Paul, escuyer de Marseillo, dedicados al vertuoux et generoux seignours Louis d'Aix et Charles de Casaulx, premiers consous, capitanis de doues galeros, gubernatours de l'antiquo villo de Marseillo,* 1595, in-4.°

lies par son ami Pierre Paul. Paul et Belaud ont été chantés par une muse marseilloise, M.[lle] D'ALTOVITI, que l'on a tort cependant de compter parmi les poètes provençaux, puisqu'elle n'a point laissé de vers dans l'idiome de sa patrie.

Robert DE RUFFI, grand-père de l'historien de Marseille, a composé une complainte historique sur la peste de 1580. Les pièces les plus estimées de *Paul-Antoine* D'AGAR de Cavaillon, qui mourut de la peste en 1531, sont *la belòu Paysano, Mignard ou lou Rasselou, lou Capitani Fanferlu. Claude* BRUEYS d'Aix avoit beaucoup de verve et de facilité; mais son cynisme a dû souvent faire rougir la pudeur des chastes sœurs qui daignoient l'inspirer. Le recueil de ses poésies est intitulé *Jardin des Muses provençales* (18). Un autre recueil qui

(18) Le P. BOUGEREL, dans son *Parnasse provençal*, ouvrage manuscrit, dont M. de Saint-Vincens m'a communiqué une copie, prétend qu'il y en a eu deux éditions, une de 1628, l'autre de 1666; mais il se trompe. L'édition de 1628 porte le titre de *Jardin deys Musos provensalos, divisat en quatre partidos, per* Claude BRUEYS, *escuyer d'Aix;* elle est imprimée chez Estienne David, et contient des comédies et toutes les autres pièces de Brueys. L'autre édition n'est qu'un recueil de poésies de divers auteurs provençaux, ainsi que le prouve son titre : *lou Jardin deys Musos prouvençalos, ou Recueil de plusieurs pessos en vers prouvençaux, chausidos dins leys obros deys plus doc-*

porte le même titre, imprimé en 1686, contient un poème de RAYNIER DE BRIANÇON, né à Aix, intitulé *l'Ai* [l'âne] *de Paulet, ou lou crebocouer d'un paysan à la mouer de son ai.* Les poésies de *Barthélemi* FOURJOU, curé de Flassans dans le diocèse de Fréjus, n'ont pas été recueillies; elles ont cependant quelque mérite, puisqu'elles lui ont fait donner le nom d'*Ovide provençal;* quelques-unes de ces pièces ont été imprimées dans le recueil de M. le président de Valbelle-Sainte-Tulle, à Tourves, qu'il a intitulé *mon Sottisier.* Fourjou improvisoit en vers : lorsque le comte d'Alais, gouverneur de

tes poétos d'aques pays de Prouvenço, aumentat de prouverbis, sentencis, similitudos et mouts per rire, 1666, avec des figures en bois, et cette épigraphe :

Voues tu faire figu' à la mouer,
Liege aques libre et t'en ris fouer.

Les principales pièces sont : *Coqualari, ou Discours à baston romput; — l'Embarquament, leis Conquestos et l'hurous Viagi de Caramantran; — leis Statuts de Seng Peyré, que tous leis confraires devon gardar et observar selon sa formo et tenour; — leis Amours dou bergié Florisco et de la bergiero Olivo;* — Comédie de *l'Interest ou de la Ressemblanço*, à trois personnages; en cinq actes, par BRUEYS; — *la Bugado provençalo, ounte cadan l'y a un panouchoun, enl assado de proverbis, sentenços, similitudos, et mots per rire, en provençau, infumado et coulado din un linçou de dez sous, per la lavar, sabounar et eyssugar comme si deou.*

Provence, alla le visiter, le joyeux curé lui adressa, en le quittant, quelques vers qui finissoient ainsi :

Et au momento de la messo
Me souvendrai de vouestre altesso.

Il chantoit souvent, sur l'air des *lamentations de Jérémie*, une chanson qu'il avoit faite sur les *lamentations des religieuses*.

DURAND de Toulon est auteur de plusieurs pièces satiriques (19) qui n'ont point été imprimées. Les comédies de *Gaspar* ZERBIN, avocat à Aix, ont été recueillies (20). *Etienne* FONTAINE, mauvais peintre et bon chirurgien, faisoit des vers burlesques, dans lesquels il francisoit les mots provençaux et provençalisoit les mots français. *François* DE BEGUE et *Charles*

(19) Voici les titres de ces pièces : 1.° *la Marotte*, en quinze chants, où il tourne en ridicule un certain M. Marot ; 2.° *la Couderenade*, au sujet d'une dispute qui a eu lieu à Brignolles entre les Pénitens noirs et Lebrun, frère cadet du grand Augustin de ce nom, fort connu à Aix ; 3.° *l'Astre de Gibroun*, faisant pendant à la précédente ; 4.° une lettre adressée à lui Durand, sur le procès du Ballon à Brignolles, procès qui commença en 1760 ; 5.° *ses adieux à M. Bigaud*, pièce d'environ cent vers, qu'il fit au moment ou l'aubergiste régloit son compte ; enfin plusieurs autres pièces.

(20) *La Perlo deys Musos et coumédies provensalos*, par M. Gaspar ZERBIN, à Ays, 1655, in-12.

SCEAUX (21) ont laissé des comédies et des chansons (22).

L'exemple des autres poètes provençaux ne fut pas contagieux pour NATTE, né à Cucuron, village situé derrière la Durance, à cinq lieues d'Aix ; les religieux même qui composoient des vers, ne rougissoient pas non-seulement d'y présenter les idées les plus triviales, mais même d'employer des expressions d'une révoltante obscénité : quant à lui, il composa des *cantiques spirituels*, qui n'ont pas été imprimés. Le capitaine SEGUIN, de Tarascon, a fait des comédies qu'il jouoit lui-même, et assez bien, quoiqu'il eût une jambe de bois : il n'a pas rigoureusement observé les règles du théâtre; mais il y a dans ses pièces de la gaieté, et quelquefois des traits moraux assez heureusement exprimés. Voici comment il rend cette idée devenue si commune, *que le mal se mêle toujours au bien :*

(21) Ses principales comédies sont *Brusquet I* et *Brusquet II*, le sujet en est tiré de la vie de Strozzi, prieur de Capoue, par BRANTÔME : c'est une imitation du *Sosie* de PLAUTE. Ces pièces ont été représentées dans les colléges : ce sont pourtant de misérables farces, où il n'y a rien pour éclairer l'esprit et former le cœur.

(22) Les chansons et les petites pièces de François de BEGUE ont été recueillies dans *lou Jardin deis Musos provençalos, ou Recueil de plusieurs pessos en vers provencaux, recueillidos deis plus doctes pouëtos d'aquest pays*, 1665, in-12.

Lou printen douno la verduro,
L'estiou (*a*) remplis leis magasins,
L'autouno prouduit leis rasins,
E de l'hiver naisse la glasso;
De la tempesto la bounasso (*b*),
Et dou mau se tiro lou ben (*c*).

Jean DE CHAZELLE a composé un grand nombre de pièces et de chansons provençales; son sonnet sur *la Pauvreté*, est une de ses meilleures productions:

SU LA PAURETAT.

Troupo de quinolas orguillouso paurillo (*d*),
Que tan fouert d'aqueou mau monstras de vous piquar(*e*)?
Pauretat es un mau que noun se pou liquar (*f*),
Mai non offènço pas l'hounour d'uno famillo.

Au contrari, leis dens que mouestro la roupillo (*g*)
D'un pauré que partout se laisso publicar,
Soun d'armos que lou fon tallamen (*h*) respectar,
Qu'es un gran cop d'hazar si quauqu'un lou goupillo (*i*).

Eou pou senso regret rouda tou l'univers,
Et laissa son houstau (*k*) et ses coffres oubers;
Fau ben per lou voular qu'un larron siége habile (*l*);

(*a*) L'été.
(*b*) La bonace, c'est-à-dire, le calme.
(*c*) Et du mal se tire le bien.
(*d*) Pauvres orgueilleux.
(*e*) Pourquoi paroissez-vous si sensibles à ce mal?
(*f*) Est un mal qui ne peut se lécher.
(*g*) Les dents que montrent les guenilles.
(*h*) Tellement.
(*i*) Le moleste.
(*k*) Sa maison.
(*l*) Soit habile.

Tan ben per cadenau n'a beson que d'un fiou (*a*),
Pusque lou seou (*b*) dou Rey serié même inutile,
Ounte (*c*) la pauretat a déja mes lou siou.

Nicolas SABOLY, né à Monteaux dans le Comtat, étoit maître de Chapelle à Saint-Pierre d'Avignon : il a composé un grand nombre de noëls (23) qui ont été recueillis avec ceux de Puech (24), qu'on préfère aux siens.

Antoine Geofroy DE LA TOUR, né à Digne, habile jurisconsulte; *Charles* DU PEYRIER, *Jean* SICARD de la Tour d'Aigues, *Gaspar* VENEL, magistrat à Aix, et le P. CAMERON, se sont exercés avec succès à composer des vers provençaux. Mais *François* BERTHET, de Tarascon, se distingua par plusieurs ouvrages de littérature, d'histoire et de philosophie; il faisoit aussi des vers français, latins et provençaux. Parmi les différentes pièces qu'il composa sur les campagnes du roi, on distingue une épi-

(*a*) Fil.
(*b*) Le sceau.
(*c*) Là où la pauvreté.

(23) La première édition a paru à Avignon en 1699; elle est préférable à la seconde de 1704.

(24) Celui-ci a composé le *noël des Bohémiens*. Il y a encore d'excellens cantiques composés par PEIROL, menuisier à Avignon, imprimés sans date; et ceux du P. GAUTIER de l'Oratoire, pour les Missions, Avignon, 1735, in-12 : ceux du P. ROCHE, récollet, Marseille, 1805, in-12, sont moins bons.

gramme qu'il fit à l'occasion de la prise de Maestricht: il faut savoir que l'assaut fut livré le jour de Saint-Pierre, et que la ville capitula et fut rendue le surlendemain, jour de Saint-Paul.

San Peyré, eme sa testo raso,
Diguet devant Maestric l'autre jour à san Pau :
Per coumbattre aujourd'hui prestomi toun espaso;
Din doues jours, per intrar, ti prestarai ma clau (*a*).

Toussaint Gros est véritablement le chef du Parnasse provençal : son talent précoce fut distingué par M.me de Simiane, l'illustre petite-fille de M.me de Sévigné. Il est mort en 1748; ses œuvres ont été recueillies en 1734 et en 1763 (25). Ses poésies sont d'un naturel et d'une naïveté très-piquantes; la morale en est saine et assaisonnée d'une plaisanterie fine, et partout on y trouve de l'esprit et de la gaieté. Je citerai sa préface, dans laquelle il s'excuse d'une manière très-ingénieuse d'avoir composé ses vers en provençal :

(*a*) « S. Pierre, avec sa tête rase, disoit l'autre jour à S. Paul, « devant Maestricht : Aujourd'hui prête-moi ton épée pour « combattre, dans deux jours je te prêterai ma clef pour en- « trer. »

(25) *Recuil de pouesies provençalos de M. F. T.* Gros, *de Marsillo; corrigeado et augmentado per l'autour eme uno explication dei mots lei plus difficiles;* Marseille, 1763, in-8.°.

Que d'escrieoure au public es un terrible affaire!
A peno ai la plum' à la man,
Que m'enfreni (*a*), tressussi (*b*), et preni per davans (*c*)
De soungea qu'ai à satisfaire
Tant d'esprits de goûts différens,
Tant de patets (*d*) et d'espinpounejaire (*e*),
Tant de letrus (*f*) en même tens,
Qu'assetas ou ben drechs (*g*), em' un air grave et sagi,
En badaillan, tout à troues (*h*) ligiran (*i*).
Quauqu'un de meis escrits, et puis s'en truffaran (*k*).
Aurai bello emprunta lou plus pouli langagi,
Lei flata, li faire ma cour;
Li dire, capeou bas: Bénévole lectour,
Doun cadun questo (*l*) lou suffragi,
Fidéle et sévère inspectour
De la sienço et de l'ignourenci,
Ennemi de la sufficenci;
Vous que senso mesquinarie (*m*)
Boutas (*n*) toujours la carestie (*o*)
A toute obro charmante et bello
Que ven d'uno boueno cervelo;
Vous que tratas d'ai cabanie (*p*),
Et coundanas à San-Lazare (*q*),
Tout autour fade, impertinen,
En li laissan pour passoten
Soun libre sec, dur et barbare

(*a*) Je suis agité.
(*b*) Je sue à grosses gouttes.
(*c*) Se dépiter, se mettre en colère.
(*d*) Indécis.
(*e*) Vétilleurs.
(*f*) Savans.
(*g*) Assis ou droits.
(*h*) Sans suite, sans liaison.
(*i*) Ils liront.
(*k*) Ils s'en moqueront.
(*l*) Dont chacun quête.
(*m*) Sans lésine.
(*n*) Mettez.
(*o*) L'enchère.
(*p*) Sot, ignorant.
(*q*) Petites-maisons de Marseille.

Que n'a pas caro de bouen sen (*a*);
Vous prégui, bouen lectour, de m'estre un pau proupici,
De pas escalustra (*b*) ni trata de peouillous
De paureis enfans vargouignous,
Que ma muso, encaro nouvici
Dins le stile dei troubadours,
A fa naisse de moun caprici.
Chagrin despui longtens de les veire estraillas (*c*),
Estrassas (*d*) et défiguras,
Coumo un bouen paire, eme (*e*) justici
Leis ai, taus que vesés, quasi tous assemblas,
Per leis emancipa. Puis d'un ton pathétique......
« Alte-là! mi dira un critique;
« Tu n'es qu'un sot, qu'un animal,
« De t'escrimer en provençal:
« C'est un jargon qu'on ne veut plus entendre,
« Et que les gens de goût affectent d'oublier;
« Pour toi seul aujourd'hui dois-je m'étudier
« A le lire, et même à l'apprendre,
» Aux dépens de ces beaux écrits
« Qu'ont produits de nos jours tant de rares esprits,
« Et les laisser moisir au fond d'une boutique?
« Non, je n'en ferai rien; le trait seroit inique.
« D'ailleurs, tes vers ont-ils du bon?
« Es-tu fécond en nouvelles idées?
« Sais-tu bien assortir la rime et la raison;
« Au son, à l'harmonie, asservir tes pensées?
« Pour être un poète fameux,
« Il faut avoir du feu, de la délicatesse,
« L'esprit sublime et le génie heureux;
« Manier un sujet avec art et noblesse. »

(*a*) Qui n'a pas l'ombre du bon sens.
(*b*) Effaroucher.
(*c*) Epars.
(*d*) Déchirés.
(*e*) Avec.

Alto-là ! cadun (*a*) a soun tour,
Moussu lou francillot ; caspi (*b*) ! que muraillado (*c*) !
M'avés estoufega (*d*) ; cependant per hounour
Vau répouendre à vouestro charrado (*e*).
Vons mespresas lou prouvençaux,
Et même mi tratas fouer mau (*f*)
De ce qu'auzi n'en faire usagi :
Sachés que parli lou lengagi
Qu'au brès (*g*) ma maire m'ensigna,
Que cade lenguo (*h*) a sa beouta ;
N'en trobi (*i*) souvent dins la mieouno
Qu'un autre pourrie pas exprima dins la sieouno ;
Ansin tau la cres pauro (*k*) et la dis un jargoun,
Que sa préventien (*l*) es ben grando,
Et soun ourgueil senso resoun.
Au resto, sabes ti qu'es la lenguo roumando (*m*)
Ancieno, respectablo, et maire en même tens
De tous les différens lengagis
Deis ourientaux Europens ;
L'espaignaou, l'italien, li devoun seis aumagis.
Tout de même que lou frances.
Aqueou frances dount la douçour vous flato,
Qu'à fouerso d'escura fan veni beou coumo es (*n*),
De ma lenguo es uno sagato (*o*) ;
Lou provençau si parlavo autrei fes
Ei cours d'Angleterro et de Franço ;
En Prouvenço s'es fach la premiero allianço

(*a*) Chacun.
(*b*) Morbleu, peste.
(*c*) Verbiage, réprimande.
(*d*) Vous m'avez suffoqué.
(*e*) Babil.
(*f*) Très-mal.
(*g*) Berceau.
(*h*) Chaque langue.
(*i*) J'en trouve.
(*k*) Tel la croit pauvre.
(*l*) Prévention.
(*m*) La langue romance.
(*n*) Qu'on n'a rendu beau comme il est qu'à force de le polir.
(*o*) Rejeton.

Doou grec, doou latin, doou gaulois,
Es a qui que la rimo es estado inventado,
Tantia qu tratara ma lenguo de patois,
You li farai la petarrado.
Mai mi dires que faou prouva
Tout ce que veni d'avança:
De provo n'ai de bouenos et fidellos:
Sarqua lei, se voulés; aprenés, estudias,
Ligés, fés coumo ai fach, gausissés de candellos,
Et saurés ce que souhaitas.
Quant eis écrits que mi prounas,
Prefera leis, es juste, et fés li faire arrasso (*a*),
S'an d'arno (*b*) espoussa lei: car fau pas lou marjasso (*c*);
Mi regardi coumo un moissoun (*d*)
Prochi d'autours d'un tau renoun.
Per ce qu'es de mei vers, se sount de boueno raço,
Vo se sont d'aquo fin (*e*), vous n'en demanda troou.
Cadun fa ce que poou.
Coumo vous, montra sur d'escasso (*f*),
Fau pas lou doutour doou Parnasso;
Ni même n'augi pas l'y ana cueilli de flous.
Dins mei lezis et dins meis badinagis,
Ai d'aquo deis enfans (*g*), aimiproun leis eimagis;
Tant que pouedi, lei fau simple, risens, courous (*h*),
En oubservant que ma pinturo
Toujour ressemble à la naturo;
Anfin avés proun mangea, proun bugu (*i*)!
Ligés, si noun croumpa vous chu (*k*).

(*a*) Faites-leur place.
(*b*) Teigne qui ronge les livres.
(*c*) Fanfaron.
(*d*) Moucheron.
(*e*) S'ils sont beaux, délicats.
(*f*) Echasses.
(*g*) J'ai comme les enfans.
(*h*) Agréables.
(*i*) Avez-vous assez mangé, assez bu? Ne savez-vous plus que dire?
(*k*) Ne dites plus mot.

Je citerai une des fables de Gros pour faire connoître son talent, qui l'a fait appeler le *La Fontaine marseillois* :

FABLO.

LEIS DOUS LOUPS.

Un jour un loup vieil, descarna,
Sarquavo (*a*) à si desparjuna (*b*) :
Lou paure diable s'en anavo
Testo souto (*c*), balin balan (*d*),
Et sur sa vida, en caminan,
Per enterin mouralisavo.
Qu'es devengut, entre eou disie,
Aqueou ten que Marto fielavo (*e*) !
Dei loups éres lou capoulie (*f*),
Din t'abouba dou (*g*) si gouenflavoun (*h*) ;
Davan de tu cadun fugie (*i*);
Aves (*k*), cans (*l*), pastres, tous cridavoun :
Vel' eici, garo lou barban (*m*) !
Aro lou mendre brut t'estouno (*n*);
Uno mousco t'es un tavan (*o*) :
Parens, socis (*p*), tout t'abandouno,
Et n'as pas sant alimen ren (*q*).
En fen a queou résounamen,

(*a*) Cherchoit.
(*b*) A rompre son jeûne.
(*c*) Tête baissée.
(*d*) En se balançant.
(*e*) Ce temps où Marthe filoit, ce temps de prospérité.
(*f*) Le chef, caporal.
(*g*) Dans un troupeau de bœufs.
(*h*) Se gorgeoient.
(*i*) Chacun fuyoit.
(*k*) Troupeaux.
(*l*) Chiens.
(*m*) Mot dont on se sert pour faire peur aux petits enfans; comme qui diroit *loup-garou.*
(*n*) A présent, le moindre bruit t'étonne.
(*o*) Une mouche est un taon pour toi.
(*p*) Amis, associés.
(*q*) Tu as moins que rien.

Ves un hallan (*a*) de soun espéço
Qu'à soun aise boutavo en péço
Un moutoun gros et gras à lard.
D'abord la joio l'estoufeguo (*b*),
Deis üeils l'empasso (*c*), si deleguo;
Et si penso: N'auras ta part,
Si counoissen; sian camarado,
Même autrei fés l'y ai fa plési.
Adounc, em' un air loumbouri (*d*)
Humblamen li fa la coulado,
Et lis dis: Bouen jour, moun ami,
Fa bouen estre vous; fés l'emperi (*e*):
Quadenoun (*f*), lou bel animau!
Permettés que n'en mangi un pau:
Moueri de fan et de miseri;
Din lou besoun l'ami si ves.
L'autre d'un ton plein de mespres,
En li mountran sei trissadouiro (*g*),
Li respouende: Que tant d'ami!
Qu sies, vileno rato-souiro (*h*)?
Anen, sus, parte, crese mi;
Qu'hors d'aquo ti lévi la fédo (*i*).
Lou misérable, ben surpres,
Va si fet pas dire doues fes;
La quoue basso, grate pinedo (*k*)
En remoumian (*l*): Aquo es fini,
La pauvreta n'a ges d'ami.

(*a*) Un glouton.
(*b*) L'étouffe.
(*c*) Il le dévore des yeux.
(*d*) D'un air rampant.
(*e*) Vous faites l'empereur.
(*f*) Diantre.
(*g*) Les dents.
(*h*) Vilaine chauve-souris.
(*i*) Sans quoi je t'ôte la vie.
(*k*) Il gagne le bois.
(*l*) En marmottant.

(*La fin au numéro prochain.*)

VOYAGES.

Observations *sur le Voyage en Grèce, fait dans les années* 1803 *et* 1804, par J. L. S. Bartholdy. *Traduit de l'allemand*, par A. du C.

Lorsque le monde littéraire, enrichi par les ouvrages de tant d'illustres voyageurs, abonde jusqu'à satiété de détails sur tout ce que la Grèce moderne renferme encore de beau et de curieux, de médiocre ou d'indifférent; lorsque le peuple grec, par ses relations politiques, morales et commerciales, se trouve en contact avec tous les peuples civilisés de l'Europe, ne doit-on pas trouver étrange de voir du fond de l'Allemagne, arriver un inconnu, se donnant la mission de faire connoître au monde cette même Grèce, et ne la juger que d'après ses préventions? Cependant, l'ouvrage de ce voyageur vient d'être traduit en français; la plupart des journaux en ont déja rendu compte, ou se proposent d'en parler, et on le vante sur parole; bien peu de critiques étant à même d'avoir, sur son contenu, une opinion formée en connoissance de cause. Ces considérations réunies ne nous

permettent pas de garder le silence, et nous apprécierons aussi cet ouvrage, si ce n'est avec autant d'agrément de style que des écrivains exercés, du moins d'après de meilleures informations.

Une analyse méthodique du voyage de M. Bartholdy seroit un travail trop long et trop pénible pour celui qui voudroit l'entreprendre. L'auteur, faute d'idées précises sur les lieux et sur les choses dont il traite, glisse avec une rapide agilité, d'un objet à un autre; passe à chaque instant de l'Europe à l'Asie, et ne revient en Grèce que pour sauter immédiatement en Albanie; confondant pêle-mêle dans le désordre de ses brusques transitions, les mœurs, les usages, l'état politique et moral des différens peuples et des diverses classes des peuples qui habitent ces contrées. Les panégyristes même de l'auteur ont fait avant nous cette remarque, et ont averti de la confusion qui règne dans son ouvrage; mais ce qui a échappé à leur sagacité, c'est que parmi tant de descriptions de lieux ou de choses, il ne s'en trouve aucune qui soit parfaitement exacte dans tous ses détails; qu'il n'y a pas une anecdote qui soit vraie ou vraisemblable dans toutes ses parties; pas un trait, parmi ceux qu'il a voulu rendre piquans, qui ne soit pris dans les dernières classes du peuple; pas une assertion qui ne s'appuye sur des notions

vagues et incohérentes; ainsi le vrai s'y trouve partout allié à des faussetés palpables; le faux s'y montre revêtu de l'apparence de quelque vérité locale, particulière, individuelle; et c'est surtout par là que l'ouvrage échappe à toute analyse méthodique. L'irrégularité de cette marche nous faisant la loi à nous-mêmes, nous bornerons notre examen aux notions principales sur l'état actuel de la Grèce, tel qu'il est présenté dans ce livre; du moins nous ne devons pas craindre de nous méprendre sur le vrai sens de l'auteur original, puisqu'on nous assure que la traduction française que nous avons sous les yeux a été faite sous les siens.

Cependant, avant d'entrer en matière, il ne seroit pas hors de propos de considérer avec quels moyens personnels, avec quelles ressources pour voir, connoître, apprécier, le nouveau voyageur s'est engagé dans son entreprise.

D'abord nous découvrons qu'il ne savoit pas le grec. Le mauvais choix des proverbes populaires insérés dans le deuxième volume, page 146, et l'interprétation plus fautive encore qu'il en donne le plus souvent, auroit suffi pour nous en fournir la preuve; mais la fausse application qu'il fait, et l'étymologie qu'il attribue au mot agojati, *nom que*, selon lui, *on donne aux possesseurs et conducteurs de*

chevaux, ce qui n'est point vrai, en offre la démonstration. *Ces conducteurs* (dit-il, tom. I, p. 6.) *vont à pied à côté de leurs chevaux, et c'est de cette extrême fatigue et de l'épuisement des forces, que souvent ils s'attirent par là, qu'ils ont reçu le nom d'agojati* (*d'agonie*). Rien de tout cela n'est vrai. On donne le nom d'*agojati*, que l'on écrit *agogiati*, aux loueurs de chevaux de transport, et ce nom vient d'*agogimon* (transport) de *ago* (transporter) et non pas d'agonie, dernier combat de la nature contre la mort.

Ce manque de connoissance de la langue, doit être relevé dans un voyage où l'auteur annonce formellement qu'il se propose de parler des hommes et des choses en *observateur phlegmatique*. Voici encore une méprise qu'il faut mettre sur le compte de cette ignorance de la langue, dont, au reste, on trouve partout des preuves dans son ouvrage.

Le véritable nom que porte aujourd'hui la fameuse ville de *Pharsale* est *Phersala*. Notre voyageur, qui n'est pas plus fait à la prononciation qu'à l'idiôme du peuple qu'il visite, ayant, sans doute, mal entendu, substitue à ce nom le mot estropié de *Farsa*, qui n'est point connu dans le pays. En vain chercheroit-on dans toute la Thessalie une ville de ce

nom; et toutefois, s'appuyant sur cette fausse indication, il essaye de rectifier le récit de Pococke par rapport à l'emplacement de l'ancienne *Pharsale*, et défigure la carte sur un point de géographie trop fameux dans l'histoire ancienne, pour être ignoré des géographes modernes.

On peut ajouter qu'il ne paroît pas mieux savoir le turc, à en juger du moins par les mots estropiés et mal interprétés, rapportés avec emphase dans plusieurs endroits de son ouvrage, et surtout par la tournure bizarre dont il entend le salut que se donnent ordinairement deux voyageurs qui se rencontrent. *Ourol ourola* et *allah-rasola-ourola*, sont des sons inarticulés qui, à l'exception du mot *allah*, ne signifient rien en turc : le mot pour celui qui salue, étant *ogour-ola* (je vous souhaite du bonheur), et la réponse, *allah-razi-ola* (plût à Dieu), ce qui équivaut en turc à je vous remercie. Cette formule est d'autant plus importante à bien exprimer, que c'est à l'exactitude à s'y conformer que l'on distingue en Turquie un voyageur, ou courrier ordinaire, d'un voleur de grand chemin. Mais ce qui tire bien plus à conséquence, et ce qui ne peut échapper à aucun lecteur attentif, c'est l'ignorance absolue des lois du pays, de la politique administrative, des formes du

gouvernement. Cette ignorance est la source principale des faux jugemens, des observations mal fondées, qui abondent dans l'ouvrage.

C'est ainsi que M. Bartholdy s'abuse complètement en attribuant à la haine de religion la défense des mariages entre les Grecs et les Catholiques romains; défense qui tient uniquement à des raisons politiques, et que le gouvernement turc a portée, depuis que la France a pris sous sa protection les prêtres catholiques établis dans le Levant.

C'est à la même ignorance qu'on doit rapporter ce qu'il avance concernant les mariages entre les Turcs et les femmes grecques, *accordés*, dit-il, *par les parens de ces dernières*. Il ne sait pas que les lois du gouvernement autorisent chaque musulman à épouser toute femme qui lui plaît, sans distinction de rang ni de religion, et sans qu'il ait à demander le consentement de qui que ce soit; tellement que cette prérogative s'étend quelquefois jusqu'à épouser une femme, sans son propre consentement, et sur la simple déposition de deux faux témoins qui affirmeroient que la femme avoit consenti. Il ignore aussi, qu'en vertu des droits de l'église, reconnus par ce gouvernement, toute femme grecque qui épouseroit volontairement un turc, se met en état de séparation avec ses parens, encourt l'excommunication de l'église, et l'exclusion

de toute société grecque, sans que son mari puisse s'en plaindre; et que c'est ainsi que l'église, gardienne de la morale publique, impose un frein rigoureux à la licence.

C'est enfin à cette ignorance, dont on trouve des preuves à presque toutes les pages de l'ouvrage de M. Bartholdy, qu'il faut attribuer tant de fausses conséquences, tant d'applications généralisées d'après des cas particuliers, dont il n'a pu saisir le véritable motif.

J'ajouterai à ces remarques, que le voyageur a consacré trop peu de temps à son voyage, pour se mettre en état d'examiner convenablement toutes les choses dont il se permet de parler; que ses moyens étoient trop médiocres, et, puisqu'il faut le dire, trop mesquins, pour remplir un tel objet. Cette considération peut rendre raison de la manière dont il s'y est pris pour obtenir des renseignemens sur des objets d'une aussi vaste étendue. Quand on considère, d'après son propre récit, qu'il n'a mis que six à sept mois à parcourir une partie de la Thrace et la capitale de l'empire, presque toute l'Asie mineure, la Thessalie, l'Epire, toute la Grèce continentale, les principales îles de l'Archipel, et un mois seulement pour visiter les douze plus considérables de ces îles; que la plus grande partie même de ce temps, il l'a passé sur mer ou en route; que les principaux théâtres de ses observations n'ont été

que les plus chétives auberges, si l'on peut donner ce nom aux misérables *chans* des petites villes de la Turquie, qui ne sont, en réalité, que des écuries publiques; et que c'est ainsi toutefois qu'il a tout vu, tout examiné, tout approfondi, on ne sait ce qui doit étonner le plus, ou de sa confiance en lui-même, ou de la crédulité qu'il suppose dans ses lecteurs. Du reste, il paroît qu'il n'a pas fait un trop grand mécompte à l'égard de cette dernière. Peut-être nos réflexions contribueront-elles à changer cette disposition : nous continuons notre examen.

Ici nous demandons au lecteur un redoublement d'attention; car il ne s'agit de rien moins que de décider si on s'en rapportera au jugement de M. Bartholdy pour fixer son opinion sur la Grèce, et pour demeurer convaincu, d'après lui, que *tout y annonce, tant au physique qu'au moral, une dégradation complète, et qui paroît sans remède; qu'on n'y retrouve plus dans l'espèce humaine, pas même chez les femmes, ces formes élégantes que l'antiquité avoit étudiées pour en former le beau idéal; que la dépravation des mœurs est portée à un degré si affligeant, que l'on doit désespérer d'une réforme heureuse :* car voilà, en définitif, le sommaire de l'ouvrage de M. Bartholdy.

M. de Paw, autre observateur allemand,

qui, avant notre voyageur, avoit déja réussi à faire quelqu'impression sur les esprits en publiant, sous le titre fastueux de *Recherches philosophiques sur les Grecs*, les rêves de son imagination, s'étoit aventuré jusqu'à dire, que la Grèce proprement dite, n'avoit jamais produit une beauté parfaite. M. Bartholdy, qui, pour ne pas se montrer en tout l'écho servile de son devancier, le modifie quelquefois, mais sans jamais trop s'en écarter, se range, à la vérité, du côté de l'opinion reçue sur la beauté des Grecques anciennes, mais ne manque pas d'adopter toutes ses allégations contre celles de nos jours et de les représenter comme entièrement deshéritées de ce beau don de la nature et du ciel.

Quant à nous, comme il ne s'agit ici que de l'appréciation d'un objet qui est entièrement du ressort du goût général, nous nous bornerons à en déférer à sa désicion; et comme il nous paroît qu'on n'a pas encore cessé de trouver et de dire, que les femmes grecques sont belles, nous ne les croirons pas dépossédées de leurs droits, parce qu'elles n'auront pas eu le bonheur de le paroître aux yeux de M. Bartholdy. Ensuite nous demandons, pourquoi cette dégradation au physique, quand même elle seroit reconnue, ce dont nous sommes loin de convenir, seroit sans retour, comme il a plu à cet observateur de le décider ? Les lois im-

muables de la nature sont-elles donc entièrement interverties en haine seule des Grecs ? La Grèce a-t-elle changé de position géographique ? La beauté et la température du climat n'y sont-elles donc plus les mêmes ? Et s'il en étoit ainsi, on auroit encore à demander en quoi les Grecs modernes devroient encourir tant de reproches pour une dégradation dont ils seroient victimes sans en être responsables ? Mais rien de tout cela n'existe. La Grèce n'a changé que de régime politique; et puisque cette prétendue dégradation, quant au physique, ne pourroit être imputée qu'à une cause purement morale, le mal ne sauroit être sans remède, et il ne faudroit qu'une circonstance heureuse pour rendre encore à la Grèce ses belles femmes, que M. Bartholdy regrette tant de n'avoir pas retrouvées.

Mais c'est en effet sur la dégradation morale qu'insiste surtout le nouveau voyageur, et celle-là, si on devoit s'en rapporter à son jugement, seroit absolument irrémédiable.

Certes, il y a plus que de la hardiesse de la part d'un simple individu, à fulminer un pareil anathême contre une nation entière. Mais lorsqu'il est, comme celui-ci, dénué de toute raison, quand on a pour l'infirmer l'expérience et le fait, ce n'est plus qu'une assertion gratuitement injurieuse, que tout peuple, qui

porte en soi le sentiment de sa dignité, peut repousser. L'opinion publique ne manque jamais de faire justice de tous ces jugemens absolus et flétrissans, de tous ces sarcasmes lancés contre une nation prise en masse, par des étrangers sans mission, sans caractère, sans autorité.

Et quelles preuves apporte M. Bartholdy, à l'appui d'un pareil jugement? Quelques anecdotes ramassées dans les tabagies, ou racontées par certains individus qui abusoient gaiement de son inexpérience, seront-elles de quelque poids auprès de l'autorité qu'a justement acquis le rapport réfléchi du docteur Coray, *sur l'état actuel de la civilisation chez les Grecs?* Quelques observations isolées, que l'on veut bien consentir à prendre pour vraies, mais fournies par ce petit nombre d'individus qu'un voyageur mal adressé peut rencontrer sur sa route, seront-elles admises comme une garantie suffisante d'un jugement général et universel? Et à quoi même se réduiroient ces témoignages, si on découvroit partout dans cet ouvrage des caractères de prévention, et même d'une opinion toute formée avant d'avoir vu les lieux, et étudié les hommes? Alors on explique comment entraîné par un triste penchant à dénigrer, un tel homme voit tout en mal: comment à ses yeux tout se dénature;

et qu'il n'aperçoit que signes de dépravation, caractères d'immoralité dans les institutions même, les pratiques, les habitudes les plus conformes à la direction et aux principes de la morale la plus pure et la plus saine.

Ainsi, dans le zèle et le respect des Grecs pour la religion, M. Bartholdy ne verra que *fanatisme destructeur;* dans la soumission aux lois du pays que *dégénération politique;* dans l'obéissance aux préposés de l'autorité qu'un *honteux avilissement.* Pour lui, la fierté nationale n'est que *de la vanité;* l'amour de l'ordre et de la tranquillité, *de la lâcheté;* la bonne foi, la loyauté, la délicatesse, *tromperie, ignorance, stupidité;* enfin, l'urbanité, l'hospitalité, *calcul d'intérêt, bassesse, cupidité;* car, voilà tous les points de vue d'après lesquels M. Bartholdy a tracé le tableau de l'état actuel de la Grèce qu'il présente à ses lecteurs.

L'article de la religion est un de ceux sur lesquels il s'étend le plus, et où il a mis le plus d'animosité; mais d'abord on peut répondre d'une manière générale, qu'on a aujourd'hui assez chèrement acquis l'expérience des malheureux résultats de l'irreligion non moins terrible dans ses excès, non moins funeste aux nations que le fanatisme religieux lui-même. Quant aux Grecs, on fera observer qu'après la destruction de l'empire d'Orient, l'unique point de ralliement qui leur fût resté étoit la

religion chrétienne; que l'église, gardienne de cette religion, devint le seul centre commun, autour duquel, épars dans les divers parties de l'empire subjugué, ils purent se réunir pour former encore un peuple, et que la stricte et rigoureuse observation des dogmes de la religion, des préceptes de l'Evangile, et des rites de l'église, fut et a continué d'être, dans cet état de choses, le seul moyen offert à l'esprit national et à l'amour de la patrie pour sauver la nation du dernier anéantissement dont elle étoit menacée. Ainsi, c'est à cette divine religion que le peuple grec est redevable de la force de cohésion, en vertu de laquelle il est parvenu à se constituer et se maintenir en un corps politiquement organisé dans l'Etat, après l'abolition de la constitution de l'Etat. Animé d'un zèle moins ardent, d'un attachement moins scrupuleux pour sa religion, c'en étoit fait de lui, ou il eût été entièrement écrasé sous le joug de ses oppresseurs, ou, confondu avec le peuple dominateur, il n'eût plus conservé ni ce nom de Nation dont il tire sa gloire, ni cette existence morale, à l'aide de laquelle il a pu toujours conserver l'espoir de sortir triomphant de sa longue et pénible lutte contre l'ignorance et la barbarie. Après cela, que le Grec, comme par une sorte d'instinct de conservation, fortifié par tous les soins de l'éducation, porte le

respect et l'attachement à sa religion jusqu'à la superstition même, personne, pour peu qu'on soit susceptible de réflexion, ne songera à lui en faire un reproche; mais, pour se permettre de représenter cette superstition sous un jour odieux, et lui donner la dénomination de fanastisme persécuteur, il faudroit avoir des faits à citer, et toutefois on n'y trouve pas un seul exemple d'un acte de cruauté ou de barbarie commis en ce pays par ce prétendu fanatisme de religion, et qu'on puisse reprocher avec justice à la nation grecque.

Quand l'auteur nous raconte que l'archevêque de Jannina, réprimande sévèrement la mère d'un enfant de deux ans sur sa négligence, par rapport à l'éducation de cet enfant qui avoit mis à sá bouche un morceau de viande que l'archevêque lui avoit présenté un jour de jeûne; nous n'éprouvons aucune difficulté à concevoir que, s'il n'y avoit point d'exagération dans ce récit de la part du voyageur, la conduite de l'archevêque offriroit un exemple de rigidité outrée; mais c'est là tout ce que nous pouvons y voir : d'ailleurs, l'archevêque remplissoit son devoir, comme principal ministre de la religion, magistrat en cette partie, et qui devoit savoir que pour les enfans, comme pour le peuple, tout est absolu et de rigueur. Mais quand il ajoute, que ce même archevêque a fait des tentatives

pour le convertir, ainsi que son domestique, nous nous sentons peu disposés à discuter le mérite de ce fait, que nous prenons la liberté de ranger parmi les contes du voyageur; car, outre que M. Bartholdy et son domestique n'étoient pas des enfans de deux ans à qui l'on entreprenne de faire le catéchisme; outre que, simple passager, sa conquête à la religion eût été incertaine et précaire, et de peu d'autorité pour l'exemple, il n'est besoin que de la plus légère connoissance de ce qui se passe à cet égard dans le pays dont il est question, pour refuser toute croyance à ce récit. D'abord il est de fait que la tolérance des cultes fait partie des réglemens de l'église grecque; et il est également de notoriété publique que le gouvernement ottoman défend rigoureusement à toute religon, la sienne exceptée, de faire des prosélytes dans ses Etats. Après cela, comment se persuader que l'archevêque de Jannina ait tenté, contre l'esprit des réglemens de son église, et en opposition avec la loi plus formelle encore du gouvernement, l'entreprise présomptueuse de faire un grec de M. Bartholdy ?

On vient de voir combien peu sont fondés les reproches du voyageur sur l'article de la religion. Ceux qu'il se permet d'adresser aux Grecs sur leur hospitalité sont véritablement odieux et révoltans.

L'hospitalité des Grecs est peut-être, dit M. Bartholdy, *ce qu'il y a de plus insupportable en Grèce...... On doit réellement compter parmi les circonstances les plus désagréables des voyages du Levant, celle d'être si souvent contraint de loger chez les primats grecs.*

La première idée qui se présente à la lecture de ce singulier passage, n'est-elle pas, ou que les Grecs attirent chez eux par violence le voyageur pour le dépouiller, ou qu'il est permis à l'étranger de forcer indistinctement la porte de chaque maison pour y loger à volonté et contre le gré du propriétaire ? Mais, voici comment il faut l'entendre: *Il est permis,* ajoute-il, comme pour s'excuser, *de dire cela, sans crainte de manquer à la reconnoissance, puisque ces Grecs n'ont, pour la plupart du temps, que leur intérêt en vue, et laissent voir très-clairement leur mécontentement, lorsque le présent d'adieu ne leur paroît pas assez considérable :* et il ne voit pas qu'il se trahit par ces paroles; car, peut-on dire raisonnablement, de celui qui fait toutes les avances à l'égard de l'étranger, sans rien stipuler, n'ignorant pas que *le présent d'adieu,* est purement arbitraire, qu'*il n'a que son intérêt en vue?* Quant à nous, cette conduite ne nous paroît témoigner rien autre chose, sinon que le Grec est assez hospitalier pour accueillir chez lui l'étranger; assez

généreux pour faire toutes les avances; et assez délicat pour s'en remettre à la discrétion de son hôte; et s'il arrive quelquefois qu'il laisse percer son mécontentement de quelqu'offre humiliante, en retour de soins rendus avec générosité, en quoi peut-on lui en faire un sujet de reproche? Voudroit-on aussi, lorsqu'un voyageur se permet d'humilier l'habitant, en récompensant *en valet* les soins qu'il auroit exigés *en grand seigneur*, qu'il lui fût fait des remercîmens en retour d'un pareil procédé? M. Bartholdy nous dira-t-il que les Grecs sont obligés de fournir au voyageur tout ce dont il a besoin, par la raison que ce voyageur est ordinairement muni d'*un firman* de la Porte? Mais apprenons-lui enfin à faire un peu moins valoir ce firman, dont il nous fait tant de bruit, et qui s'obtient pour trente piastres, ce qui fait juste quarante-cinq francs. Ce titre, pour celui qui en est porteur, n'est rien de plus qu'une autorisation de demander et d'obtenir, en payant argent comptant, et au prix convenu de gré à gré, toutes les choses de nécessité. M. de Choiseul-Gouffier, dont la publication de son voyage en Grèce a tant ajouté à son illustration même, en mettant en évidence toute la supériorité et la délicatesse de son goût, toute l'étendue de ses connoissances dans les arts et dans les lettres, a, deux fois, parcouru la Grèce entière; la

première en simple, mais noble particulier; la seconde, environné de tout l'éclat du caractère diplomatique dont il étoit revêtu; et jamais M. de Choiseul n'a eu à se plaindre de cette *hospitalité insupportable* des Grecs; jamais il n'a été dans le cas d'avoir recours au firman dont il étoit muni, ni d'employer l'abusive autorité des Tartares dont il étoit escorté; et jamais ces Tartares ne sont *entrés en rage jusqu'à déchirer avec leurs dents la couverture d'un lit*, comme M. Bartholdy le rapporte du sien, qui s'étoit porté à cet excès, *pour punir*, dit-il, *un Grec de sa mauvaise volonté*. Bien loin delà, M. de Choiseul a laissé partout des témoignages de son estime et de son amitié pour ses hôtes, comme il en étoit lui-même partout chéri et respecté.

Pour ce qui est de M. Bartholdy, dans tout ce qu'il avance, en preuve de la prétendue dépravation des mœurs des Grecs, jamais il ne porte l'attention du lecteur que sur des particularités puériles, auxquelles tout autre n'auroit pas même daigné s'arrêter.

Quant aux révélations qu'il ne craint pas de publier sur des vices honteux et individuels, qu'il décrit avec complaisance, il a trouvé dans son cynisme le meilleur moyen de se mettre à l'abri de toute réplique, quelque facile qu'elle fût, de la part d'un adver-

saire qui respecte plus que lui la bienséance publique et la délicatesse des lecteurs.

Cet article a déja passé les bornes que nous nous étions proposés de lui donner ; toutefois nous ne pouvons, avant de le terminer, nous résoudre à passer sous silence, la partie du voyage qui se rapporte à l'éducation actuelle des Grecs ; point sur lequel l'infatigable observateur ne s'est montré ni plus exact dans les recherches, ni moins hardi dans les conclusions.

S'il faut l'en croire, *l'éducation est nulle chez les Grecs ; aucune science n'occupe leurs études, si ce n'est celle de la médecine*, encore la réduit-il *au plus pitoyable et au plus inepte charlatanisme ; la sculpture et la peinture sont dans un état plus déplorable encore que la médecine ; la littérature n'y est pas plus avancée ; et même*, d'après ses propres expressions, « *en supposant la situation* « *politique la plus avantageuse, on ne doit* « *attendre rien qui réponde aux brillantes* « *espérances que nous donnent les panégy-* « *ristes des Grecs.* »

Si ce tableau hideux étoit ressemblant, et si ce jugement à mort, sans espoir de résurrection, contre un peuple, jadis si célèbre, étoit fondé en raison, il y auroit assurément de quoi frémir en songeant aux vicissitudes

du sort et aux destinées des nations. Mais on peut se rassurer, la ressemblance du tableau étant assez démentie par les faits, et la témérité d'un tel jugement arbitrairement fondé sur les suppositions les plus vagues et même sur les chances incalculables de l'avenir, étant, par cela même, assez manisfeste.

La première preuve dont M. Bartholdy appuye son opinion, il la trouve dans une espèce de sermon, ou diatribe, qu'il annonce comme étant sorti *de la sainte montagne*, et dirigé contre la philosophie moderne. Or, cette pièce apocryphe, dont les Grecs, qui en connoissent mieux le véritable auteur, ont déja fait justice, devient, pour M. Bartholdy, une autorité irrécusable.

Nous répondrons d'abord par le fait constant que, depuis le célèbre BULGARIS, dont notre voyageur n'a pu passer sous silence la traduction de Virgile en vers hexamètres grecs, la philosophie moderne est publiquement enseignée dans les principales écoles de la Grèce; ensuite nous ferons observer que la pièce même apocryphe, dont il est question, dussions-nous aussi la prendre pour une autorité, pourroit elle-même servir à prouver précisément tout le contraire de ce que M. Bartholdy veut en tirer à l'appui de son opinion. Il saute aux yeux, en effet, que l'auteur pseudonyme ne l'ayant publiée que pour détourner

les Grecs de cette même philosophie ; la seule conséquence qu'on en pourroit tirer, c'est qu'elle s'est donc introduite parmi eux, et que leur empressement pour son étude a fait d'assez grands progrès, pour qu'un ennemi de cette philosophie s'efforce de les en détourner. Cette même diatribe fournit en outre la meilleure preuve que Voltaire est connu, et que ses ouvrages sont répandus dans *ces régions barbares*, puisqu'on se permet d'appeler ainsi la Grèce ; car, s'il n'en étoit ainsi, la déclamation de l'auteur contre cet écrivain seroit sans objet, sa diatribe une pure vision, comme n'ayant rapport qu'à un je ne sais quoi, qui n'auroit aucune existence parmi les Grecs.

Une autre preuve, à la façon de M. Bartholdy, du déplorable état de la littérature en Grèce, lui est fournie par une tragédie composée à Candie et écrite en dialecte crétois, *le plus rude et le plus désagréable de tous ceux qui ont succédé au langage divin d'Homère et de Pindare.*

Comme, après ce que nous avons dit en entrant dans cette discussion, il ne doit plus s'agir entre M. Bartholdy et nous d'observations sur la langue, nous nous croyons assez autorisés à affirmer que, hors d'état de distinguer le langage d'Homère de celui de Pindare, il ne connoît pas mieux les dialectes qu'ont employé ces deux poètes, que celui duquel dérive

l'idiome actuel des Crétois; ainsi, sans nous arrêter sur la critique très-hasardée où il se lance par rapport à la langue qu'on parle en Crète, il sera plus à propos de faire remarquer au lecteur que le dépréciateur des Grecs fournit lui-même la preuve que ces Grecs si barbares font des tragédies, et lors même qu'il ne leur est pas permis d'avoir des théâtres; circonstance qui auroit mis un observateur plus bienveillant sur la voie de penser qu'ils pourroient bien en faire des meilleures dans un état de choses plus favorable; surtout, après avoir fait lui-même la remarque, que nous tirons de son propre ouvrage, que, dans une petite ville de la Grèce, parmi les habitans de laquelle il ne se trouve point de Turcs, on donne déja des pièces de Kotzebue traduites en grec. Pourquoi donc, en jugeant par ces premiers essais, foibles indices de la renaissance du goût et des lettres, concluerons-nous avec M. Bartholdy, au mépris de la vérité, et au détriment du bon sens et de la raison, que les Grecs, dans une situation plus heureuse, ne feront pas des progrès réels dans un art, auquel l'esprit de la nation, et le génie de la langue se prêtent avec autant de facilité et de grâce? La Grèce ancienne elle-même, avant de produire des Sophocle et des Euripide, n'a-t-elle pas dû avoir aussi des poètes ambu-

lans, des comédiens de campagne, qui, sans doute, composoient et jouoient d'assez mauvaises pièces, se contentant d'obtenir pour salaire un maigre chevreau, humble origine du nom de ce noble poème ? Ainsi la France a passé par les Jodelles et les Hardy, avant d'arriver à un Corneille et un Racine. Seroit-ce donc que, plus exigeans envers les descendans des illustres Grecs, on ne voudroit rien tolérer de médiocre en Grèce, non pas même au moment où elle se dégageroit de la longue éclipse qu'elle auroit éprouvée, et la rigueur des jugemens de M. Bartholdy, ne seroit-elle qu'un excès d'estime pour ce pays?

A l'égard de la rapsodie qu'il lui plaît d'intituler *Poème sur l'expédition des Russes dans la Morée*, misérable fatras, de la façon des aveugles mendians qui le chantent dans les rues, nous n'en faisons mention que pour montrer les sources où M. Bartholdy va chercher ses preuves, lorsqu'il ne tenoit qu'à lui de citer du moins, s'il ne pouvoit en juger, les odes en grec ancien et moderne sur le même sujet, présentées à l'impératrice Catherine.

Nous voici arrivés à la troisième preuve de l'auteur, touchant *la décadence de la littérature et le mauvais goût qui règne parmi les Grecs*. Celle-ci, il la prend dans une

cantate composée par un jeune homme épris d'amour pour une beauté cruelle; ce choix ressemble à tous les autres.

Avec plus de bonne foi et de meilleures intentions, il eût pu facilement consulter les catalogues des livres et des divers poèmes en grec moderne, imprimés depuis quinze ans à Vienne, à Leipsick, à Venise, dont il a lui-même fait mention dans son ouvrage; et il n'a pas besoin, sans doute, qu'on lui apprenne qu'il y a un choix à faire parmi les ouvrages, d'après lesquels on apprécie l'esprit d'une nation : que diroit-on d'un voyageur, qui, pour donner une idée de la poésie française, prendroit ses citations dans les recueils de chansons de Brioché et de Ramponeau, ou de leurs confrères de la Courtille et du Pont-Neuf.

Quant au jugement de M. Bartholdy, sur l'état des sciences en Grèce, et particulièrement de la médecine, il en est comme de la littérature. Ainsi, pour ridiculiser tous les médecins grecs, il lui suffit d'une anecdote qu'il rapporte d'après l'autorité d'un marchand provençal nommé Kayrac, touchant un médecin qui tâtant, dit-il, le pouls d'un mort, dont le visage lui étoit caché, n'en raisonnoit pas moins à tort et à travers sur sa maladie; anecdote de laquelle M. Bartholdy conclut que tous les médecins grecs sont des ineptes

charlatans. Puisqu'il faut répondre à tout, nous ferons remarquer, en premier lieu, que ce conte de fous les pays, est déja au nombre des plaisanteries usées contre les médecins; ensuite que M. Bartholdy, ou son compère le provençal, place le lieu de cette scène ridicule à l'hôpital de Naples de Romanie, et qu'à Naples de Romanie il n'y a point d'hôpital.

Nous croyons, après tout ce que nous avons dit, pouvoir nous abstenir de discuter quelques autres preuves de même force dont fait usage M. Bartholdy, pour autoriser son parti pris de dénigrement contre les Grecs, ou pour faire illusion aux autres, après avoir été, peut-être, la première dupe des erreurs, qu'il essaye d'accréditer.

Moins pressés par le temps et moins resserrés par l'espace, il nous auroit été facile de faire voir qu'il lui échappe, à son insu, une foule de traits qui ruinent son opinion et le mettent en contradiction avec lui-même. Il nous est plus agréable de terminer cette discussion par une observation qui tourne à la gloire de l'esprit humain, savoir, que si l'on peut se livrer à l'espérance de voir s'opérer dans un pays, une révolution morale, une régénération de l'esprit, sans changement ni dans le gouvernement, ni dans la situation politique d'un peuple, en considérant tout ce qui déja

a eu lieu en Grèce, et toutes les améliorations qu'elle a obtenues, tant par rapport à l'éducation, que par rapport à l'instruction publique, c'est de ce pays qu'on doit l'attendre.

Parcourez-le, en effet, dans toute son étendue, ou plutôt, considérez tous les pays où il y a des Grecs, depuis la Valachie et la Moldavie jusqu'en Ægypte, depuis Smyrne jusqu'à Corfou, et cherchez une ville, une île quelle qu'elle soit, où vous ne trouviez pas un établissement pour l'instruction gratuite de la jeunesse; une école publique entretenue aux frais communs des Grecs? Et ne croyez pas, d'après ce que vous lirez dans ce voyage, que c'est sans peine et sans de grands frais, que l'on parvient à obtenir du gouvernement la permission d'établir une école publique. Toute personne un peu mieux informée que l'auteur du véritable esprit de la politique intérieure de ce gouvernement, ne peut ignorer que ce n'est que sous des titres simulés qu'on vient à bout d'arracher une permission de cette nature; circonstance, qui la rend précaire et dispendieuse. Mais aucune difficulté n'est insurmontable à l'ardeur dont la nation se montre animée pour les progrès de l'instruction. Déja on trouve, dans les principales de ces écoles, des leçons d'enseignement de grammaire, de logique, de rhétorique; il y en a pour les mathématiques et

pour la physique. La poésie ancienne et moderne, l'étude des langues étrangères, et surtout du français, sont des branches d'instruction qu'on ne se permet plus de négliger, dans l'éducation de la jeunesse bien née. Il y a une foule d'élèves grecs répandus dans la plupart des universités de l'Europe ; et à juger de la généralité par les espérances que permettent de concevoir ceux de ces jeunes gens qui, depuis environ dix ans, ont successivement fait des études à Paris, on peut se flatter que ces semences porteront des fruits. Il existe aussi une autre classe d'hommes studieux, qui, animés d'un zèle égal pour l'honneur de la patrie, s'occupent sans relâche à traduire les meilleurs ouvrages ou à en composer d'élémentaires pour faire participer leur pays à toutes les connoissances généralement répandues dans le reste de l'Europe.

A l'égard de la sculpture et de la peinture, nous ne pouvons que joindre nos regrets aux regrets des Grecs. Mais qui est-ce qui ignore que ces arts divins sont proscrits, dans le pays qui les a vu naître, par le gouvernement sous la domination duquel l'incertaine destinée des peuples l'a fait tomber ! Quant au commerce dont le voyageur, contre l'opinion la plus générale, représente les progrès très-remarquables parmi les Grecs, comme ne contribuant pas peu au rétrécissement d'esprit,

et à la dégénération qu'il ne perd aucune occasion de leur reprocher, nous le proclamons, au contraire, comme ayant contribué plus que tout autre moyen, par l'activité qu'il y a répandue, et les communications qu'il a ouvertes, à l'heureuse régénération de cette belle Grèce; et, laissant les exemples en grand nombre que nous pourrions citer, nous nous bornerons à celui de la maison des Zossimas, qui, suivant l'exemple des premiers Médicis, fait comme eux généreusement servir à l'avantage de sa patrie, les richesses dont elle est redevable au commerce auquel elle est si noblement livrée.

Que les prôneurs aveugles, et les partisans prévenus de M. Bartholdy cessent donc d'insulter, d'après lui, une nation dont une portion partage déja les hautes destinées des peuples soumis au sceptre du plus puissant monarque de l'Europe. Qu'ils attendent du temps, sans empiéter sur l'avenir, pour former leur opinion sur une nation qui peut renaître de ses cendres, et qui, mère de la civilisation du monde, peut espérer encore de s'y replacer avec honneur.

Quant aux Grecs, ils liront l'ouvrage de M. Bartholdy; il est même à desirer qu'ils le traduisent dans leur langue; car, s'il est assez peu propre à leur donner une opinion avantageuse des voyageurs allemands, il pourra,

du moins, servir à exciter en eux une généreuse indignation : et nous aimons à croire qu'ils y répliqueront à la manière de cet ancien philosophe de leur nation, qui, pour toute réponse à l'antagoniste qui nioit le mouvement, marcha devant lui. De même, ils marcheront avec un redoublement de vigueur et de zèle, dans la carrière du perfectionnement social, déja ouverte devant eux, et ce sera la meilleure réfutation de son ouvrage.

N. K.

CRITIQUE CORRECTIVE.

Lettre *à M.* **A. L. Millin**, *sur un vers de* **Catulle**, *Com. Berenic. v.* 54.

Obtulit Arsinoes *Locridos* / *Chloridos* *ales equus.*

Monsieur,

L'ingénieuse dissertation de M. V. Monti (*del Cavallo alato d'Arsinoë. Milano* 1804.), dont on trouve l'analyse dans le *Magasin Encyclopédique* du mois d'août, m'a fourni l'occasion de faire quelques remarques sur le même passage de Catulle, qui a exercé tant de commentateurs. Je prends la liberté de vous les adresser. M. Monti a découvert, avec beaucoup de sagacité, ce qu'était le cheval ailé d'Arsinoë. A tous les témoignages anciens et modernes qu'il a cités pour prouver que l'autruche est assez robuste pour servir de monture, j'ajouterai celui d'Oppien, qui, dans une description curieuse de cet animal, dit qu'*il peut porter un jeune homme sur son large dos* (1). Le passage de Va-

(1) Oppian. *Cyneg.* III, v. 490:
Τῆς ἤτοι μέγεθος μὲν ὑπέρβιον ὅσσον ὕπερθε
Νώτοις ἐγκατθέντεσι φέρειν νεοθηλέα κοῦρον.

lisnieri que M. Monti a cité est une exacte traduction de ces deux vers d'Oppien (2). J'ai cependant quelque peine à croire qu'Arsinoë ait réellement monté des autruches; mais cette princesse ayant été divinisée sous le nom de Vénus, on a pu lui consacrer cet énorme oiseau. On représentoit quelquefois, sur des tapisseries, des Amours *à cheval sur des moineaux* (3); ces oiseaux en grec sont appelés *strouthos*, et l'on eut sans doute l'idée de donner pour monture à la mère des Amours, le plus grand des oiseaux qui portoient ce nom, l'autruche appelée Στρουθος μεγας (4) en grec, et en latin *passer marinus* (5) et *strutho-camelus*.

Pour que le vers de Catulle soit parfaitement éclairci, il ne reste qu'à choisir entre les deux leçons *Locridos* ou *Chloridos* : je chercherai à prouver que la dernière est la meilleure.

Le savant Bentley, qui est le principal soutien de la leçon *Locridos*, fonde son opinion sur trois manuscrits cités par Achilles

(2) Valisnieri. Hanno gli struzzi un larghissimo dorso, su cui siede agiatamente un fanciullo.

(3) Xenophont. *Ephesiac.* lib. I, p. 207. edit. Mitschel. ἱππεύοντες ἀναβεβηκότες στρουθοῖς.

(4) Aristophan. *Aves.* v. 875.

(5) Plaut. *in Pers.* II, 2. v. 17. — Festus. — Auson. *Epist.* XI.

Statius, critique du seizième siécle; deux de ces manuscrits portoient *Locridicos*, et le troisième *Locritos.* Bentley pense qu'Arsinoë dut son surnom de Zephyritis au cap Zephyrium de la Cyrénaïque. Il cherche des preuves de l'existence d'une colonie Locrienne dans cette partie de l'Afrique, et s'appuye de l'autorité de Virgile qui place des *Locriens au rivage de Libye* (6). Son commentateur Servius raconte que « *les Lo-* « *criens compagnons d'Ajax furent disper-* « *sés par la tempête; les Locriens Epizé-* « *phyriens furent jetés en Italie sur les* « *côtes des Bruttiens : les Ozoles furent* « *poussés dans le Pentapole en Afrique* (7). » Mais Servius lui-même infirme l'autorité de ce récit, en ajoutant que quelques auteurs plaçoient le *rivage libyen* de Virgile dans le Bruttium même; que d'autres prétendoient que les Locriens s'étoient fixés aux environs des Syrtes, dans le pays d'Ammon ou dans quelques îles des côtes de l'Afrique (8). Assu-

(6) VIRGIL. *Æn.* XI, 265. Libycone habitantes litore Locros.

(7) SERVIUS *ad Æn.* XI, 265. Locri socii Ajacis Oilei fuerunt Epizephyrii et Ozoli: sed hi tempestate divisi sunt, adeò ut Epizephyrii tenerent Bruttios.... Ozoli verò delati Pentapolim de quibus nunc queritur.

(8) SERV. *ibid.*... Quamvis quidam dicant etiam

rément voilà des traditions bien vagues, bien incertaines sur les Locriens d'Afrique; mais, sans nous arrêter à les discuter, ni à apprécier l'autorité de Servius, il suffit d'observer que la conjecture de Bentley porte absolument à faux, puisqu'il est facile de prouver que le promontoire Zephyrium, célèbre par le temple d'Arsinoë, n'étoit point dans le Pentapole, mais aux portes d'Alexandrie.

Il y a un grand nombre de caps et de lieux appelés *Zephyrium* ou *Zephyria;* on en compte deux en Cilicie, un en Chypres, en Paphlagonie, dans le Pont, en Italie, en Crête, et trois en Afrique. On trouve aussi quantité de lieux appelés *Arsinoë;* Etienne de Byzance en compte dix, dont plusieurs devoient leur nom à l'amour de Philadelphe pour sa femme. On peut remarquer que les lieux appelés *Arsinoë* furent quelquefois très-voisins des lieux appelés *Zephyrium.* Je n'en citerai qu'un exemple: en Chypres les caps Zephyrium et Arsinoë étoient très-près l'un de l'autre, et ce dernier avoit un temple et un bois sacré (9).

in ipsis Bruttiis littus Libycum dici: alii hos circa Syrtes posuisse sedes; alii in Libya insulas quasdam inhærentes occupasse........ alii..... ad Ammonem..... alii Africæ insulam tenuisse, quæ nunc Cercinna dicitur.

(9) Strab. xiv, p. 683, edit. Casaub.

Quant aux Zephyrium d'Afrique, le plus occidental étoit celui de la Cyrénaïque (10) ou Pentapole : il étoit situé entre le Chersis Pagus et la ville de Darnis (11). Le nom de Zephyrium y étoit commun à un port et à un cap (12) qui maintenant porte le nom de *Ras iathné* ou *Roxatin*.

Dans la partie de la Marmarique nommée *Nome de Libye*, on trouve un lieu appelé Zephyrium : il étoit dans le voisinage de Deris ou Derrhis (13) dont le nom s'est conservé dans celui du cap Daraso qui termine à l'occident le golfe des Arabes. Zephyrium étoit attenant à ce cap.

Enfin le troisième Zephyrium d'Afrique et le plus oriental, étoit celui des environs d'Alexandrie. *Zephyrium*, dit Etienne de Byzance, d'après Callimaque, *est un cap en AEgypte, qui a donné le surnom de Zephyritis à Vénus et à Arsinoë* (14). Strabon en désigne exactement la place : « *Après le* « *canal qui conduit à Schedia et à Canope,* « *on suit le rivage qui s'étend d'Alexandrie* « *à la Bouche Canopique ; ce rivage est*

(10) Pompon. Mela. I, 8.

(11) Ptolem. *Geogr.* lib. IV, cap. 4.

(12) Strab. XVII, 838.

(13) Strab. XVII, 799. — Ptolem. IV, 5.

(14) Stephan. *Byz.* Ζεφύριον.... ἔστι καὶ ἄκρα τῆς Αἰγύπτου ἀφ' ἧς ἡ Ἀφροδίτη καὶ Ἀρσινόη Ζεφυρῖτις, ὡς Καλλίμαχος.

« *formé par une bande de terre très-étroite*
« *entre la mer et le canal : sur cette langue*
« *de terre, on trouve Taposiris, qui est après*
« *Nicopolis et le cap Zephyrium sur lequel*
« *on voit le temple de Vénus Arsinoë* (15). »
Ainsi le temple d'Arsinoë étoit près de l'emplacement où dans la suite Auguste fit bâtir Nicopolis. Cet étroit rivage, que Strabon appelle *Tœnia*, conduisoit à Canope, ville fameuse, située à 12 milles d'Alexandrie; c'est pourquoi Catulle appelle Zephyritis, *habitante agréable aux rivages de Canope*, grata Canopeis incola litoribus. Nicopolis étoit à vingt ou trente stades d'Alexandrie (16); l'Hippodrome et de nombreux édifices élevés hors de la Porte Canopique formoient un vaste faubourg (17) qui tendoit à réunir Alexandrie et l'emplacement de Nicopolis; encore aujourd'hui l'intervalle est couvert de ruines (18). Nicopolis est maintenant un lieu appelé *al Kasrin* (19), c'est-à-dire *les*

(15) STRAB. XVII, p. 800.... στενὴ γάρ τις ταινία μεταξὺ διήκει τῆς τε πελάγους καὶ τῆς διώρυγος, ἐν ᾗ ἐστιν ἥτε μικρὰ Ταπόσειρις, μετὰ τὴν Νικόπολιν καὶ τὸ Ζεφύριον. ἄκρα ναΐσκον ἔχουσα Ἀρσινόης Ἀφροδίτης.

(16) STRAB. XVII, 795. — JOSEPH. *Bell. Jud.* IV, in fine.

(17) STRAB. XVII, 795.

(18) SAVARY. *Lettr. sur l'Ægypt.* Lettr. 2.

(19) *Geogr. Nub.* p. 106.

deux Tours ou *Casr Kiassera*, le château des Césars (20). Arsinoë ou Vénus Zephyritis étoit particulièrement honorée à Canope et dans les environs : ce culte est indiqué sur les médailles. Vaillant en a publié une (21) où l'on voit la tête, d'Arsinoë, coiffée du voile et d'une fleur de lotus, signes d'apothéose : derrière la tête, on voit la lettre K, que Vaillant interprète Κανωϐιτων, des Canopiens. On attribua à Vénus Zephyritis le pouvoir d'apaiser les tempêtes, et elle étoit invoquée par ceux qui voyageoient en Ægypte par terre ou sur le Nil (22).

De tous ces détails, il faut conclure que le cap qui donna à Vénus Arsinoë le surnom de Zephyritis étoit très-près d'Alexandrie, que Ptolémée Philadelphe y avoit bâti un temple et établi le culte de sa femme, et que c'est dans ce temple que Bérénice déposa sa chevelure, comme Sélêne de Smyrne y avoit consacré le Nautile qui avoit amusé son enfance (23). Les auteurs de l'Histoire universelle (24) ont donc eu tort de dire que Bérénice

(20) D'Anville. *Mém. sur l'Ægypt.* p. 67.

(21) Vaillant. *Hist. Ptol.* p. 43.

(22) Posidipp. *apud Athen.* vii, p. 318. ed. Casaub. — *Anthol. gr.* t. iii, p. 358. édit. de Bosch.

(23) Callimach. *epigr.* 5. edit. Ernest. p. 279. — Athen. vii, p. 318, et Casaub. *anim.* p. 553.

(24) *Hist. univers.* trad. de l'angl. in-4.° t. vi, p. 449.

consacra ses cheveux dans le temple d'Arsinoë *sur le Promontoire Zephyrium en Chypres*, et Bentley ne me paroît pas avoir raison de vouloir expliquer un surnom d'Arsinoë par l'incertaine tradition d'une colonie locrienne en Afrique; car il n'est ici question ni de Chypres, ni de la Cyrénaïque, mais d'un temple et d'un culte établis aux portes d'Alexandrie.

Enfin il semble que les manuscrits d'Hygin ont conservé une trace de la leçon *Chloridos*. Cet auteur raconte l'histoire de la chevelure de Bérénice et la flatterie de l'astronome Conon qui donna lieu aux poèmes de Callimaque et de Catulle; on y lit dans quelques manuscrits : *in Veneris Consitidis templo*. Ce mot *Consitidis* peut paroître corrompu de *Chloridis*. Jacques Moltzer ou Micyllus avoit proposé de lire *Chrysitidis*, sans doute parce que ce temple étoit appelé *Delubrum aureum* (25), le temple d'or; et qu'il est fait mention d'une *Venus aurea* en Ægypte (26). On a imprimé dans Hygin, *Zephyritis*, d'après Callimaque et Catulle.

Après avoir proposé mes objections contre la leçon que Bentley favorise, je ferai quelques remarques sur le temple d'Arsinoë. Cet

(25) Plin. *Hist. nat.* XXXVII, 8.

(26) Χρυσῆν. Diodor. I, 97. — Justin. Mart. *Cohort.* p. 27.

édifice étoit désigné par le nom de *Zephyrium* (27), et encore par celui de *Temple d'or* ou *doré* (28). Il ne faut pas le confondre avec l'*Arsinoëum* qui paroît avoir été le tombeau d'Arsinoë et non son temple; l'*Arsinoëum* étoit placé dans le Bruchion, près du port et du palais (29). L'architecte Dinocharès (qu'il faut distinguer du Dinocharès ou Dinocrate qui plus anciennement avoit tracé le plan d'Alexandrie), avoit eu l'idée d'employer l'aimant pour soutenir en l'air la statue d'Arsinoë; mais la mort de Dinocharès et celle de Philadelphe empêchèrent l'exécution de ce projet. Le poète Ausone a décrit comme achevé ce qui n'avoit pas même été tenté, et ce qui n'avoit existé que dans l'imagination de l'Architecte. « *Dinocharès*, dit le Chantre de la Moselle, « *suspendit Arsinoë en l'air, au milieu de* « *son temple ; un Zéphyr d'aimant souffle* « *à la voûte, et attire cette reine par sa* « *chevelure de fer.* (30) »

La statue d'Arsinoë, placée dans ce temple,

(27) ATHEN. VII, p. 318.

(28) PLIN. *Hist. nat.* XXXVII, 8.

(29) PLIN. *Hist. nat.* XXXVI, 9.

(30) AUSON. *in Mosell.* :

Spirat enim tecti testudine Corus Achates
Afflictamque trahit ferrato crine puellam.

avoit quatre coudées de hauteur; elle étoit de topaze, pierre précieuse qui tiroit son nom d'une île de la mer Rouge, où elle avoit été découverte sous le règne de Bérénice, mère d'Arsinoë (31). Cette statue représentoit Arsinoë tenant dans la main gauche une corne d'abondance remplie de fruits. Cette corne avoit la forme d'un vase à boire appelé rhyton; on sait que les cornes d'animaux ont été les premiers vases de ce genre chez plusieurs peuples. « Le rhyton, dit Athénée, se nom-
« moit d'abord keras (c'est-à-dire corne). Il
« paroît que ce vase fut d'abord fait par ordre
« du roi Ptolémée Philadelphe, pour servir
« d'ornement aux statues qui représentoient
« Arsinoë. En effet, elle y porte de la main
« gauche ce rhyton plein de tous les fruits de
« la saison : les artistes ayant voulu montrer
« que cette corne est encore mieux fournie
« que celle d'Amalthée (32). »

(31) PLIN. XXXVII, 8. Juba Topazon insulam, in mari rubro a continente diei navigatione abesse tradit, nebulosam et ideò quæsitam sæpe navigantibus, ex ea causa nomen accepisse. Topazin enim Trogodytarum lingua significationem habere quærendi. Ex hâc primum importatam Berenicæ reginæ, quæ fuit mater sequentis Ptolemæi, à Philemone præfecto regis, ac mirè placuisse : et indè factam statuam Arsinoæ Ptolemæi Philadelphi uxori, quatuor cubitum, sacratam in delubro quod aureum dicitur.

(32) ATHEN. XI, p. 497. — Traduction de M. Lefebvre de Villebrune, t. IV, p. 354, in-4.°.

Le rhyton étoit un attribut réservé aux héros (33). Philadelphe en orna les statues de sa sœur chérie; mais bientôt il l'avilit en l'accordant aux images d'une de ses esclaves (34). Il y avoit des rhytons doubles, c'est-à-dire à deux pointes, par lesquelles couloit la liqueur contenue dans ce vase; on les appeloit rhyton à deux sources, Διϰρουνον (35). Au revers de la médaille d'Arsinoë, dont j'ai déja parlé, on voit une double corne d'abondance remplie de fruits, c'est sans doute le double rhyton.

Le nom de rhyton est grec et vient d'un mot qui signifie couler : ce vase portoit en ægyptien le nom de *besa* ou *bessa*. Le poète Hedylus, dans une épigramme (36), donne ce nom au rhyton que tient Arsinoë, et Athénée dit que le *bessa* étoit chez les Alexandrins un vase à boire très-évasé d'un côté et rétréci de l'autre (37). Ce vase est connu dans les cérémonies des Hébreux; ils appeloient *besa*, le vase dans lequel ils offroient l'oblation appelée *mincha* (38); et cette offrande étant le

(33) ATHEN. XI, 2, p. 461. — THEOPHRAST. *apud Athen.* XI, p. 497. — MILLIN, *Monum. ant. ined.*, t. I, p. 170.

(34) ATHEN. X, 7, p. 425 et XIII, 5, p. 576.

(35) DAMOXEN. *apud Athen.* XI, 5, p. 468, 469.

(36) HEDYL. *apud Athen.* XI, p. 497. — *Anthol. gr.* t. 3, p. 360; éd. de BOSCH.

(37) ATHEN. *Fragm. in Casaub. animadv.* XI, 4, p. 734.

(38) CASTELLI. *Lexic.* col. 385.

plus souvent composée de fruits (39), il en résulte un rapport frappant entre ce vase et la corne d'abondance, dont on retrouve ainsi l'origine chez les Juifs et les Ægyptiens. Ptolémée avoit cherché à réunir les prodiges de l'art à la magnificence des ornemens du temple d'Arsinoë. Il paroît, par les vers d'Hedylus que j'ai déja indiqués, que le rhyton ou besa, que tenoit Arsinoë étoit un chef-d'œuvre de mécanique, une machine qui rendoit des sons harmonieux par le moyen de l'eau, un véritable orgue hydraulique : c'étoit l'ouvrage du célèbre Ctesibius si renommé dans ce genre de mécanique (40).

Je reviens au vers de Catulle : je crois qu'il faut y lire Chloridos ; et quoiqu'aucun auteur ancien n'ait dit expressément que Chloris étoit un des noms d'Arsinoë, il me semble qu'on peut rendre raison de ce surnom. Les commentateurs modernes se sont contentés de dire qu'Arsinoë, Vénus Zephyris, Chloris, Hippia étoient des synonymes (41). On déifia Arsinoë

(39) Leydekker, *de republ. Hebræor.* xi, 2, p. 618.

(40) Sur le mécanicien Ctesibius, voyez, outre les vers d'Hedylus, Vitruv. ix, 9. — Plin. vii, 37. — Athen. iv, 23, p. 174.

(41) Casaub. *ad Athen.* p. 553. — Vulcan. et Ann. Fabr. *ad Callimach.* — Le nom d'Hippia, qui a un rapport remarquable avec l'*ales equus*, est donné à Arsinoë par Hesychius : Ἱππία, Ἀρσινόη ἡ τοῦ Φιλαδέλφου γυνή.

sous le nom de Vénus, parce que cette reine, pour s'attirer la bienveillance des Ægyptiens, célébroit la fête d'Adonis avec beaucoup de dévotion et de magnificence (42). Pour la distinguer de l'antique Vénus ægyptienne, appelée Athor (43), et de la Vénus grecque (44) dont le culte avoit été apporté en Ægypte, on lui donna le surnom de Zephyritis, du lieu où l'on bâtit son temple. Ce surnom la fit bientôt confondre avec l'épouse que la Mythologie donnoit à Zéphyre, avec Flora ou Chloris. Ovide nous apprend l'histoire de cette divinité et de ses noms : « Tu parois, aimable « mère des fleurs....... Viens toi-même m'ap-« prendre qui tu es..... Je dis: la Déesse répond « ainsi à mes demandes : ...... Autrefois j'étois « Chloris......; maintenant on m'appelle Flore; « mon nom grec est devenu latin par le chan-« gement d'une seule lettre (45)...... Le prin-« temps régnoit, je me promenois : Zéphyre « m'aperçoit, je veux m'en aller; il me « poursuit, je fuis : Zéphyre fut le plus fort... « Il atténua sa faute en me donnant le nom

(42) THEOCRIT. *Idill.* XV. — VAILLANT. *Hist. Ptol.* p. 30.

(43) JABLONSKI. *Panth. ægypt.* lib. I. cap. I.

(44) HERODOT. II. 122: ξείνης Ἀφροδίτης. — STRAB. XVII. 807: Ἀφροδίτη ἱερὸν, θεᾶς Ἑλληνίδος.

(45) Chloris eram, quæ Flora vocor: corrupta latino
Nominis nostri littera græco sono.

« d'épouse........ Il me fit don de l'empire des « fleurs (46). »

A ces raisons qui expliquent le nom de Chloris donné à Arsinoë, qu'il me soit permis d'ajouter une conjecture. Je serois porté à croire que la précieuse et rare matière dont étoit formée la statue de Vénus Zephyritis, et sa couleur, peuvent lui avoir fait donner le nom de Chloris. Pline, dans le passage cité ci-dessus, nous apprend que cette statue étoit de topaze : on peut juger par le même auteur que la pierre à laquelle on donnoit jadis ce nom étoit d'un jaune un peu verdâtre (47) ; elle se rapprochoit de l'émeraude dont les nuances vont jusqu'au jaune, et dont le nom générique chez les Grecs étoit *Chloerion* χλοεριον (48). Ce mot dérivé de χλοα, peut aussi désigner une pierre jaune, puisque χλωρευς signifie un oiseau jaune, χλωρον une fleur jaune d'or et le jaune de l'œuf (49). C'est d'après ces significations que je pense que la pierre précieuse qui formoit la statue d'Arsinoë a pu contribuer à lui faire donner le sur-

(46) OVID. *Fast.* lib. V.

(47) PLIN. *Hist. nat.* XXXVII. Sec. 32, 34, 35. — SALMAS. *Exerc. Plin.* p. 169. B. — MILLIN, *Introduct. à l'Étude des pierres gravées*, p. 71.

(48) SALMAS. *Plin. Exerc.* p. 140.

(49) SALMAS. *ibid.* p. 419.

nom de Chloris. Il n'est pas sans exemple qu'une idole ait eu un surnom tiré de la matière dont elle étoit formée, et j'ai indiqué ci-dessus en Ægypte une Vénus surnommée χρυσην, sans doute parce qu'elle étoit d'or ou dorée.

FAVRE CAYLA fils.

NUMISMATIQUE.

Om Frankernes Mynter i Orienten : c'est-à-dire : *des monnoies des Francs dans l'Orient ;* par F. Münter. *Dissertation faisant partie des Mémoires de la Société royale des sciences à Copenhague, et imprimée séparément ;* 50 pag. in-4.°. *Copenhague* 1806, *avec une planche.*

Cet ouvrage est peu étendu, mais très-important pour ceux qui s'intéressent à l'histoire du moyen âge, et surtout à celle des croisades; nous croyons ne pouvoir expliquer, plus clairement, le but que s'est proposé son savant auteur, qu'en donnant une traduction fidèle du commencement de ce traité.

« Quoique l'étude de l'histoire des croisades, « dit M. Münter, n'ait pas été négligée des « auteurs, et que l'influence de ces guerres sur « la forme des gouvernemens, sur le progrès « des lumières et sur les mœurs de l'Europe, ait « été envisagée sous plusieurs points de vue; cependant, il s'en faut de beaucoup que cet objet « intéressant ait été présenté dans son vrai jour, « et que toutes les sources qui pourroient fournir de nouvelles connoissances sur ces temps « remarquables soient entièrement épuisées. Il

« est vrai qu'on a mis à contribution la plupart « des archives et des bibliothéques de l'Europe; « mais jusqu'ici les auteurs orientaux n'ont pas « été étudiés avec tout le soin qu'ils méritent; « il y en a même plusieurs, qui sont à peine « connus, et d'autres dont les ouvrages inédits « restent ensevelis dans l'oubli (1). On n'a pas « étudié davantage les autres monumens de ce « temps-là, tels que les nombreuses inscriptions « qui ont échappé à la fureur barbare des Turcs « et des Sarrasins, dans les ruines des églises, « des monastères, des forteresses et des palais « des Francs; ainsi que les monnoies frappées « par les rois, les princes, les comtes et les ba-« rons francs. Ceux qui s'occupent de l'art nu-« mismatique n'en parlent guères; ils semblent « en ignorer entièrement l'existence; et cepen-« dant, on est forcé de convenir qu'en consul-« tant les monumens authentiques de ces temps, « c'est-à-dire, les inscriptions et les médailles, « on parviendroit à répandre beaucoup de lu-« mière sur cette époque singulière.

« Un hasard me fit trouver quelques mon-« noies du temps des croisades, elles exci-

(1) Il faut espérer qu'on verra un jour les nombreux extraits qui en auront été faits par Don Bertreau, dont M. Silvestre de Sacy nous a fait connoître l'importance. Voyez le Magasin Encyclopédique.

« tèrent ma curiosité; je fis des recherches à « cet égard dans les auteurs qui ont écrit sur « cette matière; je me procurai des notices « sur les cabinets les plus célèbres, et je fus « persuadé bientôt que cette partie de l'art « numismatique du moyen âge a été entière-« ment négligée jusqu'à nos jours. Il est donc « temps de suppléer à ce défaut; et plus les « monumens dont nous parlons, sont rares, « plus il est nécessaire de les tirer de l'oubli. « J'ai recueilli dans ce traité tous les détails « qu'il m'a été possible de me procurer sur « les monumens de cette époque, et je crois « avoir établi une nouvelle branche de l'art « numismatique du moyen âge, branche qui « pourra bien prendre un jour une étendue « plus considérable. »

M. Münter pense d'abord, qu'il est très-probable que les princes latins qui ont été les plus puissans dans l'Orient, entre autres les princes d'Antioche, les comtes d'Edesse et de Tripoli, aient exercé le droit de frapper monnoie, lorsque chaque petit baron ecclésiastique ou séculier, en Europe, et surtout en France et en Allemagne, jouissoit de ce privilége; car les deniers d'or et les dirhêmes des Sarrasins, les monnoies d'or des empereurs Byzantins et les pièces d'argent des rois Arméniens, n'ont sûrement pas été la seule monnoie courante dans les pays orientaux.

Il est encore probable que les princes francs ont frappé des monnoies non-seulement à l'usage de leurs sujets grecs et latins, mais encore pour celui de leurs sujets arabes, avec des légendes arabes; c'est du moins ce qu'avoient fait sans scrupule, et longtemps avant les croisades, les empereurs Léon IV et Constantin XI. Pendant les croisades même, les rois de la dynastie normande en Sicile, et quelques évêques de France en usèrent ainsi; ce qui est prouvé par une bulle du pape Clément IV, de l'année 1266, tirée des archives du Vatican, et communiquée à M. Münter, par le cardinal Borgia. On pourroit objecter qu'on n'a pas encore trouvé des monnoies arabes frappées par des princes Francs. Mais cette objection ne prouve rien contre l'opinion de M. Münter; car, la connoissance des monnoies orientales est encore très-imparfaite, et d'ailleurs, l'existence de ces monnoies est prouvée incontestablement par une bulle du pape Innocent IV, publiée à Pérouse, l'an 1253, par laquelle il en interdit l'usage sous peine d'excommunication (2). Il résulte en outre de cette bulle que dans le royaume de Jérusalem, aussi bien que dans la principauté d'Antioche, et dans le comté de Tripoli et de

(2) *Apud Raynaldum ad ann.* 1253, n.° 52.

S. Jean-d'Acre, les deniers d'or et les dirhêmes d'argent portoient, ainsi que les monnoies des califs, les emblêmes des musulmans et l'année de l'hégire, et que le nonce du pape, le cardinal-évêque de Jérusalem avoit déja publié un interdit sévère contre cette coutume, qu'il regardoit comme un abus scandaleux.

Jusqu'ici on n'a pas découvert de monnoies *des rois de Jérusalem*. Cependant quand on sait que les vasseaux de ces rois ont exercé le droit de battre monnoie, on ne peut plus douter de leur existence. M. Münter attribue leur rareté principalement aux guerres continuelles de ces rois avec les Sarrasins, aux troubles, à une mauvaise administration, et enfin, à la grande misère de leurs peuples. Peut-être les Sarrasins ont-ils fait fondre, après la conquête de Jérusalem par Saladin, le peu de monnoies qui restoit de la dynastie des Francs. Nous ignorons totalement si les ordres chrétiens établis dans l'Orient, si les hospitaliers, les templiers, et l'ordre teutonique, ont frappé des monnoies particulières, quoiqu'ils aient joui d'un pouvoir très-étendu dans ce royaume.

Dans un paragraphe suivant M. Münter traite *de la principauté d'Antioche*, conquise par les Francs dans la première croisade, et cédée à un prince normand nommé Boémond,

fils de Robert Guiscard, duc de la Pouille. Ce prince mourut en 1108, et confia la tutelle de son fils Boémond II, au vaillant Tancrède, neveu de Robert Guiscard, et par conséquent cousin de Boémond I. Mais Tancrède ne régna pas longtemps. A sa mort, qui arriva en 1112, il laissa la régence des possessions du jeune Boémond à Roger son neveu, et plus proche parent de son pupille. Il épousa la sœur du comte Baudouin d'Edesse qui monta sur le trône de Jérusalem en 1118. Ce fut peut-être l'union avec cette famille, une des plus puissantes de l'Orient, qui fit naître à Roger le projet de priver le jeune pupille de son patrimoine. Mais il n'eut pas le temps d'exécuter ce plan injuste. Il fut tué, en 1119, près d'Ararab, dans une bataille qu'il livra à Ilgazi-Ben-Ortok, roi d'Alep. Baudouin II se chargea ensuite de la tutelle du jeune prince qu'il gouverna jusqu'à l'âge de 18 ans. Il lui remit le gouvernement en 1126, et le maria avec sa fille Alise. C'est à ce *Roger*, tuteur de Boémond II, que M. Münter attribue une monnoie de cuivre qui se trouve dans son cabinet, et dont voici la description : la face représente S. George à cheval, la lance à la main droite, prêt à fondre sur un serpent ; d'un côté le monogramme [monogramme] (ἅγιος), de l'autre un nom effacé que M. Münter suppose être celui de ΓΕΩΡΓΙΟϹ, ou le monogramme [monogramme] (Une monnoie de

Constantin Ducas, porte cette empreinte) (3). ℞ un anneau dans lequel on lit les mots: ΡΟΤΣ ΠΡΝΓΑΝC ΆΝΤΙ, ce que M. Münter explique très-bien par ϱσΤΓεϱ πϱιγΓαΨ Αντι., c'est-à-dire, *Roger*, *régent d'Antioche.* Toute la difficulté à l'égard de cette légende a été levée par l'auteur.

Outre cette monnoie, on a encore un sceau de la ville d'Antioche, dont l'un des revers représente l'apôtre S. Pierre tenant les clefs dans la main droite et une croix à la gauche, avec ces mots SANCTUS PETRUS; l'autre face représente le même apôtre prêchant devant le peuple. La légende porte: L. ⱭUMUNIS ANTIOCHIE : *Sigillum communis Antiochie.* M. Münter croit que c'est le sceau dont se servoient, sous les princes latins, les magistrats de la ville dans leurs actes publics.

M. Münter passe à l'histoire de la ville de Tripoli, sous la race de *Bertrand, comte de Toulouse*, qui l'avoit conquise en 1110, et de *Boémond*, fils de Boémond III, prince d'Antioche. L'auteur cite une monnoie frappée sous Boémond, dans la période de 1187 — 1201, dont on doit la connoissance à M. J. *Mader*, professeur à Prague, qui en a donné une description dans ses recherches critiques

(3) Voyez BANDURI, imper. Orient. II, p. 748.

sur l'art numismatique du moyen âge (4).

Il cite encore une autre monnoie de son propre cabinet qui appartient peut-être à Boémond. Elle est de cuivre, et représente d'un côté un chevalier armé de pied en cap, posant la main gauche sur la hanche, et portant de la droite une croix, tout auprès on lit les lettres ΒΔ et Δ. Sur le revers il y a une croix, dont les trois extrémités supérieures se terminent presqu'en forme de feuille de trefle, mais la dernière est séparée en deux comme un ancre. Cette figure dans un costume de chevalier, sur une monnoie dont la légende porte des caractères grecs, est sans doute un objet digne d'attention.

Pour ce qui regarde les monnoies *des rois d'Arménie*, celles dont les inscriptions sont en langue du pays, ne font point partie de la dissertation présente. M. Münter se borne à citer les sources principales où l'on peut puiser les connoissances de ces monnoies. L'auteur traite seulement de deux monnoies arméniennes, ayant pour légende des caractères latins, et dont M. Pellerin parle dans ses *Lettres*, pag. 146. Elles sont toutes les deux d'argent, et se trouvent dans le cabinet impérial. M. Münter les croit frappées dans l'île

(4) Kritische Beytraege zur Münzkunde des Mittelalters, tab. n.° 114. *Suprà*, t. 1, p. 355.

de Chios au milieu du quatorzième siécle.

Muratori nous a conservé une monnoie d'argent de l'île de Chios même (5). Une des faces porte : + *Conradus rex R.* (Romanorum), et sur le revers, on voit une ville au dessus de laquelle un aigle étend les ailes, et on lit les mots + *Civitas Chii.* M. Münter croit avec raison qu'elle a été frappée pendant l'expédition malheureuse de Conrad III, en Palestine, qui eut lieu en 1147. Les remarques que fait l'auteur sur cette inscription sont très-judicieuses.

Une partie considérable de la dissertation de M. Münter est destinée à des détails sur les monnoies *du royaume de Chypre*, royaume qui se soutint même deux siécles après que les Francs eurent perdu toutes leurs possessions antérieures dans l'Asie. L'auteur, avant d'entrer en matière, jette un coup-d'œil sur l'histoire de cette île, qui éprouva dans le moyen âge, comme la plupart des autres îles de l'Archipel, des changemens fréquens dans son gouvernement, jusqu'à ce qu'en 1192, Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, la céda pour 100,000 besans, à *Gui de Lusignan*, roi de Jérusalem, dont l'empire et la résidence avoient été conquis par Saladin

(5) Voyez *de moneta s. de jure condendi nummos*, dans la collection d'ARGELATI I, p. 92, tabl. LXXX.

peu auparavant. Avec ce Gui de Lusignan, commence la dynastie française en Chypre, qui se soutint pendant une suite non interrompue de seize rois, jusqu'à ce que la veuve de Jacques II, Catherine Cornara, de Venise, après la mort de son fils mineur Jacques III, céda ce royaume à la république de Venise, en 1487.

Nous n'avons que très-peu de monnoies de tous ces rois. M. Münter pense que les principales causes de cette rareté, sont la politique jalouse des Vénitiens et la fureur barbare des Turcs. Les monnoies des rois de la race Lusignan manquent dans les cabinets les mieux fournis; en Italie même elles sont très-rares; il n'y a eu qu'une seule monnoie d'or de Chypre tirée du cabinet de Gotha qui a été décrite par M. Reinhard (6); une autre a été gravée par Pellerin (7); mais cet auteur en a mal expliqué l'empreinte. On doit donc être agréablement surpris en trouvant dans la dissertation que nous analysons une description exacte et le dessin de quatre monnoies d'argent chypriennes qui étoient jadis dans le cabinet du comte de Thoff, et qui ont passé depuis dans celui de M. Münter.

L'auteur parle d'abord des deux monnoies

(6) Geschichte von Cypern I, p. 292.

(7) Lettres, tab. 3, p. 184.

décrites par MM. Reinhard et Pellerin (LL. CC.); il en attribue l'une au roi Hugues I, qui régnoit depuis 1206 — 1218; l'autre représente sur une des faces, le roi dans son costume royal, la couronne sur la tête, un étendard dans la main droite, et un globe dans la main gauche; autour de cette figure on lit : h : REI : DDh : EDh'IP; sur le revers IC. XC, autour d'une figure représentant Jésus-Christ assis sur un trône, portant d'une main un globe, sur lequel est la croix (le symbole du globe terrestre). La ressemblance de cette monnoie avec les *numi scyphati* des maisons impériales des Ducas, des Comnènes et des Palæologues, engagea M. Pellerin à l'attribuer à l'un des empereurs latins de Constantinople, quoiqu'il ne comprit pas l'inscription qu'elle portoit. Si M. Pellerin avoit connu d'autres monnoies chypriennes, elles l'auroient aidé à déchiffrer les caractères de celles-ci. Selon M. Münter, l'inscription n'est pas latine, mais française, dans le langage du moyen âge. Il l'explique ainsi : H (nom du roi) REI (roi) D (de) DH, (il faut lire IH, abréviation du mot *Jérusalem*, qu'on écrit ainsi IHR), E (et) D' (de) hIP (Chippre). En comparant cette monnoie avec les quatre suivantes, on se convaincra aisément que l'explication qu'en donne M. Münter est exacte. L'auteur la croit frappée sous le règne de Hugue III dit le Grand. Ce

fut à ce prince dont la renommée s'étoit répandue en Europe, que Thomas d'Aquin dédia son traité *de regimine principum*. Son monument en marbre se voit encore dans l'église du monastère ruiné, dit *Lapasis*, qu'il avoit fondé (8).

Les quatre monnoies chypriennes en argent, que l'auteur décrit ensuite (n.° 3 — 6) portent les empreintes suivantes :

Le n.° 3 représente sur une des faces : + HENRI REI DE. Le roi est dans un costume royal, un peu différent cependant de celui qu'on voit sur les deux monnoies précédentes : il est assis sur un trône porté par deux loups; il a dans la main droite un sceptre et dans l'autre un globe; ses pieds reposent sur un coussin : sur le revers on lit ces mots : IERUSAL'ME E DE CHIPR', et on voit les armes du royaume de Jérusalem, c'est-à-dire, une grande croix, et quatre petites, placées entre les branches de la grande. Selon M. Münter, cette monnoie est de Henri II, fils de Hugues III, qui a régné depuis 1286 — 1324, et qui fut détrôné et envoyé prisonnier en Arménie par son frère Amalric, après la mort duquel il retourna dans son royaume en 1310.

Le n.° 4 a sur une des faces + HVGVE REI DE : le roi est assis sur un trône porté par

(8) *Voyages de* MARITI, I, p. 121.

des lions. On ne voit pas le coussin, parce que la pièce n'étoit pas assez grande pour contenir l'empreinte entière : sur le revers on lit : + IERUSALEM E D'CHIPR avec les mêmes armes.

M. Münter présume qu'elle appartient au règne de Hugue IV, successeur et neveu de Henri II. Ce prince qui régna depuis 1324 — 1361, fut un des meilleurs rois de Chypre, et a mérité le surnom de *Pater patriæ*. Il fut très-renommé en Europe. Une preuve en est que Boccace lui dédia son ouvrage *de genealogia deorum*.

Le n.° 5 porte d'un côté : + ... E ROI, un roi assis de la même manière que sur les autres pièces, mais sans coussin sous les pieds : sur le revers on lit : DE IERVSALEM E CIPR et on y voit les mêmes armes. La légende en est difficile à expliquer. On ne voit avant le mot ROI que la lettre E ce qui peut être la lettre finale de *Pierre* de *Jaime* ou de *Hugue*. Peut-être appartient-elle au roi Pierre I : mais M. Münter ne décide rien à ce sujet.

Le n.° 6 porte d'un côté : + PIERE R..... C EDD IER : un roi assis sur un trône, le sceptre dans la main droite, un globe dans la gauche; à son côté un bouclier triangulaire avec un lion : sur le revers : + DE IERVSALEM E DE CHIPRE, mêmes armes.

Cette monnoie appartient ou à Pierre I, dit

le Grand, qui monta sur le trône l'an 1301, et fut assassiné en 1369, ou à son fils et successeur Pierre II, qui régna de 1369 — 1382.

Il est difficile de décider le nom et la valeur de toutes ces monnoies. Mais selon l'opinion la plus probable, c'étoient des besans blancs (*byzantini albi*), sorte de monnoie qui eut cours, non-seulement à Chypre et à Rhode, mais encore dans une partie de l'Asie. C'est probablement d'une espèce de ces besans blancs, dont parlent des écrivains contemporains, sous le nom de Janetti, d'après le roi Janus (Jean) de Chypre, qui régna de 1398 — 1432. C'est ainsi que les besans d'or de l'empire grec portent le nom des empereurs qui les avoient fait frapper.

M. Münter cite encore une monnoie prétendue chyprienne qu'avoit fait graver M. Reinhard (9); elle est attribuée à Godefroi, frère de Gui de Lusignan, le premier de cette famille qui occupa le trône de Chypre. Mais, s'étant convaincu qu'elle est d'un âge beaucoup plus récent, M. Münter ne l'a pas fait graver avec les autres monnoies authentiques du royaume de Chypre.

Dans la dernière partie de sa dissertation, l'auteur traite de *l'empire latin de Constantinople*, qui dura pendant 57 ans, depuis 1204 — 1261.

(9) Geschichte von Cypern., I, p. 110.

Il ne nous reste, de cette époque, aucun monument numismatique, quoique l'on sache que les empereurs latins ont fait frapper beaucoup de monnoies, car les Francs, conquérans de Constantinople, firent briser et fondre quantité de statues de métal, pour en faire de la monnoie. Il est vraisemblable que les Grecs, après avoir expulsé leurs oppresseurs, ont eu soin d'anéantir toutes les traces de leur séjour. La seule monnoie que Pellerin croit appartenir aux empereurs Francs à Constantinople, est de Chypre, ainsi qu'il a été démontré plus haut. Tout ce qui nous reste, ce sont deux bulles d'or des deux Baudouin, déja décrites dans des ouvrages connus. M. Münter en donne une description assez détaillée. La première est de Baudouin I. Sur un des côtés, on lit : BĀΔOVINOC ΔECΠOTHC ; et sur le revers : BALD. D̄I. GRA. IMPR. ROM. FLAND. HAIN COM. (*Balduinus dei gratia imperator Romaniæ, Flandriæ, Hainoiæ Comes.*) Cette bulle est tirée de l'ouvrage intitulé *Olearii* Uredi *Sigilla Comitum Flandriæ et inscriptiones diplomatum ab iis editorum. Brugis* 1630. F. p. 27. L'autre bulle est de Baudouin II de Courtenay, comte de Namur, qui régna depuis 1228 — 1272. D'un côté on lit : BHΛΔOINOC ΔECΠOTHC ΠOPΦIPOΓENNHTOΣ O ΦΛHNΔPAC. et sur le revers : B. DI. GRA. IMPATOR. ROMAN. SEP. AVG. Cette

bulle est tirée des *Familiæ Byzantinæ* de Du Cange, pag. 216, et elle se trouve pareillement dans l'histoire de l'empire de Constantinople du même auteur, t. I, pag. 320, et chez *Heineccius de Sigillis*, tab. 1. Du Cange parle encore d'une bulle de plomb attachée à un diplôme de l'an 1241, du même empereur (10).

Une des suites de la conquête de Constantinople par les Francs, fut d'introduire le système féodal en Grèce. Des barons francs qui s'étoient distingués dans ces campagnes, obtinrent pour récompense des titres et des terres. On trouve entre autres que le titre de *duc d'Argos et d'Athènes, sire de Thèbes*, fut conféré par Baudouin I, à un seigneur français ou de la maison de *Brienne* ou de la maison de *la Roche*. Mais ces seigneurs ne jouirent de ces biens que jusqu'à l'an 1288, où ils en furent expulsés par les Catalans et les Arragonois. La maison italienne *d'Accajuoli*, donna dans la suite six ducs à Athènes dans les quatorzième et quinzième siècles. Il ne nous reste point de monnoies de tous ces princes. M. Münter espère qu'on en trouvera un jour, lorsque les voyageurs examineront avec plus d'attention les ruines des monumens du moyen âge, qui restent encore en Grèce. Nous avons

(10) Du Cange *de infer. aevi numismatibus*, 21, page 40.

cependant quelques monnoies qui portent pour inscription les mots : *Dux Atenes.* Muratori parle d'une monnoie dont la légende est :... ✝ ATENES. Mais M. Münter juge, par le peu qu'en dit cet auteur, qu'elle a été frappée en Europe par un baron franc, à qui ses ancêtres avoient laissé un titre sans terre. A l'appui de cette opinion, M. Münter cite une monnoie du quatorzième siécle : elle est de Gauthier de Florence qui se dit *duc d'Athènes*, quoiqu'il ne possédât rien au delà de la mer Adriatique. Une autre, décrite par DUBY (11), fut frappée dans le XIV siécle par Guy, duc d'Enghien, qui avoit hérité de ses ancêtres le titre de *Duc d'Argos et d'Athènes, sire de Thèbes.*

Nous espérons qu'on ne nous saura pas mauvais gré d'être entré dans ces détails, sur un ouvrage qui, par les remarques judicieuses et les lumières qu'il répand sur une partie peu étudiée de l'histoire de France, mériteroit d'être traduit tout entier. Nous terminons en engageant le savant auteur de remplir bientôt la promesse qu'il nous donne de continuer la publication de ses recherches.

BONDSTEET.

(11) Voyez ses *Récréations Numismatiques*, pl. I, n.° 1, et ses *Monnoies des prélats et barons de France*, t. I, pag. 24.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ANGLETERRE.

M. NEVEN a communiqué à la Société royale des arts, de LONDRES, un procédé pour fabriquer des étoffes de coton, de lin et de soie, d'une finesse extraordinaire, beaucoup plus promptement et d'un tissu plus fin que toutes celles qu'on a fabriquées jusqu'ici. Il a fait une petite pièce de soie écrue qui contient 65,536 mêches dans un pouce anglais carré, ou 256 fils contigus dans le côté de ce même pouce; nombre double de celui qu'on trouve dans les étoffes les plus fines, qui aient été faites jusqu'ici.

M. Neven a envoyé des échantillons d'étoffes de soies et de coton fabriquées selon sa méthode, et il paroît qu'on peut en tirer un grand parti dans le tissage des mousselines et des toiles fines de lin, connues sous le nom de baptistes, etc.

Aucun faiseur de peignes ne peut en faire d'assez fins pour un tissu pareil, en supposant qu'on y emploie les procédés ordinaires du tissage; et si l'on parvenoit à construire le peigne, aucun tisserand ne pourroit s'en servir; mais par la nouvelle méthode, on peut fabriquer une étoffe aussi fine avec un peigne de 1,200 lames, qu'on le feroit dans le procédé ordinaire avec

un peigne de 2,400, et même avec moins de difficulté.

La méthode de l'auteur, qu'il a exposée devant un comité de la Société, consiste à faire passer entre les dents du peigne un plus grand nombre de fils de la chaîne, qu'on ne le fait communément; par exemple, trois ou quatre, au lieu de deux, selon le procédé ordinaire. La navette est garnie d'un seul fil et n'a rien de particulier.

Quand le tissu est achevé et hors du métier, il semble cannelé ou rayé, parce que les dents du peigne font paroître plus mince la partie du tissu contre laquelle elles frappent, et où les fils de la chaîne se trouvent plus séparés qu'ailleurs. Le tissu est ensuite plongé dans l'eau, et lorsqu'il en est bien imprégné, on l'étire à plusieurs reprises, à la main, en travers et d'un angle à l'autre. Par ce procédé, les fils qui formoient la cannelure, ou la partie serrée du tissu, se séparent les uns des autres, se répartissent, et l'étoffe devient parfaitement unie et d'une régularité admirable. Dans les fabriques de tissus de coton, il faut faire cette opération avant celle du blanchiment sur pré. Quant aux étoffes de toile, il faut, lorsqu'on les a ôtées du métier, les humecter et les bien brosser, selon les procédés ordinaires, ensuite les étirer en tout sens, comme on vient de l'indiquer pour les toiles de coton. Dans les étoffes de soie, la chaîne et la trame peuvent être semblables; dans celles de coton, la trame peut être plus souple ou plus douce; mais son degré de finesse doit être le même.

L'auteur établit qu'on peut fabriquer par ce procédé, des batistes en lin, de beaucoup supérieures à toutes celles qu'on fait en France. Il ajoute que, quoiqu'il y ait trois fils de la chaîne entre chaque dent du peigne

pendant le tissage, ces fils sont soulevés alternativement par les mêches, dans toute la largeur de la pièce, et il y en a environ 250 par pouce linéaire.

L'auteur a obtenu une patente.

— M. HERSCHEL a lu à la Société royale un mémoire sur les anneaux concentriques coloriés: M. *Evrard* HOME a lu ensuite des observations sur l'estomac des cétacées: et M. KNIGHT, un mémoire sur l'écorce des arbres.

— On trouve dans les *Philosophical transactions*, pour l'année 1806, un mémoire de M. *Edouard* MARTIN, contenant la description d'un bassin minéral, dans les comtés de Monmouth, Glamorgan, Brecon, Caermarchen et Pembrok. La longueur de ce bassin, qui renferme toutes les couches de houille et de mine de fer du pays, est de plus de cent milles (anglais), et sa largeur moyenne de dix-huit à vingt dans les comtés des Monmouth, Glamorgan, Caermarchen et une partie de Brecon; dans le comté de Pembrok, cette largeur n'est que de trois à cinq milles. Il existe dans ce vaste dépôt minéral douze couches de houille, chacune de trois à neuf pieds de puissance, et qui prises ensemble, forment une masse de soixante-dix pieds et demi d'épaisseur. Onze autres couches du même bassin, ont de dix-huit pouces à trois pieds d'épaisseur, et donnent ensemble vingt-quatre pieds et demi; en tous quatre-vingt-quinze pieds, outre un nombre de couches plus minces qui ont entre six et dix-huit pouces d'épaisseur.

— La *Société pour l'encouragement des arts, du commerce et des manufactures* à Londres, a décerné, dans une de ses séances, à M. J. C. CURWEN la médaille d'or, pour plusieurs découvertes et améliorations relatives à l'agriculture et à l'économie rurale.

Ces découvertes consistent; 1) dans la substitution

des carottes à l'avoine pour le fourrage des chevaux ; 2) dans une nouvelle méthode de nourrir les vaches pendant l'hiver ; et 3) dans une nouvelle herse propre au sarclage.

M. *Charles* WILSON a obtenu dix guinées pour une composition propre à sécher les murs humides.

M. *John* AUSTIN, de Glasgow, la médaille d'or, pour un métier de tisserand, qui peut être mu ou par l'eau ou par la vapeur.

La médaille d'argent a été accordée à M. *William* CHATAM, pour ses défrichemens de terres incultes.

La médaille d'or à M. J. G. CALTHROP, pour sa culture du froment d'été.

La même médaille à M. *John* SHUKFORDWADE, pour avoir planté quinze acres de terre avec à peu près douze mille plants d'osier par acre.

M. *Charles* LAYTAN a obtenu la médaille d'argent, pour sa culture des turneps.

La même médaille a été donnée à M. *Robert* SALMON, pour ses observations sur la manière d'élaguer les sapins.

Quinze guinécs ont été accordées à M. *William* NEVEN, pour sa nouvelle méthode de fabriquer des draps fins.

La Société a accordé dix guinées à M. A. STASS, pour une nouvelle machine, au moyen de laquelle les cordonniers peuvent faire des souliers et des bottes sans comprimer leur estomac.

La médaille d'or a été donnée à M. *John* TROTTER, pour son invention d'une scie curviligne.

Quinze guinées ont été données à M. *James* HARDI, pour une nouvelle presse à rogner, à l'usage des relieurs.

M. *Benjamin* Stolt a obtenu vingt guinées, pour une machine à fendre les peaux de moutons.

— M. Greathead a présenté à la *Société des antiquaires* un mémoire sur l'origine de la plus ancienne race des Bretons. Il soutient que les premiers habitans de la Grande-Bretagne, n'étoient ni Celtes ni Scandinaves, ni Gaulois, mais Cantabres, descendans directs des Espagnols originaires.

On a présenté ensuite à la Société, un grand anneau avec une pierre, sur laquelle étoient gravés, en arabe, ces mots : *Dieu seul est puissant ; il est le seul maître, le seul victorieux.* Cet anneau avoit appartenu à Tippoo-Saïb, qui le portoit toujours au doigt.

— Le premier numéro des *Transactions de la Société entomologique* vient de paroître.

— Il s'est établi une Société sous le titre de *Litterary fund*, qui a pour but de favoriser les progrès de la littérature. Elle vient d'être enrichie considérablement par le testament de feu M. *Thomas* Newton, parent du grand philosophe de ce nom. Il lègue à cette Société le surplus de sa succession après l'acquit des legs, objet qu'on dit important ; mais il lui laisse encore sur les fonds de l'État 6,100 liv. st. de rente, ce qui assure la permanence de cette Société, et la met, en outre, en état, au moyen des souscriptions qu'elle reçoit, et des dons qui lui sont faits par des personnes opulentes, de rendre les services les plus essentiels aux sciences et à la littérature.

— M. Andrew Flint a obtenu une patente pour l'invention d'une machine propre à servir de pompe à vapeurs et à d'autres usages.

M. *William* Cook, une autre pour une nouvelle construction des chariots qui ont plus de deux roues.

M. *Georges* WYKES, de Winsley, une autre, pour une machine propre à faire aller les pompes avec un petit nombre d'ouvriers.

— M. TAUNTON, chirurgien du *dispensaire de* FINSBURY, a fait un appel à la charité publique, pour l'établissement d'un fonds en faveur des pauvres qui sont affligés de hernies. Il prétend que près de la dixième partie de la population de l'Angleterre est atteint de cette maladie. Il assure qu'on parviendroit à prévenir les maux qu'elle entraîne, par des bandages appliqués avec quelque soin. Quoique la dépense de ces bandages excède les moyens des individus pauvres, elle seroit bien peu considérable pour un établissement, surtout si on la compare à l'avantage qu'en retireroit la société, par l'utilité que pourroient lui procurer ceux que les hospices condamnent à l'inaction, et par la diminution des frais des hôpitaux où il faut les recevoir.

— M. PATRIN-GRAHAM doit faire paroître incessamment un essai sur l'authenticité et l'antiquité des poésies d'Ossian, dans lequel il examine et réfute les objections de M. Malcolm Laying.

— Sir *William* OUSELEY publiera sous peu sa traduction anglaise de l'ouvrage persan, intitulé : *Nozahat of Coloub*, cité par Herbelot, M. de Sacy et autres savans orientalistes, sous le nom du *Géographe persan*.

— Le docteur WILLIAM a publié à Londres un ouvrage sur la vaccine, dans lequel il traite : — De l'inoculation combinée du fluide varioleux et du fluide vaccin. — Des signes caractéristiques et des effets de la vaccine parfaite. — De la vaccination imparfaite. — De la petite vérole subséquente à la vaccination. — Des maladies entassées et glandulaires attribuées à l'inoculation de la vaccine. — De la petite vérole

volante ou bâtarde. — De l'inoculation de la petite vérole des poulets. — De l'extermination de la petite vérole.

L'ouvrage est accompagné de planches, de quelques lettres du docteur JENNER, et de plusieurs autres médecins et chirurgiens anglais.

— Le célèbre antiquaire PARK, à qui on doit une édition étendue de plusieurs manuscrits provenant de la bibliothéque de *Robert* HARLEY, comte d'Oxfort, prépare une nouvelle édition de l'*Harleian Miscellany*. Ce recueil, qui renferme des monumens précieux et des documens historiques importans, est devenu extrêmement rare. Il paroît qu'il sera augmenté de deux volumes de supplément, dont les manuscrits déposés au Muséum britannique, et qui proviennent de la même bibliothéque, fournissent la matière; ce qui rendra plus considérable et plus complète l'édition précédemment publiée par M. OLDYS.

— M. NICHOLSON, déja si connu par ses travaux scientifiques, a entrepris, à Londres, un *Dictionnaire de chimie*, dont le fonds est absolument neuf, et qui formera un vol. in-8.°. Cet ouvrage est attendu avec beaucoup d'impatience.

— Le docteur ADAM, médecin de l'hôtel pour la petite vérole, à Londres, doit publier incessamment des *considérations populaires sur l'état des connoissances présentes dans la pratique de la vaccine.*

— Suivant les journaux anglais, le manuscrit de l'*histoire du règne des Stuarts*, par M. FOX, formant un vol. in-4.°, a été vendu par ses exécuteurs testamentaires, pour la somme de 5,500 liv. (180,000 fr.), et il ne tardera pas à être livré à l'impression.

— L'astronomie est redevable à M. BREWSTER, d'Edimbourg, d'un nouvel *astromètre* qu'il vient d'in-

venter, au moyen duquel on trouve, avec la plus grande facilité, le lever et le coucher des étoiles et des planètes, leur position dans le ciel, etc.

— Les relations littéraires de l'Angleterre avec l'Allemagne sont presque nulles. La *Gazette de Hambourg* se lit dans quelques cafés ; mais il est presque impossible de se procurer dans les librairies, des ouvrages qui soient à l'usage des savans. Il y a quelques années que le duc d'Yorck voulut exiger de ses officiers qu'ils apprissent l'allemand; mais on ne tarda guères à négliger ses ordres. Un allemand nommé Geisweiler, s'étoit proposé de donner quelque activité au commerce de la librairie allemande; mais il étoit aussi peu favorisé par la curiosité des Anglais, que mal servi dans les envois. Le libraire Andrewson, qui étoit entré dans les mêmes vues, exigeoit une année entière, pour remplir les commissions qu'on lui donnoit, et une assurance formelle de la part des acquéreurs, de remplir leurs engagemens au hasard de ce qu'il en coûteroit. Cependant, il est présumable qu'avec plus d'intelligence et d'activité, on pourroit conduire cette branche de commerce avec succès.

On trouve dans plusieurs salons littéraires, par exemple au *Musée britannique*, à la *Société royale*, et chez sir *Joseph* Banks, la *Gazette littéraire de Jena;* mais de cette multitude énorme de journaux qui inondent tous les jours l'Allemagne, aucun ne peut se flatter de traverser les mers et prendre pied sur le sol britannique. Le préjugé qu'on a contre la littérature allemande est presque général. On en regarde toutes les productions comme les avortons d'un peuple à demi-barbare : Kant, Kotzebue, La Fontaine, sont presque les seuls représentans de la littérature et de la philosophie allemande. On juge même le

premier sans connoître la langue ; et les Anglais se justifient de cette ignorance, par le prétexte que Kant lui-même ne la comprenoit pas. Quoique les ouvrages de Kotzebue ne soient pas absolument dans le goût anglais, ils ont acquis cependant assez de faveur. On a critiqué la fausseté, l'immoralité des principes qui y règnent, et ces sentimens outrés qu'on regarde comme un mal inhérent au caractère de la nation allemande; mais ces taches n'ont point empêché de verser des larmes, et les lecteurs anglais ont plutôt écouté leur cœur que leur esprit.

Les *Romans* de La Fontaine sont à la mode, et les Anglais regrettent vivement d'être redevables à un Français, du plaisir qu'ils trouvent à cette lecture. Ils croient généralement que cet auteur est Français; ce qui n'est pas étonnant, puisque le traducteur lui-même y a été trompé.

Au reste, on n'est guères surpris de voir les Anglais si peu prévenus pour la littérature allemande. Ls traducteurs anglais sont si médiocres, et les ouvrages qu'ils rendent dans leur langue, ont tellement perdu le caractère de l'original, qu'il seroit impossible à un auteur de s'y reconnoître, et de se garantir lui-même du dégoût et de l'ennui.

— La *Société de la Palestine* a donné des instructions aux voyageurs qu'elle envoye dans les pays dont elle porte le nom. Il sera intéressant de les présenter ici.

1.° Déterminer, par des observations astronomiques, la position des lieux principaux, la direction et la hauteur des chaînes de montagnes; la largeur et la profondeur des rivières, des fontaines et des puits; et fournir le plus de renseignemens qu'il sera possible, pour la construction d'une carte de la Palestine plus

exacte que celles qu'on a publiées jusqu'à ce jour; 2.° Décrire les procédés de l'agriculture de ce payss; 3.° Donner le catalogue de ses productions naturelles, et s'attacher principalement à la culture et à l'utilité du palmier et du dattier; 4.° Examiner les usages auxquels la médecine et la chimie peuvent faire servir les autres productions végétales du pays; 5.° Chercher à suivre la marche des Israélites, sous Moïse et Josué, dans leurs entreprises contre les possesseurs de la terre promise, et continuer le même examen dans toute la Palestine relativement aux dernières époques de l'histoire des Juifs; 6.° Rassembler la collection la plus ample qu'il se pourra d'inscriptions, en manuscrits, médailles et autres monumens de l'antiquité, hébreux, phéniciens, grecs et romains; 7.° Evaluer la population actuelle de la Palestine, et décrire les mœurs de ses habitans; 8.° Donner un état du commerce et des manufactures dans ce pays, et dans ceux qui l'avoisinent.

— On a représenté avec un brillant succès, sur le théâtre de *Drury-Lane*, une nouvelle tragédie de M. Lewis intitulée: *Adelgitha*, ou *les fruits d'une seule erreur*. Cette pièce a été donnée au bénéfice de madame Powel.

— A *Covent-Garden*, on a donné, avec le même succès, un drame-lyrique intitulé : *Pierre-le-Grand*, ou *les murs de bois* (*Wooden-Walls*). L'auteur est M. Cherry.

Suède.

Un membre de l'*Académie royale militaire suédoise* a proposé, par cette Académie, un prix de 35 ducats pour le meilleur mémoire: — « Sur l'état actuel de

« l'artillerie de campagne, tant ordinaire qu'à cheval,
« et sur les perfectionnemens dont elle est susceptible;
« avec un aperçu succinct des progrès et des découvertes
« faites jusqu'ici dans l'artillerie de campagne. »

Les mémoires écrits en langue suédoise ou françoise, seront adressés, avant la fin de juillet 1808, au secrétaire de l'Académie.

— La statue de Gustave III, ouvrage du célèbre sculpteur M. Sergel, vient d'être érigée sur la place où ce roi descendit à terre à son retour de la Finlande, après la paix de Vercela. L'inscription gravée au pied de la statue, porte ces mots : *Gustave III, législateur, vainqueur, restaurateur de la paix, par la bourgeoisie de Stockholm*, 1802.

Danemarck.

On lit, dans un ouvrage intitulé *Observations sur la culture du coton*, par M. J. L. B. de Rolser, danois, qu'on a pratiqué l'inoculation de la petite vérole, ou d'une maladie analogue aux oiseaux de basse-cour; elle les préserve d'être attaqués une seconde fois de cette maladie : c'est à la crête qu'on les inocule.

Royaume de Saxe.

On annonce par Souscription, *le Commentaire d'*Erasme *sur les 674 sentences de Publius Syrus*, poète mimique*, et autres poètes anciens, tels qu'Aristophane, Cléanthe, Laberius, Lucilius, Titinnius*, etc. Cet ouvrage sera accompagné d'une traduction métrique allemande, et paroîtra à Leipsick, chez Joachim.

— M. Kotzebue vient de publier un nouveau ro-

man sous le titre de *Léontine*, que ses partisans vantent comme son meilleur ouvrage.

— Les savans qui ont si justement regretté la perte du célèbre ADELUNG, enlevé aux lettres en 1806, au moment où il s'occupoit d'achever son MITHRIDATE (1) apprendront sans doute avec plaisir que le fruit de ses travaux ne sera point perdu. Le plan d'Adelung étoit d'offrir un aperçu raisonné de toutes les langues anciennes et modernes divisées en classes et en familles. La mort le surprit pendant qu'on imprimoit son premier volume qui contient les langues de l'Asie. Ceux qui ont lu cét étonnant ouvrage pour lequel l'auteur avoit réclamé les secours d'un des plus savans orientalistes de l'Allemagne, ne peuvent que payer un juste tribut d'admiration, non-seulement à l'érudition qui y est déployée, mais à la sagacité, au discernement qui en a disposé les matériaux. On y trouve les opinions de l'auteur sur l'origine de l'espèce humaine, sur le berceau de la civilisation qu'il place dans la haute Asie, sur les langues de l'Orient, etc. Le second volume doit contenir toutes les langues de l'Europe, divisées en six familles principales. Tout ce qui regarde celle qu'il nomme *celtico-gallo-cimbrique*, formant six feuilles d'impression, étoit sous presse lorsque l'auteur est mort. Heureusement il a eu le temps de se choisir un continuateur digne de terminer son ouvrage, M. VATER, professeur de Halle, auteur d'une grammaire générale et de plusieurs ouvrages philologiques (2). Les héritiers d'Adelung lui ont fidèle-

(1) Voyez le savant extrait qui en a été donné par M. le Sénateur LANJUINAIS, Mag. Encycl. ann. 1807, t. 3, p. 5.

(2) Mag. Encycl. ann. 1807, t. 5, p. 468.

ment remis ses manuscrits, et l'on espère que par ses soins le second volume paroîtra dans le courant de cette année. Parmi les matériaux qui doivent le composer, on a trouvé tous les renseignemens fournis à Adelung sur la langue gallique, par le savant JAMES MACDONALD, sur les langues slaves, par le savant DOBREWZKI, et sur la langue hongroise, par le professeur RUMI. En général, les matériaux sont suffisans pour les langues de l'Europe, à l'exception, peut-être, du grec primitif sur lequel les recherches d'Adelung ne lui ont guères donné plus de certitude que n'en avoient pu acquérir ses devanciers. Les troisième et quatrième volumes seront consacrés aux langues de l'Amérique et des Iles de la mer du sud. C'est dans cette partie, comme on doit bien le penser, que les manuscrits d'Adelung offrent le moins de ressources; mais on n'en apprendra qu'avec plus de plaisir que M. *Al.* de HUMBOLDT, pour y suppléer, autant qu'il étoit en lui, a généreusement remis au professeur Vater, son ami, tous ses manuscrits relatifs aux langues de l'Amérique. C'est ainsi que M. Adelung lui-même avoit aidé de ses lumières, avec le plus noble désintéressement, le savant M. de ZAHN dans son édition d'*Ulphilas*.

On espère que le troisième et dernier volume de l'Histoire littéraire d'EICHHORN paroîtra à Pâques. On croit que cet ouvrage sera aussi bientôt publié en français, par les soins de M. STAPFER, avec des additions considérables.

DUCHÉ DE WEIMAR.

Malgré ce que notre ville, nous écrit-on de WEIMAR, a souffert des événemens de la guerre;

malgré les fureurs de Bellone, l'égide de Minerve a protégé ses prêtres; et les Muses, ces déesses consolatrices, chéries de notre prince et de son auguste famille, sont restées parmi nous.

M. Goethe, dont le génie universel embrasse la nature et l'art, s'occupe sans cesse de travaux sur l'optique, et on espère qu'il donnera bientôt les résultats de ses ingénieuses recherches dans un ouvrage particulier qui fixera sans doute l'attention publique. La *Fable de Prométhée*, qu'il traite dans ce moment, enrichira infailliblement le genre dramatique d'un morceau précieux. Excepté un petit séjour que Goethe a fait à Jéna, il a passé l'hiver ici, et c'est tout-à-fait sans fondement que plusieurs gazettes ont voulu le faire fixer à Gotha.

M. Wieland, ce respectable vieillard, jouit, à l'âge de 72 ans, d'une assez bonne santé. Il travaille assidument et avec la plus grande sérenité à une *Traduction des Lettres de* Cicéron, dont les deux premiers volumes paroîtront à Pâques, enrichis de beaucoup de notes explicatives. Il nous laissera, dans cet ouvrage, un beau monument de sa vaste érudition, et de la profonde connoissance qu'il a de l'histoire ancienne.

M. d'Einsiedel, grand-maître de la cour de la duchesse régnante, princesse qui a justifié le rang élevé qu'elle occupe par la grandeur d'ame qu'elle a déployée dans ces derniers temps, donne tous ses momens de loisir à l'étude des poètes comiques anciens. Déja il a fait paroître une excellente traduction des *Comédies de* Térence, qu'il a su si bien adapter à notre siécle, qu'on en a représenté plusieurs avec beaucoup de succès sur divers théâtres d'Allemagne. Maintenant il traduit les *Comédies de* Plaute.

M. Fernow, qui, dans un long séjour en Italie, a

approfondi la langue et la littérature de ce pays, et qui s'est voué particulièrement à l'étude des beaux-arts, s'est fixé depuis plusieurs années chez nous. Il nous a donné des essais très-judicieux sur les beaux-arts, dans un ouvrage intitulé : *Roemische Studien* (Études Romaines) (1). Il s'occupe maintenant d'une nouvelle édition des *Œuvres* de WINCKELMANN, que le libraire Walther publiera à Dresde.

— On a joué à WEIMAR, le 31 janvier, pour l'anniversaire de la duchesse Louise, un drame de M. WERNER, connu par ceux de *Luther* et des *fils de la vallée*. Sa nouvelle production intitulée *Wamba* est tirée d'une légende bohémienne. *Libussa*, personnage de l'ancienne Mythologie de ce pays, y paroît, et joue en quelque sorte le rôle de la Destinée. L'ouvrage est mêlé de chœurs, mis en musique par le maître de chapelle DESTOUCHES.

PRUSSE.

L'Académie, dirigée par M. ZELTER, a exécuté dernièrement, dans la salle de l'Opéra de BERLIN, la célèbre *fête d'Alexandre*, par HAENDEL. On devoit craindre qu'une musique qui a si peu le caractère de celle qui est aujourd'hui à la mode, ne pût produire un heureux effet; cependant elle a parfaitement satisfait le public : les chœurs ont surtout été exécutés avec un ensemble admirable. Les solos de violoncelle ont été très-bien remplis, et le chanteur GERN a obtenu les plus vifs applaudissemens.

— M. RIEM va publier sa nouvelle *écriture uni-*

(1) Voy. Mag. Encycl. ann. 1807, t. 1, p. 86.

verselle ou *pasigraphie*. Il n'y emploie pour tout signe que des chiffres arabes et deux lignes, l'une debout, l'autre couchée.

— M. Levezow fait imprimer une dissertation, dans laquelle il examine si la Vénus de Médicis est la Vénus Gnidienne de Praxitèle.

— *L'Académie des sciences* de Berlin a tenu une séance publique dans les derniers jours de janvier. Le secrétaire perpétuel, M. le conseiller de cabinet Lombard, a prononcé le discours d'ouverture, qui fut suivi de la lecture de plusieurs mémoires sur différens sujets, tels que celui de M. le conseiller Erman, sur l'éducation du grand Électeur; celui de M. Nicolaï, sur l'usage du chant en commun dans les écoles et sur son emploi dans l'éducation. La dignité des sciences a été développée par M. Karsten, qui a lu un autre mémoire sur le diamant. M. le professeur Ancillon a lu un morceau qui a pour titre: *différence entre l'éloquence et la poésie*. La séance a été terminée par l'exposé de la carrière que la comète qui a paru dernièrement doit parcourir, par M. le professeur Bode.

Bavière.

Le prince royal de Bavière, fait faire à Berlin, par l'habile sculpteur Shadow, les bustes de plusieurs personnages célèbres, tels que Frédéric-le-Grand, Copernic, Klopstock, Kant, Wieland, Jean de Muller, etc.

— La ville d'Augsbourg a perdu, le 12 février, un de ses citoyens les plus recommandables, M. *Paul*

de STETTEN, mort des suites d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 78 ans. Il exerçoit, depuis 15 ans, la première magistrature de la ville, avec une probité inébranlable, un rare désintéressement et une sage modération. Depuis qu'Augsbourg appartient à la Bavière, il avoit reçu du roi le titre de conseiller intime. M. de Stetten s'étoit fait connoître des savans par son *Histoire de la ville d'Augsbourg*, et par quelques autres écrits, parmi lesquels on distingue ses Lettres d'une Dame du quinzième siècle.

— M. *Bernard* STARK, de Saint-Emmerand, savant antiquaire, a commencé, pendant le mois dernier, à fouiller un lieu situé sur le grand chemin, entre Kumpfmühl et Ratisbonne, où l'on sait que les Romains avoient coutume de brûler leurs morts. Quoique la saison ne soit pas favorable, ces fouilles ont déja eu quelque succès; on a déterré des urnes de diverses formes et grandeurs, des ossuaires, des cinéraires, des lampes. En fait de meubles, on a trouvé des clefs, des couteaux, etc., des aiguilles de tête, des bracelets, des boucles d'oreille, et plusieurs monnoies d'Antonin-le-Pieux.

— L'Académie royale des Sciences de Bavière vient de nommer une commission qui doit s'occuper exclusivement de l'examen des antiquités qu'on a déja découvertes dans les Etats Bavarois, et qu'on y découvrira par la suite. M. d'Aretin est membre de cette commission.

GRAND DUCHÉ DE BADE.

Il a paru à MANHEIM un ouvrage intéressant du docteur MICHELHAUSEN, *sur les bains de l'antiquité*,

leur décadence et la nécessité de les rétablir. Il est divisé, comme le titre l'annonce, en trois sections : la première, qui traite des bains de l'ancienne Rome, est fondée en partie sur des observations mêmes de l'auteur ; la seconde établit deux principales causes de la perte de cet ancien usage : d'abord les nouvelles idées de décence introduites avec le Christianisme, et ensuite la crainte des maladies contagieuses au treizième siécle et dans les suivans. Le docteur Michelhausen croit que le renouvellement de cette coutume est de la plus grande importance pour la régénération physique des nations modernes. Il parle aussi, d'une manière avantageuse, de l'usage où étoient les anciens de se frotter d'huile, et promet de traiter, dans une dissertation particulière, de l'influence de la lumière du soleil sur l'organisàtion du corps humain.

Royaume de Wirtemberg.

Le comte *Fr.* de Stollberg a donné le second volume de son *Histoire de la Religion ;* il s'étend de la vocation de Moïse au sacre de Saül. L'auteur y a joint cinq dissertations : 1.° sur la législation de Moïse ; 2.° sur la croyance des patriarches et des Israélites en une autre vie ; 3.° sur le triple caractère de l'idolâtrie, l'impureté et le meurtre ; 4.° sur l'estime des Chinois pour l'amour filial ; 5.° sur l'origine divine de la souveraineté. On remarque encore, dans ce volume, des traductions du cantique du passage de la mer Rouge et du cantique de Deborah. Ces essais du talent de l'auteur, rendent le public très-impatient de voir la suite de son travail.

AUTRICHE.

La gazette de Vienne rend compte du voyage intéressant de M. de SEETZEN, assesseur de collége en Russie, lequel, sous la protection de S. A. S. le duc de Saxe-Gotha, a visité les contrées de l'orient :

« Le 18 mai de l'année dernière, cé savant étoit à
« Kahira, où il fut reçu de la manière la plus gra-
« cieuse par le consul Rosetti, chez lequel il a
« séjourné. Le 29 août, il écrivit à ses amis d'Europe,
« par l'occasion de M. Marborug de Gariz, dans le
« Frioul, jeune médecin très-savant, qui faisoit alors
« le voyage d'Ægypte à Haleb, le même qui a depuis
« entrepris un voyage aux Indes. La dernière lettre
« qu'on a reçu de M. Seetzen, est du 23 septembre; il
« envoya, à cette époque, des notes intéressantes au
« baron de Zach, concernant la géographie et l'astro-
« nomie; M. de Zach en fit part au public dans les
« journaux consacrés aux sciences. On voit par cette
« lettre, qu'avant son départ pour l'Ægypte, M. Seetzen
« devoit faire plusieurs excursions dans la Palestine.

« Après un voyage de Saint-Jean-d'Acre à Sur, aux
« montagnes de Szoffat et à Métauly, il revint à Jéru-
« salem, par Nazareth Dzchinin, Bissan (l'ancienne
« Scythopolis) et Mablos. De Jérusalem, il se rendit
« de nouveau sur les rives de la mer Morte. Le résul-
« tat de ses savantes observations l'a bien dédommagé
« de ses travaux et des dépenses qu'il a faites. M. de
« Zach doit rendre compte de ses découvertes, d'après
« des cartes faites sur les lieux. Le grand nombre de
« sources d'eaux chaudes, et les laves que l'on ren-
« contre à l'orient de la mer Morte, confirment les
« conjectures du géologue et des meilleurs interprètes

« de la Bible. M. Seetzen partit d'Hébron pour parcou-
« rir toute la partie du Sud de la mer Morte.

« A Hébron, sa présence causa des inquiétudes, « et il y eut à son sujet quelques soulèvemens. Il prit « pour guide un chef des Bédouins, et se fit conduire « dans le désert, jusqu'à Sinaï, par des chemins con- « nus. Il étoit venu de Gaza un ordre adressé aux « Bédouins, pour conduire notre savant voyageur « jusqu'à cette ville. Ce fut à des lettres de recom- « mandation du pacha d'Acre, qu'il fut principale- « ment redevable d'avoir échappé à tout danger. Dans « ce voyage, il eut occasion d'ajouter encore à ses « remarques sur les Bédouins. Il passa par les mon- « tagnes de Ti, la contrée la plus sauvage et la plus « stérile de l'univers.

« Il fut reçu et traité avec tous les égards possibles, « dans le monastère de Sainte-Catherine. Nulle part, « il ne put découvrir des traces de voyageurs français, « quoique M. de Châteaubriant eût dû se trouver dans « ces contrées peu de temps auparavant. Il visita la fa- « meuse pointe de granit, le Dschibbal-Musa, et la « Catrina, et prit une autre direction, pour se rendre, « par le Désert, à Suez, pour aller de là à Thor, « Scharme, Dahab et Kabeh, et parcourir ensuite « tout le tour de la presqu'île. L'argent qu'il attendoit « à Suez, ne lui étant pas parvenu, il fut obligé de « retourner à Kahira. Il se procura partout, avec le « plus grand empressement, les manuscrits les plus « curieux, et rédigea avec soin le journal intéressant de « son voyage. On compte jusqu'à sept cent quatre « pièces différentes qu'il s'est procurées : il s'en trouve, « dans ce nombre, qui sont du plus grand prix. « Au moment du voyage de M. Seetzen vers les côtes « de l'Ægypte, la guerre exerçoit encore ses ravages

« dans cette province. C'étoit à l'époque où le pacha « Mohamed-Aly s'étoit rendu à Alexandrie, pour en « chasser les Anglais. »

— On écrit de BELGRADE, qu'on a imprimé dans cette ville un *almanach* pour l'année courante, à l'usage des Serviens, et en langue illyrienne, lequel porte en tête le buste de Czerni-Georges, couronné par la Victoire.

— On vante beaucoup en Allemagne une nouvelle estampe, qui vient de paroître, de l'*entrevue des trois Souverains sur le Niemen.* Le dessin est de M. WOLFF et la gravure de M. JÜGEL dont on possède déja plusieurs ouvrages estimables. Les trois souverains sont représentés sur le radeau qui a été construit sur le fleuve; l'empereur Napoléon est au milieu, et avec une sérénité et une assurance marquée dans tous les traits; il invite les deux souverains à terminer une guerre fatale; les bords du fleuve sont couverts par les armées des deux partis.

— Le célèbre compositeur BEETHOVEN vient de terminer une *grande messe* qui sera exécutée avec pompe chez le prince d'Esterhazy. L'opéra de *Fidelio* du même musicien sera représenté sur le théâtre dePrague: on grave actuellement une quatrième symphonie de sa composition, la belle ouverture de son opéra de Coriolan, trois quatuors, et il promet d'ici à quelque temps une nouvelle messe.

— M. GELL, auteur de la *Topographie de Troye*, va publier sous peu un *tableau de l'île d'Ithaque*, contenant la description géographique de cette île, de ses antiquités, productions, mœurs et usages des habi-

tans, etc. Cet ouvrage, qui formera un volume in-4°, sera accompagné d'un grand nombre de cartes, plans et gravures.

—Il est question de former un riche Musée de littérature et des arts pour le royaume de Hongrie. Le plan en a été tracé par M. *Ferdinand* de MILLER, bibliothécaire du royaume, qui le fit imprimer en latin et en hongrois, et distribuer à la fin de la diète. La souscription est ouverte, et si efficacement encouragée par l'archiduc Palatin, que l'on a déja recueilli des signatures pour des sommes considérables. Le comte SZECHYNEI, fondateur de la bibliothéque, a souscrit, dit-on, pour 20 mille florins. On se flatte, en conséquence, que l'établissement du musée ne sera pas longtemps différé.

— L'archiduc Palatin vient de publier le plan du *Muséum national de Hongrie.* Cet établissement sera composé d'une bibliothéque, d'un cabinet de médailles, d'un cabinet d'antiquités et de curiosités, d'une collection d'armures anciennes, d'un cabinet d'histoire naturelle, d'un Panthéon renfermant les bustes et portraits des Hongrois les plus célèbres; enfin, d'un local destiné à l'exposition des produits de l'industrie nationale. Ce Muséum sera établi à PEST.

SUISSE.

Le cabinet des arts, et celui des tableaux, gravures, ouvrages précieux, etc., rassemblé par M. de MECHEL, à Bâle, sera vendu au moyen d'une loterie.

— M. HAAS, imprimeur à Bâle, a fait de nouveaux essais sur les stéréotypes, en simplifiant les

planches. Ces essais ont réussi au point, qu'il a copié, à la manière stéréotype, une suite de médailles.

—Il a paru nouvellement à BERNE une brochure allemande assez intéréssante. Elle a pour titre: —*Les principales curiosités de la ville de Berne, avec une courte chronique de son histoire, depuis sa fondation jusqu'en* 1806. On y a joint un plan de la ville et de ses environs, et plusieurs notices très-curieuses. On y voit, par exemple, que le nombre des maisons de Berne est de mille soixante-deux, dont trente-sept appartiennent au gouvernement du canton, et vingt-deux à celui de la ville. La population est estimée à 12,000 ames. On calcule que sur quatre enfans qui naissent, il y en a toujours un qui parvient à l'âge de 70 ans, et que sur cent de ces enfans on trouve toujours, l'un portant l'autre, vingt-deux vieillards de 70 à 100 ans. L'hôtel des monnoies de Berne a été dans la plus grande activité de 1789 à 1798. On y a frappé, pendant ces 10 années, pour plus de 5 millions de livres bernoises, en monnoies de toute espèce, ce qui fait plus d'un demi-million par an. Cette fabrication rapportoit annuellement à l'état un produit net d'environ 20,000 écus de Berne; ce produit est tombé aujourd'hui à 6,000 fr.

— M. *Fr.* HEGI grave et publie à ZURICH une collection de costumes du moyen âge. La première livraison, qui a déja parú, offre des portraits de différens personnages du douzième siécle, tels que le comte Roger de Sicile, Richard-Cœur-de-Lion, Elizabeth de la Marche, troisième femme de Jean-sans-Terre. Le portrait du duc Henri d'Autriche figure parmi ceux du quiuzième siècle, dont

les dessins ont été pris sur les vitraux de KŒNIGSFELDEN. Les figures des quinzième et seizième siécles ont été copiées sur des miniatures de manuscrits, ou d'après quelques peintures du temps.

— M. TOBLER est mort à Zurich le 3 février, dans la soixante-seizième année de son âge. Il étoit le seul écrivain encore vivant de cette Ecole fondée à Zurich par Bodmer et Breitinger. Sous leurs auspices, il traduisit les Saisons de Thomson; et s'essaya même à traduire Homère. L'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, et sa propre inclination lui firent bientôt quitter la poésie pour les compositions ascétiques. Il a donné, dans ce genre, plusieurs ouvrages qui ont été bien reçus du public. Dans ses dernières années, il revint de temps en temps à la poésie; et les Muses lui sourirent encore. Il célébra, il y a deux ans, le jubilé de son mariage, au milieu d'un cercle nombreux d'enfans de petits-enfans et d'arrière-petits-enfans à qui sa perte laisse les plus vifs regrets.

ROYAUME DE NAPLES.

Sa majesté le Roi de Naples a ordonné qu'il seroit élevé un monument à la mémoire du Tasse, en face de la maison où il est né. Les manuscrits de ce poète célèbre seront déposés dans cette maison, avec un exemplaire de chaque édition de ses œuvres, et ce dépôt sera confié à la garde du plus proche descendant de la famille de cet auteur immortel.

— Sa majesté, voulant aussi faire pousser avec une nouvelle ardeur les fouilles dans les ruines de Pompeïa, a ordonné que les citoyens qui possèdent

des terreins autour des premières fouilles, les céderont au gouvernement qui leur donnera en échange des terres prises dans les domaines de la couronne.

ROYAUME D'ITALIE.

Depuis longtemps les voyageurs qui alloient voir à Milan la magnifique *Cène de Léonard de Vinci*, gémissoient sur la perte prochaine et irréparable de ce chef-d'œuvre, peint à l'huile sur un mur du réfectoire du couvent de Notre-Dame-de-Grâces (Madonna delle Grazie) (1). Ce tableau a tellement souffert de l'humidité et de divers accidens, qu'on ne peut plus saisir l'effet de l'ensemble qu'à une très-grande distance, et que les détails ne se reconnoissoient presque plus. Le Prince Vice-Roi, pour remédier autant qu'il se peut à cette perte, a ordonné de faire à l'huile une copie de ce tableau aussi grande que l'original, copie qui servira ensuite à l'exécuter en mosaïque. Le peintre BOSSI, chargé de la copie à l'huile, a déja commencé son travail.

ESPAGNE.

La littérature espagnole est très-peu cultivée en France; cependant, elle produit des ouvrages dignes d'être étudiés par des littérateurs et des savans. Nous en avons fait connoître quelques-uns, et nous espérons pouvoir bientôt publier les notices de quelques autres.

Les amateurs de la littérature antique trouveront avec plaisir ce catalogue qui nous a été communiqué par le savant M. CAPMANI (2).

(1) *Suprà*, t. 1, p. 103.

(2) *Suprà*, t. 1, p. 49. M. Capmani est un des hommes

Catalogue des auteurs Grecs et Romains, dont on a publié des traductions en espagnol, depuis le quatorzième siècle jusqu'au précédent.

Achiles Tatius, — par D. Josef Pellicer de Osan.
Aphtonius, — par Pedro-Simon Abril.
Ambroise (S.), — par D. Alonso Carrillo et Sotomayor.
Apian d'Alexandrie, — par Jayme Bartolome, et par Molina.
Apuleys, — par D. Diego Lopez de Cortegana.
Aristophanes, — par Pedro-Simon Abril.
Aristoteles, — par Pedro-Simon Abril, et par Jobar.
Anacreon, — par Alonso de Villegas.
Basile (S.), — par el mismo Pedro-Simon Abril.
Beroso de Viterbo, — par D. Josef Pellicer de Osan.
Biblia, — par Casiodoro de Regna; — par Ciprian de Valera; — par Francisco de Encinas; — par Juan Perez; — par D. Sebastian de la Encina, et par le P. Scio.
Boëce, — par Fr. Alberto Agnayo; — Fr. Antonio de Jesus et Maria; — par D. Fr. de Moncada et par Villegas.
Cebes, — par Pedro-Simon Abril.
Ciceron, — par D. Henrique de Aragon; — par Martin Laso de la Vega, et par Balbuena.
Claudien, — par D. Francisco de Faria.
Dioscorides, — par le Doctor Laguna.
Eneas Sylvius, — par D. Diego Lopez de Cortegana.
Eschines, — par Pedro-Simon Abril.
Eucherius, — par F. Juan de la Cruz.
Euripides, — par Pedro-Simon Abril.
Eusebe Cesariense, — par F. Juan de la Cruz.
Eutrope, — par Juan-Martin Cordoro.
Esope, — par Pedro Simon Abril.
Epictete, — par D. Francisco de Quevedo.
Homère, (*la Odisea de*) — par Gonzalo Perez. — *Iliade*, par D. Ygnacio Malo.
Horace, — par Varios Poetas.

qui illustrent aujourd'hui le plus l'Espagne, par son savoir; nous donnerons bientôt une liste de ses nombreux et intéressans écrits.

Josephe, — par Alonso de Palencia; — par Martin Cordero et par Josef Arias.

Jean Chrysostôme (*S.*) — par F. Juan de la Cruz, et par Pedro-Simon Abril.

Jean Climaco (*S.*) — par F. Juan de Estrada, et par F. Luis de Granada.

Jean Damascene (S.) — par F. Balthasar de Santa-Cruz.

Jule Cæsar, — par D. Diego Lopez de Toledo, et par D. Manuel de Balbuena.

Jule Solin, — par Christoval de las Casas.

Justin, — par Jorge de Bustamante.

Kempis, — par F. Luis de Granada.

Lucain, — par Martin Laso de Oropesa, et par D. Juan Jauregui.

Lucien, — par Pedro-Simon Abril, et par Herrera Maldonado.

Martial, — par D. Josef Gonzalez de Salas, et par el Canonigo Salinas.

Onosandre, — par Diego Gracian.

Ovide, — par D. Antonio Perez Sigler; — par Diego Mexia; — par Felipe Mey; — par D. Luis Carillo; — par D. Sebastian de Alvarado, et par Viana.

Perse, — par D. Josef Antonio de Salas.

Phocylide, — par Manasés Benisrael et Quevedo.

Platon, — par Pedro-Simon Abril.

Pline, — par Geronimo Gomez de Huerta.

Plutarque, — par Alonso de Palencia, et Diego Gracian.

Pomponius Mela, — par D. Josef Antonio de Salas.

Pindare, — par Berguizas.

Quintus Curcius, — par D. Marco Ybanez de Segovia.

Sebunde (*Raymundo*), — par F. Antonio de Arés.

Salluste, — par Manuel Sueyro, et el Infante D. Gabriel.

Seneque, — par Juan-Martin Cordero; — par D. Luis Carrillo de Sotomayor; — par Navarrete, et par Montiano.

Seneque le tragique, — par D. Josef Antonio Gonzalez de Salas, et par un Anonimo.

Socrate, — par F. Juan de la Cruz.

Suetone, — par Jayme Bartolome.

Tacite, — par D. Baltasar de Alamos; — par D. Carlos Coloma, et par Sueiro.

Terence, — par Pedro-Simon Abril.

Tertullien, — par D. Josef Pellicer.

Theodorete, — par F. Juan de la Cruz.

Tite-Live, — par el P. Vega; — par un Anonimo, et par Ayala.

Valere Maxime, — par D. Hugo de Urries; — par F. Juan Canal en el ano 1530, et par Diego Lopez.

Virgile, — par D. Henrique de Aragon; — par Hernando de Velazco; — par Enciso, et par d'autres.

Vegece, — par D. Jayme Viana.

Polybe, — par D. Ambrosio Bamba.

Thucydides, — par Diego Gracian.

Theophraste, — par Ayala.

Xenophon, — par Diego Gracian.

États-Unis.

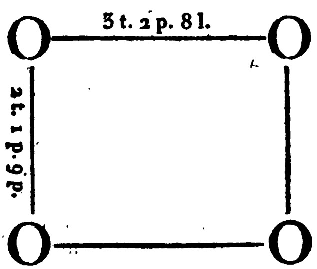
On lit, dans une gazette de New-Yorck, une lettre du mécanicien Sulton à son ami *Joel.* Barlow. Voici entre autres ce qu'elle renferme: —

« Me voici enfin de retour du voyage que le « desir de faire l'essai des effets de ma barque à « vapeur m'a fait entreprendre d'ici à Albany. La « distance par eau est de 150 milles. J'ai mis « trente-deux heures à la franchir, en montant « contre le courant; et, pour descendre, je n'ai « mis que trente heures, ce qui fait exactement « cinq milles par heure. Notez que pour l'allée et « le retour, le vent, quoique peu fort, étoit con- « stamment contraire, de sorte qu'on n'a fait aucun « usage des voiles, et que le mouvement progres- « sif de la barque a été uniquement l'effet de la « vapeur. Tous les bâtimens, goëlettes et autres que « j'ai trouvés sur ma route, ont été dépassés comme « s'ils étoient à l'ancre.

« Voilà donc l'action de la vapeur sur le mou-
« vement des bâtimens évidemment démontrée et
« constatée par le fait. »

FRANCE.

M. Fauris de Saint-Vincens, correspondant de l'Institut, nous écrit que dans les mois de décembre 1807 et janvier 1808, on a fait une fouille hors des murs d'Aix, dans la propriété de M. de Geydan, dite le *Jardin de Grasse*, à cinq toises environ sous terre ; on a trouvé un carré creux, pavé de très-larges pierres, ayant un rebord aussi en pierre. Au milieu étoit un trou rond ; sur l'un des grands côtés au dessous du rebord étoit un autre trou plus grand par lequel l'eau devoit entrer dans ce bassin. Le bassin n'avoit pas tout-à-fait un pied de profondeur. En dehors du bassin, vers le couchant, étoient deux bases, supportant les tronçons de deux colonnes canellées d'un grand diamètre, hauts d'un pied et demi, et des traces de batisses qui prouvoient que du côté du levant il devoit y avoir eu deux autres colonnes. Voici la forme du bassin :



Au dessus du bassin et des quatre côtés étoient des pierres plates, et au delà, quatre pavés de mosaïque

qui devoient appartenir à des chambres bâties tout autour. Les mosaïques étoient à gros cubes bleus, ayant des cadres de cubes blancs et bleus fort simples.

Au dessous du bassin qui a été démoli, on a trouvé des aqueducs; mais dénaturés et comblés en partie. Les déblais qui ont été retirés des fouilles faites au dessus et au dessous du bassin carré, n'ont présenté aucun tuyau de plomb. Il n'y a eu que des morceaux de marbre assez peu considérables, des briques et des plâtres peints à fresque. On y a trouvé des morceaux de bas-reliefs modernes en terre cuite (1), qui avoient été jetés dans ce local là il n'y a pas plus de soixante ans, et qui prouvent que le terrein avoit déja été fouillé. Le seul morceau un peu intéressant est un tronçon de pilastre en pierre fort maltraité, sur lequel est l'inscription suivante en lettres doubles et un peu couchées,

Q△ NAICI△ A/EN

qui signifient peut-être *Quintus Naucidius* (ou Naucius) *Avenius*; ce morceau de pilastre n'avoit au-

(1) Le principal morceau a un pied environ en carré; il représente une ville située sur des rochers ardus et assiégée. Les assiégés jettent du haut des murs des masses de roches et tirent de l'arc; les assiégeans grimpent les rochers ou à pied ou à cheval. Il y a une vie, un mouvement charmant et une expression admirable. Les hommes sont nus, ils n'ont que quelques lignes de hauteur; les chevaux sont fort bien dessinés : la perspective de l'intérieur de la ville est fort bien observée. Deux autres morceaux de bas-relief aussi de terre cuite, ont été trouvés non loin du premier; les figures en sont plus grandes, mais elles sont tronquées. Un homme nu et couché est entouré de boucliers ronds, d'épées, de lances et de grands *drapeaux faits comme les nôtres*. Les chevaux sont *bridés* et *caparaçonnés*.

eune proportion avec les colonnes. Des deux qui restoient, il y en a une (celle de la droite) qui a un diamètre un peu plus considérable. En les enlevant, on a vu qu'elles n'étoient appuyées sur aucun fondement; mais sur une batisse très-légère posée sur le terrein; elles étoient creuses, et n'ont pas dû s'élever bien haut. C'étoit peut-être des restes de tronçons de colonnes, destinées à supporter des vases ou des statues.

On n'a pas poussé les fouilles plus loin, et tout a été bientôt recouvert de terre.

Le bassin creux auroit-il servi de fontaine? seroit-ce un de ces miroirs d'eau que les Romains (et, dit-on, les Italiens), aimoient à avoir au centre de leurs maisons? Le local où étoit ce bassin devoit être un ciel ouvert autour duquel étoient des appartemens. Il n'y a pourtant pas de traces de murs qui aient pu l'entourer. Tout ce qu'il y a de positif, c'est que ce lieu là étoit enclavé dans l'enceinte de l'ancienne colonie d'Aix, et qu'il est situé parallèlement aux mosaïques qui furent découvertes en 1790.

M. Beisson, architecte et amateur distingué, a promis de lever le plan du local, et de faire les dessins et les coupes de chacun des morceaux ci-dessus décrits.

— Le 31 décembre 1807, on a trouvé à ARLES, dans la terre des *Champs Elisées*, près de l'ancienne chapelle *S. Bardulphe*, dite par quelques-uns le *Temple des Mânes*, parmi plusieurs débris de grandes urnes de terre: 1.° une petite urne de terre; — 2.° deux beaux lacrymatoires en verre dont un très-long; — 3.° une belle lampe sépulcrale en terre bien conservée, sur laquelle il y a un génie ailé; — 4.° un

Priape en ivoire; il est devenu vert par le contact de l'anneau de bronze, destiné à le suspendre; — 5.° un petit bracelet d'enfant en bronze auquel tient une médaille de la colonie de Nîmes; elle est très-effacée et presque illisible; — 6.° douze grains de chapelets en verre avec des filures; deux en verre rouge unis, un *idem* verre blanc, et la poire d'un pendant aussi en verre; — 7.° enfin un autre plus grand bracelet en bronze; — 8.° un petit tambour; — 9.° une tête de Méduse en verre bleu, épais et en relief. M. Veran qui nous a donné ces détails, a fait l'acquisition de tous ces petits morceaux d'antiquités. Il ajoute qu'il ne se passe, pour ainsi dire, pas un jour, où on ne trouve quelque chose dans la terre.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de DIJON, a, dans sa dernière séance publique, proposé pour prix, les deux questions suivantes:

Première question pour 1808. « La nation française « mérite-t-elle le reproche de légèreté que lui font les « nations étrangères?

« Trouve-t-on les preuves de cette légèreté dans le « caractère et les mœurs des Français, dans le genre « et l'état des sciences, des arts et de la littérature « cultivés en France?

« Appliquer ces considérations aux Français des « siécles passés, et par un examen comparatif, leur « opposer sous ces différens rapports les Français du « siécle présent. »

Seconde question pour 1809. « Depuis cinquante ans, « quelles sont les sciences qui ont fait quelques « progrès?

« En est-il qui soient restées stationnaires?

« En est-il qui aient rétrogradé? »

Les médailles seront de la valeur de 300 fr.

Les mémoires ne seront pas signés, ils porteront seulement une sentence. Il y sera joint un billet cacheté, et contenant ou la même sentence ou le nom de l'auteur.

Les mémoires seront envoyés francs de port au secrétaire. Pour la première question, avant le premier décembre 1808, et pour la seconde, avant le premier juillet 1809. Ces termes sont de rigueur. Les membres résidans de l'Académie sont seuls exceptés du concours.

— La Société des sciences, arts et belles-lettres de MACON propose, pour sujet de prix, *l'éloge de Joseph* DOMBEY, né à Mâcon le 22 février 1742.

La Société desire que les concurrens, avant de parler des travaux de Dombey, présentent une esquisse de l'état dans lequel il a trouvé la science, et ne négligent point les détails de la vie privée de ce naturaliste.

Le prix sera une médaille de 300 fr., ou sa valeur en argent.

Il sera délivré dans la première séance de janvier 1809.

Les mémoires seront adressés, avant le 15 octobre 1808, suivant les formes ordinaires et francs de port, à M. CORTAMBERT, docteur-médecin, secrétaire perpétuel de la Société.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

— Les restaurations nécessaires au palais de COMPIÈGNE se continuent avec activité sous la direction de M. BERTEAUX, architecte. Les appartemens de l'Empereur sont déja prêts : les habitans de cette ville

espèrent que S. M. ira y passer une partie de l'été prochain.

— Le gouvernement vient de nommer à la place de professeur de botanique, vacante dans l'école de MONTPELLIER, par la mort de M. Broussonnet, M. de CANDOLLE, docteur en médecine de l'école de Paris, et membre adjoint de la société de cette école.

— On va placer dans le vestibule de la bibliothéque publique de GRENOBLE, les bustes des neuf dauphins qui ont régné dans le Dauphiné.

— M. *Philippe-Denis* PIERRES, ancien premier imprimeur ordinaire du Roi, membre des Académies de Dijon, Lyon, Rouen et Orléans, est mort à Dijon, le 28 février, à l'âge de 68 ans (1).

PARIS.

Le *Prospectus* d'une nouvelle édition de PAUSANIAS, vient de paroître, sous le nom de M. CLAVIER, connu dans les lettres par sa traduction d'Apollodore. Il doit y joindre une traduction et des notes, et paroît n'avoir rien négligé pour obtenir un texte pur et correct. Au *prospectus* sont jointes pour modèle, une page de grec, une page de traduction, et une page de notes.

— Le *Journal de l'Empire* assure que l'on vient de faire, aux Archives des relations extérieures, une découverte fort curieuse: c'est celle d'une histoire manuscrite de Pologne, qui fut composée en 1764, d'après les ordres du gouvernement, par un P. GOUVERT-DE-

(1) Nous donnerons, dans le Numéro prochain, une notice plus détaillée sur cet imprimeur célèbre.

MAUBERT. On a collationné l'histoire de ce père capucin avec celle de l'académicien RHULIÈRES, et l'on a vu, avec surprise, que celui-ci, sauf quelques suppressions ou additions fort légères, avoit copié mot pour mot, un volume et demi de l'ouvrage du père Maubert.

— M. DARCET a prouvé, par des expériences très-belles, que la soude purifiée par l'alkohol, n'est pas extrêmement pure, comme on le croyoit, et que les analyses faites dans cette supposition ne sont pas exactes; il préfère se servir des carbonates pour établir les rapports des acides et des bases dans les sels neutres.

— S. M. l'Empereur a commandé, à la manufacture de Sèvres, un surtout composé de figures en biscuit, sur le modèle des plus belles statues du Musée Napoléon. Des sculpteurs sont occupés à modeler ces copies.

— S. M. voulant donner aux auteurs de l'opéra de la *Vestale*, un témoignage flatteur de la satisfaction que cet ouvrage lui a causée, a ordonné qu'il seroit remis à M. SPONTINI, auteur de la musique, une gratification de 6,000 fr., et à M. JOUI, auteur du poème, une de 4,000 fr.

— Le 14 du mois dernier, un grand nombre d'artistes, parmi lesquels on remarquoit les plus distingués de différentes écoles, ont rendu un hommage public de leur admiration à M. DAVID, premier peintre de S. M. l'Empereur, en déposant, au bas du dernier chef-d'œuvre qu'il vient d'exécuter, plusieurs couronnes de laurier mêlées d'immortelles. Leur enthousiasme a été vivement partagé et secondé par les applaudissemens réitérés d'une multitude innombrable de spectateurs attirés par ce bel ouvrage.

— Le 18 de ce mois, est mort, âgé de 62 ans, à la

suite d'une maladie longue et douloureuse, M. *Jean-Louis* BROUSSE DESFAUCHERETS, chef du Bureau de l'instruction publique et des prisons à la préfecture du département de la Seine, l'un des administrateurs des hospices civils de ce même département, et membre du Conseil de censure établi près le ministère de la police générale.

Le nom de M. Desfaucherets est connu de tous ceux à qui les lettres ne sont point étrangères, par la jolie comédie du *Mariage secret*. Cette pièce, en 3 actes et en vers, jouée pour la première fois au Théâtre Français le 12 mars 1786, a obtenu le plus brillant succès, est constamment restée au répertoire, et a toujours été en possession d'attirer le public. Elle a dû, de plus, à l'excellent ton de plaisanterie et de conversation qui y règne, peut-être aussi à l'éclat, à l'agrément particulier de chacun des rôles qui la composent, d'être l'un des ouvrages les plus souvent représentés dans les sociétés où l'on se fait de la comédie un amusement. Aucune des autres pièces de M. Desfaucherets n'a joui d'une fortune égale à celle du *Mariage secret*; mais il n'en est aucune où l'on n'ait retrouvé l'esprit sans recherche et la grâce sans afféterie qui distingue cette charmante production. Ceux qui savent combien il est à la fois rare et important de rencontrer un heureux sujet, savent aussi qu'il est des revers dont on ne doit pas accuser le talent, comme il est des succès dont on ne peut pas lui faire honneur. M. Desfaucherets avoit en porte-feuille plusieurs ouvrages que différentes circonstances l'avoient empêché de faire représenter. Ceux qui en ont eu communication, pensent qu'un ou deux de ces ouvrages, d'une conception plus forte que le *Mariage secret*, et d'une exécution non moins brillante, auroient procuré de nouveaux triom-

phes à l'auteur, et élevé peut-être de quelques degrés le rang déja très-distingué qu'il occupe parmi les comiques de notre siécle. Nous faisons des vœux pour qu'on ne prive pas sa mémoire d'un honneur dont sa personne ne peut malheureusement plus jouir.

M. Desfaucherets a exercé, depuis la révolution jusqu'à sa mort, diverses fonctions publiques, également honorables et importantes : il y a manifesté cette justesse de vues, cette solidité de jugement, cette constance dans le travail, que, malgré un nombre infini d'exemples, quelques gens s'obstinent à croire incompatibles avec la culture attrayante des lettres. Les lettres du moins contribuent à adoucir l'ame que l'habitude exclusive des affaires endurcit qnelquefois; et M. Desfaucherets, spécialement chargé de la surveillance de plusieurs établissemens de charité, n'auroit été qu'à moitié digne de ce respectable emploi, si à beaucoup de capacité et de zèle, il n'eût joint beaucoup de sensibilité. Mais on peut dire qu'il a rempli ses obligations dans toute leur étendue.

Il ne remplissoit pas moins ses devoirs dans la société. Il y étoit recherché à cause de son extrême amabilité : il y étoit estimé à cause de son commerce sûr et de son caractère obligeant. Vivement frappé du ridicule et trop habile à lui lancer des traits, il n'avoit peut-être pas toujours eu pour lui ces ménagemens qu'il faut garder envers un ennemi avec qui l'on est obligé de vivre; mais depuis longtemps il avoit consenti à l'épargner, et sa plaisanterie n'étoit plus que douce et légère. Ses amis (et il en avoit autant qu'il méritoit d'en avoir), ses amis ont amèrement pleuré sa perte, et ils conserveront éternellement le souvenir des qualités de son cœur et des agrémens de son esprit.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Les Amours d'Antoine et de Cléopâtre, ballet historique en trois actes, représenté pour la première fois le 8 mars.

L'avantage d'un ballet historique sur un ballet d'invention, c'est que le public qui connoit d'avance les personnages, prend nécessairement plus d'intérêt à l'action; mais ce genre de ballet demande beaucoup plus de connoissances et de talent, pour ne point commettre de fautes contre le costume, l'histoire et la chronologie. Un ballet sur un sujet de l'Histoire Romaine, dépouillé du prestige de la Mythologie, ne pouvoit présenter que des scènes sérieuses et peu propres à la danse: mais les amours de la fastueuse Cléopâtre et du galant triumvir Antoine, offroient des ressources au chorégraphe. La scène est à Tarse; on voit d'abord Antoine refusant l'olivier de la paix, que lui offrent des ambassadeurs ægyptiens. Les Romains se disposent à combattre; la présence de Cléopâtre change la face des choses: elle paroît sur une galère dont la poupe est d'or et les voiles de pourpre; des enfans, vêtus en Amours, l'environnent; d'autres en Zéphyrs sont aux cordages; des femmes, représentant les Grâces et les Néréides, dirigent le gouvernail. Antoine est séduit par ce spectacle enchanteur; il admire Cléopâtre, son cœur n'est plus à lui;

et le temple de la paix, en s'ouvrant, prouve que le Triumvir est vaincu. L'arrivée d'Octavie, épouse d'Antoine, et de ses deux enfans, étonne également le Triumvir et la reine d'Ægypte : celle-ci craint que la présence d'Octavie ne renverse ses desseins. Antoine est prêt à voler dans les bras de sa femme; il est entraîné par Cléopâtre. Au second acte, une fête magnifique s'apprête, c'est l'image d'une Bacchanale où Antoine joue lui-même le rôle de Bacchus, Cléopâtre est Vénus, toute sa cour travestie représente les Satyres, les Faunes, les Bacchantes, les Grâces. Tout ce qu'on peut imaginer de plus séduisant est employé pour achever de subjuguer Antoine. L'arrivée d'Octave qui vient venger sa sœur Octavie, fait cesser cette fête voluptueuse : Antoine court aux armes. Le troisième acte prend la face la plus tragique; Antoine est vaincu, expirant : Cléopâtre fait verser le poison dans son sein par un aspic; mais, en mourant, elle veut entraîner plus d'une victime, et ses femmes ont l'ordre d'embraser le palais sous les ruines duquel elle espère engloutir Octavie et ses enfans : Octavie est assez heureuse pour les sauver, et le palais s'écroule.

L'auteur a été obligé de déranger la chronologie, de dénaturer toute l'histoire, de blesser la raison et d'outrager les mœurs. Cependant il a réussi, et la raison en est simple; dans une pièce quelconque ce sont les détails seuls qui peuvent exciter des murmures; et dans un ballet d'opéra, les détails sont des pas exécutés par les premiers danseurs de l'Europe, et qui ne peuvent manquer de plaire.

Vestris joue Antoine, mademoiselle *Clotilde* Cléopâtre; mademoiselle *Chevigny* a donné beaucoup d'intérêt au rôle d'Octavie. Mesdames *Gardel*, *Delille*,

Millière, *Bigottini* embellissent les ballets, où l'on voit avec plaisir figurer *Saint-Amant*, *Beaulieu*, *Beaupré*. L'exécution est parfaite.

Ce ballet est de M. Aumer. La musique est parfaitement arrangée par M. Kreutzer.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Assemblée de Famille, comédie en cinq actes et en vers, jouée pour la première fois le 26 février.

On a beau dire qu'une pièce est bonne, les comédiens ne le croyent que quand elle emplit la caisse. Les journalistes ont beau dire qu'elle est mauvaise, l'auteur ne les croit jamais, et le public, qui juge en dernier ressort, prouve souvent que les auteurs, les journalistes et les comédiens ont également tort.

A juger de la pièce nouvelle par l'affluence et les recettes, c'est un ouvrage excellent. Il est vrai qu'une comédie nouvelle en cinq actes et en vers, est devenue un phénomène au Théâtre Français, et que son apparition a dû causer la sensation la plus vive. Je ne crois pas qu'il y en ait eu depuis *les Mœurs du jour*, de Collin d'Harleville.

Les caractères sont tellement épuisés, qu'il faut faire maintenant des tableaux d'histoire ou de fantaisie : l'*Assemblée de famille* en promettoit un de ce genre. On y a trouvé des scènes agréables et bien écrites; un caractère bizarre, mais suivi; enfin de l'intérêt; que falloit-il de plus pour un succès? Mademoiselle *Mars* est si intéressante dans le rôle touchant de l'orpheline; *Fleuri* si brusque et si bon dans celui de l'oncle; *Michot* si épais dans celui d'un héritier bête et lourd; *Dazincourt* si naturel dans le vieux valet;

Damas si impertinent dans le rôle d'un fat comme il en est tant à Paris. *Armand* a joué avec ame le rôle de l'amant, et l'ensemble a été complété par les autres acteurs dont les rôles sont moindres.

L'action n'est pas très-neuve: *les Héritiers*, *la Succession*, et *les Parens* peuvent réclamer quelques traits de ressemblance. Une jeune fille que l'on croit riche, et qu'on flatte bassement; que l'on veut renvoyer quand on la croit pauvre, cela se voit tous les jours, sans qu'on soit grand observateur; des parens qui ne sont d'accord que pour nuire; deux amans délicats; un oncle qui cache sa bonhomie sous une apparence de dureté; ces caractères là sont communs, les uns dans le monde, les autres sur la scène. Le dénouement ressemble à celui de la petite pièce du *Testament*, jouée au Vaudeville; mais l'ensemble, la manière dont l'ouvrage est conduit, le style aimable et franc, ont assuré son succès. M. Riboutté a débuté heureusement. La carrière lui a offert moins d'épines à ses premiers pas, qu'elle n'en laisse ordinairement sous ceux des poètes qui l'ont souvent parcourue; et il annonce un talent si heureux, qu'on peut lui prédire de brillans succès.

— La scène française n'aura point à regretter un beau talent qui étoit prêt à lui être enlevé. Mademoiselle *Contat* vouloit quitter le théâtre dont elle fait encore les délices. Elle avoit obtenu sa représentation de retraite; mais nous annonçons avec plaisir que cette excellente actrice reste au théâtre: on n'auroit pu de longtemps la remplacer.

— Mademoiselle *Rose Dupuis* a débuté dans *Andromaque* avec quelque succès. Elle a continué ses débuts par les rôles d'*Iphigénie en Aulide* et d'*Agathe*, dans les *Folies amoureuses*.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

Anna, ou *les deux Chaumières*, *opéra en un acte*, *joué le 20 février*.

Deux chaumières voisines sont habitées par des seigneurs déguisés. L'un est poursuivi on ne sait par qui, ni pour quoi; l'autre est amoureux de la fille du voisin. La grâce du vieux et le mariage du jeune terminent cette pièce dont l'invention n'a pas coûté de grands efforts.

La musique est de M. SOLIÉ; elle se ressent de la foiblesse du poème qui est de M. SEWRIN.

Juliet a été fort comique dans le rôle d'un vieux propriétaire avare. *Chenard* et *Julien* jouoient les autres rôles avec mesdames *Gontier* et *Paul-Michu*.

— Mademoiselle CLAIRVAL, fille de l'acteur de ce nom, a débuté à l'Opéra Comique : on l'a vue avec plaisir. Puisse-t-elle hériter du talent de son père! Elle a joué les rôles d'amoureuse dans le *Prisonnier*, *Isabelle et Gertrude*, et *l'Opéra comique*. Sa voix est agréable.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Les Torts apparens, ou *les Valets menteurs*, *comédie en trois actes et en vers*, *jouée pour la première fois le 10 février 1808*.

Si les valets menteurs ne sont pas rares au théâtre, ils ont au moins l'avantage d'être plus amusans que les valets honnêtes gens. Je ne sais pourquoi les fripons

qui sont si fort à craindre dans la société, nous amusent tant sur la scène. Le mensonge, le vol même ne sont là que des jeux d'enfans; et des personnages respectables bernés, font rire à leurs dépens, sans scrupule, un public qui pourtant est loin d'approuver les maximes qu'il applaudit.

Si dans quelques siécles, on vouloit juger nos mœurs par notre théâtre, nous serions, aux yeux de la postérité, les gens les plus inconséquens, les plus ridicules et les plus immoraux: heureusement que l'histoire sera là, pour nous défendre et rétablir la gloire de notre temps.

Les Valets menteurs du théâtre Louvois, très-différens de leurs pareils, travaillent pour un vieillard, contre les intérêts de leurs jeunes maîtres, et cela pour deux mille écus qui leur ont été promis. Les amans sont brouillés par les soins des valets, la jeune femme est prête à épouser le ridicule barbon, lorsqu'heureusement la fourberie est découverte; et le dénouement prévu, a lieu comme à l'ordinaire. Cette pièce, pauvre d'invention et écrite assez légèrement, n'a eu ni chute ni succès. L'auteur n'a pas été demandé.

M. Têtu, ou *la Cranomanie, comédie en un acte, jouée le 23 février.*

M. Têtu a eu affaire à des crânes; on l'a impitoyablement sifflé: mais il a voulu prouver qu'il ne manquoit pas de tête, et le lendemain, il a reparu avec plus de front que la veille: on l'a moins sifflé; mais il étoit aisé de voir que les improbations étoient affaire de parti.

Ce M. *Têtu* n'est point le célèbre cranologue, ce n'est qu'un intrigant, qui a pris son nom et qui est

dupe des travestissemens de toute la maison où il s'est introduit.

M. *Dujour*, homme à nouveautés, est facilement désabusé; et, loin de donner sa fille au fils de M. Têtu, il chasse de chez lui les deux faux savans, et rend justice à celui dont on a parodié mal-adroitement le système. Quelques bonnes plaisanteries ont fait rire les gens qui n'avoient point de raisons pour vouloir trouver la pièce mauvaise. L'auteur a cependant gardé l'anonyme.

La Tapisserie, comédie en un acte, jouée le premier mars.

Un petit conte assez plaisant a donné le sujet de cette pièce. L'auteur en a changé l'idée principale qui ne laisse pas que d'être comique. Un jeune fou ne peut plus sortir de chez lui, parce qu'il a mille créanciers et pas un sou, et que de plus ses habits sont tous vendus ou en gage. Son père exige de lui, qu'il se présente dans un état décent, et en *habit habillé*, à un repas qu'il doit donner, et auquel doit se trouver sa future. Le jeune homme ne trouve pas d'autre expédient que de faire venir un tailleur, et de se faire couper un habit dans une tapisserie à personnages qui décore sa chambre. Le père ne peut tenir à cette folie, paye et pardonne.

Dans la pièce, c'est pour dégoûter de lui une vieille amoureuse, mademoiselle *De Grandpré*, que le jeune homme fait cette mascarade.

Beaucoup de gaieté et la caricature de la tapisserie à personnages, ont fait réussir cette folie dont l'auteur a gardé l'anonyme.

OPERA BUFFA.

La Griselda.

On a joué cette pièce le 11 février, pour le début de *D. Garcia*, premier chanteur de S. M. C. Sa voix est belle et étendue, c'est un excellent *ténore.* Sa méthode est un peu celle de *Martin*: il prodigue les ornemens; mais avec grâce. Comme acteur, il n'est pas encore familier avec la scène, mais il a des gestes expressifs et une physionomie agréable. Il ne peut être que très-utile à l'Opéra Buffa. On a entendu, avec un nouveau plaisir, l'excellente musique de *Paer*, dont la pièce a grand besoin pour être écoutée jusqu'à la fin.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Haine aux Femmes, ou *il ne faut jurer de rien, vaudeville en un acte, joué le 23 février.*

Quel titre! *haine aux femmes!*.... Il faut bien éveiller la curiosité. Le public blasé ne courroit pas à une pièce intitulée: *Il ne faut jurer de rien;* mais *Haine aux femmes*, cela ronfle; on y court: les uns, pour défendre, contre un auteur malhonnête, ce sexe contre lequel on fait des satyres, mais aux pieds duquel on se laisse enchaîner; les autres, pour sourire tout bas en feignant d'improuver: d'autres encore, pour jouir de l'embarras des belles que la curiosité a entraînées au spectacle: mais ces dames sont au fond très-persuadées qu'on ne leur dira point

d'injures. Au fait, tout cela n'est qu'un charlatanisme adroit, pour attirer la foule qui ne voit qu'une *Surprise de l'Amour*, un *Dépit amoureux*, et une contr'épreuve du *Poète satyrique*. De la grâce dans les couplets, un *rhabillage* bien fait, le jeu des acteurs, ont satisfait les amateurs. Les femmes enchantées de voir que sous l'apparence d'une satyre on avoit proclamé leur triomphe, ont mis en vogue cette petite pièce. Elle est de M. BOUILLY.

Madame *Hervey*. MM. *Henry* et *Hippolyte* ont très-bien joué.

Mincetoff, parodie de Menzikoff, jouée le 10 *mars.*

Nous avons donné l'analyse de Menzikoff dans le dernier N.° de ce journal. La parodie en a réussi; elle est fort gaie et offre des couplets piquans. Le nom de *Mincetoff* est comique; ce rôle est joué par *Seveste* qui parodie très-bien *Gavaudan*. *Laporte* en Arlequin, sous le nom de *S. Jean Bouche d'Or*, parodie *Elleviou* dans le rôle de *Phædor*. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette pièce; elle est du nombre de celles qu'il faut voir et dont l'analyse ne peut donner qu'une légère idée. Elle est de MM. MOREAU, FRANCIS, et DESAUGIERS.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La bonne Femme, comédie mêlée de couplets, a eu un petit succès, le 21 février.

Jocrisse au bal de l'Opéra, joué le jeudi gras, est une farce de carnaval, qui n'a ni réussi ni tombé.

Turlupin, ou *les Comédiens du seizième siècle, vaudeville-anecdote, joué pour la première fois le* 10 *mars.*

On n'auroit pas deviné, dans les farces grossières de *Turlupin*, de *Gautier-Garguille* et de *Gros-Guillaume*, le degré de gloire auquel est parvenu le théâtre français. Ce sont pourtant ces comédiens, aidés des poètes *Hardi*, *Regnier* et *Théophile*, qui ont marqué le passage entre ces mystères si ridicules et les chef-d'œuvres de Corneille. On voit, dans la pièce nouvelle, ces trois acteurs et le poète *Hardi*, poursuivis par un magistrat ridicule qu'ils ont joué et qu'ils jouent encore. *Turlupin*, dont ce magistrat est le rival, est prêt à être mis en prison, lorsque toute la troupe des *Enfans sans Souci* dont il est le chef, est aggrégée à celle de l'Hôtel de Bourgogne, par ordre du cardinal de Richelieu. Les détails de cette pièce sont très-gais. Le spectacle en est piquant; les costumes, de la plus grande exactitude, doivent exciter la curiosité. Plusieurs couplets ont été répétés. On y a reconnu la touche de MM. Desaugiers et de Rougemont, auteurs de cet ouvrage. Les meilleurs acteurs de ce théâtre jouent dans la pièce, et contribuent à son ensemble.

T. D.

LIVRES DIVERS (*).

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum d'histoire naturelle, par les professeurs de cet établissement; à Paris, chez *Tourneisen* fils, rue de Seine, n.° 12 (1).

Cet ouvrage aussi riche par l'abondance des faits qu'intéressant et instructif par la nouveauté des vues, et la solidité des raisonnemens, paroît toujours avec la même régularité au grand avantage des sciences naturelles. On ne peut rien dire à l'éloge de cette belle entreprise qui ne soit effacé par les noms de ceux qui y coopèrent.

Le tome IX.e des Annales contient les articles suivans :

Analyse d'une stéatite verte, par M. VAUQUELIN. — Suite des recherches sur les os fosiles des environs de Paris, par M. CUVIER. — Mémoire sur le genre convallaria, par M. DESFONTAINES. — Sur les Champignons parasites, par M. DECANDOLLE. — Examen de la pierre dite Zéolite rouge du Tyrol, par M. A. LAUGIER. — Analyse de la terre de Vérone, par M. VAUQUELIN. — 2. Suite des recherches sur les os fossiles des environs de Paris, par M. CUVIER. — No-

(*) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

(1) On souscrit à cet ouvrage, pour six mois, à raison de 33 fr. et de 60 fr. pour l'année entière; pour recevoir franc de port dans les départemens, on ajoute 6 fr. pour l'année. Les exemplaires sur papier vélin coûtent 120 fr. par année.

Les trois premières années, formant 6 volumes, coûtent 180 f. et sur papier vélin, 360 fr.

tice sur les analyses du chrômate de fer, et de la variété d'épidote appelée Zoysit, par M. HAUY. — Mémoire sur la léthargie des marmottes, traduit sur le manuscrit italien par M. DELEUZE. — Du rut, par M. F. CUVIER. — Mémoire sur un nouveau genre de coquille de la famille des solènoïdes, par M. MÉNARD DE LA GROYE. — Sur le cocotier des Maldives, par M. LABILLARDIERE. — Extrait d'un mémoire envoyé au Muséum, par M. QUÉAU-QUINCY, sur le Palmier qui produit les fruits appelés Cocos des Maldives. — Suite du mémoire sur les plantes d'ornement, par M. DELEUZE. — 3. Suite des recherches sur les os fossiles des environs de Paris, par M. CUVIER. — Mémoire sur le Cuviera, genre nouveau de la famille des Rubiacées, par M. DECANDOLLE. — Note sur un métis d'âne et de femelle zèbre, par M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. — Notice sur le madréporite, par M. FAUJAS. — Analyse d'un madréporite, par M. VAUQUELIN. — De l'analcime de M. Haüy et de la sarcolite de M. Tompson, par M. VAUQUELIN. Mémoire sur le dicliptera et le blechum, genres nouveaux de plantes, composés de plusieurs espèces auparavant réunies au justicia, par A. L. DE JUSSIEU. — 4. Suite des recherches sur les os fossiles des environs de Paris, par M. CUVIER. — Vues carpologiques, par M. CORRÉA DE SERRA. — Extrait d'un mémoire sur les trachées du bananier et sur les usages auxquels elles peuvent être employées, adressé à M. de Fourcroy par M. HAPEL-LA-CHENAYE. — Analyse du suc de bananier, par MM. FOURCROY et VAUQUELIN. — Des hauteurs et des positions correspondantes des principales montagnes du globe, et de l'influence de ces hauteurs et de ces positions, sur les habitations des animaux;

par M. LACÉPÈDE. — Note sur le curanga, genre nouveau de plantes de la famille des personées, par A. L. DE JUSSIEU. — Examen chimique d'une substance animale de la Grotte de l'Arc, dans l'île de Caprée, par A. LAUGIER. — Analyse de la Chabasie de l'île de Féroë, pour faire suite à celle de la Sarcolite et de l'Analcime, par M. VAUQUELIN. — Mémoire sur les ossemens d'oiseaux qui se trouvent dans les carrières de pierres à plâtre des environs de Paris, par M. CUVIER. — Premier mémoire sur les poissons, où l'on compare les pièces osseuses de leurs nageoires pectorales avec les os de l'extrémité antérieure des autres animaux à vertèbres, par M. GEOFFROY-S.-HILAIRE. — Observations sur les habitudes attribuées par Hérodote aux crocodiles du Nil, par le même. — Notice sur une portion de tronc de palmier, trouvé à soixante pieds de profondeur, au milieu d'un tuffa ou brêche volcanique de Montechio-Maggiore dans le Vicentin, par M. FAUJAS-SAINT-FOND. — Notice minéralogique et géologique sur le quartz fétide des environs de Nantes, par M. P. M. S. BIGOT DE MOROGUES. — Description de la Morène à éponge, (Hydrocharis spongia), par L. BOSC. — Expériences sur l'acide tartareux, et particulièrement sur l'acide qu'il fournit par la distillation sèche, par MM. FOURCROY et VAUQUELIN. — Second mémoire sur les poissons. Considérations sur l'os furculaire, une des pièces de la nageoire pectorale, par M. GEOFFROY-S.-HILAIRE. — Sur les espèces des animaux carnassiers dont on trouve les ossemens mêlés à ceux d'ours dans les cavernes d'Allemagne et de Hongrie, par CUVIER. — Précis d'un mémoire de M. Mirbel, correspondant de l'Institut, sur l'anatomie des fleurs, par M. DESFONTAINES. — Observations sur l'affection

mutuelle de quelques animaux, et particulièrement sur les services rendus au requin par le pilote, par M. Geoffroy-S.-Hilaire. — Description d'un papion qui pourroit se rapporter à une des espèces décrites par Pennant; par M. F. Cuvier.

On trouve dans le tome X les articles suivans:

Expériences sur des os retirés d'un tombeau du onzième siécle, trouvé dans le sol de l'ancienne église de Sainte-Geneviève à Paris, par MM. Fourcroy et Vauquelin. — Sur les différentes espèces de crocodiles vivans et sur leurs caractères distinctifs, par M. Cuvier. — Description de deux crocodiles qui existent dans le Nil, comparés au crocodile de Saint-Domingue, par M. Geoffroy-S.-Hilaire. — Troisième mémoire sur les poissons, par le même. — Essai sur de nouveaux caractères pour les genres des mammifères, par M. F. Cuvier. — Description de l'école d'agriculture pratique du Muséum d'histoire naturelle, par M. Thouin. — Vues carpologiques, par M. Corréa de Serra. — Lettre de M. Rampasse à M. Cuvier, sur une brèche calcaire découverte en Corse, contenant des os fossiles. — Extrait d'un mémoire ayant pour titre: Expériences chimiques pour servir à l'histoire de la laite des poissons, par MM. Fourcroy et Vauquelin. — Description et analyse d'une concrétion calculeuse tirée d'un poisson, par les mêmes. — Description de l'école d'agriculture pratique du Muséum d'histoire naturelle, par M. Thouin. — Du genre *Paca cælogenus* (*cavia paca*), par M. F. Cuvier. — Mémoire sur quelques ossemens de carnassiers, épars dans les carrières à plâtre des environs de Paris, par M. Cuvier. — Choix de plantes du corollaire de Tournefort, publiées d'après son herbier et gravées sur les dessins

d'Aubriet, par M. DESFONTAINES. — Sur une espèce de quadrupède ovipare non encore décrite, par M. LACÉPÈDE. — Sur un poisson fossile trouvé dans une couche de gypse à Montmartre près de Paris, par le même. — Mémoire sur les mœurs de la cératine albilabre, par M. MAXIMILIEN SPINOLA. — Détermination des pièces qui composent le crâne des crocodiles, par M. GEOFFROY-S.-HILAIRE. — Description de l'école d'agriculture pratique du Muséum d'histoire naturelle, par M. THOUIN. — Suite des plantes du corollaire de Tournefort, par M. DESFONTAINES. — Septième mémoire sur les caractères généraux des familles, tirés des graines, et confirmés ou rectifiés par les observations de Gærtner, par M. JUSSIEU. — Extrait d'un mémoire sur l'analyse chimique de l'oignon (allium cæpa), par MM. FOURCROY et VAUQUELIN. — Considérations sur les pièces de la tête osseuse des animaux vertébrés, et particulièrement sur celles du crâne des oiseaux, par M. GEOFFROY-S.-HILAIRE. — Lettre sur quelques poissons peu connus du golfe de Gênes, adressée à M. Faujas-de-Saint-Fond, par M. MAXIMILIEN SPINOLA. — Rapport à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, par M. CUVIER. — Note sur le genre Hydropityon de M. Gærtner fils, et sur ses affinités avec d'autres genres, par M. DE JUSSIEU.

BOTANIQUE.

Icones plantarum Galliæ rariorum, nempè incertarum aut nondum delineatarum; auctore A. P. DECANDOLLE, *doct. med. in scholâ medicâ Monspe-*

liensi botanices professore et horti præfecto, *in Academiâ Genevensi professore honorario*, fasciculus I. Cum tabulis 50 æneis. — 1 vol. grand in-4.° avec 50 planches. Prix 36 fr.; à Paris, chez *Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n.° 6, et chez *Bernard*, quai des Augustins.

L'ouvrage que nous annonçons, est destiné ainsi que son titre l'indique, à faire connoître exactement les plantes les plus rares de la France, et surtout celles qui ont offert jusqu'ici aux botanistes le plus de difficultés à déterminer, ou dont il n'existe pas encore de figures. On conçoit par là combien cette entreprise diffère de plusieurs autres, présentées à peu près sous le même titre; mais dont l'étendue doit être immense, puisque leurs auteurs ont le projet de décrire et de figurer de nouveau toutes les plantes de France, travail dont les botanistes ne connoissent peut-être pas la nécessité.

A peine M. Decandolle avoit-il publié la troisième édition de la Flore française de M. de Lamarck, qu'il reçut du gouvernement la mission honorable et instructive de visiter tous les départemens de la France, pour y prendre des renseignemens sur l'état actuel de l'agriculture, et pour en observer lui-même les productions. Il a commencé ces utiles voyages par les départemens de l'Ouest, qui comprennent les anciennes provinces de Bretagne, de l'Angoumois, du Maine, du Poitou, de la Guyenne, du Roussillon et du Languedoc; ce qui lui a fourni en même temps l'occasion d'étudier les productions végétales des côtes de la Méditerranée et de toute l'étendue de la chaîne des Pyrénées. En attendant qu'il puisse présenter, dans un ouvrage général, le résultat de ses recherches

sur l'agriculture, sur la géographie botanique et sur d'autres objets de sciences et d'arts, qu'il ne publiera que lorsqu'il aura parcouru toute la France; il a cru pouvoir successivement faire connoître les végétaux les plus curieux qu'il recueilleroit dans ses voyages.

L'auteur a suivi dans cet ouvrage la méthode naturelle, suivant laquelle les plantes sont maintenant disposées dans la Flore française. Quand aux espèces qui sont déja décrites dans cette édition, il s'est contenté d'en donner la figure, en indiquant leur lieu natal, en traçant leurs caractères spécifiques, et en exposant leur synonymie choisie; mais il présente beaucoup plus de détails pour les espèces qu'il décrit ici pour la première fois. Il paroît d'ailleurs avoir eu pour but principal d'éclairer la science sur les espèces inconnues, ou confondues avec d'autres avant leur description dans la Flore.

Les cinquante planches qui sont jointes à cette livraison, présentent des figures élégantes, mais parfaitement exactes, sur tout ce qui tient aux caractères, même dans les plus petits détails qui y sont toujours joints. Elles ont été gravées par MM. Plée, père et fils, d'après les dessins de MM. Turpin et Poiteau, qui réunissent aux talens du peintre, la connoissance des végétaux, mérite rare, mais réel, que les botanistes et les amateurs ont déja su très-bien apprécier dans d'autres ouvrages.

Nous indiquerons, parmi les plantes dans la nomenclature desquelles M. Decandolle a reconnu le plus d'incertitude, et qu'il a cru devoir figurer et décrire avec le plus de soins, le *paturin agrestis*, qui a été confondu avec *l'aira minuta*, L.; le *gaillet en litige*, qui ne se trouve pas aux environs de Paris,

quoiqu'il soit indiqué sous le nom de *Parisiense* dans Linné, Wildenow Persoon, etc.; le *réséda faux sésame*, qui est le même que le rougeâtre de Linné; la *sabline des tourbières* placée à tort parmi les *spergules*, les *sagines*, les *moehringies*, etc.; et dans le nombre de ces plantes les plus remarquables par leur beauté, nous citerons la *globulaire naine* des Corbières et des Pyrénées orientales; le *cyclamen à feuilles linéaires* des environs de Draguignan; la *gentiane à deux lobes* des Cévennes; la *bruyère de Corse*; la *fumeterre grimpante* du Languedoc, etc.

Ce travail utile ajoutera encore aux titres que s'est acquis près des savans l'auteur des Plantes grasses, des Liliacées, de l'Astragalologie, de la nouvelle édition de la Flore française, de son *Synopsis*, de tant et de si beaux mémoires sur la botanique et la physiologie végétale; et sa belle exécution fait vivement desirer qu'il soit continué, afin que nous connoissions au moins les productions qui nous environnent.

C. Duméril.

MÉDECINE.

Description des maladies de la peau observées à l'hôpital S. Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement, par J. L. Alibert, médecin de cet hôpital et du Lycée Napoléon, membre de la Société de l'Ecole et de celle de médecine de Paris. — Grand in-folio, avec figures, magnifiquement coloriées, imprimé avec les beaux caractères de *Crapelet*. Cinquième li-

vraison : prix 50 fr. ; à Paris, chez *Charles Barrois*, place du Carrousel, n.° 26.

Voici un des plus beaux monumens que l'étude, l'observation et la science aient pu consacrer à la médecine. On ne sait ce qu'il faut y admirer davantage, ou l'étendue et la profondeur des connoissances ou la richesse de l'exécution. Tout y est d'une beauté frappante ; perfection dans les caractères typographiques, supériorité de dessin et de gravure dans les estampes.

La médecine avoit besoin d'un ouvrage de ce genre; il est neuf dans toutes ses parties. L'art n'avoit jusqu'à ce jour recueilli que des faits isolés, rassemblé que des observations imparfaites, et n'avoit proposé que des moyens curatifs incertains et douteux.

La science étoit errante et indécise; il falloit l'établissement d'un hôpital tel que celui de S. Louis, et un homme de génie, animé du plus grand amour de l'humanité, tel que M. Alibert, pour concevoir le projet d'étudier le genre de maladie le plus humiliant pour notre amour-propre, le plus offensant pour nos regards, le plus décourageant pour notre sensibilité. Quelles répugnances il a fallu vaincre, quels dégoûts il a fallu supporter !

Le nom de l'hôpital S. Louis rappelle ces temps malheureux, où nos aïeux, emportés par un zèle irréfléchi, coururent se précipiter sur l'Asie, pour y défendre les lieux consacrés à la religion, et soutenir l'honneur de la croix contre les progrès du croissant. Mille actions d'éclat honorèrent ces temps d'héroïsme et de chevalerie; mais la sagesse et la politique n'ayant point réglé ces brillantes entreprises, qu'en résulta-t-il? D'horribles maladies inconnues à nos climats furent

l'unique fruit que nous en retirâmes. C'est à l'époque des croisades que remonte l'origine des maladreries; c'est-à-dire de ces hôpitaux consacrés au soulagement des malheureux attaqués de la lèpre; longtemps auparavant, la petite vérole étoit venue des mêmes contrées, répandre parmi nous la mort ou la difformité; nos communications successives avec d'autres régions ont multiplié parmi nous les germes de ces désastres horribles qui attaquent la surface de notre corps, qui affectent par d'affreux stigmates, la plus belle et la plus apparente partie de nous-mêmes, cette brillante enveloppe que la nature a étendue sur notre organisation intérieure, comme un riche vêtement qui en déguise le travail.

Comment, sans blesser le goût, en tracer la triste énumération, la main de l'homme de lettres se refuse à cette tâche pénible; la science plus hardie les envisage avec courage, et trouve même dans le langage qui lui est propre, des moyens d'en parler sans blesser la délicatesse. M. Alibert a poussé l'art plus loin; son discours préliminaire est non-seulement une production remarquable par l'ordre, la netteté et la précision des idées, l'enchaînement des raisonnemens, la profondeur des observations; c'est encore un morceau d'une éloquence noble, digne de figurer à côté des écrits des Louis, des Vicq-d'Azir, etc. « J'entre, dit l'auteur, dans une carrière presque « déserte, où peu d'hommes ont pénétré avant moi; « où aucun travail antérieur ne m'a servi de guide, « où tout est nouveau pour l'observation, où tout est « problême pour la pensée. J'ai frayé moi-même la « route que je parcours; qu'on juge des nombreux « obstacles que j'ai rencontrés! Placé sur un théâtre « où les maladies de la peau se présentent et se re-

« nouvellent sans cesse, j'ai pu, mieux qu'un autre,
« débrouiller la confusion introduite dans les travaux
« des anciens; j'ai pu suivre la marche, les périodes,
« le déclin, les recrudescences, les métamorphoses
« des divers exanthêmes : c'est dans les hôpitaux que
« leurs traits caractéristiques se prononcent avec plus
« d'évidence et d'énergie, parce qu'on les contemple
« dans toutes les époques de leur existence. »

La cinquième livraison qui paroît aujourd'hui, termine entièrement *l'histoire des dartres*. M. Alibert a considéré ces maladies dans les différentes modifications qu'apportent l'âge, le climat, le sexe; il en a recherché les causes et publié les moyens curatifs les moins incertains. Tout est ici fondé sur l'observation et l'expérience; ce sont des faits transmis par un homme animé du zèle du bien public, et dont l'unique but est d'éclairer la science et de contribuer au soulagement de ses semblables; quelle entreprise est plus digne de reconnoissance et d'éloges? M. Alibert n'a pas voulu seulement nous transmettre son propre travail et le fruit unique de ses observations; il a voulu encore que l'art du dessin et de la peinture, vînt au secours de ses lecteurs. Il n'a rien épargné pour offrir un ouvrage digne des savans, et capable de porter une lumière nouvelle sur une partie presque inconnue de la pathologie. Il a donc joint à ses recherches des tableaux où les effets des maladies qu'il décrit sont dépeints avec une exactitude et une vérité frappante.

C'est encore ici le cas d'admirer le courage extraordinaire des artistes qui se sont occupés de ce travail si répugnant pour nos sens; les tableaux ont été dessinés et gravés avec une habileté, un soin et une perfection remarquables; et tel a été l'art des dessina-

teurs qu'ils ont combiné toutes les grâces de la jeunesse et de la beauté, avec tous les désastres de la maladie, pour affoiblir par ce contraste, ce que la vérité auroit eu de trop affligeant : de sorte que ces gravures n'offrent rien d'offensant pour l'œil, et qu'on les voit même avec une sorte de plaisir. On assure que l'auteur fait graver dans ce moment les dessins de la lèpre et de *l'éléphantiasis.*

EXTRAIT du procès verbal de la séance publique de la Société de médecine de Marseille, tenue le 29 novembre 1807.

Quoique la ville de Marseille n'ait point d'établissement particulièrement consacré à l'étude de la médecine, elle possède cependant un très-grand nombre de médecins habiles, aussi zélés pour les progrès de la science, que favorisés par les circonstances où ils se trouvent placés.

La réunion qu'ils ont formée pour travailler plus de concert et avec plus d'émulation à l'avancement des sciences médicales, a déja eu des résultats heureux, que nous avons fait connoître. L'extrait de la séance que nous annonçons, présente encore une suite de travaux qui intéresseront tous les gens de l'art.

M. LABRIC, président, a lu un discours sur l'influence de l'habitude dans l'état de santé et de maladie.

M. SEUX, secrétaire perpétuel, a fait le rapport des travaux de la Société et de sa correspondance, précédé de quelques réflexions sur l'importance de la médecine. On voit par ce rapport que la Société s'est appliquée spécialement à la propagation de la vaccine,

et qu'elle a obtenu des résultats dignes du zèle qu'elle a montré.

M. Dugas a fait un rapport sur le concours que la Société avoit proposé pour la question suivante : déterminer les caractères de la maladie des accouchées, décrite sous le nom de fièvre puerpérale; faire connoître le traitement convenable aux types divers qu'elle peut présenter. Elle a accordé un prix d'encouragement à un mémoire de M. Bonieu, professeur d'accouchement à Rennes.

M. Seux a prononcé l'éloge du docteur Vidal, membre titulaire de la Société, décédé dans le courant de l'année.

M. Gaudi a fait ensuite un rapport sur les travaux du comité de vaccine, pendant le courant de l'année.

M. Seux a lu une notice historique sur le docteur Latour, membre titulaire de la Société.

La Société propose le prix d'une médaille d'or de 300 fr., pour le meilleur mémoire sur la question suivante : déterminer le caractère de l'apoplexie, décrire ses espèces, faire connoître les maladies qui la simulent, établir le traitement qui convient à chaque espèce, et indiquer les moyens prophylactiques qui en affoiblissent les dispositions?

Les mémoires seront adressés, franc de port, pour le 15 septembre 1808, à M. Seux, secrétaire de l'Académie.

Un membre de la Société de médecine a déposé 200 fr., pour être décernés à l'auteur du meilleur mémoire sur les questions suivantes :

1.° Les maladies dartreuses sont-elles plus communes dans les départemens méridionaux de la France, baignés par la Méditerranée, que dans les autres lieux de cet Empire ?

2.° Quelles sont les espèces de dartres qu'on y observe ?

3.° Quelles classes d'individus en sont le plus communément affligées ?

4.° Quelles en sont les causes ?

5.° En est-il qui se communiquent par contagion ?

6.° Quel est le meilleur traitement curatif ?

Les mémoires seront adressés, pour le 1er. juillet 1809, à M. Seux.

Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, par MM. Corvisart, Leroux et Boyer. Paris, chez *Méquignon*, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n.° 3. Décembre 1807 et janvier 1808.

Les articles contenus dans ces numéros sont : — Notice sur les caractères de la fièvre endémique de Boulogne-sur-Mer, par M. Bailly. — Observations sur le *tetanos*, par M. Matussière. — Observations sur les fièvres nerveuses, par M. Hufeland. — De la fièvre pernicieuse, par M. Raveneau. — Aphrodisiographie, ou tableau de la maladie vénérienne. — Observation sur une tumeur carcinomateuse développée dans le mésentère. — Observation sur une manie qui a simulé dans son début une péripneumonie ; par M. Peron. — Réflexions et observations sur la méthode des amputations en lambeaux, par M. Marquand. — Obsersation sur un accouchement de cinq jumeaux, par M. Petretein, médecin grec.

AGRICULTURE.

Observations sur l'art de faire le vin, par M. J. A. Chaptal — 1 vol. in-8.° avec planches, 1807 ; par

J. T. CHARPENTIER COSSIGNY, ex-ingénieur, etc.; à Paris, chez *Gagnard*, rue du Lycée, n.° 8; 1807, in-8.°.

ÉCONOMIE.

LE PARFAIT ECONOME de la ville et de la campagne, contenant les principes, les lois et les réglemens de police relatifs aux biens ruraux, aux bois, aux forêts, aux baux à cheptels, aux métayers, aux épizooties et maladies des animaux domestiques, et les préceptes pour les prévenir. Suivi d'une comptabilité à partie simple, mixte et double; ouvrage utile aux intendans de maison, aux régisseurs, aux hommes d'affaires, aux économes, aux cultivateurs, aux propriétaires, aux personnes attachées à l'ordre judiciaire, etc., par M. BOUCHER, auteur des Institutions commerciales, du Manuel des arbitres, du Consulat de la mer, etc., lesquels se trouvent chez le même libraire, 2 vol in-8.°, remplis de tableaux; prix pour Paris 10 fr., par la poste 13 fr. Paris, 1808, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 23, acquéreur du fonds de M. *Buisson*.

JURISPRUDENCE.

* PRÉCIS historique et chronologique sur le Droit Romain, avec des notes et des éclaircissemens; traduit de l'anglais, de SCHOMBERG, par M. A. M.

H. Boulard, notaire à Paris. Seconde édition, corrigée et augmentée. — Un vol. in-12; à Paris, chez *Maradan*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 9.

On desiroit la réimpression de cet ouvrage utile; et plusieurs professeurs, notamment M. Berthelot, professeur du droit romain à Paris, l'ont recommandé à ceux qui se livrent à l'étude des lois.

MORALE.

Les Bienfaits de la Religion Chrétienne, *ou* l'Histoire des effets de la Religion sur le genre humain, chez les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés; ouvrage traduit de l'anglais, d'*Edouard* Ryan, vicaire de Donoghmore, sur la seconde édition, publiée à Dublin en 1803. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine. — 2 vol. gr. in-8.°, chacun d'environ 440 pag., prix 11 fr. (1).

Les plus beaux génies de l'antiquité et de tous les siécles, qui ont montré de grands sentimens, une ame élevée, un esprit sublime, des connoissances multipliées et brillantes, un cœur naturellement porté à faire le bonheur de leurs semblables, tous ces êtres privilégiés et divins en quelque sorte, se sont réunis en un point bien remarquable; ils ont tous enseigné aux hommes le respect dû à la Divinité; et le malheur et l'horreur de l'athéisme, la nécessité d'une religion, la nécessité d'un culte public; Ho-

(1) Voy. Mag. Encycl., octobre 1807, p. 457.

mère, Hésiode, Platon, Aristote, Cicéron, etc; et parmi les modernes, Bacon, Montagne, Newton, Hume, Montesquieu, Whasington, etc. (*). Par là, tous ces grands écrivains ont bien mérité de leurs semblables; ils ont acquis des droits à l'estime et à la reconnoissance du genre humain.

Un estimable ecclésiastique, plus instruit et plus heureux que les plus grands philosophes et législateurs payens; dans un livre solide, savant, le fruit d'une étude de plusieurs années, et d'une lecture immense, nous expose la vérité, la supériorité de la religion chrétienne, qu'il regarde comme prouvée tant par la *multiplicité* que par *l'excellence* de ses *bienfaits*.

Le savant et respectable auteur de cet ouvrage, M. Ryan, irlandais, vicaire de Donoghmore, s'est attaché à rapprocher sous les yeux de son lecteur, une foule de qualités éminentes, qui tiennent particulièrement à la véritable religion, et qui la distinguent de toutes les autres. De toutes les vertus chrétiennes, qui sont pour l'homme autant de bienfaits, l'auteur a su en faire comme un faisceau; ou mieux encore, il les a réunies et pressées pour en former une masse solide, ferme, impénétrable, et qu'on ne puisse renverser.

Entre toutes ces grandes qualités, qu'il cite comme sur-humaines la plupart, et qui distinguent la religion de J. C., j'en détacherai seulement ici quelques-unes, les plus remarquables.

L'hospitalité a été connue, on le sait, chez les peuples payens les plus anciens, dès les premiers siècles

(*) Voyez à la fin de cet article, pag. 218, cette *Note* un peu plus étendue que les autres, et qui interromperoit trop ici le fil du discours.

du monde; mais l'hospitalité, mais cette vertu si naturelle, n'avoit jamais été recommandée par aucune religion, si ce n'est par celles de Moyse et de J. C.

On ne voit pas d'hôpitaux dans le monde payen, pas un seul. On a beau feuilleter tous les écrivains qui auroient pu en donner quelques notions, on n'y découvre rien; rien dans Ducange, dans *Suiceri Thesaurus scriptorum Byzant.*; rien dans *Pitiscus* ni *Græviu*s, dans *Publius Victor* et *Rosini antiquitates,* ni dans quelques autres érudits qui n'auroient point manqué d'en instruire leurs lecteurs.

Les Grecs ni les Romains n'eurent point de bâtimens de charité, d'hôpitaux, avant la lumière de l'Evangile, avant cet esprit de piété fraternelle, recommandée et inspirée par son divin auteur, qui a promis une grande récompense pour celui à qui il pourroit dire un jour : *J'étois pauvre et étranger, et vous m'avez reçu.*

Appuyé sur ces paroles de J. C., Charlemagne recommande la vertu de l'hospitalité à ses évêques, au clergé inférieur, et à tous ses sujets (2).

Julien lui-même, touché des exemples des fidèles d'alors, exemples jusqu'alors inconnus à tous les peuples, recommande aux payens (3) d'être bienveillans envers les étrangers, comme l'étoient les Galiléens qu'il avoit persécutés, mais envers qui il étoit forcé de rendre cet hommage public à leurs vertus chrétiennes.

Il y a longtemps que de pieux ecclésiastiques d'Irlande, construisirent en France, des hôpitaux, pour y recevoir des étrangers et des malades (4). De nos

(2) Thomassin, de *Beneficiis;* Lindinbrog. *capit.*

(3) An 361, *Epist.* XLIX.

(4) Ducange, *Vox hospitalia.*

jours, les pieux et sévères méthodistes (que Voltaire appeloit les *jansénistes de l'Angleterre*), nous ont donné, en France, de grands exemples d'une vertu vraiment chrétienne. En 1790, il se forma entre un grand nombre de ces pieux méthodistes, une société appelée *Société amie des étrangers*. L'objet de cette sainte réunion étoit de venir au secours des étrangers, de rechercher ceux qui languissoient en silence, ou qui souffroient de quelque autre manière, sans acception de nation, de secte, de parti. Encouragées par de tels exemples, de semblables sociétés se formèrent bientôt en divers endroits, particulièrement à Dublin, où ces zélés sociétaires, en 1800, se trouvèrent en état de soulager deux mille deux cent quatre-vingt-quatre familles, et cinq mille deux cent quarante individus.

Tels sont les effets de la religion de J. C. Où les ennemis les plus acharnés du christianisme trouveront-ils de pareils traits de piété fraternelle, et envers des étrangers, regardés souvent comme des ennemis de secte, de parti ou de nation?

Eh! n'a-t-on pas vu dans nos Hôtels-Dieu, dans ces asiles de toutes les misères humaines, des filles des rois s'honorer d'y servir l'indigence et la mendicité; aimer et se plaire à panser des plaies repoussantes et pestilentielles? Voilà, je pense, l'énergie, l'excellence, la perfection d'une vertu sur-humaine, et le cachet de la religion du Christ. Aussi, un célèbre écrivain athée, n'a pu s'empêcher de lui rendre ce témoignage public: « Que le christianisme est la religion de l'homme « souffrant. »

Quant aux *prisons*, quelle est entre les dix mille religions, peut-être, qui se sont succédées depuis l'origine du monde sur toute la surface de la terre; quelle est la religion qui jamais ait offert un pareil spectacle

de commisération religieuse envers des infortunés, des malheureux de toute condition et de toute religion, de tous les pays; où l'on ait vu autant de secours de toute espèce et aussi abondans? Quelle autre religion peut lui opposer de pareils dévouemens, aussi héroïques, souvent personnels et corps pour corps; autant de recherches ingénieuses et délicates (5), pour alléger et adoucir le sort de prisonniers, de galériens inconsolables et quelquefois peu coupables? D'autres fois ce sont des consolations spirituelles et religieuses, ineffables pour tel heureux prédestiné, impatient de toucher bientôt une éternité de bonheur.

Mais le comble de la *charité chrétienne*, car c'est le mot ici, assez noble dans cette circonstance pour ne pas blesser une oreille ennemie; le degré suprême de cette charité vraiment chrétienne, le voici, c'est le *rachat* et la *délivrance* de sept à huit cent mille *esclaves*, peut-être un million, depuis la fondation de cette œuvre sublime (de l'an 214 aux jours de notre révolution), d'esclaves; hommes, femmes, vieillards, enfans, de tout état; et ces infortunés, les victimes de maîtres avares, impitoyables, et surtout ennemis fanatiques de notre religion; et pour cela exposés à toutes les persécutions les plus horribles! Combien n'a-t-il pas fallu de sacrifices! Que de voyages longs, difficiles et pénibles, entrepris dans cette vue! A combien de périls et de leur propre vie, ne se sont point exposés ces généreux libérateurs de leurs frères, pour les arracher des mains cruelles des Turcs; des antres et des

(5) Voyez tome 2, pag. 247, la pratique aussi ingénieuse qu'infiniment secourable pour des malheureux ensevelis dans la pourriture des cachots, la pratique des *vingt mille cinq cents chemises*, portées et blanchies dans une année, et renouvelées *par semaine*, etc.

tanières de Tunis, de Maroc et d'Alger! Qu'on me nomme une autre religion que celle de J. C., qui ait fait de semblables miracles sur le cœur de l'homme naturellement égoïste; des prodiges de vertus aussi touchantes, aussi convaincantes, et qui prêchent aussi haut une doctrine toute divine (6).

D'après le goût du jour, voilà un extrait peut-être déja beaucoup trop long, sur une matière bien sérieuse pour quelques lecteurs. Pour ménager leur délicatesse,

(6) Un critique de l'ouvrage de M. Ryan a cru pouvoir avancer que toutes les actions chrétiennes vertueuses, étoient sans efforts et sans mérite. Ce qu'on dit ici particulièrement concernant les hôpitaux, les prisons, les galères et le rachat des esclaves en Afrique, réfute pleinement cette assertion fausse et bien peu réfléchie.

(*) *Note* correspondante à *l'astérisque* ci-devant, page 214, ayant rapport aux maximes et aux principes religieux des plus grands écrivains, des plus beaux génies, qui dans tous les siécles ont acquis de la célébrité.

Homère, le premier des poètes, des historiens, des philosophes, etc., reconnoît partout une Divinité suprême, qui distribue comme il lui plaît, aux bons et aux méchans, les biens et les maux; qui écoute favorablement et qui protége les infortunés qui lui adressent avec confiance leur prière. Voyez surtout *Odys.* lib. VI, v. 188; lib. IV, v. 237; lib. IX, v. 270.

Il seroit plutôt possible de bâtir une ville en l'air que de former une société sans religion et sans culte. Platon. Et le *même :* que la poésie ne devroit jamais être employée qu'à louer la Divinité et les hommes illustres.

Il n'y auroit plus ni sainteté ni justice sur la terre, si vous en ôtiez le culte public. Cicéron, *de natura Deor.* l. 2.

L'étude de la nature fait assez connoître son auteur; aussi Newton, a-t-il dit, qu'un astronome ou un anatomiste ne sauroit être athée.

Cherchez un peuple qui n'ait point de religion; si vous le

il est prudent de s'arrêter, et de renvoyer à l'ouvrage même pour quelques autres détails qu'on lira, je l'espère, avec quelque intérêt. L.

trouvez, soyez certain qu'il ne diffère pas beaucoup des bêtes brutes. HUME.

L'incrédule WHISTON est forcé d'avouer que sans les habitudes religieuses, les hommes renonceroient bientôt à toute vertu.

MONTESQUIEU a dit que les peuples qui n'ont point de prêtres, sont ordinairement barbares. Tels étoient les Pédaliens; tels sont aujourd'hui les Wolguskis.

Les missions ont formé plus d'hommes chez les nations barbares que les armes victorieuses des princes qui les ont subjuguées. BUFFON.

Celui de nos moralistes le plus estimé et le plus loué par Voltaire, DE VAUVENARGUES, disoit que le bonheur d'être né catholique ne peut être comparé à aucun autre bien.

. . . Chose admirable que la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, et fait encore notre bonheur dans celle-ci. MONTESQUIEU.

Quoiqu'on puisse remarquer dans le grand ouvrage de GIBBON, *l'Histoire de la décadence et de la chûte de l'Empire romain*, une teinte un peu trop philosophique; Gibbon cependant admet « que l'Evangile ou l'Eglise, a découragé le suicide, « a fait faire des progrès aux lettres, a réprimé l'oppression, « affranchi les esclaves, adouci la férocité des nations les plus « sauvages; et que dans l'état le plus corrompu du christia- « nisme, des barbares ont pu apprendre la justice d'après la « loi, et la miséricorde d'après l'Evangile. » (Ch. XXXVIII, p. 44).

Et pour terminer enfin, par un autre anglais, qu'on a souvent appelé le *franc penseur*, l'un des plus beaux esprits de l'Angleterre, le Racine et le Boileau de la langue britannique, pour la correction, pour la perfection et l'élégance de la poésie, POPE, se glorifioit de professer et de pratiquer ce dont trop de personnes se dispensent et rougissent aujourd'hui: « Je « paye mes dettes, écrivoit-il à son ami, le docteur Arbuthnot, « je crois en Dieu, et je dis mes prières. »

BEAUX-ARTS.

Discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix de l'Académie des beaux-arts de Gênes, par son président M. Brack, directeur des douanes, et consul général des Etats de Lucques et Piombino. Gênes, chez *Giossi*, place des Vignes; in-8.°.

M. Brack fait connoître dans ce discours les travaux de l'Académie des beaux-arts de Gênes, et il donne plusieurs détails qui intéressent l'histoire de l'art, et que nous allons faire connoître.

M. Traverso, professeur de sculpture, a été chargé par le conseil municipal de la ville de Gênes, de l'exécution d'une statue en pied, de l'Empereur, à laquelle il va travailler incessamment. Il a achevé pendant l'année le buste de M. *Bureau de Pusy*. On le voit déposé dans la salle de l'Académie.

M. *Barthelemi* Carrea a exécuté en marbre un buste de l'Empereur.

M. Paganelli a fourni plus de vingt dessins originaux à l'usage des élèves, et exécuté deux tableaux représentant les neuf muses.

L'Académie a fait, dans le cours de l'année, l'acquisition à Rome du torse du Belvédère, surnommé le *torse de Michel-Ange*, et celle d'une très-belle tête collossale de Junon.

M. Brack a fait suivre ce rapport d'un second discours adressé aux élèves et aux professeurs de l'Académie, et qui remplit parfaitement le but qu'il s'étoit proposé d'encourager les uns et de donner aux autres de justes éloges.

ANNALES du Musée et de l'école moderne des beaux-arts ; recueil de gravures au trait contenant la collection complète des peintures et sculptures du Musée Napoléon, etc. ; rédigé par C. P. LANDON, peintre ; t. XV ; quatrième et cinquième livraisons. A Paris, chez C. P. Landon, quai Bonaparte, n° 1, 1807.

Ces deux livraisons contiennent : l'histoire de Joseph, par *André* del SARTE. — Jésus-Christ, ressuscité, couronné par deux Anges ; par *Antoine* MORO. — Cupidon tendant son arc. — Rhadamiste et Zénobie, par M. TAILLASSON. — S. Luc l'Evangeliste, par *Jean* BULLANT. — Vénus et l'Amour endormis, par mademoiselle MAYER. — La Vierge, l'Enfant-Jésus à Sainte Martine, par *Pierre* de CORTONNE.

VOYAGE.

* VOYAGE dans le Tyrol, aux salines de Salzbourg et de Reichenhall, et dans une partie de la Bavière, par M. le Chevalier DEBRAY, conseiller intime de S. M. le roi de Bavière, etc. Paris, chez *F. Schoell*, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerois, n.° 29, 1808 ; in-12.

GÉOGRAPHIE.

ALLGEMEINE geographische Ephemeriden, Ephémérides géographiques générales, rédigées par une Société de savans, et publiées par F. J. BERTUCH. A Weimar, au comptoir d'industrie ; janvier et février 1808.

Dans les mémoires de janvier, on trouve une revue

de tous les changemens géographiques et statistiques survenus pendant l'année 1807. Elle a été publiée dans le Magasin Encyclopédique. —Parmi les analyses de livres et de cartes récemment publiés, on distingue celles du voyage de M. MILLIN dans les départemens du midi de la France — Du voyage pittoresque de l'Espagne, par M. LABORDE. — D'une carte du duché de Weimar, par GÜSSEFELD. — De celle de la principauté de Bamberg, par HAMMER. — Et de celle de la principauté d'Eichstaedt, par le même géographe, etc.

Le numéro de février contient : mémoire sur l'île d'Helgoland, située à l'embouchure de l'Elbe, avec une très-belle carte, par M. HEINEMEYER. — Sur le pays d'El Dorado, servant aussi à l'examen des Fables, en géographie des anciens temps, par M. T. F. EHRMANN. — Analyses du voyage de M. MILLIN, dans les départemens du midi de la France. — De la description statistique et historique de la Moldavie, par M. WOLF. — Du voyage de l'Empire ottoman, etc. par M. OLIVIER. — Du voyage dans les Carpathes, par M. GENERSICH. — De la carte de la Prusse, de la Poméranie et du Brandebourg, par M. GOTTHOLD; de celles de la Dalmatie, de l'Albanie, de la Croatie, etc., par de CAPELLARIS. — De celle de la monarchie autrichienne, par M. MANNERT, etc.

ARCHÆOLOGIE.

Mémoires de l'Académie celtique, *ou* Recherches sur les antiquités celtiques, gauloises et françaises; publiés par l'Académie celtique : dédiés à S. M. l'Impératrice et Reine; tome 1, n.° 1 et 2. Paris,

chez *Dentu*, rue du Pont de Lodi, n.° 3; 1807; in-8°.

Ceux qui attachent quelque intérêt à retrouver dans la gloire de nos ancêtres le germe de celle qu'offrent les siécles de notre histoire, et surtout celui où la France se voit régénérée, ne pourront qu'accueillir avec empressement le résultat des travaux d'une Société qui se consacre exclusivement à l'étude de nos plus anciens monumens, et qui tâche de réparer l'espèce d'abandon où ils ont langui jusqu'à présent. L'Académie celtique a fixé le but de ses travaux, c'est 1.° « de reproduire l'histoire des Celtes, de rechercher leurs monumens, de les examiner, de les discuter, de les expliquer; 2.° d'étudier et de publier les étymologies de toutes les langues de l'Europe à l'aide du celte breton, du gallois et de la langue erse, conservée dans les montagnes de l'Irlande. Elle examinera comment les principes du druidisme, conservés par les disciples des Pythagore, des Orphée, des Zoroastre, des Zamolxis disparurent, et comment se perdit cette science antérieure qui donne encore des résultats astronomiques aux Chinois, aux Indiens; qui plaça l'unité de Dieu, l'immortalité de l'ame, la récompense des vertus, la punition du crime chez les Celtes, les Etrusques, les Getes, les Abiens, les Bactriens, les Grecs, tous peuples celtiques. » (1).

Le premier numéro de ces Mémoires contient plusieurs discours de MM. LAVALLÉE, CAMBRI, JOHANNEAU, tous relatifs aux recherches que se propose

(1) Nous croyons que *l'Académie celtique* augmenteroit ses attributions d'une manière utile, si elle y joignoit des recherches sur tout ce qui tient à l'histoire et aux antiques de la France jusqu'au règne de Henri IV.

l'Académie. Il présente en outre une série de *questions* que l'Académie propose à ses membres pour fixer leur attention sur les anciens usages qui résultent des diverses époques ou saisons de l'année ; sur ceux relatifs aux principales époques de la vie humaine, sur les monumens antiques, sur les anciennes croyances et superstitions qui se sont conservées jusqu'à ce jour. Elle en propose ensuite d'autres sur les origines étymologiques des mots et des choses, des lieux et des personnes, des monumens et des usages de la France ancienne et moderne.

Ce numéro contient encore l'excellent rapport fait par M. le sénateur VOLNEY, sur l'ouvrage russe du professeur PALLAS intitulé: *Vocabulaires comparés des langues de toute la terre.*

Le second numéro contient : la description d'un monument celtique, découvert à Paris, en 1806, dans la démolition de l'église S. Marcel, par M. LENOIR. Rapport de M. JOHANNEAU, sur la description historique et chronologique des monumens de sculpture, réunis au Musée des monumens français, par M. A. LENOIR. — Doutes et conjectures sur la mythologie des peuples septentrionaux, et principalement sur la déesse Néhalennia, révérée en Zélande, par *Charles* POUGENS. — Dissertation historique sur Corseult et les Curiosolites, par M. A de NOUAL DE LA HOUSSAYE.

Ces deux numéros sont accompagnés de quatre planches, l'une représente un monument situé près du domaine de Grabusson, à sept lieues de Rennes ; les autres offrent diverses inscriptions et bas-reliefs.

Il est à desirer que l'Académie continue à publier régulièrement le recueil de ses mémoires. Ceux que nous venons d'annoncer offrent une suite de re-

cherches aussi profondes qu'intéressantes, et qui rendront plus familière l'histoire des monumens dont le sol de la France est couvert. On ne parcourra plus cette terre classique avec la même indifférence, et on devra aux savans de ce corps, une nouvelle source de jouissances : l'histoire et les antiquités en retireront de grands avantages.

BIOGRAPHIE.

Eloge de *Henri* Fouquet, prononcé dans la séance publique de l'École de médecine de Montpellier, le 11 novembre 1807, par *Charles-Louis* Dumas, directeur de l'Ecole de médecine de Montpellier, professeur d'anatomie et de physiologie, etc. A Montpellier, chez G. *Izar*, imprimeur de l'École de médecine; 1807, in-4.°.

L'école de médecine de Montpellier a fait depuis quelques temps des pertes très-sensibles, et quoiqu'elle compte encore au nombre de ses professeurs, des hommes du premier mérite, elle peut donner de justes regrets à ceux que la mort a emportés dans l'espace de deux ou trois années. Les savans, qui ont couru avec eux la même carrière, remplissent religieusement la tâche que leur impose leur propre gloire autant que les liens qui les unissoient. Si M. Fouquet retournoit à la vie, il n'auroit point à reprocher à ses collégues d'avoir abandonné au seul mérite de ses travaux toute sa célébrité. Sa mémoire et ses titres littéraires ont été consacrés d'une manière digne de lui; et M. Dumas, en ne songeant qu'à faire

tourner à l'avantage de celui qui étoit l'objet de son éloge, tout l'intérêt qu'il a su y répandre, s'est donné lui-même de nouveaux titres à l'estime qu'inspirent ses talens et son caractère.

M. Dumas a prononcé cet éloge en présence de son A. S. le Prince Archi-Chancelier, et c'étoit assurément une circonstance aussi honorable pour la mémoire du savant qu'on regrettoit, que flatteuse pour celui qui étoit appelé à la célébrer.

RECHERCHES biographiques sur *Denis* MARIN DE LA CHASTEIGNERAYE, Conseiller d'État, intendant des finances de France sous Louis XIV; par C. N. AMANTON, avocat, maire de la ville d'Auxonne, etc. Dijon, de l'imprimerie de *Frantin*, 1807. Brochure in-8.° de 34 pages.

On voit, dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville d'Auxonne, le portrait d'un magistrat orné de cette inscription : PATER PATRIÆ, 1666.

Les Auxonnois savent par tradition que ce portrait est d'un de leurs compatriotes appelé MARIN, qui devint intendant des finances sous Louis XIV, mais ils ignorent d'ailleurs absolument son histoire. M. AMANTON a rassemblé dans cette brochure les particularités qu'il a pu en recueillir. Ses compatriotes lui doivent une reconnoissance particulière. Cette biographie renferme un grand nombre d'anecdotes curieuses, et qui en rendent la lecture très-agréable.

POÉSIE.

Essais poétiques sur la Théorie Newtonienne, tirés de l'Atlantiade, poème inédit par *Népomucène Louis* Lemercier.

Hunc solem, et stellas, et decedentia certis
Tempora momentis, sunt qui formidine nullà
Imbuti spectent.

(Horace épit. 6, vers. 3.)

Ce soleil, ces étoiles, et ces saisons déclinant à des temps réglés, il est des hommes qui ne sont nullement pénétrés d'un si formidable spectacle.

A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 7, de l'imprimerie de Didot jeune, 1808.

L'idée de ce poème paroîtra bizarre à quelques personnes, d'autres entreront dans les vues de l'auteur, et penseront avec lui que la poésie doit chercher à se tracer de nouvelles routes, et que dans le spectacle des cieux, dans les puissances physiques, et dans les phénomènes des mondes, elle doit rencontrer des créations inconnues, et peut animer par des fictions neuves les forces naturelles que les savans ont découvertes.

En cela, l'auteur imite les poètes anciens, qui ont vivifié et divinisé les choses elles-mêmes dans les dieux dont ils ont peuplé le ciel, la terre et les eaux. « Assez longtemps, dit-il, les Muses françoises ont « décoré leur Pinde de richesses d'emprunt, il ne suffit « pas, à mon avis, de ravir aux anciens le secret de « leur langage et de leurs sentimens; pour leur ressem- « bler, dérobons-leur celui de leur création même. « Ce n'est point le desir puéril de singulariser mes con- « ceptions qui m'engage à revêtir nos découvertes phy- « siques de noms inusités; mais cet artifice me fournit

« le moyen de communiquer la chaleur et la passion « au sujet de mes vers. Je mets en action, j'ennoblis « tout. Ce ne sont plus des axiômes que j'avance, ce « sont des êtres qui entrent en scène, et dont les entre- « tiens, les débats ou les remords expliquent les phé- « nomènes de l'univers. » D'après cette donnée, c'est dans la langue grecque, source de nos étymologies, qu'il puise les noms de ces nouveaux dieux qu'il veut consacrer sur l'Hélicon français.

On sera peut-être bien aise d'avoir ici une nomenclature de cette nouvelle théogonie, nécessaire pour comprendre les fragmens que l'auteur publie, il les a extraits de son poème encore inédit, l'*Atlantiade*, et ils y forment un tout sur les principes philosophiques de Newton. C'est pour ainsi dire la liste des acteurs qui doivent figurer dans son poème.

Théose, dieu, principe de la création.

Nomogene, qui engendre les lois.

Psycolie, ame universelle, déesse de l'intelligence.

Syngenie, puissance de l'affinité, nymphe.

Bione, la vie.

Barythée, force centripète, fils et époux de Nomogène.

Proballène, force centrifuge, frère de Barythée.

Curgire, mouvement curviligne, fils de Barythée.

Lampelie, lumière du soleil.

Pyrophise, calorique, feu de la nature, sœur de Lampelie.

Pyrotone, feu fulminant, fils de Pyrophise.

Sulphydre, eau et soufre, nymphe.

Electrone, déesse de l'électricité.

Magnégine, divinité de l'aimant.

Sider, le fer.

Les Axigères, demi-dieux des Pôles.
Hélion, le soleil.
Ménie, la lune.
Métrogée, génie de l'analyse.

Invoquons maintenant ce dernier personnage, grâce à lui peut-être nous aurons une idée de ces essais poétiques. Ils sont composés de six fragmens; le premier est intitulé: la Gravitation universelle; il contient quelques vues sur *Théose*, l'être suprême,

Profondeur à jamais fermée à nos esprits,
Dieu ne seroit pas Dieu, si l'homme l'eût compris.

Tout est créé par une seule parole de Théose; *Nomogène* sort du chaos, d'elle et de *Barythée* naissent les lois des sphères, que conduit curvilignement *Curgire* son fils. Il s'élève une querelle entre *Barythée* et *Proballène*, qui président à l'attraction et à la répulsion; dans leurs discours, l'auteur explique les grands phénomènes des mouvemens. Le sujet du second fragment est la Théorie des Marées. Une allégorie explique le flux et reflux de la mer. C'est l'*Océan*, amoureux de *Ménie*, qui la poursuit sans jamais pouvoir l'atteindre, et rentre dans son lit à l'aspect d'*Hélion* jaloux. Le troisième fragment est intitulé la Lumière. On y trouve les principes sur la réflexion, la réfraction, le prisme et les couleurs primitives. Ces principes sont ornés du charme de la poésie.

Vois d'un folâtre enfant le chalumeau gonfler
En une bulle humide un léger globe d'air;
Colorée un moment, sa transparente sphère,
Ouvrage de son souffle, est rivale du verre;
Et le nombre des jets, s'y croisant tour-à-tour,
Nuance en tous ses points son mobile contour:

L'univers tout entier reproduit ce miracle.
L'arc pluvieux, du ciel magnifique spectacle,
De goutte en goutte au loin, par un effet pareil,
Renvoie en ses couleurs les rayons du soleil,
Et leur triple reflet, de nuage en nuage,
Couronne l'horison, théâtre de l'orage.
Ainsi l'aurore éclate humide de ses pleurs,
Ainsi brille l'émail dont se parent les fleurs;
Les prés et les forêts n'empruntent leur verdure
Que des jets non transmis de la lumière pure.
Chaque fil des rayons, en se réunissant,
Blanchit aux yeux le lin, l'albâtre éblouissant.
Chaque fil séparé sur l'onde au loin mobile,
Y passe en chaque flot comme en un prisme agile,
De la vague anguleuse ouvre la profondeur,
Et de feux colorés fait jaillir la splendeur.

Le quatrième fragment, qui n'est que la suite du troisième de l'Atlantiade, a pour sujet les PHÉNOMÈNES DE LA VUE :

L'astronome,

Sous un double cristal prolonge son regard;
Il admire, et, planant dans sa sublime route,
Du firmament sur lui voit s'abaisser la voûte.

Il découvre l'infininient grand et l'infiniment petit.

Le cinquième fragment est intitulé LA VIE.

L'art de guérir reçoit dans ce chant un juste tribut d'éloges : mais le mystère de la vie reste pour jamais ignoré. Le sixième et dernier fragment développe les phénomènes de l'AIMANT et de l'ÉLECTRICITÉ. Il décrit les effets des armes à feu et de la boussole.

Ces fragmens donnent une idée du poème de l'*Atlantiade* dont ils sont tirés. Quoiqu'un poème didactique soit ordinairement froid, celui-ci est animé par des

peintures vives, des descriptions poétiques, et par une action. Je doute cependant que, comme le desire l'auteur, cette nouvelle *théogonie* remplace jamais celle qui a été adoptée par toutes les nations. Les conceptions mythologiques sont consacrées par tant de siécles, elles offrent des images si riantes, qu'il est impossible qu'un seul ouvrage présente une pareille combinaison, et qu'un seul poète invente des fictions comparables à celles qu'ont embellies tant d'écrivains célèbres. Cette mythologie est devenue une religion poétique : les Muses, les Grâces, reçoivent l'encens même du vulgaire. Notre langage et notre galanterie sont tellement nourris de ces images, qu'en voulant les en retirer, on nous en ôteroit une partie essentielle.

En louant le motif de M. Lemercier, en convenant des difficultés qu'offroit l'exécution, je ne puis m'empêcher de trouver son idée au moins singulière, et de penser que, sur un sujet moins abstrait, sa poésie ayant moins d'entraves auroit eu plus d'élégance et de charme. On ne peut pas se familiariser facilement avec tant d'êtres métaphysiques auxquels il vient, pour ainsi dire, de créer des corps. Pour goûter de beaux vers, il faut que l'esprit ne soit point tendu par le sujet, que la poésie seule entraîne et ravisse. Ce ne sont que des esprits médiocres qui peuvent admirer ce qu'ils ne comprennent pas. T. D.

Elégies de Tibulle, traduites en vers par C. L. Mollevaut. Seconde édition. A Paris, Chez *Debray*, libraire, rue S. Honoré, barrière des Sergens; *Fain* et Compagnie, rue S. Hyacinthe, n.° 25.

La première édition de cette traduction a été an-

noncée dans ce journal (1), deux articles lui ont été consacrés. Dans le second (2) on discute avec impartialité le mérite de l'ouvrage, on compare la traduction avec l'original, et on critique avec raison quelques vers faibles et d'autres qui ne rendent pas exactement le sens de l'auteur.

M. Mollevaut, en retouchant son ouvrage pour en faire une seconde édition, a eu égard aux conseils qui lui ont été donnés. On avoit trouvé foible, le commencement de la première élégie du livre second, on avoit blâmé ces vers :

« Cérès, ceins ton beau front de tes gerbes dorées,
« Occupons-nous des Dieux, livrons-nous au repos,
« Et que l'agile main délaisse les fuseaux, *etc.*

L'auteur a refait ce morceau presque tout entier.

Vous tous qui m'approchez, prenez part à mes chants :
Suivant le rit ancien, purifions les champs.
Viens Bacchus ; à ton front suspends la grappe mûre ;
Cérès, orne d'épis l'or de ta chevelure ;
Sillons, reposez-vous ; reposez, laboureurs ;
Laissez le soc oisif ; et que, parés de fleurs,
Vos taureaux, le front libre, à leur crèche remplie,
Permettent, aux autels, que chacun s'humilie.
Bergères, dans ce jour réclamé par les Dieux,
Ecartez du fuseau vos doigts religieux.
Toi, dont Vénus hier couronna la tendresse,
Fuis les Dieux, fuis ! ou crains leur foudre vengeresse.

Il y a beaucoup plus de grâce et de poésie dans ce

(1) Mag. Encycl. ann. 1806, t. 6, p. 91.

(2) *Id.* p. 241.

morceau que dans celui de la première édition. Cependant ces vers

Et que, parés de fleurs,
Vos taureaux, le front libre, à leur crèche remplie,
Permettent aux autels que chacun s'humilie.

Ces vers, dis-je, me semblent lâches et trop remplis de parenthèses; *que, vos taureaux, parés de fleurs, le front libre, à leur crèche, remplie, permettent......* En prose on ne seroit pas obligé à ces inutilités qui remplissent les vers et attrapent la rime. *Et puis permettent aux autels que chacun*, est amphibologique et semble vouloir dire, donnent aux autels la permission que chacun d'eux s'humilie; plutôt que: donnent à chacun la permission de s'humilier aux autels. D'ailleurs le latin ne dit pas que ce sont les taureaux qui donnent cette permission là: mais il dit: *défaites les nœuds des jougs, maintenant les bœufs doivent reposer devant leur mangeoire pleine, la tête couronnée.*

On avoit observé, lorsqu'il donna son ouvrage pour la première fois, qu'il n'avoit point traduit le quatrième livre de Tibulle: on espéroit l'avoir dans une seconde édition; mais il n'en parle même pas. Cette omission paroît singulière; il auroit dû en donner quelques raisons.

Nous pourrions relever encore quelques fautes échappées à la précipitation ou à la négligence; nous aimons mieux porter notre attention sur des morceaux très-agréables. Les corrections que l'auteur a faites sont en général très-heureuses; sa poésie est fraîche et son style pur.

Il traduira sans doute un jour quelque ouvrage plus considérable; et on le verra avec d'autant plus de plaisir marcher sur les pas de MM. Saint-Ange, Gaston, et Delille, que les bons traducteurs sont devenus très-rares.

T. D.

APPEL aux Français, en faveur des malheureux incendiés de Spa. Poème, par C. M. DORIVAL; prix 75 centimes, et 1 fr. franc de port par la poste. A Paris, chez la veuve *Moutardier,* libraire, quai des Augustins, n.° 23.

ROMANS.

SAINCLAIR, *ou* la Victime des sciences et des arts, nouvelle, par Madame de GENLIS. A Paris, chez *Maradan,* libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 9. 1808.

Les choses les plus excellentes ont leur mauvais côté, et c'est celui que choisit le Conteur, ou le Satyrique: l'un, pour amuser par un ridicule que l'on est toujours bien aise de trouver à côté de l'objet qui commande l'admiration; l'autre, pour tâcher de l'en dépouiller et lui rendre ainsi toute sa noblesse. Qu'y a-t-il de plus digne de nos respects que les sciences et les arts; rien n'est pourtant quelquefois plus ridicule que les savans, et plus extravagant que les artistes. L'originalité tient sans doute au génie; mais aussi combien de petits génies affichent une grande originalité.

« *Sainclair* avoit, dit Madame de Genlis, du goût « pour les sciences et les arts, et cependant, il s'écrioit: « Toujours des vers et de la musique, toujours des dis« sertations savantes! » Il se plaignoit à son ami *Duval,* de l'ennui mortel qu'il éprouvoit chez son tuteur, vieil antiquaire, dont les recherches profondes se bornoient aux résultats les plus inutiles. Duval lui vante les talens de sa cousine *Clémence*, « Oui, dit Sainclair, « elle te charme dans un concert, quand elle chante

« ou qu'elle joue du piano, tu jouis alors du fruit de « son travail, et moi, j'ai supporté tout l'ennui de l'é- « tude. J'ai entendu, pendant des jours entiers, déchif- « frer et barbouiller, et répéter sans fin l'ariette qui « te ravit. »

Quand Sainclair va promener avec son cousin *Ovide*, celui-ci, grand botaniste, l'entraîne dans des marais, lui fait gravir des montagnes, pense même un jour le noyer dans un étang, pour conquérir un *Lotus*, qui n'étoit rien qu'un *Nénuphar* très-commun. La tante a la manie des traductions et des dissertations; que l'on juge si Sainclair s'amuse dans sa famille. Il aimoit sa cousine: mais Clémence, quoiqu'en secret son cœur penchât pour lui, a semblé lui préférer *Versillac*. Celui-ci est poète, il a obtenu *la violette d'or* des jeux floraux, il a fait imprimer ses œuvres, et Sainclair, trop modeste ou trop raisonnable, dédaigne ces succès frivoles. Il a cependant beaucoup de talent, il le prouve en composant pour son ami, un éloge académique qui obtient le prix à Paris. Duval lui doit sa place, et Sainclair en reconnoissance n'exige que le secret. Duval le trahit pourtant; mais par amitié. Il voit Clémence prête à épouser Versillac, et lui apprend que le véritable auteur de l'éloge est Sainclair. — « Ah sans « doute, dit Clémence, mais on ignorera toujours « qu'il en est l'auteur.... Ce mot découvroit une pro- « fondeur de vanité qui révolta Duval, il se leva, et « prenant brusquement congé de Clémence, il dis- « parut. »

Clémence épouse Versillac, et Sainclair va chercher à Paris une jeune personne douce, aimable, modeste, qui n'ait aucun talent brillant, et en conséquence aucune prétention à la gloire. « Que ferois-je d'une femme « célèbre, s'écrie-t-il; quand je serois malade et qu'elle

« me soigneroit, je croirois qu'elle prépare un article « pour un journal. » Enfin, Sainclair arrive à Paris, et descend dans une auberge: il se couche, et entend, à travers le mur de son alcove, des cris qui lui persuadent qu'il a pour voisin, un malade dans le délire d'une fièvre chaude. Ce bruit épouvantable ne cesse qu'à cinq heures du matin, et Sainclair pensant que le malade succombe à la violence de son mal, lui souhaite le repos éternel, et s'en promet un de quelques heures. Le son éclatant d'une clarinette vient lui prouver le contraire. Il est obligé de se lever, et apprend que l'homme qu'il avoit cru en délire est un jeune acteur qui a répété toute la nuit les fureurs d'Oreste.

Sainclair maudit les beaux-arts, et va se réfugier près de l'Arsenal, chez un vieux Président où tout annonce que l'on devoit dormir tranquillement. En effet, à neuf heures, on se couche; mais, au point du jour, une violente détonation se fait entendre: il croit que le magasin à poudre vient de sauter: il sort précipitamment du lit et rencontre le Président qui lui dit: rentrez, l'explosion est faite, tout est fini pour aujourd'hui; mais demain on recommencera pour vous. Le Président donnoit dans la chimie, Sainclair vouloit fuir encore; mais toutes les contrariétés qu'il avoit essuyées, lui causèrent une maladie. On appelle un Docteur en réputation, qui blâme les goûts du magistrat, et, au lieu de laisser une ordonnance, s'extasie sur de la porcelaine du Japon, et sort précipitamment pour la demander au Président.

Sainclair est guéri par un médecin sans réputation, recueille un riche héritage et devient amoureux *d'Albine*, fille du comte de Montclar. Albine avoit toutes les qualités que desiroit Sainclair, il demande sa main,

mais elle étoit promise. Au milieu de toutes les femmes qui cherchoient à plaire au nouvel héritier, il distingue *Clotilde*, jeune veuve, qui peint avec beaucoup de talent, mais qui ne cultive les arts que par goût et sans prétention, et qui est douée d'une extrême sensibilité; elle se trouve mal à un drame et pleure de ravissement, en voyant danser Vestris. Sa sœur attaquée de la poitrine, meurt, sans qu'elle ait prévu ce malheur, tant l'amitié l'aveugloit: en recevant cette nouvelle, elle paroît accablée, inconsolable. Sainclair, obligé d'aller à Saint-Germain pour une affaire très-importante, lui fait dire qu'il ne pourra la voir que le lendemain: cependant son affaire est remise, et il court chez Clotilde qu'il trouve sur sa chaise longue, pâle, inanimée: il ne peut retenir ses larmes, tombe aux genoux de son amie, et, heurtant une petite table, fait tomber une palette sur ses pieds.

« Oh ciel! s'écria Clotilde, une palette que j'aurai « posée là, il y a huit jours. Otez-moi cet objet odieux, « il me tue. Ce fut ma sœur qui m'apprit à peindre, « je n'aimois cet art avec passion que parce que je « lui devois ce talent. — J'avois fini ce tableau qu'elle « vouloit que j'exposasse au salon, il y sera dans quinze « jours. Je dois ce respect à sa mémoire: mais quel « intérêt prendrai-je au succès qu'il peut avoir!.... »

« La palette tombe encore sur les genoux de Clotilde et « elle s'évanouit. Sainclair s'élance vers une sonnette, « la porte s'ouvre; quelle est sa surprise, en voyant « paroître un enfant de huit ans habillé en *Zéphyr*, avec « des ailes et une corbeille de fleurs à la main. Son « premier mouvement, en entrant dans la chambre, « fut de se mettre en attitude, en disant: Madame « veut-elle reprendre la séance? Comment s'écria

« Sainclair stupéfait, que voulez-vous dire ? Mais oui,
« reprit l'enfant, Madame a peint ce matin, je suis
« le modèle, et j'ai cru qu'elle alloit continuer la séance,
« car, en me renvoyant, elle m'a dit de ne point me
« déshabiller. »

Sainclair écoute l'enfant avec un morne silence; Clotilde fait durer son évanouissement pour s'épargner la confusion d'une telle scène. « Quoi, reprend Sainclair,
« Madame a peint ce matin ? — Vous tenez encore sa
« palette. — Elle a peint avec cette palette. — Oui, et
« Madame en a deux; M. G***, le peintre, a l'autre. —
« Pour travailler au tableau de Madame ? — C'est lui
« qui les commence et les finit tous.... A ces mots, Clo-
« tilde ne put s'empêcher de faire un mouvement. Ah
« mon Dieu, dit l'enfant, Madame se réveille ! — Non,
« reprit Sainclair, c'est qu'elle fait un mauvais rêve. »

Sainclair propose à l'enfant de le mettre en apprentissage.

« Ah ! j'aimerois mieux cela que de faire les
« Amours. C'est si ennuyeux de se tenir trois heures
« sur un pied, le bras en l'air : et l'hiver dernier Ma-
« dame m'a donné une coqueluche terrible; elle me
« faisoit rester des matinées entières presque tout nu;
« je n'avois pour tout habillement qu'une aune de gaze
« et une guirlande de fleurs; j'étois gelé... Il n'y a pas
« d'Amour qui puisse tenir au service de Madame. »

Sainclair désabusé, renonceroit volontiers à toutes les femmes. Il trouve dans les belles, de la coquetterie; dans les laides, du faux esprit et des prétentions.

Une nouvelle le transporte de joie, il apprend qu'Albine n'est point mariée, vole chez son père qui l'ac-

cueille à merveille, mais lui observe qu'il ne veut point le tromper.

« Albine a des talens, lui dit-il; elle en a beaucoup « et vous ne voulez pas qu'une femme en ait. — Al- « bine a des talens, et personne n'en parle. — Ils ne « sont pour elle que de simples délassemens de ses « occupations utiles. — Ah! c'est ainsi qu'ils donnent « à une femme tout le charme qu'elle peut avoir; c'est « ainsi qu'unis à la touchante modestie, ils embellis- « sent la jeunesse et les grâces, ils répandent sur la vie « le plus doux enchantement! »

Le comte de Montclar conduit l'heureux Sainclair aux pieds d'Albine.

Clémence arrive à Paris avec son mari et toute sa famille, pour faire jouer un grand opéra dont Versillac avoit fait les paroles, elle-même la musique, et l'oncle la préface. La pièce est sifflée, les époux mécontens, en rejettent la faute l'un sur l'autre, et finissent par se séparer. Sainclair, après avoir été, durant sa première jeunesse, la victime des talens et des arts, devient auprès d'Albine le plus heureux des époux et des pères.

Cette jolie nouvelle, aussi morale qu'amusante, est digne de la plume de Madame *de Genlis*, et ne peut qu'obtenir un grand succès. l'Episode de Clotilde, dont j'ai cité une partie, est de main de maître. Madame de Genlis n'a pas épargné les femmes dans ce nouvel ouvrage; mais si elle a livré au mépris et au ridicule celles qui déshonorent leur sexe, combien elle fait aimer celles qui le méritent, dans la personne d'Albine, qui réunit aux grâces touchantes les talens, les vertus et la modestie, leur plus belle parure.

T. D.

MÉLANGES.

Mémorial du Sage, *ou* Petit Dictionnaire philosophique, publié par C.***, avec cette épigraphe tirée de Voltaire :

> Le grand monde est léger, inappliqué, volage ;
> Sa voix trouble et séduit. . . . .

1 vol. in-12, beau papier, impression soignée. Prix, 2 fr. 50 c. pour Paris, et 3 fr. franc de port. Paris, chez *Frechet*, libraire-commissionnaire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice, n.os 21 et 24, au Bureau du Glaneur littéraire.

AVIS.

Les exemplaires sont remis exactement à la poste, du 15 au 20 de chaque mois (1).

CONDITIONS DU JOURNAL.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . . 24 liv.

Pour une année. 42

(1) A dater du premier janvier 1808, le *Bureau du Magasin encyclopédique*, est chez M. Tourneisen fils, libraire, rue de Seine, n.° 12 à Paris. —Lettres et paquets *francs*.

Suite de la Table du Numéro.

AVIS.

Le succès du Magasin Encyclopédique, rédigé par M. MILLIN, est assuré aujourd'hui ; il ne lui manquoit que de paroître avec plus de régularité ; et, jusqu'ici, l'attente des Souscripteurs a toujours été trompée sur ce point. On n'aura plus sujet à l'avenir d'avoir de pareilles craintes. *M. Tourneisen, fils* libraire, s'est chargé de cette entreprise. Son commerce actif, des relations étendues, des mesures prises, lui promettent et garantissent l'exactitude des livraisons.

Les exemplaires sont remis exactement à la poste, du 15 au 20 de chaque mois.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour six mois . . . . 24 fr.
pour un an . . . . 42 fr.

On s'abonne au BUREAU DU MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez *Tourneisen fils*, libraire, rue de Seine, n.° 12.

Pour la France, et pour les Pays étrangers, chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

(Avril 1808.)

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

A PARIS,

Au Bureau d'abonnement dudit Journal, chez Tourneisen fils, rue de Seine, n.° 12.

M. DCCC. VIII.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ESSAI *historique sur la Langue et la Littérature provençales.*

Seconde et dernière partie.

Les Arlésiens se sont aussi distingués parmi les poètes provençaux. Je citerai d'abord quelques passages d'un poème anonyme qui fut composé sur la translation du corps de S. Trophime dans l'église qui lui est consacrée; cet événement arriva en 1152. Je rapporte cette pièce comme un ancien monument de la poésie provençale.

Cant los papas Sant Peir, Sant Paul
Agron sagrat Sant Trofeme cors sant,
Els li deron poder que fos papa segons
En totas les proensas que son desa los mons
Tot aquest grand poder Sant Trophime gardet
Aytant que fon evesques e visquet.
E pueys devenc que la Sieutat defalhi,
Entroque l'emprador Constantin la basti (1).

. . . .

(1) Quand les papes S. Pierre et S. Paul eurent sacré S. Trophime évêque, ils l'établirent second pape dans toutes les provinces qui sont en-deçà des monts. S. Trophime conserva ce grand pouvoir tout le temps de son épiscopat et de sa vie. Ensuite la ville tomba en décadence jusqu'au temps où l'empereur Constantin la rebâtit . . . .

Pueys nos donnnat cura el pros Theodoris (2).

. . . .

En ad ayso, senhos, sera obediens
Ni non i mancara ren per null tems
As lettras, per veritat ben l'en venra,
Et de Dien bon guiderdon resebra (3).

. . . .

Encaras si den mot alegrar tot fidel
Cant sap que per el es avocat al sel
Sant Trofem l'arcivesque de la Sieutat
D'Arle, et Sant Esteve premier lapidat (4).

. . . .

Deven aver grand fé et grand dévosion,
Et portar reverencia et grand supplicion
Per so qu'els Sans an Dieu nos acabon
Tot so que nos querem ni demandaren (5).

. . . .

Et totas selas gens que al luoc fés auran,
Et creiran certamen, et per lui pregaran
A Dieu onnipotent los Sans,
Al cor et a l'arma auran vera salut (6).

(2) Puis le preux Théodoric nous accorda ses soins et sa bienveillance.

(3) Seigneurs, celui qui sera obéissant à ceci, et l'observera toujours à la lettre, certainement bien lui en prendra, et Dieu lui en donnera une ample récompense.

(4) De plus, tout fidèle doit fort se réjouir de savoir qu'il a pour avocat dans le ciel S. Trophime, archevêque de la ville d'Arles, et S. Etienne, premier martyr.

(5) Nous devons avoir une grande foi, beaucoup de dévotion et de respect, faire d'ardentes prières pour que les Saints nous obtiennent auprès de Dieu tout ce que nous leur demanderons.

(6) Tous ceux qui auront foi à ce lieu (à la ville d'Arles) et auront une ferme croyance, et y prieront Dieu et ses Saints, obtiendront le salut de leur corps et de leur âme.

Bertrand Dallamanon étoit célèbre à la cour du comte Bérenger; *Pierre de Châteauneuf de Mollèges*, que Raimond de Souliers place au nombre des meilleurs troubadours, a composé une pièce à la gloire de Béatrix, comtesse de Provence, et plusieurs autres ouvrages en l'honneur de Jeanne de Porcellet, dont il étoit éperdument amoureux. On cite encore le *mounge des îles d'or*, dont il a déja été question (1); *Jacques Mothes*, dont les poésies faisoient les délices de son maître, le comte *Robert; Hugues Pena,* dont la reine Béatrix faisoit un très-grand cas; il a composé un livre intitulé les *Enganaires d'amour* (2); enfin, *Jacques D'Arlatan de Beaumont*, assez bon poète; et *Pierre de Morand,* qui a obtenu quelque succès sur notre scène, et dont on a recueilli les œuvres en trois volumes (3); il est plus connu cependant par ses étourderies que par son talent (4).

(1) Le moine des îles d'or. *Suprà*, p. 74.

(2) Les ruses de l'amour.

(3) On y trouve *Teglis*, tragédie représentée sur le théâtre de Paris en 1737; celle de *Childeric*; *l'Esprit de divorce,* comédie représentée en 1738: il y a aussi, dans le recueil de ses œuvres, imprimé à Paris, en 3 vol. in-12, des ballets héroïques, *Zaïre et Menzicof*, la *Fureur d'Hercule*, dernière pièce de M. de Morand.

(4) Il avoit fait jouer une pièce intitulée l'*Esprit du divorce;* le public trouva un peu outré le caractère d'une madame Argant, qui faisoit débiter, par ses avocats,

Nous devons surtout faire mention de *Jean-Baptiste Coye*, qui est mort en 1768 ; il a composé plusieurs ouvrages, entre autres *lou Novy Parat* (5), comédie en cinq actes ; *lou Délire* ou *la Descente aux enfers* (6), et beaucoup de poésies encore inédites. Pour faire connoître le genre de talent de ce poète, qui avoit réellement de l'esprit et de l'originalité, je citerai quelques-unes de ses pièces.

Celle adressée à M. Morand, en lui dédiant son *Novy Parat*, est tournée d'une manière très-piquante.

EPITRON

A MOUSSU DE MORAND.

Rare espri que dou ciel la sageou economiou,
Formé per illustra ta celebrou patriou,

des satyres contre son gendre. Morand s'avança sur le bord du théâtre, et assura que, quoique le caractère ne fût pas vraisemblable, il étoit vrai (c'étoit celui de sa belle-mère). La pièce réussit : on l'annonça pour le lendemain ; un plaisant cria : *avec le compliment de l'auteur !* Morand, se croyant offensé, jeta son chapeau dans le parterre, en disant : *celui qui veut voir l'auteur, peut lui rapporter son chapeau ;* celui sur qui il tomba, l'emporta, en disant : *l'auteur a perdu la tête, il n'a pas besoin de chapeau.*

(5) *Le Prétendu rejeté*, imprimé en 1743.

(6) 1749.

Et que sies admira su lou mount Helicoun,
Per lei sublimei vers que t'inspirou Apoulloun.
Tu qu'as lou grand secré d'enfanta de merveillou;
D'imita quan lou vos et Racinou et Corneillou,
Digou me perquint-ar devenen soun rivau,
As sachu qu'auquou fés te rendre soun égau!
Partou saven Morand, quint-es lou gran geniou,
Que reglou de tei vers la touquante harmouniou.
Pegasou, aqueou chivau dificile a doumpta,
N'es ista qu'un agneu qu'an l'as vouga mounta,
Et sa doucilita qu'a tan d'autre refusou
Respectou leys accen de ta charmantou muzou.
Doun te sor (me diras) l'indiscré troubadour,
Que pren la liberta de me faire sa cour.
Santy pas qu'aujourdhui, dessu loumount Parnassou,
Un outhour provençau n'oucupou gés de plaçou
Ah! lou sabe que trop et moun ambitioun,
N'a jamai ressenti ce qu'es presoumptioun,
Siou counten de touqua lou pé de la mountagnou
De countempla de yun (*a*) l'escla que t'accoumpagnou
Huroux se quauque (*b*) echo favorisan moun choix,
Te ren sensible ey son de ma tramblantou voix.
Nascu din un hameu dei counfin de la Françou (*A*)
Admiran lou francés, ignouran lou latin,
Sabe que ce qu'enseignou un simple ignourantin.
Oussi veiras jamai qu'unou ardour indiscretou,
Vengue m'enfla lou çor d'ou titre de poüetou.
M'estime trop hurous, se trobes qu'auque sau (*c*)
Dedin (*d*) lei febley vers que trace en prouvençau.
Ouras beleu (*e*) de penou agousta moun lengage,

(*A*) *Il étoit né à Mouriès, à 4 lieues d'Arles.*

(*a*) De loin.
(*b*) Quelque.
(*c*) Sel.
(*d*) Dans.
(*e*) Peut-être.

Lou son, la rimou, tout, te semblara souvage;
May tout bizarre qu'és, toun fin discernamen
Condurra que n'es pas sensou qu'auque ournamen.
Laissou un moumen à par cé qu'es din ta memoirou,
Per rappella lei fé que soun din (*a*) nostrou histoirou,
Et troubaras d'abord (*b*) que lou fron (*c*) courouna,
Parleroun un jargoun (*d*) que semblou abbandouna.
Ley rey, leis amperour en exerçan sa rimou
Lou fagueroun mounta din (*e*) la plus haute estimou,
Et plusieur grand seignour tireroun vanita,
D'amira seis escri, de lei saupre (*f*) imita.
Parmi lei noum famous dei troubadour illustre
Aqueley qu'an brilla dedin (*g*) soun plus gran lustre,
Soun Frederic premié, Richard Cor de Lyoun,
Soun un douphin d'Auvergnou, Eme un rey d'Arragoun
Soun Raimond Berengie, la coumtessou de Dioü,
Un comte de Poitou. Bref nostou pouesiou;
Amusé lei seignours qu'eroun (*h*) alor en cour,
Toutes (*i*) fasien en vers de disputou d'amour,
De nostri troubadour Pétrarquou fay l'elogeou,
Et lou rén (*k*) mounté (*l*) pasquié lei logeou.
Dourié (*m*) faire rougi toute la natioun,
D'avé leissa toumba sa reputatioun.
Anfin Dantou et Petrarquou an prés din ma patriou,
La façoun de rima que regnou en Italiou,
Et lou Tassou (*n*) beleu din un oubly proufoun,
Sensou lei troubadour serrié (*o*) mort sensou noum (*p*).

(*a*) Dedans *ou* dans.
(*b*) Aussitôt.
(*c*) Tête.
(*d*) Langage.
(*e*) Dans.
(*f*) Savoir.
(*g*) Dedans.
(*h*) qui étoient.
(*i*) Tous faisoient.
(*k*) Rang.
(*l*) Où étoit élevé.
(*m*) Devroit.
(*n*) Le Tasse.
(*o*) Seroit.
(*p*) Mort sans nom.

Fugués doun pas surprés se ma musou nouviçou,
Su lou ton provançau s'hazardou din la lissou.,
Se d'eillustreys outhour lou fagueroun floury (*a*)
Se tan de souverein autrés fés l'an (*b*) chery.
Quau risquou que mey vers toumboun din la disgraçou
Es bén de trebucha dessu (*c*) sey nobley traçou.
Sabe que lou francés beaucop (*d*) plus delica,
Regnoun aujourdhuy per tout din soun pountifica.
Lou czar dedin lou Nord, lou sultan din l'Aziou,
Soun en canta dei son de sa douçou harmouniou :
May persuivre en francés un desir devouran,
Fau saupre balança Volterou emai Moran.
Ben d'outhour sensou frai hazardoun seis ouvrage.
Zaïrou et Mensicof enlevoun (*e*) lei suffrage.
Per lei suivre de yun n'en costou (*f*) ben d'esfor,
Et quan nous assagen (*g*) lou nas saunou (*h*) d'abor.
Tu dounc que siés tan ben segur de la pousadou (*i*)
Pren un sublime essor teisse (*k*) ounou autrou Hanriadou,
Vo mostrou (*l*) su la scenou Herculou et sa furour :
Un ouvrage tan beu pau pareisse a la cour;
Tout plourou, tout gemy quant te mostres (*m*) tragique
Tout ris quan de Molierou imites lou coumique;
Poursuive attaquou un fat courigeou soun defau
Toujou fau travailla quan n'en costou tan pau.
Per yeou (*n*) que per ren faire ai més a la tourturou
L'infructuoux talén que deve a la naturou,
Ouriou (*o*) brula mey vers si ta decisioun,
N'avié pa destourna moun executioun.

(*a*) Fleuri.
(*b*) L'ont.
(*c*) Sur.
(*d*) Beaucoup.
(*e*) Enlèvent.
(*f*) Coûter.
(*g*) Essayer.
(*h*) Saigner.
(*i*) Placé.
(*k*) Tresser.
(*l*) Montrer.
(*m*) Quand tu te montres.
(*n*) Pour moi.
(*o*) J'aurois.

May puisque a lei legi siés ben vougu descendre,
Creirieou de faire mau de lei réduire en cendre,
Et meme de desplaire a bén d'espry famoux
Que soun recouneigu (*a*) per avé lou bon gous.
  Mai perque lei brula lou dessein n'es pas sage,
Musou, counserven lei per un plus digne usage
Ouy se qu'auque (*b*) lectour es assez complesén,
Per regarda lei vers d'un rimaire neissen,
Digou yé qu'a douge an, lou grand jour de San Charle
Fuguere hurousamen transplanta dedin Arle,
Que de sei citouyen per yeou rampli d'egar,
L'esclatantou vertu surprengué mei regar,
Que sa soucieta devenén moun escolou,
Soun exemple et sei mœurs fugueroun ma boussolou.
Digou que satisfa de soun adouptioun,
~~Brule de~~ yé marqua moun inclinatioun.
Musou digou surtout que l'eimablou jouinessou,
M'accordou unou amitié qu'approchou la tendressou,
Et qu'emé lei vivan intimamen uny,
Sarai jusqu'a la mor soun veritable amy.
  Bel Arle, s'ou (*c*) village ay pres moun ouriginou (*d*),
Parmi teis habitan ay si ben pres Racinou,
Et de tant de favour sieou (*e*) tallamen frappa,
Que lou fluvou Lethé leis esfacarié pa.
  Me taise, cher Moran, sente que se ma vervou
Troumbavou sur lei doun qu'as réçu de Minervou,
Lou plesi que ressente a dire lou verai,
Farié qu'en ley traçan me teisariou jamai.

Sur l'instabilité des choses humaines.

Helas! moucher Astié tou passou,

(*a*) Qui sont reconnus.
(*b*) Quelque lecteur.
(*c*) Si au village.
(*d*) Coye étoit né à Mouriés, quatre lieues d'Arles.
(*e*) Je suis.

Lou pin pesri conurou lou joun (*a*),
Tou degrunou (*b*) de guerre lassou.
Lou camerou (*c*), couman lou ciroun,
L'ousseou, l'insectou, lou pissoun (*d*),
Tout ce que respirou trepassou,
Et desempiey (*e*) Ducalioun,
Jusqu'ici din l'humaine raçou
Ren n'a pouscu troumpa Caroun,
Tout fau que passe din sa nassou,
Et la Parquou que fai man bassou,
Sur leys Paris, sur ley Miloun,
Sur ley rey, sur la poupulaçou,
Et qu'immole ou negre Plutoun
Ley Crésus qu'an d'or a massoun (*f*)
Ley Iruse (*g*) que n'an que sa biassou
Ben que fugoun touti tenassou
Sensou gés de distinctioun
Ley fay beoure (*h*) a la meme tassou

Coye avoit chassé dans la Crau avec ses amis; ils arrivèrent, excédés de faim et de fatigue, à une masure où ils ne trouvèrent rien à manger qu'un vieux coq qu'ils firent mettre à la broche, et à qui Coye consacra cette épitaphe:

Ici lisse si os lou pu fougous d'igaou (*i*),
Qu'ague jamai pupla d'Arle jusqu'à Messinou (*k*),
Un mascle espelounon (*l*) proun robuste et proun caou (*m*),

(*a*) Le jonc.
(*b*) Dégénère.
(*c*) Chameau.
(*d*) Le poisson.
(*e*) Depuis.
(*f*) Monceau.
(*g*) Gueux, du nom d'Irus célèbre dans l'Odyssée.
(*h*) Boire.
(*i*) Des coqs.
(*k*) Messine.
(*l*) Un mâle chaponné.
(*m*) Chaud.

Per amourti cinq ans lou fio de vin galinou (*a*) ;
Huroux se sa vigour y avié toujou dura ;
Mai quan lou ten yagué passi sa doublou cresto (*b*),
Un poulastre enemi yé siegué prefera ;
Tale es la tristou fin que l'age nous apresto.
D'aquou paure animau, passan plourou lou sor,
Et redoutou à toun tour une même avanturou,
Lou traite femelan (*c*) ris de nostres esfor,
Qu'an sian abandouna de l'humainou naturou.

Après avoir parlé de la poésie en général, il convient de dire un mot du théâtre provençal. Les anciens troubadours ont composé des *tensons*, espèces de dialogues qu'on voudroit inutilement décorer du titre de comédies, puisqu'on n'y retrouve rien de ce qui constitue un drame : ce sont des conversations en vers sur des sujets d'amour et quelquefois de politique ; il y est question des guerres et des croisades (7).

(*a*) Le feu de vingt poules.

(*b*) En vieillissant, il perdit sa crète.

(*c*) La femme traîtresse.

(7) Paulet, de Marseille, dont la vie n'a pas été publiée, et dont les poésies n'en sont pas moins dignes d'être conservées, vivoit à la fin du treizième siécle ; il étoit contemporain de Charles I d'Anjou. Accoutumé, ainsi que l'étoient tous les Provençaux, à la domination douce et paternelle des anciens comtes de la maison de Barcelone, il ne pouvoit souffrir que des Français fussent venus leur donner des lois, et les eussent entraînés à la conquête longue et périlleuse du royaume de Naples. Les guerres de Naples, les impositions, les vexations

Les drames pieux que le roi Réné a fait représenter en Provence et à Avignon, ont été composés en français, et le plus souvent par Michel d'Angers, auteur de plusieurs pièces saintes; *l'Homme mondain,* qu'il fit aussi représenter, étoit également écrit en français. On n'a ensuite joué que des pièces du théâtre français, et ce n'est que fort tard qu'on a fait des drames en provençal. On a composé à Aix, à Arles, à Avignon, des pièces écrites en cette langue, mais selon le dialecte de ces contrées; on ne connoît point de tragédies ni d'opéras provençaux qui méritent d'être cités (8).

commises en Provence, et la prison de Henri de Castille, sont les sujets de plusieurs dialogues en vers provençaux, dans lesquels une jeune bergère et Paulet lui-même declament fortement, mais avec esprit et adresse, contre Charles I, contre la France, et finissent par faire des vœux pour que l'Espagne dépouille les Français de la Provence. Le tenson ou dialogue étoit la tournure la plus ordinaire que prenoient les anciens troubadours.

(8) Les principales pièces provençales sont, *lou Novi Parat* [le Prétendu rejeté], en trois actes, par *Jean* COYENANT, en 1771; *lei Festos de la pax* [les Fêtes de la paix], dialogue entremêlé de prose, de vers et de chant, joué en 1783; *la Bienfaisance de Louis XVI*, par *Blanc* GILLES; *Jean-Pierre Vengut de Craft*, ou *qu'Espera n'a pas*, pour le même événement; *Moussu Maniclo*, ou *lou Groulié bel esprit* [M. Manicle, ou le Savetier bel esprit], par un machiniste de Marseille, M. *Just; lei doues Coumaires*

Les locutions provençales se mêlent souvent au langage français ; j'ai rassemblé plusieurs de ces tournures ou de ces expressions particulières aux Provençaux, principalement dans la courte navigation que j'ai faite de Beaucaire à Arles.

La barque qui nous conduisoit, étoit remplie de passagers qui venoient comme nous de Beaucaire, ou des diverses parties de la Provence, pour se rendre par Arles dans les différentes villes qui bordent l'étang de Berre ou dans la Camargue. Bientôt la conversation s'établit : — Combien y a-t-il, dit l'un d'eux à un petit homme sec qui étoit dans un coin, que *vous manquez de Marseille* (9) ? — Trois semaines ; j'ai été *en* Avignon, *du* depuis à Beaucaire, et *je vas à Arles*. — Comme vous voilà fait ! — *On m'a marché dessus, et mon habit est tout péri* (10). — Vous étiez indisposé lorsque je vous vis à Marseille. — J'ai eu en effet *la rhume* et j'ai *mouché* pendant plus de trois semaines ; outre cela, j'avois la joue *enfle*. — Et madame votre *espouse ?* — Elle est encore

[les deux Commères], par un commissionnaire-chargeur de Marseille. On mêle quelquefois des scènes provençales dans des pièces françaises ; mais quand ces scènes ne sont pas jouées par des actrices du pays, la langue provençale n'est plus reconnoissable.

(9) Que vous avez quitté Marseille.

(10) Gâté.

malade; tous les deux jours elle *espère* (11) *la fièvre :* mais j'ai fait une *consulte* de médecins, et ils assurent que si je lui donne encore le quinquina et trois *purges* (12) je *risque* (13) qu'elle guérisse bientôt.

Vous avez là une jolie petite fille, dis-je à une grosse femme qui étoit près du patron; elle vous ressemble beaucoup. — Oui, monsieur, chacun dit *qu'elle me donne de l'air* (14). — En avez-vous d'autres? — Hélas! oui, j'ai encore deux filles et un *enfant* (15). — Est-il avancé? — Vous demandez sans doute s'il a *d'esprit* (16)? — Oui. — Quoiqu'il n'ait que douze *ans d'âge*, il sait déja bien *la chiffre* (17): mais c'est un démon; *au plus* on lui défend une chose, *au plus* (18) il la fait : cependant je l'aime, et je lui rapporte de *beaux images* (19). — Cette jeune personne vêtue en noir n'est probablement pas une de vos filles? — Non, je suis sa *marâtre* (20); elle porte le deuil d'un oncle qui lui a laissé un bon *légat* (21): et c'est

(11) Attend.
(12) Médecines.
(13) Je puis espérer.
(14) Elle a de mon air.
(15) Un garçon.
(16) S'il a de l'esprit.
(17) L'arithmétique.
(18) Plus.

(19) Les Provençaux confondent souvent les genres : ils disent, l'*huile* est *bon ;* voilà de *beaux oranges*, etc. Cela vient peut-être de ce que, dans leur dialecte, les mots n'ont point une terminaison distincte pour le masculin et le féminin.

(20) Sa belle-mère.
(21) Un bon legs.

bien heureux qu'elle soit riche; car de l'humeur *qu'elle est* (22), elle ne se fera pas aimer... Aussitôt la bonne femme s'adressa à elle: *Rousoun* (23), veux-tu manger de ce gâteau? — *Au contraire.* — Et pourquoi? — C'est qu'il n'est pas *tentatif* (24). — Et toi, *Gouthoun* (25)? (Celle-ci ne se fit pas prier deux fois.) — Pouvez-vous me dire, ajoutai-je, quel est ce monsieur qui a une jambe de bois? — C'est un ancien marin très-*famé* (26); mais, quoiqu'il *manque d'une jambe*, il n'en va pas moins bien: on n'aura pas plutôt mis *l'attache* (27), que vous lui verrez monter *les degrés* (28) *du port de quatre en quatre* (29).

Alors celui-ci s'approcha de moi; il me demanda si j'avois *souventefois* été à Arles. — Jamais, Monsieur. Et vous? — Je ne fais qu'y passer, mais *j'y ai resté* autrefois (30): c'est une jolie ville. Il me paroît que vous êtes amateur: vous y verrez beaucoup de belles *estatues* (31). — Je serai charmé de pouvoir y faire votre connoissance. — Je suis désespéré de ne pouvoir la cultiver; mais demain je vais *de de là* dans la Camargue. — C'est un beau pays, et

(22) Dont elle est.
(23) Rose.
(24) Tentant.
(25) Gothon, Marguerite.
(26) Renommé.
(27) Attaché *la corde* du bateau.
(28) L'escalier.
(29) Quatre à quatre.
(30) J'y ai demeuré.
(31) Statues.

je compte le visiter en quittant Arles. — Vous venez comme moi *de de là* de Baucaire: la foire *étoit si pleine*, que tout le monde n'y pouvoit *contenir*; il y en avoit jusque sur le *couvert* des maisons. La pluie a été si froide, qu'on auroit cru qu'il alloit *glacer*; mais dans ce temps nous aurons plutôt *de pluie* que *de neige*, et cela n'est pas fini. — Peut-être. — Oui, il *chauffe* (32) à présent : que voulez-vous *jouer* (33) qu'il *tombera encore de l'eau?* Pour moi, j'étois si *trempe*, qu'il *m'a fallu me changer* de linge; et quoique je sois bien *bourré* (34), je sens que j'ai besoin de transpirer: aussi je me ferai mettre cette nuit une bonne *couverte*. — Nous arrivons, ainsi vous serez bientôt chez vous. — J'y *courirai* bien fort. Ciel! — Qu'avez-vous! — J'ai *tombé* ma canne. — Le courant l'emporte. — C'est un petit malheur. Adieu, Monsieur; si je vous retrouve *de de là*, j'en serai charmé : on m'attend, et je suis sûr que *la soupe est à table*.

Ces *provençalismes* sont extrêmement fréquens, même parmi des gens qui ont reçu quelque éducation et qui ont fait des études. On peut également aussi leur donner le nom de *gasconismes*; car la plupart se retrouvent encore dans le langage habituel d'une grande

(32) Il fait chaud.
(33) Parier.
(34) Vêtu.

partie des habitans du midi (35). Ces locutions ne sont pas une suite de l'ignorance des règles de la langue française; elles viennent de l'habitude de parler la langue du pays. Le peuple de la Provence ou du Languedoc sait presque généralement le français; mais il se plaît à parler le provençal ou le languedocien : les enfans l'apprennent dès le berceau comme leur langue maternelle; ils le parlent avec tous ceux qui les entourent; et les hommes que les circonstances ont conduits dans des contrées éloignées, aiment à employer un idiome qui leur rappelle leurs premiers plaisirs et le lieu qui les a vus naître; souvenirs qui ne s'effacent jamais. Qu'un habitant du midi de la France en rencontre un autre à Paris, à Londres, à Pétersbourg, à la Chine, aussitôt vous entendrez, *qu'es aqueoú? etc.* vous les verrez se chercher, et se livrer au plaisir de parler la langue de leur pays. Les expressions incorrectes ou vicieuses qui échappent aux Provençaux lorsqu'ils parlent français, ne sont donc que des traductions littérales d'expressions analogues consacrées dans leur propre dialecte; c'est ainsi qu'un Anglois et un Allemand qui possèdent notre langue, ont peine à la parler sans y introduire quelques idiotismes de la leur.

(35) Ainsi qu'on peut le voir dans l'ouvrage très-utile de M. DESCROUAIS, intitulé *les Gasconismes corrigés*, 1769, in-8.°.

On peut se faire une idée de la langue écrite des Provençaux par les morceaux que j'ai cités (36); j'ajouterai ici quelques proverbes pour faire connoître leur langage vulgaire (37):

Pan fresc, proun fillos et bouesc verd, mettoun leou l'housteau en desert. Du pain frais, beaucoup de filles et du bois vert, mettent bientôt la maison au désert (38). — *Es inquiet coumo un cristeri.* Il tourmente comme un lavement. — *De chins, d'armes et d'amours, per oun plésir mille doulours.* De chiens, d'armes et d'amours, pour un plaisir mille douleurs. — *Qua ben dinat, creis leis autreis sadouls.* Qui a bien dîné, croit les autres rassasiés. — *Lauso la mar, ten ti a terro.* Fais l'éloge de la mer, et tiens-toi à terre. — *Quaou tro tirou fais dous bouts.* Qui tire trop fait deux bouts. — *Jouine chivaou vieil maquignoun.* A jeune cheval vieux maquignon (39). — *Es plus proche la car que la camisou.* La chair est plus proche que la chemise (40). — *Quu voou en toutos peiros soun coutéou aguzar, en tout roumavagi sa fremo menar, et en toutos aiguos*

(36) *Suprà*, page 459 et suiv.

(37) J'ai cité plus haut, page 456, un recueil très-étendu de proverbes provençaux.

(38) Sont la ruine d'une maison.

(39) Pour le dresser.

(40) C'est-à-dire qu'il vaut mieux rendre service à un parent qu'à un indifférent.

soün chivau abeourrar, oau bout de l'an n'a qu'uno coutèlo, uno putan, et uno haridello. Celui qui va aiguiser son couteau sur toutes les pierres, qui conduit sa femme à toutes les foires, et fait abreuver son cheval à tous les ruisseaux, n'a au bout de l'an qu'un méchant couteau, une femme de mauvaise vie et une haridelle.

L'âne est le sujet d'une foule de proverbes: *Lavas la testo à l'ay, escampas lou lissieou.* A laver la tête d'un âne, on perd sa lessive. — *A bouen varlet aureillos d'aze.* A bon valet, oreilles d'âne; c'est-à-dire qu'un bon valet doit écouter les injures patiemment. — *Es coumo l'aze de capitou, suses quand vies venir lou bast.* Il est comme l'âne du chapitre, il sue quand il voit venir le bât. — *L'ay qu'a doues mestres la quoue li pelo.* L'âne qui a deux maîtres, la queue lui pèle; c'est-à-dire qu'il a beaucoup à souffrir. — *Fa coumo aqueou que sercavo soun ay et l'ero dessus.* Il fait comme celui qui cherchoit son âne pendant qu'il étoit dessus.

Les expressions proverbiales relatives aux femmes ne respirent pas toujours cette antique galanterie dont la Provence a été le séjour: mais les hommes qui se plaignent des femmes, sont en général, ceux qui les aiment le plus. Les Provençaux disent, il est vrai, que, *se n'ero pas les fremos, leis homes serien d'ours mau lipats* [s'ils n'y avoit pas de femmes, les

hommes seroient des ours mal léchés]; mais ils disent aussi, *qui perde sa fremo eme quinze sous, es grand doumagi de l'argent* [qui perd sa femme et quinze sous, la plus grande perte c'est l'argent]. Les proverbes suivans sur les femmes et les filles sont très-connus : *Amour de courtisan, ben de vielan et fé de fumelo, noum duroun pas passat un an.* Amour de courtisan, générosité de vilain, et fidélité de femme, ne durent pas plus d'un an. — *Ombro d'home vau cen fremos.* L'ombre d'un homme vaut cent femmes. — *Fillio que pren, se rend vo se vende.* Fille qui prend, se rend ou se vend. — *Fillio trouterio et fenestriero, rarement boueno menagiero.* Fille qu'on voit souvent à la fenêtre, est rarement bonne ménagère. — *Mouilhe di marinier, ni maridado ni muech.* Femme de marin, ni mariée ni fille.

Celui qui a fait le proverbe suivant n'avoit pas à se louer du mariage : *Doues bouens jours à l'homme sur terro, quand prend mouilhe et quand l'enterro.* [L'homme a deux bons jours sur terre, quand il prend une femme et quand il l'enterre]. Il est vrai que celui-ci ne prouve pas que les femmes aient plus à se louer de leurs maris : *Se uno marlusso venie veouso, serie grasso* Si une merluche devenoit veuve, elle engraisseroit.

GÉOGRAPHIE.

Revue générale des changemens géographiques et statistiques qui ont eu lieu pendant l'année 1807, *et des progrès des connoissances relatives à l'histoire des Pays, des Peuples et des Etats* (1).

L'ANNÉE 1807 est encore une des plus mémorables du siécle, et une des plus importantes pour l'histoire, par les nombreux événemens qui l'ont remplie, et par les variations qu'ont éprouvés dans leurs destinées la plupart des Etats de l'Europe. — La guerre continentale qui s'étoit rallumée dès l'année 1805 s'est poussée avec une activité prodigieuse, et il étoit presque impossible de s'attendre que les grands coups dont elle menaçoit s'arrêteroient si promptement. La paix, qui a enfin éteint ce nouvel embrasement, ne laisse point encore apercevoir tous les résultats qu'elle doit amener ; et, quoique l'on connoisse bien en général le nouveau plan de partage qui l'a sui-

(1) Ce tableau est tiré des Ephémérides générales de géographie. *Allgemeine geographische Ephemeriden*, tome 25. Cet article fait suite à celui que nous avons donné sur l'année 1806.

vie, il faut attendre, pour des développemens plus circonstanciés, la suite des négociations qui accompagnent toujours ces grandes époques.

La paix de Tilsit a changé presque entièrement la face politique de l'Europe; mais, quant aux événemens qui ont eu lieu sur le reste du globe, et aux changemens qu'il a reçus, ils sont très-peu importans, s'ils ne sont pas absolument nuls.

Les connoissances relatives à l'*histoire générale du globe*, ont été dans une espèce d'abandon; et celles qui ont rapport à l'*histoire des pays, des peuples et des états*, n'ont pas été poussées avec plus d'activité.

Les nouvelles *découvertes* qui ont été faites se réduisent à quelques îles de la mer du Sud. Quant aux expéditions entreprises pour les progrès des *sciences naturelles* et l'*histoire des pays*, on ne peut citer que celle du Chevalier de Hoegelmüller, faite sous les auspices de l'Archiduc Charles d'Autriche (2). — Le docteur Seetzen a communiqué à l'Europe quelques nouveaux résultats du voyage qu'il continue dans l'Orient. — M. Peron a publié, à Paris, la relation du voyage des découvertes

(2) Il en a été plusieurs fois question dans ce journal.

dans les *terres australes*, entrepris sous la conduite du capitaine BAUDIN.

La *cosmographie* s'est enrichie de la découverte de la planète *Vesta.*

L'état malheureux où les lettres ont été réduites dans la plus grande partie de l'Allemagne, et l'incertitude des changemens définitifs qui succéderont au bouleversement qu'elle à éprouvé, sont cause du peu d'activité que les savans ont apportée dans leurs travaux de *géographie* et de *statistique*, et de la chétive récolte qu'on a faite en ce genre. Cependant on doit faire mention de quelques ouvrages intéressans qui ont agrandi le domaine de ces sciences. On a publié une nouvelle édition considérablement augmentée de la *Géographie de* BÜSCHING. Il est malheureux que, dans un travail si intéressant, les collaborateurs n'aient pas procédé d'après un plan bien déterminé. La *Nouvelle Science des pays et des peuples* (3), qui paroît périodiquement depuis 1806, se continue toujours avec succès. C'est un ouvrage dressé sur un plan régulier, accompagné de cartes, de plans et de gravures. Les éditeurs en sont aux royaumes de *Danemarck*, de *Suède* et de *Norwège.*

L'abrégé de GUTHRIE, qui a été introduit

(3) Die neueste Laender und Vœlkerkunde.

en France dans les Lycées, ne mérite guères cette distinction. — Un *supplément* à la 6.e édition des *Elémens de Géographie*, par GASPARI (4), contient les principaux changemens qui ont eu lieu jusqu'à la fin de septembre 1807; il a été délivré *gratis* aux acquéreurs de cette édition. Outre le *Dictionnaire géographique* de WINKOPP, dont la publication se continue, il a paru un Manuel de GALETTI. On a imprimé à Paris, pour la géographie ancienne, un livre élémentaire destiné à l'étude des cartes de d'Anville. — La *Bibliothèque des Voyages* de FISCHER (5) s'est continuée régulièrement.

La *statistique* est cultivée avec une ardeur particulière par les Allemands. Il a paru, aux deux foires de Leipsick, plusieurs ouvrages qui sont à la vérité un peu précoces par rapport aux circonstances mêmes qui n'ont encore rien de fixe et de déterminé. Tels sont l'*Abrégé de Statistique*, par M. NIEMANN (6); les *Tables historiques, géographiques et statistiques*, par GALETTI (7); les *Exposés statistiques* de HOECK (8). Le second volume de la nouvelle

(4) Lehrbuch der Erdbeschreibung.

(5) Reisebibliothek.

(6) Abriss der Statistik.

(7) Historisch - geographisch - statistische - Uebersichts-Tabellen.

(8) Statistische Darstellungen.

édition de la *Littérature de la Statistique*, par MEUSEL, a été publié, et sera probablement suivi d'un troisième.

La publication des *Cartes gravées* n'a point été arrêtée par les circonstances de la guerre. On distingue toujours, dans ce genre de travaux, ceux du Baron de LIECHTENSTERN, du *Comptoir des arts et d'industrie* de Vienne, et de l'*Institut géographique* de Weimar. On doit faire une mention particulière de la description publiée par J. H. V. SWINDEN, d'un *Planetarium Tellurium et Lunarium*, découvert par le Comte de LAUN.

Passons actuellement aux changemens qui sont survenus dans les différens pays.

I. EUROPE.

Plusieurs pays de cette partie du globe ont éprouvé une révolution totale dans leur gouvernement, en vertu des nouveaux arrangemens de la paix de Tilsit; mais une plus grande partie est encore incertaine sur les destinées que lui réserve le souverain qui règle celles de toute l'Europe. Au reste, on ne doit plus considérer les différens Etats comme existant dans un état d'équilibre parfait. La marche politique des Cabinets doit prendre une direction toute nouvelle, ce qui amènera naturellement des changemens considérables dans la

statistique des divers pays. Il faut croire que, dans le courant de 1808, les intérêts des Princes seront enfin fixés, le nouveau système politique n'ayant été, pour ainsi dire, qu'ébauché pendant 1807.

1. *Confédération du Rhin* ou *Germanique.*

La Confédération, qui porte encore aujourd'hui le nom de *Confédération du Rhin*, représente l'ancien empire d'Allemagne ; car presque tous les Etats qui le formoient sont entrés dans cette nouvelle alliance.

Depuis la bataille de Jena, elle s'est accrue de la plupart des Etats du nord de l'Allemagne. La Prusse et l'Autriche sont seules restées indépendantes.

Dans l'année 1806, la Confédération du Rhin comprenoit :

1. Le Roi de Bavière ;
2. Le Roi de Wirtemberg ;
3. Le Prince Primat ;
4. Le Grand-Duc de Bade ;
5. Le Grand-Duc de Berg et de Clèves ;
6. Le Grand-Duc de Hesse-Darmstadt ;
7. Le Duc de Nassau-Usingen et le Prince de Nassau Weilburg ;
8. Les Princes de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Siegmaringen ;

9. Les Princes de Salm-Salm et Salm-Kyrburg;
10. Le Prince d'Isenburg-Birstein;
11. Le Duc d'Aremberg;
12. Le Prince de Leyen;

Depuis la fin de 1806 et le traité de Tilsit, on y compte, outre les souverains déja cités:

13. Le Grand-Duc de Wirzburg;
14. Le Roi (autrefois Electeur) de Saxe;
15. Les Ducs de Saxe; celui de Saxe-Weimar et d'Eisenach; ceux de Saxe-Gotha, de Meiningen, de Saxe-Cobourg-Saalfeld, et de Saxe-Hildburghausen;
16. Les Princes d'Anhalt-Dessau, d'Anhalt-Bernburg, et d'Anhalt-Koethen;
17. Les Princes de Schwarzburg-Sondershausen et de Schwarzburg-Rudolstadt;
18. Le Prince de Waldeck;
19. Le Prince de Reuss;
20. Le Prince et Comte de la Lippe;
21. Le nouveau Roi de Westphalie.

Les Ducs de Mecklenburg n'ont point encore pris de résolution définitive pour adhérer à la Confédération.

Les Etats de l'Allemagne, au sort desquels l'Empereur Napoléon n'a point encore pourvu,

sont compris dans le tableau suivant, avec leur étendue et leur population.

PAYS.	ÉTENDUE en milles carrés.	POPULATION.
1. L'Electorat de Brunswick, à l'exception d'Osnabrück. Grubenhausen et Goettingue.	461 ⅓	700,000
2. Münster et ses dépendances.	70	125,200
3. Le Comté de Marck et ses dépendances.	45	138,100
4. Tecklenburg et Lingen.	15	45,000
5. Erfurt et ses dépendances.	12	121,000
6. Baireuth.	72	223,000
7. Les pays de Nassau-Orange, Fulda, Nassau-Diez-Siegen, Dillenburg et Hadamar; Korvey, Dortmund, Beilstein et Weingarten.	101	244,500
8. Quelques pays de l'Electorat de Hesse, savoir : Hanau, Schmalkald et Kazenellnbogen.	31 ¾	106,000
Total	808 ½	1,702,800

Une autre partie du nord-ouest de l'Allemagne, savoir : la Frise orientale et le pays de *Jever*, ont été donnés au royaume d'*Hollande*, où il en sera fait mention.

Les relations réciproques des différens Etats de la Confédération du Rhin, et leurs rapports avec le souverain qui en est protecteur,

doivent être bientôt déterminés et rendus publics.

Toutes les pièces relatives à la Confédération du Rhin, et les autres mémoires qui la concernent, ont été publiés dans le journal de WINKOPP, qui paroît à Francfort sous le titre de *Confédération du Rhin* (9). Il y a un autre ouvrage sur cette matière, qui a pour titre : *Projet d'un droit public pour la Confédération du Rhin* (10), par ZINTEL; Munich, in-8.°

A. *Royaume de Bavière.*

On ne peut rappeler ici que la nouvelle organisation qui concerne la province du Tyrol bavarois, et qui a été réglée par un édit royal des 16 et 21 novembre 1806. Cette province comprend une étendue de 443 ½ milles carrés et une population de 618,893 habitans. Elle a été partagée en 6 cercles et 24 cantons. Cette nouvelle division est réglée sur le plan suivant :

a) Le cercle de l'Unter-Innthaler; étendue 68 $\frac{61}{130}$ milles carrés; population 105,802 habitans. Chef-lieu, Schwaz : il comprend les cantons suivans :

(9) Rheinischer Bund.

(10) Entwurf eines Staatsrechts für den Rheinischen Bund.

1. Innsbruck, avec l'arrondissement de la ville de ce nom;
2. Schwaz, avec l'arrondissement de Hall;
3. Rattenberg;
4. Kufstein.

b) Le cercle de l'Ober-Innthaler; étendue : 106 $\frac{22}{27}$ milles carrés; population : 93,988 habitans. Chef-lieu : Innst; Cantons :

5. Fürstenburg;
6. Landeck;
7. Telfs;
8. Reutti.

c) Le cercle de Pusterthaler; étendue : 94 $\frac{3}{4}$ milles carrés; population : 96,231 habitans. Chef-lieu : Brunneggen; cantons :

9. Brixen;
10. Brunneggen;
11. Lienz.

d) Le cercle de Bozen; étendue : 64 $\frac{11}{100}$ milles carrés; population : 98,680 habitans. Chef-lieu : Bozen; cantons :

12. Bozen avec l'arrondissement de la ville de ce nom;
13. Klausen;
14. Merau.

e) Le cercle de Trente; étendue 74 $\frac{1}{2}$ milles carrés; population : 136,766 habitans. Chef-lieu : Trente; cantons :

15. Trente, avec son arrondissement et les cantons de Vezzano et de Livezzano;
16. Mezzolombardo;
17. Kles;
18. Male;
19. Perginé;
20. Levico;
21. Cavalese.

f) Le cercle de Roveredo; étendue: $33\frac{17}{100}$ milles carrés; population: 85,436 habitans; cantons:

22. Roveredo, avec le district de la ville de ce nom;
23. Riva;
24. Tione.

Il y a 22 chambres des domaines.

Les seigneuries du Vorarlberg, auxquelles sont comprises maintenant la seigneurie de Blumenegg et la prévôté de Saint-Gerold, les pays de Schirau et Waltroms, appartenant autrefois à l'ordre Teutonique, la seigneurie d'Ettenhofen, et la cour impériale de Lustnau, ont été réunies à la province bavaroise de Souabe, et forment:

Le cercle de Bregenz qui a une étendue de 49 ½ milles carrés, une population de 98,725 habitans, et dont le chef-lieu est à Bregenz; il a été partagé en 7 cantons, 3 arrondissemens de villes et 2 chambres des domaines.

Les cantons et les arrondissemens des villes sont:

1. Le canton de Weiler;
2. de Bregenz;
3. d'Inner-Bregenzer Wald;
4. de Dornbirn;
5. L'arrondissement de Bregenz.

Tous ces cantons forment la chambre des domaines (*Rent-Amt*) de Bregenz:

6. Le canton de Feldkirch;
7. de Sonnenberg;
8. de Montafon;
9. L'arrondissement de Feldkirch;
10. Celui de Pludenz.

Ces cinq derniers forment la chambre des domaines de Feldkirch.

On doit citer parmi les nouveaux ouvrages relatifs à la Bavière, *la Connoissance du royaume de Bavière*, par MM. Seida et Dingler (11), Munich, in-8.°. *Exposé statistique des Etats du royaume de Bavière*, par Hoeck (12), Amberg, grand in-folio. *Souvenirs de la ville d'Augsbourg*, par J. M. Hoscher (13); Augsbourg, in-8.°. *Le commerce de Nuremberg*, etc. (14), Tonneburg, in-8.°. *Histoire abrégée, statistique et topographique du*

(11) Koenigl. Baiersche Vaterlands-Kunde.

(12) Statistische Darstellung der Koenigl. Baierschen Staaten.

(13) Rückerinnerungen an Augsburg.

(14) Der Nürnberger Handel.

Tyrol, par P. Wolf (15); Munich, in-8.°. *Pièces relatives à l'Histoire, à la Géographie et à la Statistique de la Patrie*, par Westenrieder (16); 8.e vol. *Eclaircissemens*, par Hazzi (17). On peut encore faire mention du *Manuel bavarois*, par Lori (18); Straubingen; in-12 avec des cartes. *Le Livre d'Adresses de la ville de Fürt* (19); Fürt, in-8.°. Il n'a point paru de cartes de la Bavière qui ait quelque mérite. Celle de Herdegen a déja été publiée en 1806.

B et C. *Royaume de Wirtemberg et Grand-Duché de Bade.*

Il n'est point survenu de changemens remarquables dans ces deux pays. Cependant il est probable que les nouvelles opérations politiques tourneront encore à leur avantage. La littérature s'est enrichie de quelques ouvrages propres à faire connoître le pays de Bade : *Feuille hebdomadaire du pays de*

(15) Kurzgefasste Geschichte, Statistik und Topographie von Tyrol.

(16) Beitraege zur vaterlaendischen Historie, Geographie und Statistik.

(17) Aufschlüsse.

(18) Baiersches Taschenbuch.

(19) Das Addressbuch.

Bade (20). Elle se publie à Heidelberg, depuis 1806, et contient plusieurs morceaux intéressans relatifs au pays même où elle paroît. *Vues du Murgthal*, dessinées par KUNZ, gravées par PRIMAVESI, avec un texte, par SCHREIBER (21). Heidelberg; in-fol. oblong. *Six petites vues d'Heidelberg* (22); in-8.°. *Bade, près de Rastadt*, par KLÜBER (23); Tubingue; 8.° avec figures.

D. *Royaume de Saxe*.

L'ancien électorat de Saxe, qui dès l'année 1806 a pris le titre de *Royaume*, et est entré dans la Confédération du Rhin, s'est agrandi considérablement par le traité de Tilsit, et compte actuellement dans ses nouvelles acquisitions le cercle de Cottbuss, compris par la Lausiz inférieure, dans la Marche de Brandebourg, et une partie de l'ancien royaume de Pologne qui comprend une partie de la Prusse occidentale, toute celle du Sud, et la plus grande partie de la nouvelle Prusse orientale. Toutes ces Provinces réunies ont été adjugées au royaume de Saxe sous le titre de *Duché de Varsovie*.

(20) Die Badische Wochenschrift.

(21) Ansichten aus dem Murgthal.

(22) Sechs Kleine Ansichten von Heidelberg.

(23) Baden bei Rastadt.

Le cercle de Cottbuss a une étendue de 8 milles carrés, et une population de 25,000 habitans; mais comme la Saxe a été obligée de céder une partie aussi considérable de la Thuringe, comprise entre Erfurt et Eichsfeld, on ne peut point considérer cette acquisition comme un accroissement réel de ses Etats.

Le nouveau duché de Varsovie, au contraire, est de pure gain. Il comprend une étendue de plus de 1,400 milles carrés, et une population d'environ 2 millions d'habitans.

Si l'on admet que les Etats électoraux de Saxe formoient autrefois une étendue de 716 mille carrés, et une population de 2 millions d'habitans, les acquisitions qu'a faites récemment ce nouveau royaume, élèvent son étendue à 2,116 milles carrés, et sa population à 4 millions d'habitans. On n'a point encore de données certaines pour calculer ses revenus.

Le Roi de Saxe doit jouir en cette qualité de toute l'étendue de la souveraineté ; cependant, il a conservé les anciens Etats du royaume, et dans le système administratif, il n'y a point eu d'autres changemens, si non que les Catholiques ont obtenu une égalité parfaite de droit avec les Protestans. Le Roi

a fondé aussi un nouvel Ordre, celui de la Couronne.

L'Empereur Napoléon, conjointement avec les premiers magistrats de la Pologne, a donné aux Etats de Varsovie une nouvelle constitution, en vertu de laquelle ils passent en duché héréditaire dans la maison de Saxe. Le Duc ou son Vice-Régent, jouit du pouvoir exécutif, du droit d'initiative en matière de législation, et de celui de convoquer ou de dissoudre la diète du pays qui consiste en deux chambres, et à laquelle est confié le pouvoir législatif.

Le Souverain du duché a aussi un conseil d'état composé des ministres. Toutes les opérations qui concernent l'état et la justice, se font en langue polonaise dans laquelle s'impriment aussi tous les réglemens publics; le *Code Napoléon* est introduit dans les tribunaux; la servitude est entièrement abolie; la religion de l'état est la catholique romaine, mais tous les cultes sont libres et publics. Le Clergé catholique a à sa tête un Archevêque et cinq Evêques; le duché de Varsovie est divisé en six diocèses et autant de départemens, et chacun est subdivisé en districts; il y a un Préfet à la tête de chaque département, et un Sous-Préfet pour chaque district. Sa force militaire est portée à 30,000 hommes. La liste civile du Duc est fixée provisoirement à 2 mil-

lions de florins polonais. On ne peut donner actuellement de plus amples détails.

Relativement à la route militaire de Saxe à Varsovie, qui traverse les Etats prussiens, il a été conclu à Elbing, le 13 octobre 1807, une convention particulière entre les rois de Saxe et de Prusse.

E. *Royaume de Westphalie.*

La paix de Tilsit a créé ce nouveau royaume qui fait partie de la Confédération du Rhin. L'Empereur Napoléon l'a formé des pays cédés par la Prusse sur la rive gauche de l'Elbe, et de quelques autres pays dont il a pris lui-même possession, et il l'a donné à son plus jeune frère le Prince Jérôme, pour le posséder en toute propriété et souveraineté, lui et ses héritiers.

Les pays qui font partie de cette nouvelle monarchie, sont des débris de plusieurs cercles de l'ancien Empire, et appartenoient à différens Princes. Ce sont :

a) Des pays qui appartenoient à la Prusse.

1) L'ancienne Marche, sur la rive gauche de l'Elbe ;

2) Le duché de Magdebourg avec le Saalkreis, sur la rive gauche de l'Elbe ;

3) La principauté d'Hildesheim avec Goslar ;

4) La principauté d'Halberstadt;

5) Les comtés d'Hohnstein et de Mansfeld;

6) La principauté de Quedlinburg;

7) Les pays d'Eichsfeld et de Treffurt;

8) Les villes de Mühlhausen et de Nordhausen;

9) La principauté de Paderborn;

10) La principauté de Minden avec le comté de Ravensberg.

b) Des pays qui faisoient partie de l'Electorat de Brunswick.

1) La principauté d'Osnabrück;

2) La principauté de Grubenhagen faisant autrefois partie de l'Hanovre avec le quartier de Gœttingue.

c) Des pays qui faisoient partie de l'ancien Duché de Brunswick et de l'Electorat de Hesse;

1) Le Duché de Brunswick-Wolfenbüttel;

2) La principauté électorale de Hesse-Cassel avec les pays de Rinteln et de Schaumburg, à l'exception de Hanau, Schmalkald et Katzenellenbogen sur le Rhin.

d) Les comtés de Stollberg et de Rittberg.

Tous ces pays qui forment actuellement le Royaume de Westphalie comprennent une surface d'environ 712 milles carrés, et une population de 2 millions d'habitans à peu près.

F. *Autres Etats de la Confédération du Rhin.*

Nous n'en ferons point mention ici, les changemens éventuels qu'ils pourront éprouver par la nouvelle organisation des pays confédérés n'étant point encore connus.

On ne peut rappeler, sur l'histoire et la géographie de ces pays, que les travaux suivans. Les mesures géographiques du Grand-Duché de Berg se continuent sans interruption, comme on peut en juger par ce que le professeur Benzenberger en a publié.

Description historique, statistique et topographique de la ville et du bailliage de Gernsheim dans la principauté de Starkenburg, par K. DAHL (24); Darmstadt, 1807, in-8.°. *La Forêt de la Thuringe* (25), décrite particulièrement pour les voyageurs, par K. C. A. HOFF et Ch. W. JACOBS; Gotha, in-8.°.

(24) Historisch-Statistisch-Topographische Beschreibung der Stadt nud des Amtes Gernsheim.

(25) Der Thüringer Wald.

Tableau des pays qui composent aujourd'hui la Confédération du Rhin.

PAYS.	ÉTENDUE en milles carrés.	POPULATION.
a) Pays qui entrèrent dans la Confédération du Rhin dès sa première formation.		
1. Bavière.	1,760	3,250,000
2. Wirtemberg.	357	1,155,000
3. Etats du Prince Primat.	47	174,000
4. Bade.	268	806,500
5. Berg.	190	620,000
6. Hesse - Darmstadt.	196	486,000
7. Nassau Usingen.	100	270,000
8. Nassau Weilburg.		
9. Hohenzollern - Hechingen.	22	44,000
10. Hochenzollern-Siegmaringen.		
11. Salm-Salm.	23 ½	35,000
12. Salm-Kyrburg.	11	17,000
13. Isenburg-Birstein.	15	35,000
14. Aremberg.	43 ½	48,000
15. Lichtenstein.	2	6,000
16. Lehen.	2 ½	5,000
b) Pays nouvellement entrés dans la Confédération.		
17. Saxe (sans le duché de Varsovie).	715	2,010,000
18. Würzburg.	100	250,000
19. Saxe-Weimar.	37	109,000
20. Saxe-Gotha.	54	180,000
Total	3,943 ½	9,500,500

PAYS.	ÉTENDUE en milles carrés.	POPULATION.
Report.	3,943 ½	9,500,500
21. Saxe-Meiningen.	14	34,000
22. Saxe-Koburg.	19	59,000
23. Saxe-Hildburghausen.	11	33,000
24. Anhalt-Dessau.	17	52,000
25. Anhalt-Bernburg.	15 ½	35,000
26. Anhalt-Koethen.	14 ½	33,000
27. Schwarzburg - Sondershausen.	23	48,000
28. Schwarzburg-Rudolstadt.	22	55,000
29. Waldeck.	22	45,000
30. Reuss (Plauen et Greiz)	7	26,000
31. Lippe Detmold.	29	70,000
32. Royaume de Westphalie.	712	1,845,300
Total.	4,849 ½	11,835,800

Les maisons des Princes allemands qui ont perdu par la dernière guerre toutes leurs possessions en Allemagne sont celles de Hesse, de Brunswick-Wolfenbüttel et de Nassau-Orange.

On a accordé à ces deux dernières, des pensions en indemnité. La première n'a rien obtenu.

Etat de leurs pertes.

PAYS.	ÉTENDUE en milles carrés.	POPULATION.
Electorat de Hesse.	188 ½	497,000
Brunswick-Wolfenbüttel.	71	208,000
Nassau-Orange.	101	244,000

La perte du Roi de la Grande-Bretagne en sa qualité d'Electeur de Brunswick-Lunebourg, comprend une étendue de pays de 570 milles carrés et une population de 950,000 habitans.

Le sort de la Poméranie suédoise n'est pas encore connu.

Rem. Les deux premières livraisons de la *Carte topographique et militaire de l'Allemagne*, en 204 feuilles, entreprise par l'Institut géographique de Weimar, ont paru vers la fin de l'année précédente.

2. *Monarchie prussienne.*

Elle a éprouvé, par la paix de Tilsit, des changemens considérables, qui ont porté à sa puissance un coup funeste; les Etats qui la formaient ont été réduits à peu près de moitié, car elle a perdu;

1) Les deux tiers de la Prusse Occidentale;

2) La Prusse Méridionale en entier;

3) Toute la nouvelle Prusse;

4) Une partie de la Marche Electorale;

5) Une partie de la nouvelle Marche;

6) Une partie du Duché de Magdebourg avec Mansfeld.

7) Halberstadt, Hildesheim, Hohnstein, Wernigerode, Quedlinbourg et Goslar;

8) Le pays d'Eichsfeld avec Erfurt, Mühlhausen et Nordhausen;

9) La Frise Orientale;

10) Minden et Ravensberg;

11) Le Comté de Mark, avec Essen, Werden et Elten;

12) Münster, Paderborn, Teklenburg et Lingen;

13) La principauté de Baireuth.

Ces pertes, jointes aux principautés de Neufchâtel et d'Anspach, cédées antérieurement par la Prusse, forment, selon le calcul de M. Sotzmann (26), à peu près une étendue de 2,693 ½ milles carrés, et une population de 4,805,145 habitans.

Un écrivain anonyme a évalué toutes ces pertes, sans y comprendre Neufchâtel et Anspach, à 3,018 ½ milles carrés, et 4,983,145 habitans (27).

Les pays que la Prusse a conservés sont:

1) Toute la Prusse Orientale;

2) Plus de la moitié de la Prusse Occidentale;

3) Toute la Poméranie;

4) La plus grande partie de la Marche Electorale;

5) Et de la nouvelle Marche;

(26) Politisches Journal; aoust 1807.

(27) Europæische Annalen 8. st. 1807.

6) Moins de la moitié du Duché de Magdebourg;

7) Toute la Silésie et la nouvelle Silésie.

Ces pays composent actuellement la monarchie prussienne qui comprend environ 2,877 milles carrés d'étendue, et 4,938,000 habitans, selon le calcul de M. Sotzmann.

L'auteur anonyme, déja cité, l'évalue à 2,960 ½ milles carrés et 5,673,555 habitans.

On ne peut rien dire encore de la nouvelle organisation que doivent subir les Etats prussiens.

Il a paru un grand nombre d'ouvrages et de cartes, relativement aux changemens que la Prusse a éprouvés. Tels sont: *Exposé de la Monarchie prussienne, avant et après le traité de paix de Tilsit*, en tables statistiques (28); Berlin, avec une carte. — *Cartes historiques* des acquisitions et des changemens des Etats prussiens, avec des tables historiques et statistiques (29); grand in-folio. — *Pertes qu'ont éprouvées les Etats prussiens, et leur situation après le traité de Tilsit* (30); Berlin, in-8.°. — *Accroissemens, décadence et pertes de la Monarchie prussienne, considérés sous leur rapport historique et statistique* (31); Alle-

(28) Darstellung der preussischen Monarchie.

(29) Historische Charten von den Erwerbungen, etc.

(30) Preussens Laender verlust, etc.

(31) Preussens Steigen, Sinken, etc.

magne, in-8.° — *Revue statistique de la Monarchie prussienne avant la guerre contre la France*, en 1806, et après le traité de Tilsit, etc., avec deux cartes (32); Leipsick, in-folio. — *Carte des Etats prussiens avant et après le traité de Tilsit* 1807, avec le royaume de Westphalie et le Duché de Varsovie, accompagnée de notices statistiques; gravée par V. C. MARE (33); Berlin. — *Carte du Royaume de Prusse*, du Duché de Varsovie et du nouveau territoire de Dantzick après le traité de Tilsit, etc., par SOTZMANN (34); Weimar.

On doit aussi faire mention des ouvrages et des cartes de la Pologne, qui ont été publiés avant le traité de Tilsit. Ils ont pour titre : *La Pologne aux époques de ses deux derniers partages* (35); Leipsick, grand in-8.°, avec trois vues et une carte. — *Carte générale de la Pologne*, par MARIAVAL; Paris. — *Carte de la Pologne*, avec les démembremens faits, tant en 1773 qu'en 1795; Paris. — *La Pologne avec les pays adjacens, d'après la Carte de* RIZZI ZANNONI (36); Vienne, en une

(32) Statistische Übersicht der preussischen Monarchie, etc.

(33) Charte vom preussischen Staate, etc.

(34) Charte vom Koenigreich Preussen, etc.

(35) Polen, zur Zeit der zwei letzten Theilungen, etc.

(36) Pohlen nebst den angraenzenden Laendern, etc.

et quatre feuilles. — Il a paru plusieurs cartes du théâtre de la guerre qu'on ne peut citer ici.

Il est encore à remarquer que la ville de Dantzick avec le domaine environnant qui forme une étendue de deux milles carrés, a conservé, par la paix de Tilsit, son ancienne liberté, et jouit d'une pleine indépendance, sous la protection de la Saxe et de la Prusse.

3. *Monarchie autrichienne.*

Cet Empire, qui paroît ne former d'autres projets que ceux qui peuvent servir à réparer ses forces et maintenir la paix dans son sein, a obtenu la cession d'une Province qui, bien qu'elle paroisse peu considérable, est néanmoins pour lui d'une importance particulière, c'est la petite province de Montfalcone, qui faisoit autrefois partie des Etats vénitiens. Elle a été réunie à l'Empire autrichien par un traité particulier conclu le 10 novembre 1807, à Fontainebleau; ensorte que c'est actuellement le cours de la rivière d'Isonzo qui établit la limite entre les Etats autrichiens et le Royaume d'Italie. Il a été réservé en outre, pour celui-ci, une route militaire pour la Dalmatie, à travers le territoire autrichien. La reddition de la forteresse de Braunau a suivi cette même convention.

L'histoire des Etats autrichiens s'est enrichie d'un nombre considérable d'ouvrages et de cartes, parmi lesquels on remarque, *l'Abrégé statistique de l'Empire autrichien*, d'après ses nouveaux rapports politiques, par G. HASSELS (37); Nurenberg, in-8.°. — *Statistique générale de l'Empire d'Autriche*, par BINSINGER (38); Vienne, in-8.°. — *Nouvelles pièces relatives à l'histoire et à la statistique de la Hongrie*, par BREDEZKY's (39); Vienne, in-8.°. — *Magasin pour l'histoire, la statistique, et le droit public de la Monarchie autrichienne* (40); Gœttingue, in-8.°. — *Points de repos pendant mon voyage, par les pays de* Salzburg, Kaernthen, Krain, ... et la Croatie (41); Francfort, in-8.°. — *Tableau de la Cour et de l'état de l'Empire d'Autriche* (42); Vienne, grand in-8.°; et plusieurs écrits et cartes.

Cartes. On doit citer particulièrement celles

(37) Statistischer Abriss des Oestreichischen Kaiserthums, etc.

(38) General-Statistik des Oestreichischen Kaisrerthums, etc.

(39) Neue Beitraege zur Geschichte nud Statistik von Ungaru.

(40) Magazin für Geschichte, Statistik nud Staatsrecht, etc.

(41) Ruhepuncte auf meinen Reisen, etc.

(42) Hof-nud Staats-Schematismus, etc.

du Baron de LIECHTENSTERN, savoir la continuation de la Carte de la Basse-Autriche, en 12 feuilles; celle des pays de Salzbourg; une feuille de la grande carte des pays du centre de l'Europe; les environs de la ville de Vienne et le territoire de Linz. Il a paru aussi chez MOLLO, à Vienne, une carte générale de l'Empire d'Autriche. — KIPFERLING a fourni pour l'atlas de la Monarchie autrichienne de KINDERMANN, une carte de la Bohême. — LIPSZKY continue la publication de sa carte de Hongrie.

4. *La France.*

Cet Empire s'élève toujours à un plus haut degré de puissance et de splendeur, sous l'égide du Héros qui le gouverne, et il n'attend plus qu'une paix générale pour jouir de toute la prospérité que lui ont assurée l'éclat de ses victoires. Le bon ordre qui règne dans l'administration intérieure est suffisamment prouvé par le dernier compte rendu du ministre des finances. Les fondemens de la constitution ont éprouvé quelque changement par la suppression du tribunat et l'accroissement du sénat.

L'influence et la puissance de la Monarchie française ont pris le plus grand essor, par la dernière guerre continentale qui a tourné toute à la gloire de ses drapeaux, et par le traité de

Tilsit, qui a donné un fondement durable à ses succès. A la vérité, la France n'a point agrandi son domaine; mais elle a considérablement augmenté le nombre de ses alliés, et elle s'est réservée un avantage incontestable, en donnant un plus grand accroissement à leur puissance.

La France a acquis pour elle (probablement par un article secret avec la Russie) les *îles Ioniques* qui formoient auparavant la *République des Sept-Iles*. Leur étendue forme en tout 35 milles carrés, et elles renferment une population de 166,000 habitans.

En y comprenant ces nouvelles acquisitions, tout le territoire de la France comprend une surface de 11,615 milles carrés, et une population de plus de 36 millions d'habitans, ce qui fait plus de 3,000 habitans par mille carré.

Les alliés de la France sont: le Portugal, l'Espagne, la Suisse, Neufchâtel, le Valais, Lucques et Piombino, l'Etrurie, le Royaume d'Italie, Saint-Marin, l'Etat Ecclésiastique, le Royaume de Naples, les Etats de la Confédération du Rhin, les pays encore indivis de l'Allemagne et de la Poméranie Suédoise, le Duché de Varsovie et la ville de Dantzick, qui forment en tout une surface de 24,000 milles carrés, et 48 millions d'habitans. Conséquemment, toute la puissance du sys-

tème fédératif de l'Empereur des Français, comprend une étendue de pays de 35,615 milles carrés, et une population de 84 millions d'ames.

La constitution relative aux *grands fiefs* de l'Empire qui seront accordés à des Généraux et à des hommes qui auront rendu des services importans, n'est point encore terminée.

La Géographie et la Statistique de la France se sont enrichies d'un nombre assez considérable d'ouvrages et de cartes; ceux que nous citerons sont : *Du commerce français dans l'état actuel de l'Europe*, par J. B. DUBOIS; Paris, in-8.°. — *Tableau figuré de la France*, divisée en 110 départemens; Troyes, in-8.°. — *Voyage dans les départemens du midi de la France*, par A. L. MILLIN, 2 vol. in-8.°; avec LII planches. — *Voyage en Savoye, et dans le midi de la France*, en 1804 et 1805; Paris, in-8.°. — *Géographie moderne de la France*; Paris, 2 vol. in-8.°. — *Atlas hydrographique de l'Empire français*, par GOUY; Paris. — Plusieurs ouvrages de statistique et de topographie. — *Une carte des postes de la France*, avec l'indication de toutes les nouvelles routes; au Comptoir d'industrie, à Weimar (43).

(43) Postcharte durch Franckreich, etc.

5. *Royaume d'Hollande.*

Ce nouveau Royaume s'est agrandi considérablement, par la cession qui lui a été faite par la Russie, de la seigneurie de Jever; et par la Prusse, de la principauté de la Frise orientale. Ces deux pays présentent l'état suivant :

Jever.	5 ½ milles carrés	14,380 ames.
Frise-Orientale.	54	116,800
Total.	59 ½	131,180

Le Royaume d'Hollande comprend en tout actuellement 572 ¼ milles carrés de surface, et 2,013,180 habitans (44). Il a été opéré dans ce Royaume une nouvelle division départementale.

Ensuite d'un traité conclu à Paris, le 11 novembre 1807, la Hollande cède à la France le port de Vliessingen, avec une étendue de pays de 1,800 mètres, en même temps qu'elle prend possession des districts de Sevenaer, Heussen, Malburg et Heerenberg, déja antérieurement cédés par la Prusse. — Le *Code Napoléon*, doit être aussi introduit dans le Royaume d'Hollande.

(44) Dans son message au Corps législatif, du 23 novembre 1807, le Roi lui-même n'évalue la population de son Royaume qu'à 1,800,000 ames.

On ne peut citer parmi les nouveaux ouvrages relatifs à ce pays, que la seconde édition du *Voyageur en Hollande*. Leipsick, in-8.°, avec Atlas et le tableau d'Amsterdam. *Ibid.* in-8.°, avec planches.

6. *Suisse et Valais.*

Ce pays continue à tirer parti de la sécurité dont il jouit sous les auspices de l'Empereur Napoléon, pour assurer son bonheur et sa prospérité intérieure. Il n'a point éprouvé d'ailleurs des changemens qui intéressent la géographie politique.

Quant aux ouvrages sur la Suisse, on doit citer : *Voyage dans les environs de Goldau et de Lauwerz après la chute du* Ruffiberg, par Grimm (45) ; Heidelberg, in-8.°. — *Les environs de Goldau avant et après la chute de la montagne*, avec deux tailles-douces et une planche explicative, par J. H. Meyer (46); Zurich, grand in-4.°. — *Goldau et les environs*, ce qu'il étoit et ce qu'il est devenu, avec planches et texte, par K. Jay (47) ; in-8.°. — *Lettres les plus récentes de la Suisse*, avec un tableau de la chute de la montagne

(45) Reise in die Gegend von Goldau, etc.

(46) Die Gegend von Goldau, etc.

(47) Goldau und seine Gegend.

près de Rigi et de Lauwerz (48); Munich, in-8.°, avec une planche. — Il y a aussi une description de cette malheureuse catastrophe dans l'Almanach Helvétique de 1807. — *Observations sur la chute du* Ruffiberg, par SAUSSURE (49), avec une carte. — *Mémoire sur la chute du* Ruffiberg, avec une carte, par FEER (50). — *Voyage dans la Suisse*, par J. H. A. TORLITZ, fait en 1802, avec des observations sur l'établissement de *Pestalozzi;* Copenhague, in-8.°.

7. *Italie.*

Voici les principaux changemens survenus dans cette contrée, qui en est depuis tant d'années un théâtre perpétuel.

1) Le Royaume d'Italie s'est agrandi de l'ancienne république de Raguse qui en fait actuellement partie, ensorte que toutes ses possessions dans la Dalmatie se trouvent réunies.

Cette République présente l'état suivant :

	Milles carrés.	Population.
1. Ville et territoire de Raguse sur le continent.	22	56,000 ames.
2. Les îles adjacentes.	8	
Total.	30 milles carrés.	

(48) Die neuesten Briefe ans der Schweiz, etc.

(49) Abhandlung über den Bergfall, etc. Voyez monatl. Correspondenz, publiée par ZACH. Juin, p. 538.

(50) Schweizer-Reise, etc.

Le Royaume d'Italie forme en tout 1696 ½ milles carrés de surface, et contient une population de 5,399,500 ames. L'Isonzo forme actuellement la limite du côté de l'Autriche.

La carte de ce Royaume, par GÜSSEFELD, qui a paru en deux feuilles, à Nurenberg, 1806, est une copie de celle de 1798, et ne contient pas les divisions les plus récentes.

Nous ne pouvons citer de relatif à l'Italie que l'ouvrage de M. *Ch.* DENINA : *Essai sur les traces anciennes du caractère des Italiens modernes, des Siciliens, des Sardes et des Corses, suivi d'un Coup-d'œil sur le Tableau historique et statistique de la Haute-Italie*; Paris, in-8.°.

2) Il n'est surveuu aucun changement dans les pays du centre de l'Italie.

3) Le Royaume de Naples jouit à présent, sous son nouveau Souverain, d'un repos après lequel il soupiroit depuis longtemps. Sa constitution et l'administration intérieure prennent chaque jour plus de consistance, et se forment sur le plan le plus convenable à la nature actuelle des choses. Le système féodal est entièrement aboli, et le peuple voit luire l'aurore de l'avenir le plus heureux que la paix fera briller dans tout son éclat.

La nouvelle division du royaume de Naples présente le tableau suivant:

PROVINCES.	VILLES CAPITALES.	CHEFS-LIEUX DES DISTRICTS.
1. Naples.	Naples.	Naples. Puzzuoli. Castellamare.
2. Première de l'Abruzzo ulteriore.	Teramo.	Teramo. Civita di Penne.
3. Deuxième de l'Abruzzo ulteriore.	Aquila.	Aquila. Civita Ducale. Sulmona.
4. Abruzzo citeriore.	Chieti.	Chieti. Lanciano.
5. Terra di Lavoro.	S. Maria.	S. Maria. Gaeta. Sora.
6. Principato citeriore.	Salerno.	Salerno. Bonati. Sala.
7. Principato ulteriore.	Avellino.	Avellino. Montefusco. Ariano.
8. Capitanata et Contado di Molise.	Foggia.	Foggia. Manfredonia. Campo-Basso. Jsernia.
9. Terra di Bari.	Bari.	Bari. Barletta. Altanuova.

PROVINCES.	VILLES CAPITALES.	CHEFS-LIEUX DES DISTRICTS.
10. Terra di Otranto.	Lecce.	Lecce. Taranto. Mosagna.
11. Basilicata.	Potenza.	Potenza. Matera. Lagonegro.
12. Calabria citeriore.	Cosenza.	Cosenza. Rossano. Castrovillani. Amantea.
13. Calabria ulteriore.	Monteleone.	Monteleone. Catanzaro. Reggio. Terace.

Chaque district est divisé en universités. Chaque province a, pour l'administration civile et des finances, un intendant, un conseil d'intendance et de province; chaque district a un sous-intendant et un conseiller de district, etc. Nous n'avons à citer ici, comme ouvrages nouveaux, que les *Réflexions succinctes sur l'état de l'Agriculture dans le royaume de Naples*, par Tupputy; la seconde édition en a été publiée à Paris, l'année dernière. — Rehfues promet une description étendue du royaume de Naples.

Parmi les cartes nouvelles, on distingue la

carte générale des royaumes de Naples, Sicile et Sardaigne, ainsi que des îles de Malte et de Goze, formant la seconde partie de la *Carte du théâtre de la guerre en Italie et dans les Alpes*, par BACLER D'ALBE; Paris et Strasbourg, 24 feuilles.

4) Il a paru, sur la Sicile, deux ouvrages de REHFUES; l'un qui a pour titre: *Voyage en Sicile* (52); l'autre, *Etat actuel de l'Ile de Sicile* (53). Ces deux ouvrages ont paru à Thubingue, in-8.°.

5) Sur l'île de Malte, on peut citer, de *Jos.* DILLON, un *Mémoire sur l'état politique de l'Ile de Malte* (54); Londres, in-4.°.

8. *Espagne.*

On ne peut rappeler aucun changement politique relativement à ce royaume. Mais, parmi les ouvrages qui en traitent, on doit faire mention du magnifique *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, par *Alexandre* DE LABORDE (55) et une Société de gens de lettres de Madrid, publié à Paris. — La quatrième édition du *Tableau de l'Espagne moderne*, par *J. Fr.* BOURGOING, avec quelques correc-

(52) Reise nach Sicilien.
(53) Neuester Zustand der Jnsel Sicilien.
(54) A Memoir on the political State of Malta.
(55) Mag. Encycl. ann. 1807, t. 4, p. 113; t. 6, p. 242.

tions et des augmentations qui conduisent le Tableau de l'Espagne jusqu'à l'année 1806; Paris, 3 vol. avec atlas. — Un *Voyage pittoresque en Espagne* (56), par SWINBURNE; Londres, 1806, in-fol. avec planches.

9. *Portugal.*

Cet Etat se trouve actuellement dans une crise dont il est impossible de prévoir les résultats.

10. *Grande-Bretagne.*

Son état est toujours le même, mais il est impossible qu'il se continue plus longtemps. Ce royaume, dont toutes les relations avec le continent se trouvent absolument coupées, doit en venir à des déterminations mieux assorties à sa prospérité réelle. Au reste, on ne peut préjuger sur les événemens, le germe en est caché dans le secret des Cabinets, et ils se développent souvent d'une manière toute opposée aux idées qu'on croyoit pouvoir s'en former. L'Angleterre n'a point éprouvé de changement bien remarquable. Elle a perdu, dans l'Amérique méridionale, les possessions espagnoles qu'elle avoit envahies, et en Allemagne, l'Electorat de Brunswick-Lunebourg,

(56) A Picturesque tour through Spain.

Osnabrück et les pays qui en dépendent. La France, qui en a fait la conquête, les a traités comme de bonne prise. La rupture des communications avec le continent ne permet pas de connoître tout ce qui a paru de nouveau en Angleterre sur la description de ce royaume. Nous citerons cependant le *Voyage à Leeds*, avec une *Description de la Manufacture des laines*, dans la partie occidentale du Yorkshire (57); Londres, 1806, in-8.° avec planches. — *Minéralogie*, etc., *de l'Ile d'Arran* (58), par *Jam.* HENDRICK; Londres, in-8.°. — *Description de l'Eglise cathédrale d'Ely* (59); Londres, grand in-8.°. — *Description de la ville de S. André* (60), par *Jam.* GRIERSON; Londres, in-12. — *Histoire de la police de Londres et de ses environs* (61), par B. LAMBERT; Londres, 4 vol. in-8.°. — *Peinture de Londres pour* 1807 (62), in-12. — M. MILLIN a publié, à Paris, une traduction de l'ouvrage de M. *Dallaway*, intitulé: les *Beaux-Arts en Angleterre* (63), à laquelle il a joint un ample commentaire (64). — *Voyage en*

(57) A Walkthrough Leeds, etc.
(58) View of the Mineralogy, etc.
(59) Description of the Cathedral, etc.
(60) Delineations of S. Andrews, etc.
(61) Historyand survey of London, etc.
(62) The picture of London, etc.
(63) A Paris, chez *Buisson*, 2 vol. in-8.°.
(64) Mag. Enc. an. 1807, t. 5, p. 79.

Ecosse (65), avec une excursion dans les Orcades et les Hébrides, par *Jam.* HALL; Lond., 2 vol. in-8.°. — *Nouvelle Description de l'Ecosse, servant de guide exact pour cette partie du royaume* (66); Londres, 1807, 2 vol. in-18 avec cartes et gravures. — *Vue sur les routes d'Ecosse* (67), par TAYLOR et SKINNER, avec une carte; Londres, in-12, m. r.

11. *Monarchie Danoise.*

Une attaque imprévue des Anglais a porté un coup funeste à la tranquillité et à la puissance de cette monarchie. Sa flotte est devenue la proie des vainqueurs, et une grande partie de la capitale, celle des flammes qu'un bombardement de plusieurs jours y a causées. Du reste, le royaume de Danemarck n'a fait aucune perte de pays.

Les seuls ouvrages relatifs au Danemarck, sont: *Connoissances les plus récentes sur les royaumes de Danemarck, Norwège et Suède* (68), par T. F. EHRMANN; Weimar, 1807, in-8.° avec des cartes, des plans et des planches. — *Itinéraire par une partie de la Sélande* (69), par A. AN-

(65) Travels in Scotland, etc.
(66) A New Picture of Scotland, etc.
(67) Survey of the roads of Scotland.
(68) Neueste Kunde der Nordischen Reiche, etc.
(69) Fussreise durch einen Theil von Seeland.

DERSEN, trad. de l'anglais; Weimar, in-8.º.--*L'Indicateur*, ou *Livre d'Adresse de la plupart des édifices de Copenhague et de ses faubourgs*(70), pour l'an 1807; Copenhague, in-12. Quant aux nouvelles cartes, on ne peut citer que celle de F. L. GUSSEFELD, les *Iles Danoises de la mer du Nord*(71); Nuremberg, 1807.

12. *Suède.*

Elle a perdu, avec la Poméranie, tout ce qui lui restoit en Allemagne. — Un ouvrage précieux pour la connoissance de ce royaume, est la description qui a été faite par le professeur RUHS, pour la nouvelle édition de BUSCHING. — Il faut rappeler ici le livre cité à l'article de Danemarck, pour ce qu'on y trouve de relatif à la Suède. — Il a paru une traduction allemande des *Voyages de* J. CARR, et on a publié les troisième et quatrième parties du *Voyage de* ARNDT *en Suède.*

13. *Empire Russe.*

Cet Empire s'est encore agrandi, par la paix de Tilsit, d'une partie de la Nouvelle Prusse orientale, qui forme une étendue de 480 milles carrés, et contient une population de

(70) Veiviseren eller Anviisning til de flestes, etc.
(71) Die Daenischen Inseln, etc.

335,638 habitans. Il a cédé, en échange, la petite seigneurie de Jever, dont nous avons parlé.

Ouvrages de géographie et de statistique sur la Russie : *Connoissances les plus récentes sur la Russie* (72), par T. F. Ehrmann ; Weimar, in-8.°, avec des cartes et des planches. — *Abrégé statistique de l'Empire Russe* (73), par G. Hassel ; Nuremberg et Leipsick, in-8.°. — *Observations sur la Russie* (74), par Campenhausen; Leipsick, in-8.°. — *Traits destinés à un tableau de l'Empire Russe* (75), par Bernhardi ; Freiberg, in-8.°. — *Pièce pour servir à la connoissance de la constitution et de l'administration de la* Livonie (76), par Buddenbrok ; Riga, in-8.°. — *Punitions infligées par les Russes*, décrites et représentées en tableaux (77), par Richter et Geissler; Leipsick, in-folio, avec 10 planches. — *Amusemens des Russes* (78), par les mêmes, et par le D. Gruber ; deux cahiers in-folio avec des planches.

(72) Neueste Kunde von Russland.

(73) Statistischer Abriss des Russischen Kaiserthums.

(74) Bemerkungen über Russland.

(75) Züge zu einem Gemaelde des Russischen Reichs.

(76) Beitrag zur Kenntniss der Verfassung und Verwaltung von Livland.

(77) Strafen der Russen, etc.

(78) Russische Volksvergnügungen.

— *Peinture et représentation des peuplades les plus remarquables de la Russie* (79), par Bergk et Geissler, deuxième Cahier; Leipsick, in-4.° avec planches. — Il n'a point paru de nouvelle carte.

14. *Empire Turc.*

Il s'est vu engagé avec la Russie dans une guerre qui n'est point encore terminée, quoique le traité de Tilsit ait amené une suspension d'armes. Au reste, si on peut former quelques conjectures sur les données que présente le système politique actuel, il est à croire que cet Empire est menacé de plus grands changemens que ceux qui ont accompagné le détrônement de Selim; mais la Porte Ottomane est encore en guerre avec la Grande-Bretagne, dont les entreprises offensives contre cet Empire ont été jusqu'à présent assez malheureuses. Raguse et les autres îles de la mer Ionienne sont par suite du nouveau traité hors de toute dépendance de l'Empire Turc.

Les nouveaux ouvrages relatifs à ce pays sont : *Relations sur la Turquie* (80), par Thornton, traduit de l'anglais. Hambourg, in-8.°. — *Description de Constantinople* (81), par Bergk; Leipsick, in-4.°, avec planches. —

(79) Schilderungund abbildungen der merkwurdigsten Russischen Vylkerchaften.

(80) Nachrichten über die Türkei.

(81) Beschreibung von Constantinopel.

Le dernier volume du *Voyage* de M. Olivier traite de l'Asie Mineure. — Il est probable qu'on tirera encore des papiers de Muradgea d'Ohsson, mort à Paris, l'année dernière, des notices intéressantes sur l'Empire Turc. — L'ouvrage périodique qui avoit pour titre : *Constantinople et S. Pétersbourg* (82), a péri dans le bouleversement de l'Europe. — On possède de Reinecke, une *Carte de l'Empire Turc d'Europe* (83), deuxième édition à Weimar. *Carte de la Servie et de la Croatie* (84), par le baron de Liechtenstern. Elle forme les feuilles 62 et 63 de l'Europe centrale. — *Carte de la Bosnie et de la Servie* (85); Vienne, 2 feuilles.

II. ASIE.

L'histoire de cette partie du monde offre peu de changemens importans en politique et en géographie, et dans le trouble presque général où l'Europe a été plongée, il n'a guères été possible d'envisager autre chose que ses propres maux, et de tourner ses regards vers des contrées éloignées, pour chercher à agrandir le domaine des sciences et de l'esprit humain.

(82) Constantinopel und S. Petersbourg.
(83) Charte von Türkischen Reiche in Europa.
(84) Charte von Servien und Croatien.
(85) Charte von Bosnien und Servien.

Ce qui pourrait offrir quelque intérêt, c'est la guerre qui s'étoit allumée entre la Russie et la Perse Occidentale; mais on n'en connoît point les particularités. Tout ce qu'on sait, c'est qu'actuellement les hostilités sont suspendues pour se renouveler peut-être un jour avec plus d'activité et de fureur. Les fermentations de la Turquie d'Asie durent encore, et les Wahabites exercent toujours leurs dévastations. On n'a rien appris de remarquable de l'Inde et de la Chine. Les nouvelles relations qu'on a reçues sur les missionnaires de la Cochinchine, contredisent les préventions favorables que l'on avoit conçues. On sait que les chrétiens ont été exposés à une persécution.

Les principaux ouvrages qui ont été publiés sur l'Asie sont : *Remarques sur l'économie rurale et le commerce du Bengal* (86), par H. J. Colébrook; Londres, 1806, in-8.°.—Les deux derniers vol. du Voyage de M. Olivier, qui contiennent la description de la Perse et de l'Asie Mineure.— Il a paru à Londres un ouvrage très-important, ayant pour titre : *Voyage à Schiras, par la route de Kazroon et Feerazabad*, avec diverses remarques sur les mœurs, les usages des Persans, etc. (87), par Waring; in-4.°. — *La Description de l'Asie*, faite par

(86) Remarks on the Husbandry and commerce of Bengal.

(87) Tour to Sheeraz by a route of Kazroon, etc.

Wahl, pour la nouvelle édition de Busching, a paru dans le quatrième volume de cet ouvrage. —Le *Magasin Asiatique* (88) se continue aussi régulièrement. — Il n'a guères paru d'autre carte de l'Asie que celles qui accompagnent le voyage de M. Olivier.

III. AFRIQUE.

Les relations qu'on a de cette partie du monde sont encore plus stériles. Les troubles de l'Ægypte, et les guerres civiles des Barbaresques, ne doivent point être mentionnés ici. Cependant, afin que le proverbe romain : *Semper aliquid novi ex Africa,* qui s'est confirmé pendant tant de siécles, ne fût point sans application, M. Liechtenstein nous a donné des relations sur les Beetjuanas et leur pays dans l'Afrique Méridionale, qui peuvent servir de complément à ce que nous en apprenons, par M. Barrow, qui a parlé du même peuple sous le nom de Buschwanas. — On peut faire mention de la description qui a été publiée de l'île Sainte-Hélène, et qui a paru dans une traduction allemande, au Comptoir d'industrie à Weimar.

IV. AMÉRIQUE.

Les changemens qui sont survenus en Amérique se ressentent de l'esprit guerrier qui a

(88) Asiatisches Magazin.

inspiré ceux de l'Europe. Les Etats-Unis semblent se mettre toujours sur le pied de guerre contre la Grande-Bretagne; et la querelle qui s'est élevée entre ces puissances est loin d'être apaisée. L'île de Saint-Domingue, dont MALOUET nous a donné une excellente description, est toujours exposée aux troubles les plus violens. Les fureurs de Miranda n'ont donné à l'Amérique Méridionale qu'une fausse alarme; mais les entreprises de l'Angleterre sur les rives de la Plata, ont été plus sérieuses, sans être plus heureuses pour les vainqueurs qui n'ont point tardé à évacuer Buenos-Ayres et Monte-Video.

Il a paru quelques ouvrages intéressans sur l'Amérique. Pour la partie septentrionale: *Relation sur l'île du Prince Edouard dans le golfe de Saint-Laurent, l'Amérique du nord, etc.* (89), par J. STEWART; Londres, 1806, in-8.°, avec une carte. — *Tableau du Haut-Canada* (90), par BOULTON. Cet ouvrage a déja paru à Londres en 1805. — Pour les îles des Indes Occidentales: *Collection de relations et de pièces importantes*, sur la navigation et le commerce de la Grande-Bretagne et des colonies britanniques dans les Indes Occidentales et en Amérique (91); Londres,

(89) An account of Prince Edwards-Island, etc.
(90) Sketch of upper Canada, etc.
(91) A collection of important rapports, etc.

1807, in-8.°. — *Relations sur les îles Bermudes*, par Michaux. — Pour l'Amérique Méridionale : *Almanach des Voyages* (92), par Zimmermann ; septième année : elle contient une description du Brésil. — *Relation complète et authentique de la vice-royauté de* Buenos-Ayres (93); Londres, in-8.°. — Le premier volume des pièces relatives au Pérou, que publie en allemand M. Bertuch, et qui sont extraites du *Mercurio Peruano*, a paru à Weimar. — La suite de l'excellent ouvrage de MM. de Humboldt et Bonpland, continue à se publier.

V. TERRES AUSTRALES.

Tout ce que l'on a appris de nouveau sur ces contrées, est la découverte faite par les Espagnols d'un groupe d'îles dans la mer du Sud, et la relation de l'état florissant de la colonie anglaise de la Nouvelle Galles méridionale. Le voyage de découvertes, de M. Grant, a paru dans le trente-troisième volume de la *Bibliothéque* de MM. Sprengel et Ehrmann.

(92) Almanach der Reisen.

(93) A complete and authentic account of the vice-royalty of Buenos-Ayres.

ERPÉTOLOGIE.

Mémoire *sur la division des Reptiles Batraciens en deux familles naturelles ; par* C. Duméril.

Lu à l'Institut, le 7 septembre 1807.

J'ai indiqué dans des ouvrages très-récemment imprimés, les caractères essentiels de plusieurs familles parmi les animaux ; mais, par la nature même des livres dans lesquels j'ai exposé cette nouvelle méthode zoologique (1), je n'ai point eu occasion encore de faire connoître avec détail, toutes les circonstances d'organisation qui m'ont déterminé à établir ces distributions. Je me propose de publier un jour ce travail, dont je vais cependant extraire quelques parties pour les soumettre à l'Institut : je traiterai, dans ce mémoire, de l'un des ordres des reptiles, et je solliciterai peut-être par la suite l'avantage d'exposer les détails d'autres divi-

(1) Zoologie analytique, ou Méthode naturelle de classification des animaux, rendue plus facile à l'aide de tableaux synoptiques. 1 vol. in-8.°, 1806.

Traité Elémentaire d'Histoire naturelle, tome II ; deuxième édition, avec fig., 1807.

sions naturelles que j'ai cru nécessaires pour l'avancement de la science.

Je ne puis, Messieurs, commencer cette lecture sans rapporter aux savans français, dont la plupart siégent parmi vous, tous les avantages que l'histoire naturelle, considérée comme science d'enseignement, semble retirer maintenant de la marche méthodique qui lui a été imprimée depuis une vingtaine d'années. Jusques là, on s'étoit occupé, pour ainsi dire exclusivement, de la recherche minutieuse des différences qui existent entre les êtres, afin de les distinguer et d'indiquer des coupes artificielles, des subdivisions arbitraires, à l'aide desquelles on étoit, à la vérité, parvenu à faciliter beaucoup leur étude; mais, dans la plupart de ces systèmes, les corps de la nature se trouvoient disposés comme dans ces recueils de mots où la seule ressemblance des lettres qui les composent, rapproche des sons analogues, sans aucun égard pour les idées qu'ils représentent. Chaque objet étoit considéré isolément et d'une manière incomplète, car on croyoit avoir suffisamment décrit et fait connoître un corps naturel, toutes les fois qu'après l'avoir rapporté à l'une des divisions du système, on indiquoit, parmi ses qualités, une modification évidente qui devenoit ainsi la re-

marque la plus importante désignée sous le nom de *caractère essentiel.* Souvent il est résulté, de cette manière d'étudier et de classer les corps, des connoissances incomplètes sur beaucoup d'objets dont le nom seul est resté, et qu'on ne peut aujourd'hui rapporter avec certitude aux divisions naturelles, parce que les auteurs qui les ont décrits ont négligé d'observer certaines conformations particulières d'une bien plus grande importance cependant que celles qu'ils avoient notées avec soin (2).

Le principal mérite des méthodes introduites par les savans français dans l'étude de l'histoire naturelle, c'est d'avoir fait la recherche, à l'intérieur comme au dehors, de tout ce qui existe, des circonstances communes et générales dans les qualités et les propriétés des corps; d'avoir déterminé la valeur et la subordination des caractères en

(2) Parmi le grand nombre d'exemples que nous pourrions citer à l'appui de ce que nous avançons ici, nous indiquerons seulement quelques-unes des descriptions laissées par FORSKAL, HASSELQUIST, BRUNNICH, etc. Au reste, la plupart des auteurs systématiques qui n'ont pas donné de figures pour les objets qu'ils ont décrits trop succinctement et comme d'après une formule, sont dans le même cas que les précédens.

choisissant de préférence les modifications dans les fonctions les plus importantes, pour en faire les divisions principales; enfin d'avoir étudié, d'une manière spéciale, les convenances qui rapprochent et lient les êtres entre eux, étude bien autrement utile et plus féconde en résultats que celle des différences qui les éloignent et qui servent à les distinguer, puisque la ressemblance dans les élémens, les formes, et les organes, annonce d'une manière indubitable, la plus grande analogie dans le développement, les fonctions et les habitudes des êtres de la nature.

La botanique et la zoologie ont trouvé de très-grands avantages dans cette manière d'étudier et d'enseigner. Des rapprochemens nouveaux indiqués par la conformité dans la structure des organes les plus importans, ont fait reconnoître le peu de valeur de certains caractères empruntés auparavant de la seule configuration des parties. Ces analogies bien appréciées ont conduit à de nouvelles recherches, et bientôt la science réunissant ces observations exactes a pu les comparer, les généraliser et les présenter enfin d'une manière précise.

Presque toutes les branches de la zoologie ont successivement reçu, depuis quelques années, des lumières infinies de l'influente

application de cette nouvelle méthode que l'on appelle naturelle. Sans nous arrêter ici à en présenter l'histoire, nous allons indiquer les résultats avantageux qu'elle a produits dans l'étude des reptiles.

Depuis Aristote, on avoit distingué cette classe en deux grands ordres : d'abord les quadrupèdes ovipares qui étoient censés différer des vrais quadrupèdes vivipares ou des mammifères, parce qu'on supposoit que tous les premiers pondoient des œufs ; ensuite les serpens, lesquels d'après les propres paroles de ce grand naturaliste (3), « ressembleroient aux lézards, en supposant à ceux-ci plus de longueur et en leur retranchant les pieds. » Linné (4) le premier, et Scopoli ensuite (5), donnèrent à tous ces animaux le nom d'amphibies, en leur adjoignant la plupart des poissons cartilagineux. Mais de tous les caractères assignés par ces deux auteurs à la classe des amphibies, il n'en reste qu'un seul, celui de la température peu élevée du sang, et qui dépend du mode de leur res-

(3) Histoire des Animaux, liv. 2, chap. 9 et 14, et chap. 17 et 20 ; édition de *Camus*, tom. 1, p. 97.

(4) *Systema naturæ. Spec. animal. classis.* 3, 1730, 1770.

(5) *Introductio ad Hist. natural. Tribus* 10, *Sebæ amphibia.* 1777.

piration, dont les mouvemens sont, pour ainsi dire, arbitraires. C'est ce que je fais voir ici en note (6).

Laurenti doit être regardé comme le premier auteur qui ait aperçu la division naturelle de cette classe qu'il partageoit en

(6) A. *Cor uniculare, uni-auritum.*

Les batraciens sont les seuls animaux de la classe des reptiles auxquels ce caractère convienne: leur cœur n'a en effet qu'une seule oreillette et un ventricule unique. Tous les autres ont deux oreillettes au cœur, dont l'intérieur est divisé en plusieurs loges: il y en a quatre communément dans les tortues; trois dans les crocodiles; deux chez d'autres sauriens et chez tous les ophidiens observés jusqu'ici. [CUVIER, Anat. comp. Lec. 24, art. 7, p. 217].

B. *Penes bini.*

Les chéloniens et les crocodiles n'ont qu'un seul de ces organes; les batraciens n'en ont jamais.

C. *Ova plerisque membranacea.*

Les chéloniens et la plupart des sauriens, comme les crocodiles, les geckos [nous en avons vu sortir de l'œuf], les lézards, les iguanes pondent des œufs à coquille dure et calcaire. La coque est crétacée dans ceux des ophidiens.

D. *Tegmenta cutacea nuda.*

La plupart des sauriens et ophidiens ont des écailles de corne: les chéloniens portent un test osseux. Ce caractère de nudité convient donc presqu'uniquement aux batraciens.

quatre ordres, savoir: les tortues, les reptiles sauteurs et marcheurs, et les serpens (7).

Daubenton adopta la division d'Aristote (8); mais M. de Lacépède établit quatre sous-classes parmi ces animaux : les quadrupèdes ovipares avec ou sans queue, les bipèdes ovipares et les serpens (9). Enfin M. Alexandre Brongniart, dans un mémoire inséré parmi ceux des savans étrangers que l'Institut publie (10), admit la classe des reptiles, qu'il partagea en quatre ordres principaux: 1.° les *chéloniens* comme les tortues, qui n'ont point de dents enchassées et dont le corps est couvert d'une carapace; 2.° les *sauriens* comme les lézards qui ont des pattes, des dents enchassées et le corps couvert d'écailles; 3.° les *ophidiens* ou les serpens, qui n'ont pas de pattes et dont le corps est alongé, cylindrique; 4.° les *batraciens*, tels que les grenouilles, les salamandres, qui ont des pattes et la peau nue. A ces principaux caractères, M. Bron-

(7) *Specimen medicum exhibens synopsin reptilium.* In-8.°, Viennæ 1768.

(8) Encyclopédie méthodique.

(9) Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares et des serpens. 1788—90.

(10) Essai d'une Classification naturelle des Reptiles, lu à l'Institut, le 1.er pluviose an 8. Bullet. des Sc., an. 3, n.° 35 et 36.

gniart en joignit un grand nombre d'autres qui ont jeté un si grand jour sur cette partie de la zoologie, qu'on peut la regarder comme l'une des plus parfaites dans ses divisions. M. Cuvier s'empressa d'adopter ce travail dans son Anatomie comparée (11). M. Daudin fit de même deux ans après dans son ouvrage (12), et je crois avoir indiqué le premier le caractère essentiel de cette classe, dans l'état actuel de nos connoissances et d'après les découvertes successives de M. Cuvier, en les désignant comme animaux vertébrés, à poumons, à sang froid, sans poils, ni plumes, ni mamelles (13).

Quoique j'aie divisé les reptiles en sept familles, que je crois établies sur des caractères très-naturels, puisqu'ils indiquent à la fois la forme, les mœurs et l'organisation, je ne traiterai ici que du quatrième ordre, celui des batraciens, dans lequel sont réunies les espèces qui ont beaucoup de rapports avec les grenouilles et les salamandres.

Les batraciens, lorsqu'ils sont adultes, ont pour caractères d'ordres: une oreillette unique

(11) Tome I, Tableau troisième.

(12) Histoire naturelle des Reptiles, in-8.°, faisant suite au Buffon, édition de *Dufart*.

(13) Zoologie analyt. Tableaux 1 et 47. Traité élément., 2.e vol., p. 6 et 132.

au cœur; deux ou quatre pattes sans ongles: l'accouplement ou la fécondation des œufs s'opère chez eux sans intromission; ces œufs, lorsqu'ils sortent au dehors (14), ont une coque membraneuse et grossissent après avoir été pondus; les petits subissent le plus souvent une métamorphose dépendante de leur manière de respirer.

Voici maintenant le développement nécessaire de toutes ces particularités.

Les trois autres ordres de reptiles ont deux oreillettes au cœur.

On trouve des espèces à peau nue et sans écailles dans toutes les autres divisions de cette classe. Parmi les chéloniens plusieurs *émydes* (15) qui ont à la vérité des ongles à quelques-uns des doigts au moins: dans l'ordre des sauriens, il n'y a qu'un petit nombre d'espèces à peau nue; cependant on pourroit regarder comme tels les *uroplates* et quelques *geckos* semblables aux salamandres, mais qui ont aussi des ongles; enfin parmi les ophidiens, nous retrouvons les *cécilies* qui se rapprochent d'ailleurs considéra-

(14) Car les salamandres sont ovovivipares.

(15) Tortue molle [LACÉPÈDE]. — *Rostrata* [THUNBERG]. — *Ferox* [PENNANT]. — *Triunguis* [FORSKAEL].

blement des batraciens auxquels elles semblent lier l'ordre entier des serpens (16).

Il n'y a aucune véritable exception connue pour tous les caractères suivans. En effet les ophidiens n'ont pas de pattes. Les sauriens et les chéloniens offrent constamment des ongles et c'est à tort qu'on a attribué des écailles et des ongles à la sirène lacertine (17); et qu'on a cru en remarquer dans une espèce du genre pipa figurée depuis longtemps (18). —

(16) Le squelette des cécilies, genre de reptiles rangés jusqu'ici avec les serpens, montre la plus grande analogie entre ces animaux et les batraciens. Nous citerons pour preuve les deux condyles de l'occipital; l'absence des côtes; l'articulation du corps des vertèbres, qui se fait comme dans les crapauds et les poissons; l'absence absolue de la queue; l'anus se trouvant à l'extrémité du corps et présentant un orifice arrondi et non transverse, etc. Nous reviendrons ailleurs sur d'autres particularités qui rendent ce genre très-intéressant aux yeux des naturalistes.

(17) Erreurs qui se trouvent répétées dans les ouvrages les plus modernes. Voyez les articles *Sirène* dans LATREILLE, Hist. nat. des Reptiles, t. 2, p. 259. — DAUDIN, Hist. des Reptiles; Buffon, *Dufart.* — SCHNEIDER, *Hist. amphib. natural.* p. 48. — Dictionnaire d'Hist. nat.; *Déterville*, etc.

(18) Planches enluminées de Buffon. Pipa femelle. C'est encore à tort que les pattes de derrière sont décrites et figurées à doigts fendus dans la pl. 31, p. 85, Hist. des Grenouilles, de DAUDIN, qui repré-

Tous les reptiles qui ne sont pas vivipares, pondent des œufs à écaille calcaire qui ne grossissent plus après avoir été abandonnés par leur mère, et les petits qui en sortent conservent pendant le reste de leur vie la forme qu'il avoient en naissant.

Quoique tous ces caractères soient bien déterminés et de nature à exiger la séparation des animaux que renferme cet ordre d'avec ceux de la même classe; j'ai cru devoir cependant distinguer encore en deux familles les espèces qu'il réunit, ayant observé dix particularités très-importantes dans l'organisation et dans les mœurs qui permettent de généraliser tout ce que l'on sait de plus intéressant sur l'Histoire des Batraciens.

Mettons d'abord en un groupe les espèces qui ont entre elles le plus de rapports par la forme générale du corps qui est trapu, large et sans queue, et dont les pattes sont d'inégale longueur: nous réunirons ainsi les pipas, les crapauds, les grenouilles et les rainettes, et nous leur donnerons le nom d'Anoures (*ecaudati*) : plaçons dans un

sente ce même pipa. — Linné avoit dit aussi, par erreur, dans le Musée du prince Adolphe Frédéric, et on l'a répété dans la plupart des ouvrages, en parlant du pipa, *pedibus posticis unguiculatis*.

autre groupe les espèces à corps alongé, avec une queue et les quatre pattes de longueur égale, comme les tritons, les salamandres, les protées, les sirènes que nous appellerons Urodèles (*caudati*); et comparons ces deux groupes ou familles sous les points de vue suivans :

§. 1. *La forme générale du corps :* ce que les naturalistes nomment le *facies*, indique, comme nous venons de le voir, la séparation que je propose. Les urodèles ressemblent aux sauriens, d'une manière si complète, que la plupart des auteurs, et même Linné, ont rangé les salamandres avec les lézards. Quelques-uns à la vérité en ont fait un genre à part; mais ils l'ont placé dans le même ordre, et quoique Hermann (19) ait indiqué

(19) « Salamandræ non ineptè peculiare genus facere posse videntur; differunt enim ab aliis lacertis corpore nudo squammis non vestito; aurium apertura nulla; lingua non bifida aut exertiti; brachiis femoribusque non torosis, sed linearibus, extremitatibus potiùs anteriore parte, quam basi crassioribus; palmis tetradactylis; digitis brevibus, æqualibus absque unguibus; vita aquatica, aut in uvidis, saltem primo à nativitate tempore in aquosis actâ. « Hermann, *Tab. affinat. animal.* p. 251, *et alibi* p. 258 *ad finem*.

« Nuda cutis, pedesque anteriores tetradactyli, subæquales, salamandris bufonibusque communes,

positivement leur analogie avec les grenouilles, c'est seulement depuis le beau travail de M. Brongniart qu'on les a regardés comme appartenant à l'ordre des batraciens.

Si la structure et l'organisation intérieure ont montré, entre les grenouilles et les salamandres, une très-grande analogie; il faut avouer aussi que la configuration extérieure indiquoit en apparence une très-grande différence. Nous voyons ici une sorte de cou, ou un espace libre, rétréci entre les pattes et la tête; un corps étroit, presque cylindrique, très-prolongé au delà des membres postérieurs, et se terminant à peu près comme celui des serpens et des poissons : au lieu que la tête des autres espèces de batraciens semble être implantée sur les épaules, qui reposent elles-mêmes sur un corps large, aplati et comme tronqué à l'origine des cuisses, exemple fort rare dans la nature.

§. 2. La *peau:* les *anoures* ont les tégumens libres, tout-à-fait isolés des muscles et adhérens seulement autour des principales articulations des membres, dans la ligne mé-

« eademque generationis ratio, uti in universum « subsimilis partium evolutio in salamandris et fim- « briatæ appendices externarum branchiarum quales « ferè in ranis generatim, ut adeo hâc ex parte etiam « conjunctissimæ ranis salamandræ sint, etc. »

diane, auprès de la bouche et des oreilles; de sorte que leur corps est comme renfermé dans un sac, que l'on peut isoler en produisant chez eux un emphysème artificiel. C'est un rapport qu'ils ont avec quelques poissons et en particulier avec les véritables baudroies et les batrachoïdes, ainsi nommés par M. de Lacépède. Les *urodèles*, au contraire, ont une peau tellement unie au tissu cellulaire destiné à former les gaines des faisceaux de leurs muscles, qu'il est difficile de les dépouiller, sans déchirer ces organes du mouvement, qui s'y insèrent même dans beaucoup de parties, surtout vers la région de la queue.

§. 3. La *proportion* respective *des membres* et de leurs parties devient encore un caractère très-important pour distinguer ces deux familles. Chez les *urodèles*, quand les pattes de derrière existent, car les sirènes en sont constamment privées, ces membres sont absolument de même longueur que ceux de devant; jamais leurs cuisses n'offrent plus de volume dans la région supérieure; leur métatarse n'est pas prolongé de manière à représenter trois articulations principales avant le pied. De là résultent la lenteur et l'uniformité de la marche de ces batraciens à queue, lorsqu'ils sont sur la terre; leurs pattes n'étant

pas assez longues pour supporter au moins momentanément le corps, et l'empêcher de traîner sur le sol : d'une autre part, la grande distance qui existe entre les membres, dont les extrémités libres peuvent à peine se joindre, donne à leur progression ces mouvemens sinueux qui les rapprochent des serpens. Dans les *anoures* il en est tout autrement : les pattes de derrière sont toujours plus alongées que les antérieures ; elles atteignent au moins, et le plus souvent elles dépassent en proportion, toute la longueur du corps ; leurs cuisses sont garnies de muscles très-forts, qui en augmentent beaucoup l'épaisseur : leurs tarses sont constamment alongés et fournissent à un très-grand nombre, la faculté de quitter la surface de la terre. Ils font des sauts plus ou moins élevés à l'aide des muscles des gras de jambes fortement développés dans les espèces dont les mouvemens sont lestes et rapides, ce qui leur donne en même temps la faculté de marcher, de grimper, de sauter et de nager.

§. 4. *La présence de la queue* influe d'une manière évidente sur la forme générale ; elle semble être un attribut de la vie essentiellement aquatique de la plupart des genres de la famille des *urodèles*, car les tritons, les protées, les sirènes sont habituellement dans l'eau. Ils y

nagent à l'aide de leur queue comprimée, à double tranchant et semblable à celle des poissons; aussi tous les jeunes *anoures* dans leur premier âge et avant leur entier développement, ont-ils le corps terminé de la même manière que les urodèles, et ne perdent-ils leur queue que par une sorte de gangrène naturelle dont on aperçoit toujours l'effet dans le squelette et même sur la peau des individus adultes.

§. 5. La *langue* présente dans sa forme et dans ses mouvemens des différences très-notables. Chez les *anoures* qui, sous l'état parfait, saisissent le plus ordinairement leur nourriture hors de l'eau, la langue offre un caractère qu'on n'a pas encore observé jusqu'ici chez d'autres animaux vertébrés. Sa base est attachée en avant, dans la concavité de la mâchoire, et son extrêmité libre est dirigée en arrière vers le pharinx. Cette partie entièrement charnue, toujours muqueuse, et le plus souvent fourchue à son extrémité, peut sortir de la bouche par un mouvement de protraction, mais de manière que sa face inférieure paroît en dessus toutes les fois qu'elle est au dehors. C'est même en partie à ce mécanisme qu'est dû le mode particulier de la respiration. Dans les *urodèles* au contraire, qui trouvent leur nourriture plus habituellement dans l'eau, la langue

est à peu près semblable à celle des poissons et des crocodiles, elle est adhérente à la gorge dans toute son étendue, sur ses bords comme vers sa pointe : elle ne peut ni sortir hors de la bouche, ni se courber vers la gorge. Aussi le mécanisme par lequel l'air est forcé d'entrer dans les poumons dans l'acte de la déglutition, est-il un peu différent, ainsi que nous avons eu occasion de le prouver dans un autre mémoire.

§. 6. *L'oreille externe ou le tympan* est très-distinct dans les *anoures*; il occupe les parties latérales et postérieures de la tête où il se fait remarquer par sa surface unie et par la peau qui le couvre, laquelle est en général plus tendue, plus lisse, et d'une autre couleur que celle du reste du corps. Cette conformation paroît dépendre de la manière de vivre de ces animaux qui ont le plus habituellement la tête plongée dans l'air ; elle correspond aussi sans doute à l'existence de la caisse et à la perception des coassemens que l'un des sexes peut produire. Chez les *urodèles*, qui n'ont pas de voix du tout, qui séjournent presque tous uniquement dans l'eau, qui n'ont pas de caisse du tympan, il n'y a point non plus d'oreilles extérieures ni aucune sorte de membrane du tambour. Cette disposition les rapproche de la plupart des animaux aquatiques

et essentiellement des poissons qui sont privés des mêmes parties.

§. 7. *L'orifice destiné à la sortie du résidu des alimens* présente, par sa position et par sa forme, des caractères très-frappans pour distinguer les urodèles des autres batraciens et de tous les reptiles. Quoique chez tous, cette ouverture corresponde au cloaque et serve en même temps aux organes générateurs et à la sortie des matières excrémentitielles, elle offre ordinairement un orifice arrondi comme dans les chéloniens, la cécilie et les anoures, ou transversale comme dans le plus grand nombre des ophidiens et chez tous les sauriens; mais les *urodèles* ont toujours une fente longitudinale, semblable dans les deux sexes, et dont les lèvres se gonflent considérablement et se colorent ordinairement d'une manière très-vive à l'époque de la fécondation (20).

(20) C'est ce qui a donné lieu à l'observation faite par MARGRAVE, copiée par NIEREMBERG, *Hist. natur. maximè peregrinæ*, p. 249; puis par RHUYSCH, *Theatr. animal.*, t. 1, p. 147, *vulvam habet mulieri simillimam;* phrase que quelques auteurs, comme LA CHESNAYE-DESBOIS et autres ont, en parlant de l'axolotl, traduit ainsi: « il a une matrice semblable à celle des femmes. Il a des règles comme les femmes. On a fait à son sujet des contes qui ne méritent pas d'être rapportés, etc. »

§. 8. *Le mode de fécondation* n'est pas moins remarquable dans l'une que dans l'autre famille. Tous les batraciens à la vérité sont privés d'organes mâles propres à l'intromission ; leurs œufs sont fécondés comme ceux de la plupart des poissons et grossissent après avoir été vivifiés ; cependant chez tous les *anoures* le mâle aide la femelle à se débarrasser de ses œufs. Il les vivifie, en les spermatisant, ou en les arrosant de sa laitance à l'instant même où ils sortent du corps, soit qu'il doive s'en charger aussitôt et les porter sur ses cuisses, comme le crapaud accoucheur, observé par Demours ; soit que, comme le pipa d'Amérique, il les place sur le dos de sa femelle ; soit enfin qu'il les abandonne en masse, ou en chapelets, comme la plupart des autres espèces. Mais les *urodèles* nous offrent le premier exemple, parmi les animaux vertébrés, d'une fécondation extérieure sans intromission et semblable à celle des plantes. Les véritables salamandres, d'après les observations de plusieurs auteurs, observations que j'ai eu occasion de vérifier en partie sur des individus vivans, apportés au Muséum d'histoire naturelle, paroissent absorber la liqueur séminale que le mâle abandonne dans l'eau, souvent avant que la femelle y soit venu plonger elle-même. De ce simple bain, résulte la fécon-

dation, comme dans les plantes le stigmate arrête le pollen sorti des anthères, et l'enlève à l'atmosphère qui lui a servi de véhicule. Le mâle des autres urodèles ne se rapproche point intimément de sa femelle: il se place à distance et féconde ses œufs à de longs intervalles et isolément, à mesure qu'elle s'en délivre.

§. 9. Les *œufs* des *anoures* sont toujours pondus en un seul temps; ils sont sphériques, réunis en masse plus ou moins considérable, et groupés diversement selon les espèces; les embryons qu'ils renferment, se développent presque tous à la même époque. Dans les *urodèles*, au moins chez les salamandres et les tritons, dont j'ai eu occasion de suivre la ponte et le développement, j'ai remarqué, comme l'avoit d'ailleurs très-bien observé Spallanzani, que les œufs, lorsqu'ils sont pondus (21), sont toujours distincts, isolés, de forme elliptique, et que le développement varie dans les œufs d'une même ponte, suivant l'époque de la fécondation.

§. 10. Enfin *la forme et l'organisation des têtards* sont tout-à-fait différentes dans les deux familles. Les *urodèles* ont en naissant le corps alongé, conique, un peu comprimé,

(21) Ceux des salamandres terrestres éclosent au dedans du corps, comme ceux de la vipère, de la couleuvre lisse, etc.

semblable à celui des poissons; leurs branchies, toujours extérieures, flottent comme des panaches sur le côté du cou où l'on aperçoit trois à quatre fentes de chaque côté, semblables aux branchies ou aux ouies des squales; leurs pattes antérieures se développent les premières, et leur forme n'a pas changé sensiblement lorsqu'ils sont adultes. Les *anoures*, au moment où ils éclosent (22), ont le ventre et la tête réunis en une masse sphérique, terminée par une queue de poisson; leurs branchies sont toujours recouvertes par les tégumens qui sont percés d'un seul trou, comme dans les sphagebranches; leurs pattes postérieures se développent avant celles de devant; ils perdent la queue en subissant leur métamorphose, ce qui change tout-à-coup leurs proportions (23) et leur forme extérieure.

Tels sont les dix caractères par lesquels je

(22) A moins que, comme le pipa, ils ne subissent leurs métamorphoses dans l'intérieur de la coque. CAMPER, Mém. Soc. des Sc. Gottingue, vol. 9, p. 129. BLUMENBACH, Manuel d'Hist. nat., pl. 19.

(23) C'est à cette disproportion singulière entre le têtard et l'animal adulte qu'il faut attribuer l'erreur dans laquelle on a été entraîné pour la jackie de mademoiselle Mérian [*rana paradoxa*] ou la grenouille qui se change en poisson. Le *Bufo scorodosma*, ROESEL, pl. 23, dont on trouve beaucoup de têtards au printemps, dans les marres du bois de Vincennes, offre un exemple analogue.

distingue les reptiles batraciens en deux familles, les anoures et les urodèles. Ce sont ces divisions naturelles que je propose aux naturalistes, et dont j'offre le résumé dans les deux tableaux ci-joints :

BATRACII.

Corpore nudo, pedato; absque squammis seu testâ, pene, unguibus; pulmonibus arbitrariis; corde uniaurito; ovis membranaceis sine coitu; pullis sæpiùs larvatis, pisciformibus.

FAMILIA I.ª ECAUDATI.

1. Corpore ranæformi, lato, brevi, depresso.
2. Cute plicatili, sejuncta, sacculi formi.
3. Pedibus anticis brevioribus; femoribus torosis, metatorsisque elongatis.
4. Caudâ nullâ.
5. Linguâ carnosâ, bifidâ, exertili, basi anticè infixâ.
6. Auriûm tympano distincto, voceque coaxante.
7. Ano postico rotundato.
8. Ovatione cùm marium adjumento.
9. Ovis concatenatis, sphæricis.
10. Metamorphosi distinctissimâ : gyrinorum branchiis internis, aperturâ unicâ subgulari; pedum posticorum evolutione primitiva.

FAMILIA 2.ª CAUDATI.

1. Corpore lacertiformi, tereti, elongato.
2. Cute musculis infixâ, adhærente.
3. Pedibus æqualibus, posticorum femoribus, tibiisque teretibus. Palmis plantisque brevibus.
4. Caudâ elongatâ, ut plurimùm ancipite.
5. Linguâ osseâ integrâ, immobili, undique gulæ infixâ.
6. Aurium tympano, voceque nullis.
7. Ano medio, longitudinali.
8. Ovorum exitu absque marium adjutorio.
9. Ovis distinctis, ovatis.
10. Metamorphosi ferè indistinctâ; pullorum branchiis externis, fimbriatis; aperturis collaribus ternis seu quaternis; pedum anteriorum evolutione primitivâ seu unicâ.

BIOGRAPHIE.

Notice *biographique sur* **Philippe-Denis Pierres**; *par* **P. X. Leschevin.**

M. *Philippe-Denis* Pierres, ancien premier imprimeur ordinaire du Roi, membre des Académies de Dijon, Lyon, Rouen et Orléans, est mort le 28 février, dans la soixante et huitième année de son âge, à Dijon où il occupoit un petit emploi.

Issu d'une famille qui compte parmi ses membres, depuis plus de deux cents ans, des libraires, et des imprimeurs justement estimés (1), M. Pierres s'étoit concilié par la manière distinguée dont il exerçoit son état, par ses talens dans plus d'un genre, et par ses excellentes qualités, une considération dont il a recueilli d'honorables témoignages dans plusieurs circonstances importantes. On lui doit beaucoup de bonnes éditions dont la correction fait le principal mérite, mais jamais il ne voulut entreprendre celles qu'on appelle *édition de luxe*, persuadé que l'art de l'imprimerie n'atteint véritablement son but d'utilité que lorsqu'il sert à multiplier les bons ouvrages, et à les mettre, par leur

(1) Les Lottin, les Le Mercier, etc.

prix, à la portée du plus grand nombre. On peut cependant citer, comme réunissant le mérite d'une exécution fort élégante, à celui de la correction, une foule de livres qui sont sortis de ses presses, et parmi lesquels je me bornerai à indiquer ici les suivans, quoiqu'il me soit facile d'en étendre considérablement la liste.

Constitutions des treize Etats-Unis de l'Amérique. Philadelphie et Paris, Ph. D. Pierres, 1783 et 1785, in-4.° et in-8.°. C'est à M. le duc de la Rochefoucault qu'on est redevable de cette traduction.

Les Héroïdes d'Ovide, traduites en vers français. Philadelphie, 1784 et 1786, in-8.°. De ces deux éditions, tirées toutes deux à un très-petit nombre d'exemplaires, l'une contient le texte. Cette traduction est de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix.

Elégies de Tibulle. Paris, Pierres, 1784, in-8.°. M, de Pastoret est auteur de cette traduction.

Mémoires historiques sur Raoul de Coucy. Paris, Pierres, 1781, 2 vol. in-18. A la suite de ces mémoires dont M. de la Borde est l'auteur, se trouve le recueil des chansons de Raoul.

Les Jardins, poème, par M. l'abbé Delille. Paris, Ph. D. Pierres, 1782, in-18.

Epicteti Enchiridion, etc. Curante J. R.

Lefebvre de Villebrune. Parisiis; Ph. D. Pierres, 1782. in-18.

Manuel d'Epictète en grec, avec une traduction française; par J. R. Lefebvre de Villebrune, Paris, Pierres, 1783, in-18.

Minéralogie homérique, ou Essai sur les minéraux dont il est fait mention dans les poèmes d'Homère; par A. L. Millin. Paris, Pierres, 1790, in-8.°

L'édition du *Lexicon* de SCHREVELIUS, donnée en 1752, par le savant abbé Vauvilliers, professeur de grec, au Collége Royal, étant épuisée depuis longtemps, M. Pierres entreprit, en 1766, d'en donner une nouvelle, et d'y faire des augmentations puisées dans les éditions le plus récemment publiées en Hollande, en Angleterre et en Allemagne. Il s'acquitta seul de ce travail pénible, et fit paroître, en 1767, son édition qu'il divisa en deux volumes, pour la rendre d'un usage plus commode. Les journaux du temps lui ont rendu la justice de déclarer qu'elle a, sur toutes celles qui l'ont précédée, l'avantage d'être plus complète, beaucoup mieux exécutée et bien plus correcte. L'avertissement, écrit en latin, est d'un style élégant et pur; mais M. Pierres n'ayant pas pris la qualité d'éditeur sur le titre de l'ouvrage, le public n'a été informé de la part qu'il y avoit, qu'en 1778, et par le premier supplé-

ment de la *France littéraire*. L'exemplaire qu'il s'en étoit réservé, porte ces mots écrits de sa main : *Edente Philippo Dyonisio Pierres*.

Il possédoit, sur l'histoire et les procédés de son art, dont il avoit étudié avec soin toutes les parties, un riche fonds de connoissances, et avoit rassemblé un très-grand nombre d'ouvrages rares et précieux et de mémoires sur la typographie. En 1774, sur l'invitation de l'Académie des sciences, provoquée par plusieurs membres de cette compagnie, avec lesquels il étoit lié d'amitié, il entreprit, pour la grande collection des arts et métiers, l'*Art de l'Imprimerie*. Ce travail, auquel il avoit consacré le reste de sa vie, eût formé trois volumes in-folio de texte, accompagnés d'un grand nombre de planches. La confiance et l'amitié dont l'auteur m'honoroit me mettent à portée de donner quelques détails sur le plan de son ouvrage.

Il est partagé en trois grandes sections divisées elles-mêmes en plusieurs parties. La première section comprend les pièces préliminaires dans lesquelles on trouve l'histoire de l'imprimerie et de la gravure; celle des différentes méthodes ou systèmes, et des applications à l'impression des toiles et des papiers peints ; les fonctions, les droits de

l'imprimeur; la législation relative à l'art; la désignation des employés et ouvriers. Des trois parties dont cette section est composée, la première traite des caractères et de tous les matériaux en bois, cuivre ou fonte, qui sont nécessaires à la composition; la seconde, des casses, casseaux et galées, tant en France que chez les autres nations; et la troisième, de la composition.

La seconde section, divisée en quatre parties, porte sur les diverses sortes d'impositions, la correction et la distribution.

Enfin les deux parties de la troisième section, sont consacrées aux instrumens et matériaux nécessaires pour l'impression, aux travaux préliminaires, aux procédés d'impression en or et en couleur, à l'indication des beaux ouvrages exécutés par les imprimeurs nationaux et étrangers, depuis l'origine de l'imprimerie.

L'ouvrage est terminé par un Dictionnaire typographique.

L'auteur eût consigné, dans cet ouvrage, les diverses améliorations qu'il avoit introduites dans les procédés de son art, et qui étoient en pratique dans ses ateliers. Il y eût fait aussi l'histoire de ses travaux sur la stéréotypie, l'impression en feuilles d'or, etc.; enfin, si le temps ne lui eût manqué, de tous les arts qui composent la collection, l'art typographique

eût été sans doute le mieux et le plus complètement décrit.

Pendant toute sa vie, M. Pierres a fait, du perfectionnement de l'art typographique, l'objet de ses études et de ses travaux les plus chers. Très-habile mécanicien, il avoit en outre le talent d'exécuter en petit le modèle de ses inventions, et entretenoit chez lui, pendant toute l'année, un serrurier et un menuisier-charpentier. A portée de juger journellement de la fatigue excessive des ouvriers employés à la presse, il conçut le projet de diminuer de beaucoup cette fatigue en faisant des changemens à la machine. Il sentit bien qu'il n'y parviendroit qu'en substituant au mouvement de pression en usage, un autre agent d'après lequel les frottemens seraient considérablement atténués. Il atteignit le but, après avoir employé plusieurs années en tentatives multipliées et coûteuses, et soumit, en 1786, au jugement de l'Académie des sciences, sa nouvelle presse, qui, après avoir été examinée par des commissaires, fut jugée digne de l'approbation de l'Académie. M. Pierres fit imprimer, sous le privilége de cette compagnie, la description de sa presse (2), et fut admis à en présenter

(2) Description d'une nouvelle Presse d'imprimerie, etc. Paris, imprimé chez l'auteur, *par sa nouvelle Presse*, 1786, in-4.°; fig.

un exemplaire au Roi, qui se fit expliquer la machine par son inventeur lui-même, et voulut en avoir un modèle. Cet exemplaire n'étoit couvert qu'en papier; et il fut dérogé, à cette occasion, à l'usage en vertu duquel les livres présentés à sa Majesté, devoient être magnifiquement reliés. On fit remarquer au Roi que l'ouvrage portoit sur la couverture, son chiffre et des ornemens, imprimés en feuilles d'or et à la presse, par des procédés nouvellement découverts par M. Pierres. Les détails de cette présentation sont consignés dans la *Description*, et se font lire avec beaucoup d'intérêt.

Cet heureux résultat n'empêcha cependant pas M. Pierres de continuer ses essais sur les moyens d'amener la presse au dernier point de simplicité; le succès le plus complet a couronné ses efforts et sa persévérance. Je n'hésite pas à mettre celle qu'il a imaginée en dernier lieu et dont il a exécuté lui-même le modèle, au rang des plus belles inventions. Ses avantages sont d'être beaucoup plus simple que l'ancienne, d'une construction moins coûteuse; d'exiger un espace moins considérable, et d'economiser prodigieusement le temps et les forces des ouvriers. Elle n'a ni jumelles; ni train, ni étançons, et opère la pression par un mécanisme nouveau; enfin elle peut être de la plus utile

application à l'impression des toiles et papiers peints et peut-être à d'autres arts. Je ne dois pas m'expliquer davantage sur cette découverte, qui étoit le secret de son auteur. Dans les diverses conférences que j'ai eues avec lui sur cette heureuse invention, il m'a toujours assuré n'avoir jamais donné les mêmes détails qu'à feu M. Camus, qui avoit pour M. Pierres, beaucoup de bienveillance, et qui l'a mentionné fort honorablement dans l'ouvrage dont je parlerai plus bas.

Pendant son voyage en France, M. Franklin qui s'intéressoit vivement aux progrès d'un art qu'il avoit exercé lui-même, ne tarda pas à distinguer M. Pierres. Il se lia très-particulièrement avec lui, et obtint de son amitié qu'il se chargeroit de montrer à son petit-fils Benjamin Bitche, les principes de la typographie. Franklin avoit fait en Amérique, un grand nombre d'essais pour multiplier très-promptement les copies, et vit avec plaisir ceux auxquels M. Pierres s'étoit livré depuis 1773, sur le polytypage. Il l'engagea fortement à les continuer, et lui fit part de ses idées. On peut voir quels ont été les résultats de cette suite de recherches, dans le *Journal de Paris*, avril et mai 1786, et dans l'ouvrage intitulé: *Histoire et Procédés*

du Polytypage et du Stéréotypage, par A. G. Camus (3), pages 52 et 53.

Je ne puis m'empêcher de relever ici une assertion avancée dans un ouvrage publié récemment, et que M. Pierres m'a assuré plusieurs fois n'avoir pas le moindre fondement. On lit, page XXVI, du *Répertoire de la Librairie* (4) : « En 1778, Pierres, célèbre « imprimeur de Paris, et l'un de ceux qui « sans contredit, connoissoit le mieux son « art, et consacroit son zèle et ses talens à « le perfectionner, fit divers essais de stéréo- « typage, qui furent tous infructueux et « contribuèrent à sa ruine. » Jamais les essais multipliés que M. Pierres a faits sur les diverses parties de son art, n'ont en rien altéré sa fortune. Lorsqu'il les entreprit et les exécuta avec persévérance et désintéressement, il avoit des moyens plus que suffisans pour subvenir aux dépenses qu'ils lui oc-

(3) Paris, Renouard; an X, 1802, in-8.°. Après la publication de cet ouvrage, M. Pierres écrivit à l'auteur plusieurs lettres qui contenoient des observations critiques et de nouveaux renseignemens. M. Camus, qui en projetoit une nouvelle édition, avoit inséré ces lettres dans l'exemplaire qu'il s'étoit réservé et qui fut adjugé, à sa vente, à un prix fort élevé.

(4) Par M. Ravier, libraire. Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1807, in-8.°.

casionnèrent. Malgré cette erreur de l'auteur, il étoit reconnoissant du témoignage honorable que ce confrère a rendu de son zèle et de ses talens.

Les dernières recherches auxquelles il se soit livré dans le même genre, eurent pour objet le perfectionnement des procédés du polytypage, appliqué à la multiplication des dessins, de l'écriture, de la musique, des cartes géographiques, etc. Il avoit entrepris ces essais, sur l'invitation de Franklin; et, ayant eu soin de retenir plusieurs épreuves de toutes les tentatives qu'il a faites, il en est résulté une collection fort curieuse de dessins-gravures, peu corrects d'abord, puis nets et élégans, dans laquelle on suit la série graduelle des progrès de l'amélioration de ses procédés. Il fondoit de grandes espérances sur ce nouvel art qu'il ne doutoit pas d'amener à sa perfection. Les moyens qu'il employoit, sont d'une grande simplicité; il m'ont été confiés sous le sceau du secret, mais ils sont aussi la propriété d'une personne que M. Pierres s'étoit associée pour ses essais, et qui a fait une grande partie des dessins qu'il a polytypés.

L'estime et la considération ont été le prix d'un zèle aussi pur, et de ses immenses travaux suivis avec autant de persévérance que de talent. Il reçut un témoignage bien

flatteur de la satisfaction du gouvernement dans les *Lettres-patentes* du 9 juillet 1785, qui convertissent la charge d'imprimeur ordinaire du Roi, dont il jouissoit depuis 1779, en celle de *premier imprimeur ordinaire*, et qui portent expressément que Sa Majesté, en lui accordant cette faveur, *vouloit lui donner une nouvelle marque de sa bienveillance, et faire connoître la satisfaction qu'elle ressentoit de son zèle et du succès de ses travaux, pour la perfection de l'art de l'imprimerie.* Plusieurs ministres (5) vinrent visiter ses ateliers; un grand nombre d'hommes recommandables, dont quelques-uns tels que MM. de la Rochefoucault, le président de Saron, Bailly, l'abbé Bossut, appartenoient à l'Académie des sciences, l'encourageoient, lui communiquoient leurs propres idées, et venoient journellement s'assurer par eux-mêmes du progrès de ses tentatives. Trois Académies lui ouvrirent leurs portes. Le pape Clément XIV ordonna, sur la demande de l'ambassadeur de France, qu'il lui fût envoyé, pour servir à son grand ouvrage, une épreuve de toutes les espèces de caractères de l'imprimerie du Vatican. En 1782, le roi de Pologne, Poniatowsky, dans l'in-

(5) MM. le baron de Breteuil, Le Noir et de Calonne.

tention d'instituer à Varsovie, une bibliothéque publique, s'adressa à lui, et le chargea de rédiger le plan de cet établissement et d'indiquer les livres les plus utiles et les plus estimés dans tous les genres et sur toutes les matières. Ce travail fort considérable occupa son auteur pendant près d'une année, et le roi de Pologne lui témoigna sa satisfaction en lui envoyant une fort belle médaille en or, portant d'un côté, le portrait de Sa Majesté, et au revers trois couronnes, de laurier, chêne et olivier, avec la légende : *Merentibus.*

Le Collége Royal auquel M. Pierres avoit été puissamment recommandé par son respectable doyen, le savant Capperonnier, le nomma son imprimeur en 1777, et attacha à cette nomination, plusieurs prérogatives, dont il n'y avoit pas encore d'exemples dans ce collége, telles que le droit d'assister aux séances du comité, au rang des professeurs, de participer à la distribution des jetons, même absent, et de se servir du sceau. Le diplôme qui lui fut délivré à cette occasion est conçu dans les termes les plus flatteurs. Le Collége Royal y rappela, comme une circonstance honorable, qu'en adoptant M. Pierres, il avoit eu égard à la recommandation de feu M. Capperonnier, auquel M. Vauvilliers avoit succédé, en qualité de professeur de langue grecque. A l'exemple

de ce corps, la Société royale de médecine accorda à M. Pierres les mêmes prérogatives, en le nommant son imprimeur. Il étoit en outre, celui du grand conseil, de la congrégation de Saint-Maur, de celle de France, etc.

Après la mort de M. Dubois-Laverne (6), directeur de l'imprimerie de la République, lorsqu'il fut question de nommer à cette place importante, M. Pierres, auquel la révolution avoit enlevé son état et toute sa fortune, trouva dans les services qu'il avoit rendus à son art, des motifs suffisans pour se mettre sur les rangs. Dès l'instant qu'il se présenta, presque tous les concurrens se retirèrent. Il ne se rappeloit jamais qu'avec une vive sensibilité, la démarche franche et désintéressée que fit à cette époque, un de ses confrères, M. Rondonneau, qui postuloit la même place, et qui, en se désistant de ses prétentions, se rendit auprès de S. E. le Grand-Juge, l'organe des sentimens de tous les concurrens qui pouvoient avoir quelque espérance, et des siens propres, envers M. Pierres. Je regrette de ne pouvoir donner textuellement la lettre de M. Rondonneau; je me bornerai à dire qu'elle contient l'expression de l'estime la plus sentie, et que sa démarche me paroît également honorable pour lui et pour celui

(6) Voyez la notice publiée par M. Silvestre de Sacy, sur ce célèbre imprimeur. Mag. Encycl. ann. 1803, t. 4, p. 183.

qui en étoit l'objet. M. Pierres reçut encore, dans cette occasion, une autre marque de bienveillance et d'estime à laquelle il fut infiniment sensible. Sur la proposition de M. de Fleurieu, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, ce bureau nomma des commissaires à l'effet de se transporter auprès de son Excellence le Grand-Juge, et de lui exprimer son voeu de voir M. Pierres chargé de la direction de l'imprimerie de la République.

Il me reste à parler de ses qualités personnelles. Une extrême sensibilité, la franchise et la bonté, formoient l'essence de son caractère, et lui avoient fait de sincères amis, parmi lesquels il citoit avec complaisance MM. Franklin, Daubenton, de Lacépède, Vauvilliers, et d'autres noms célèbres dans les sciences et les arts. Ayant perdu, par une suite d'événemens malheureux, une fortune assez considérable, fruit de ses longs travaux, il fut contraint, en 1807, d'accepter au bureau des postes de Dijon, une petite place, à laquelle venoit de le faire nommer, pour assurer son sort et parvenir à l'améliorer, un de ses anciens camarades de collége (7), qui plusieurs fois lui avoit donné des preuves de son attachement. A peine arrivé dans cette ville, il se concilia l'affection de toutes les personnes avec

(7) M. Anson, administrateur des postes.

lesquelles il fut en relation. On ne pouvoit se lasser d'admirer avec quelle fermeté, cet intéressant vieillard supportoit la rigueur de sa destinée. L'Académie se l'associa et il acquit bientôt de vrais amis, qui cherchèrent à le consoler de ses infortunes. Rien de ce qu'on avoit fait pour lui n'étoit perdu. Il portoit ses nouveaux amis dans son cœur comme ses anciens, et ne laissoit jamais échapper l'occasion d'exprimer jusqu'à quel point un accueil aussi favorable, diminuoit le sentiment de ses chagrins. Sa santé n'étoit point altérée. Il n'avoit rien perdu de son enjouement et de son amabilité franche et naturelle, et tout annonçoit qu'il avoit encore à se promettre de longs jours, quand une attaque d'apoplexie est venue l'enlever à sa famille et à ses amis. Sa mort a excité un chagrin véritable chez tous ceux qui l'ont connu à Dijon, et ils se sont imposé le douloureux devoir d'assister à ses obsèques, que l'Académie en corps a honoré de sa présence.

Qu'il me soit permis de consigner ici l'expression de mes propres regrets. Un oncle, dont je révère la mémoire, avoit été son ami, et une très-grande disproportion d'âge, ne l'avoit pas empêché de m'accorder, sans réserve, sa confiance et son affection. Je ressens vivement sa perte, et je satisfais

autant au besoin de mon cœur, qu'aux devoirs de l'amitié, en cherchant à établir ses titres à la reconnoissance publique, et en répandant quelques fleurs sur sa tombe.

P. X. LESCHEVIN.

MYTHOLOGIE.

SUR *la Déesse* PIÉTÉ, *par* M. D'HAUTEFORT, *attaché au Ministère des Relations extérieures, correspondant de l'Académie impériale de Turin, membre de l'Académie royale de Florence, de Mantoue, etc.*

DE toutes les vertus morales dont le paganisme a fait des êtres réels pour leur rendre les honneurs divins, il n'y en a aucune qui puisse mieux excuser la foiblesse de l'aveuglement idolâtre, que cette affection, ce penchant pour les choses de la Religion, la Piété. Ce mouvement intérieur, cet élan de l'ame, qui nous porte à rendre hommage à une puissance au dessus de nous; ce recueillement profond que nous inspire une cérémonie sacrée, fut senti des Romains; ils le crurent un être surnaturel et céleste, présidant au culte que les créatures doivent à leur créateur. Frappés de cette pensée, la Piété devint pour eux une Divinité. On lui éleva des temples, on lui dressa des autels, et la Déesse *Pietas* fut honorée comme telle par les religieux successeurs de Numa. Les Romains entendoient par la Piété, non-seulement la dévotion des hommes envers les Dieux; mais aussi le res-

pect des enfans envers leurs parens (1). Stace semble la confondre avec Astrée (2).

Summa Deum Pietas (dit-il), cujus gratissima cælo,
Rara profanatas inspectant numina terras,
Huc vittata comam, insignis amictu,
Qualis adhuc præsens, nullaque expulsa nocentum.
Fraude, rudes populos atque aurea regna colebas,
Mitibus exequiis ades, et lugentis hetrusci
Cerne pios fletus laudataque lumina terge.

Il est certain que le poète rappelle dans cette invocation comme étant particulière à la Piété, la présence de la Déesse de la justice sur la terre. Mais les Romains, dans le culte religieux qu'ils rendoient à la Piété, distinguoient fort bien cette Divinité de la chaste fille de Jupiter et de Thémis. Lactance parle

(1) Il n'y a peut-être pas de nation où la piété filiale soit en aussi grand honneur que chez les Chinois. « Les bienfaits dont un père et une mère, disent-ils, « comblent leurs enfans, sont comme ceux dont le « ciel lui-même nous comble chaque jour. Convien-« droit-il de les oublier, et de n'en pas avoir la plus « parfaite reconnoissance (*a*)? » Cette comparaison entre les bienfaits de la Providence et ceux des parens envers leurs enfans, explique assez pourquoi chez les Romains la même Déesse qui présidoit au culte religieux présidoit aussi à l'amour filial.

(*a*) *Hist. de l'Acad. des inscr.* V. 40, p. 255. *Recherches historiques sur la Religion indienne*, par M. de Guignes.

(2) Stat. *Sylv.* L. 3, V. 1, p. 218.

en termes précis de la Déesse Piété, adorée par les Romains, et des temples qu'ils lui avoient consacrés (3). Pensez-vous, dit Arnobé en s'adressant à ces mêmes Romains, que la *Piété*, la Concorde, la Santé et autres prétendues Divinités pareilles, auxquelles vous avez élevé des autels dans des temples magnifiques, pensez-vous qu'elles aient un pouvoir céleste, et qu'elles fassent leur demeure dans les cieux (4)?

Il paroît que le premier temple de la Piété fut bâti à Rome sous le consulat de P. Cornélius Lentulus, et M. Bæbius Tamphilus, l'an de Rome 571 (av. J. C. 181). Manius Acilius Glabrion, Duumvir, en fit la dédicace. Ce temple avoit été voué par le père de Glabrion dans une bataille qu'il gagna contre Antiochus, près des Thermopyles (5). Pline parle d'un autre temple érigé à cette Déesse 602 ans après la fondation de Rome (av. J. C. 150), sous le consulat de T. Quintius Flaminius et M. Acilius Balbus, pour perpétuer le souvenir d'un exemple d'amour filial. Les circonstances de ce trait touchant, sont ainsi rapportées par ce patriarche des naturalistes. Une jeune femme nourrit de son lait, pendant plusieurs

(3) Lact. *de falsa Religione.* L. 1, c. 25.

(4) Arnob. *adversus gentes.* L. 4, p. 127.

(5) Tit. Liv. L. 40. §. 34. — Val. Max. L. 2. c. 5.

jours, sa mère infortunée qui, retenue dans les fers, alloit y périr par la faim (6). Les magistrats de Rome, ayant eu connoissance d'un fait si extraordinaire, firent grâce de la vie à la mère, et ordonnèrent que la prison fût changée en un temple consacré à la Piété (7).

Nardini doute si ces deux temples ne seroient (8) pas le même; nous ne partageons point son avis, et nous croyons qu'il est facile de se tirer de cette incertitude, en réfléchissant aux différentes dates auxquelles ces deux temples furent élevés; aux endroits où

(6) PLIN. L. 7, c. 36.

(6) FESTUS dénature entièrement ce fait. Il dit que le temple de la Piété fut consacré par Acilius, dans la même place où habitoit une femme qui allaita son père retenu en prison. Outre que la personne incarcérée n'étoit point un homme, Acilius, comme nous l'avons vu ci-dessus, ne consacra pas d'autres temples que celui voué par son père, vainqueur d'Antiochus. Il y a eu, il est vrai, une femme qui donna le sein à son père, fait dont il est mention dans Hyginus (*b*); mais ce trait doit appartenir à l'histoire grecque. Valère Maxime en parle aussi, ce qui est heureusement, selon nous, une preuve de plus en faveur de Pline: car Valère Maxime, après avoir raconté le fait arrivé à Rome, cite l'autre comme s'étant passé chez l'étranger.

(*b*) FESTUS au mot *Pietas*.—HYGIN. Fab. 254. VAL. MAX. L. 5, c. 4. Externa 1.

(8) NARD. *Roma antica*, p. 329 et 441.

ou les bâtit, et aux diverses causes qui en motivèrent la construction. Quant à cette dernière particularité, la différence est frappante par elle-même. Un temple érigé à l'occasion d'une victoire, n'est pas celui qu'on élève en mémoire d'un acte d'attachement et de tendresse. Pour ce qui a rapport aux époques où ils furent construits, on ne sauroit pas les confondre, le temple promis en vœu par le père de Glabrion, ayant été bâti l'an de Rome 571 (av. J.C. 181), ou 31 ans avant l'édification de celui dont il est question dans Pline.

L'existence à Rome de deux temples consacrés à la Piété, se confirme encore par la diversité des lieux où les historiens nous disent qu'on les voyoit. Celui dont M. Glabrion fit la dédicace, étoit bâti dans le marché aux herbes, *in foro olitorio* (9). L'autre, mentionné par Pline (10), se trouvoit dans l'endroit où s'élevoit du temps de cet écrivain le théâtre de Marcellus. Ce théâtre étoit dans la neuvième région. Le marché aux herbes dans la onzième. Il est vrai que ces régions se touchoient, mais ce n'est pas une raison suffisante pour que Nardini suppose que les Romains n'ont pas élevé à deux époques séparées, deux temples à la Déesse Piété. L'identité qu'il voudroit

(9) Tit. Liv. L. 40, §. 34.

(10) Plin. L. 7, c. 36.

admettre ne peut pas être reçue. Pline parle du temple fabriqué à la place de la prison, comme d'un édifice qui n'existoit plus de ses jours, *templo Pietatis extructo in illius Carceris sede ubi nunc Marcelli theatrum est* (11). Cependant, comme plusieurs siécles ensuite Publius Victor et Sextus Rufus, cités par Panvinius (12), placent un temple de la Piété dans le marché aux herbes, compris, ainsi que nous l'avons vu, dans la onzième région, il est évident que ce temple n'est pas le même que celui dont il est question dans Pline. Il n'y a pas de doute que ce ne soit là le temple bâti par Glabrion. Nardini, pour faire valoir son opinion, cherche à s'étayer de l'autorité de Valère Maxime. Cet auteur, en rapportant le trait de la jeune femme donnant le sein à sa mère emprisonnée, n'ajoute point que le lieu de sa détention fut changé en un temple consacré à la Piété (13). Ce silence devient pour Nardini une preuve irréfragable; et selon lui, si ce trait de piété n'est pas douteux, l'érection du temple est au moins fabuleuse (14). Ce sont ses paroles. Mais, sans avoir recours à l'autorité de Festus (15) qui, malgré son

(11) PLIN. *Loco citato.*
(12) BOISSARD. *Topographia Romæ.*
(13) VAL. MAX. L. 5, c. 4, §. 7.
(14) NARD. *Roma antica*, p. 441.
(15) FESTUS, au mot *Pietas.*

inexactitude relativement à l'exposé du fait ; coincide avec Pline sur la construction du temple, ce naturaliste auroit-il affirmé le contraire de ce dont Rome entière avoit été naguères le témoin, le fait dont il s'agit s'étant passé 73 ans seulement avant la naissance de cet écrivain (16)? Le souvenir étoit trop récent pour y ajouter une particularité aussi remarquable qu'auroit pu démentir aisément une tradition authentique.

Nardini auroit dû examiner à quel propos Valère Maxime rapporte cette anecdote. Il auroit vu que cet auteur, s'occupant à écrire sur l'amour envers les parens, est plus pressé, aussitôt qu'il a rendu compte de l'action qu'il cite, de faire remarquer les effets et le pouvoir de l'affection et de la piété filiale que de relater une circonstance dont l'omission ne nuit point au fond de son objet. Nous pensons que ces argumens sont de nature à aplanir les doutes élevés par Nardini, et que l'on ne fera aucune difficulté de croire que l'on a compté dans l'ancienne capitale de l'univers, deux divers temples consacrés à la Piété. S'il étoit permis de s'appuyer d'un passage de Cicéron, nous ha-

(16) La construction du temple dont parle Pline eut lieu, comme nous l'avons vu, 150 ans avant J. C. Pline mourut la 79.me année de l'ère vulgaire, âgé de 56 ans ; ainsi il étoit né la 23.me année de cette ère : 23 et 50 font 73.

garderions à assigner ici la cause par laquelle il est présumable que le temple de la Piété, dont il est question dans Pline, vint à tomber en ruines. Cicéron, dans son Traité *de Divinatione* (17), parle d'un temple de cette Déesse existant à Rome, que la foudre avoit frappé. Négligé apparemment par les questeurs, ce temple dès-lors alla insensiblement en décadence. Les événemens politiques du temps contribuèrent à le faire oublier, de sorte qu'il n'offroit plus sans doute que des débris, lorsque César (18) commença à bâtir sur le même terrein le théâtre de Marcellus. Nous n'offrons néanmoins ceci qu'en forme de simple conjecture, et nous laissons à des critiques plus exercés, le soin de juger le degré de probabilité qu'elle peut avoir.

Deux inscriptions rapportées par Gruter, nous fournissent une preuve de plus, de la déification de la Piété. Voici la première et qui devoit tenir à quelque monument consacré à cette Divinité par l'empereur Tibère :

PIETATI. AUGUSTAE.
EX. S. C. QUOD. FACTUM. EST. D. HATERIO
AGRIPPA. C. SULPICIO. GALBA. COS
TIB. CL. CAES. AUG. GERM. PONT-MAX-TRIBUN
POT. XXIIII. COS. IIII. IMP. VIII. P. P.
DEDICAVIT (19).

(17) Cic. *de Divin.* L. 1, §. 43.
(18) V. Hardouin, *in Plin.* L. 7, c. 36.
(19) Grut., p. 101.

L'autre inscription semble avoir été faite en action de grâce à la Piété et à la Fortune, pour la conservation des empereurs M. Aurelius Antoninus et L. Aelius Aurelius.

PIETATI
FORTUNAE. PRIMIG
VOTIS. SUSCEPTIS
SALVIS. AUGUSTIS
M. AURELIO. ANTONINO. ET
L. AELIO. AURELIO
FORTUNATUS. VERNA
DISP. EORUM
ET. AURELIA. SUSCEPTA. LIB
L. D. D. D. (20).

On voit aussi la figure de la Piété gravée sur les médailles romaines.

M. Le Beau donne la description de quelques médailles de Drusus où l'on aperçoit le mot *Pietas* avec la tête de cette Déesse. Le mot *Pietas*, ajoute cet Académicien, se lit de même au revers des médailles de Sextus Pompée (21).

Ordinairement la Piété est représentée sur les médailles, sous la forme d'une femme assise, couverte d'un grand voile tenant une corne

(20) Grut., p. 76.
(21) *Mém. de l'Acad. des insc.* V. 24, p. 166. - 167.

d'abondance dans la main droite, et posant la gauche sur la tête d'un enfant; à ses pieds est une cigogne qui est l'image de la Piété, à cause du grand amour qu'elle a pour ses petits. C'est pour cela que Pétrone appelle cet oiseau *Pietatis cultrix* (22).

Quelquefois la Piété tient une patère, comme sur une médaille de Caligula, ou bien les pattes d'un faon destiné au sacrifice, comme sur un revers d'Antonin-le-Pieux. Sur d'autres, elle tient un globe d'une main, et de l'autre un enfant, plusieurs sont à ses pieds. On la figure encore par une femme nue, tenant un oiseau (23).

Les artistes modernes désignent la Piété par une jeune fille ailée, une flamme sur la tête, tenant d'une main une cassolette fumante qu'elle élève vers le ciel, et de l'autre une corne d'abondance qu'elle présente à des enfans. On la voit encore figurée par une femme vénérable, ayant une flamme sur la tête, et le bras droit appuyé sur un autel antique entouré de festons. Dans les appartemens de Versailles, elle est peinte sous le symbole d'une femme ailée, ayant une flamme sur la tête, et dans la main droite une corne d'abondance; auprès d'elle sont deux enfans qui prient devant

(22) Pétr. *Satyr.* L. 37.
(23) *Diction. des Beaux-Arts*, par Millin.

un autel où brûle le feu sacré, et un autre qui, l'épée nue, poursuit l'Impiété (24).

La Piété est néanmoins prise aussi dans le sens le plus strict du mot, c'est-à-dire, le respect envers les Dieux. Alors, elle est représentée sur les médailles impériales sans figure, mais seulement par les ustensiles employés aux sacrifices, ou par deux femmes qui se donnent la main sur un autel flamboyant.

Des statues ayant l'apparence extérieure de Déesse, ou qui en portent les attributs, ne sont pas toujours l'image de la Piété, considérée en elle-même comme une Divinité. Elles nous offrent, sous la ressemblance d'un individu de la famille impériale, un monument emblématique de ses sentimens religieux. Telle est cette statue qu'on trouve dans le Musée Pio-Clementino (25). M. Visconti reconnoît sous ses traits l'impératrice Livie, et cette statue fait, selon ce savant antiquaire, le pendant de celle d'Auguste, sacrifiant (26).

(24) *Dict. des Beaux-Arts*, par MILLIN.

(25) *Musée Pio-Clementino*, T. 2, planche 47.

(26) La gravure du Musée Pio-Clementino représente cette statue debout ayant les mains élevées et ouvertes, et conséquemment dans l'attitude d'une femme qui prie. En citant l'ouvrage de M. Visconti, je me fais un vrai plaisir de rendre un hommage public à l'extrême facilité, et à la rare complaisance que trouvent en ce célèbre archæologue, tous ceux qui desirent en obtenir des lumières.

Nous avons de même, dans Boissard (27), une statue de femme, vêtue de la stole, coiffée en cheveux à la manière de Matidie. Elle est debout, sa main droite est appliquée sur sa poitrine. De la gauche, elle tient un pan de sa robe. Devant elle est un autel, sur lequel sont un préféricule et une patère. Au bas sont gravés ces deux mots :

PIETAS AUGUSTAE.

Comme nous avons une figure et une légende pareille sur un revers de Matidie (28), il est probable, à notre avis, que la gravure donnée par Boissard représente absolument cette princesse d'une manière symbolique, et pour exprimer ingénieusement ces dispositions pieuses à la religion.

Proclamer ainsi par des monumens les qualités héroïques et morales de leurs souverains, étoit un usage chez les Romains. D'ailleurs on peut voir dans Gruter (29) deux inscriptions, une à la Piété de Trajan, et l'autre à la Piété de Julie femme de Septime Sévère. Dans les Miscellanès de Spon (30), cet auteur rapporte une inscription à la Piété d'Adrien, que le corps des orfévres lui avoit dédiée.

(27) Bois. §. 5, t. 3, pl. 11.

(28) *Mém. de l'Acad. des insc.* T. 24, p. 168.

(29) Grut., p. 246 — 1017.

(30) Spon. *Miscel.* Sect. 2, artic. 11, p. 67.

Nous ne pouvons rien ajouter ici sur la nature du culte rendu à Rome à cette Déesse. Les historiens ne nous ont point instruits, s'il y avoit des prêtres ou des prêtresses chargés spécialement de l'entretien de ses temples, et d'y pratiquer les cérémonies fixées par les lois. M. Noël s'est trompé en assurant, dans son Dictionnaire de la Fable, à l'article Piété, que les Athéniens offroient des sacrifices à cette Déesse. Dans le seul passage de Pausanias (31), sur lequel M. Noël a pu fonder son opinion, il n'est point question d'un autel de la Déesse Piété. C'étoit un autel consacré à la Déesse Miséricorde ἐλεȣ βωμὸς. La Piété étoit connue chez les Grecs sous les noms de Θεοσέβεια et Ἐυσέβεια. Pausanias employe cette dernière expression dans le même paragraphe où il parle de la Déesse Miséricorde, lorsqu'il attribue aux sentimens que la Piété Ἐυσέβεια inspiroit aux Athéniens, la prospérité et le bonheur dont ils jouissoient.

Il paroît démontré que parmi les nombreux êtres physiques, métaphysiques, et de raison, déifiés par les Grecs, on ne doit point compter cette vertu qui commande le respect et la dévotion envers les Dieux. De toute l'antiquité payenne, les Romains seuls ont personnifié la Piété pour en faire une Divinité, et lui ont élevé des temples et consacré des autels.

(31) Pausan. L. I. c. 17.


A
D · M
N · IVNIO
EPICONO
CHRESTVS
LIB · PATRONO
B · M · DE · SE
B

ANTIQUITÉS.

Description *d'un Monument trouvé dans une maison, rue Vivienne, par* **M. De Vialart-Saint-Morys**, *membre de l'Académie celtique.*

Le monument dont la figure gravée est jointe ici fut trouvé en avril 1806, en démolissant un four, placé dans la partie antérieure d'une maison située rue Vivienne, n.° 8. Cette maison appartenante à Madame Saint-Morys, ma mère, est contiguë aux bâtimens de l'ancienne caisse-d'escompte, et le four, dans les fondemens duquel le monument que je décris, a été trouvé, étoit fort près des anciennes écuries de cette maison. Ces remarques peuvent paroître minutieuses, mais elles ne sont pas cependant inutiles, puisqu'elles servent à constater que c'est dans cette maison qu'on trouva en 1751, des antiquités que l'abbé Lebeuf recueillit, et sur lesquelles M. de Caïlus a écrit les observations dont je vais donner l'extrait : ces rapports ajoutent, ce me semble, de l'intérêt au monument en lui-même, et ne peuvent manquer d'en donner à ma description ; ils me paroissent incontestables, en effet ; 1.° c'est en 1751 que les antiquités, dont parle Caïlus, furent trouvées, et c'est aussi vers le même

temps que la maison de Madame Saint-Morys fut bâtie par un de mes parens; 2.° la carte topographique que Cailus a jointe à sa description, indique que la maison où les antiquités qu'il décrit furent trouvées, étoit située au milieu de cette rue; 3.° les antiquités, dont parle Cailus, furent trouvées en posant les fondemens d'une écurie, et c'est aussi à côté d'une écurie qu'on a découvert le monument dont j'ai l'honneur de vous entretenir; ainsi toutes les circonstances de temps et de lieu, coincident si parfaitement, qu'il paroît certain que tout ce que dit Cailus peut s'appliquer à ma description. On peut aussi, avec une grande vraisemblance, en inférer qu'il y avoit à cet endroit le mausolée ou l'hypogée de la famille de quelque romain constitué en dignité; et enfin, qu'on y trouvera probablement encore d'autres monumens du même genre. Sans doute, il y en a eu beaucoup de détruits, et presque tous ont été mutilés, surtout dans l'hypothèse que présente Cailus, d'un ordre général de destruction donné par Childebert. Celui-ci même qui est mutilé, eût été entièrement détruit, si je n'avois pas passé au moment où on l'avoit retiré des fondations où il étoit, et où il alloit être confondu avec d'autres pierres destinées à être enlevées comme moëllons.

Ce monument est une urne cinéraire de

marbre blanc, d'environ 18 pouces de haut sur 12 de large. Sa fétidité étoit si grande, au moment où on le retira des fondations du four, que je faillis me trouver mal. Après l'avoir considéré pendant quelques minutes dans une chambre fermée, j'en portai un fragment à M. Hauy qui crut que cette fétidité étoit inhérente au marbre, comme dans le marbre puant. Mais ce qui prouve que ce grand minéralogiste étoit dans l'erreur, c'est que cette odeur que je jugeai dès-lors plus poignante que celle d'aucune espèce du marbre fétide connu, et qui d'ailleurs se répandoit spontanément et sans friction, a diminué de jour en jour, et est presque nulle à présent, même quand on employe la friction pour l'exciter. Le travail du monument est d'un bon goût, les lettres de l'inscription bien faites. Quant à l'inscription en elle-même, j'observe que le nom de *Junius Epigonus* n'est point connu dans l'histoire. J'ai trouvé seulement ce nom d'*Epigonus* dans une inscription que Montfaucon rapporte d'après Gruter, tom. 5, pag. 20, *Antiq. expliq.* Mais c'est celle d'un certain *Julius Epigonus*, et celle-ci est de *Junius Epigonus*.

Entre l'inscription et une guirlande de fleurs, est sculptée une biche; cette face de l'urne, ainsi que les autres, est gravée avec la plus

grande fidélité; mais j'ai de plus fait graver, figure *AAA*, la restauration de cette face, que j'ai cru suffisamment indiquée par le fragment qui reste figure *A*, et l'attitude de la biche qui est celle d'un animal qui souffre et se débat. J'ai d'autant plus de raison de croire que je ne me suis pas trompé dans ma restauration, que l'antiquité présente, en effet, plusieurs ornemens de ce genre sur différentes urnes cinéraires. Montfaucon, par exemple, tom. 5, pag. 104, *Ant. expl.*, donne la description et la gravure d'une urne cinéraire, où l'on voit un cerf mordu par un tigre; et page 75, même tome, celle d'une autre urne où un taureau est déchiré par un dragon. Ces sujets sont, de même que dans mon urne cinéraire, sculptés sur la face principale, et placés au dessus de l'inscription. Ce savant antiquaire assure qu'il n'y a d'autre explication à donner de ces compositions que la fantaisie des artistes qui les ont choisies pour ornement. D'autres savans veulent y trouver une allégorie.

Sur la face *B*, est sculpté un *præferriculum* d'une belle forme; sur la face *C*, une patère; sur la face *D*, est un arbre ou une plante assez mal exécuté; aux quatre angles inférieurs sont des aigles, aux quatre angles supérieurs des têtes de bélier. Tous ces orne-

mens sont moins bien exécutés, sur le côté opposé à la face principale, circonstance qui peut faire penser que cette urne étoit dans une niche de *columbarium*, où sa partie postérieure étoit cachée. Sa partie supérieure n'a point été trouvée; l'endroit où elle étoit attachée à la partie inférieure, est indiqué par un trou profond dans lequel s'adaptoit probablement un lien de fer. La partie de l'urne que j'ai, n'étant point creuse intérieurement, il s'ensuit que, ou bien cette urne n'étoit qu'un sarcophage, en prenant ce mot dans son acception moderne, ou bien la partie supérieure contenoit les cendres. Cette dernière opinion me paroît la plus probable. Elle se lie d'ailleurs mieux avec celle de Cailus, et avec celle que j'ai énoncée, que probablement il y a eu dans ce lieu un hypogée. Cependant, si Junius Epigonus étoit un homme constitué en dignité, et dont la famille eût possédé un *columbarium*, eût-ce été son affranchi qui lui eût élevé un monument? Je donne mes conjectures pour celles d'un homme très-peu érudit. Mais ma description, qui est d'une scrupuleuse exactitude, pourra toujours être utile à la connoissance de l'antiquité; il n'est pas donné à tout le monde d'expliquer avec sagacité; mais on peut se flatter, je crois, de parvenir à décrire avec

justesse, quand on aime par dessus tout la vérité.

Le monument que je viens de décrire, a été examiné, au moment où il venoit d'être trouvé, par MM. Cambry, Millin, Lenoir, et d'autres personnes que j'avois invitées à le venir voir.

GRAMMAIRE.

REMARQUES *sur l'étymologie que l'on donne ordinairement du mot* ATTENTION, *et sur quelques autres questions de philologie ; adressées à M. le Sénateur* GARAT ; *par* P. R. F. BUTET (de la Sarthe), *directeur de l'Ecole Polymathique, membre de la Société Philomatique, etc.*

MONSIEUR,

EN venant à la séance de l'Académie grammaticale, où j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, j'avois le projet de soumettre à la discussion de cette Société, quelques réflexions que m'a suggérées la lecture comparative d'un ouvrage polémique, dirigé avec une indécence révoltante, contre le Dictionnaire de l'Académie française (1), et de la réponse qui paroît faite par un ancien académicien, à l'auteur anonyme de cette critique, dictée plutôt par la passion que par l'amour de la vérité.

La séance étant levée, je n'ai pu jouir que de l'avantage de participer aux entretiens particuliers qui l'ont suivie, et qui avoient pour

(1) Cet ouvrage a pour titre : *Remarques morales, philosophiques et grammaticales, sur le Dictionnaire de l'Académie*; in-8.°. Paris, 1807.

objet la discussion de quelques étymologies. Je proposai mes doutes sur celles qu'on donne ordinairement au mot *attention*. Avant de vous soumettre mes réflexions à cet égard, permettez-moi d'exposer ici mon opinion, et quelques-unes de mes vues sur le principal motif qui m'avoit amené à la séance.

La lecture de la critique amère du Dictionnaire de l'Académie, a plutôt été pour moi, je l'avouerai, une occasion de réflexions, qu'une source réelle d'instruction. Je n'ai pas même été beaucoup plus satisfait de la réponse que de l'attaque. L'agresseur est certainement un chevalier *discourtois* qui, étonné de son audace, ne fait rien de ce qu'il faudroit pour se la faire pardonner, et s'en tient à d'impertinentes bravades. Le champion de l'Académie s'attache, je crois, beaucoup plus à la forme qu'au fond, et au lieu de riposter à son indigne adversaire par quelques coups de maître, il me paroît perdre trop de temps à lui reprocher son impolitesse, et à se plaindre lui-même d'une manière très-peu civile, que l'Aristarque se montre dans la lice avec des armes que proscrivent les lois de la chevalerie (2).

(2) On a fait une réponse bien plus directe et plus forte, aux remarques sur le Dictionnaire de l'Académie dans les *Archives littéraires*. Voyez le n.° 44, de cet excellent journal, p. 233 et suiv.

Au reste, je suis loin de penser que les hommes, dont les méditations et les recherches se sont spécialement dirigées vers les études grammaticales, ne puissent faire des remarques très-fondées sur le Dictionnaire de l'Académie: mais s'ils s'en avisent, ils ne remonteront pas aux étymologies celtiques et basses-bretonnes (3), et ils présenteront leurs doutes, leurs aperçus dans des mémoires, dans des dissertations, et non dans des diatribes.

J'ai rassemblé plusieurs notes dans le dessein de m'occuper quelque jour d'un semblable travail que je vous soumettrai, Monsieur, et dans lequel je me propose surtout d'examiner avec vous les questions suivantes :

1.° Le Dictionnaire national d'une langue doit-il être un vocabulaire universel de cette langue?

2.° Si, contre mon opinion, ce Dictionnaire ne devoit pas être un vocabulaire universel, quelles seroient les sortes de mots qu'il faudroit y faire entrer, et comment devroit-on déterminer le caractère des mots nationaux, c'est-à-dire, des mots qui appartiennent au fond, à l'ensemble du langage d'une nation policée, en faisant abstraction des expressions techniques qui forment,

(3) Ce que fait sans cesse, et d'une manière quelquefois très-plaisante, le Critique du Dictionnaire de l'Académie.

pour plusieurs classes de savans, d'artistes et d'ouvriers, des langues spéciales souvent beaucoup plus éloignées de la langue générale, que les idiômes particuliers de différentes provinces?

3.° Ne doit-on pas, dans un bon Dictionnaire, suivre pour chaque mot une méthode uniforme de description et de rédaction, ce que n'a pas fait l'Académie (4)?

Suivant ce mode uniforme de rédaction, employé avec tant de succès par Linné, dans les sciences naturelles, ne doit-on pas s'occuper successivement de l'énoncé du mot, de son étymologie, de sa définition d'après son sens primitif, et ses significations diverses, de l'historique, de ses altérations matérielles, au moins depuis François I.er, avec des exemples tirés

(4) Voltaire paroît bien avoir senti la nécessité de cette formule de rédaction pour tous les articles d'un Dictionnaire; « Pourquoi, dit-il à Dalembert, « n'avez-vous pas recommandé une espèce de proto- « cole à ceux qui vous servent? *étymologies*, *défini-* « *tions*, *exemples*, *etc.* Je n'ai vu qu'une douzaine « d'articles, mais je n'ai jamais rien vu de tout cela. » Voltaire, celui de tous les grands écrivains qui a le mieux connu, et comme philosophe et comme praticien, les détails de la Grammaire, insiste sans cesse sur la nécessité de donner constamment dans chaque article du Dictionnnaire Encyclopédique, l'étymologie, la définition de chaque mot. Voir les Lettres de Palissot, p. 23, 29 et 35.

dès auteurs classiques qui forment les principales époques de notre littérature ?

L'ancienne Académie n'auroit-elle pas fait de son Dictionnaire, d'ailleurs si utile et si estimable, un ouvrage plus régulier, plus méthodique, si elle se fût d'abord proposé de semblables questions, et qu'elle eût porté dans leur examen, la philosophie et les connoissances étendues qui distinguoient la plupart de ses membres ?

J'ignore si la deuxième classe de l'Institut, chargée de revoir et de refaire le Dictionnaire de l'Académie française, s'est occupée ou doit s'occuper de ces considérations générales; mais je les crois dignes de son *attention*.

Ce mot me ramène aux doutes et aux réflexions que j'ai proposés sur son étymologie. La plupart des étymologistes donnent pour origine de ce mot le verbe *attendere*, parce que, disent-ils, dans l'*attention*, l'esprit paroît *tendre* vers un objet. Vous admettiez cette étymologie ainsi que tous les grammairiens instruits présens à la discussion. J'ai représenté que ce mot me paroissoit un dérivé du verbe *attinere*, et par conséquent tirer son origine du verbe simple TENERE *tenir*, et non pas du verbe TENDERE *tendre* : opinion que j'ai cru devoir adopter pour ce mot dans mes recherches sur

l'histoire universelle de la langue latine, et de tous les idiômes qui en dérivent en grande partie.

Je vais vous soumettre quelques développemens propres à appuyer mon opinion, et dans lesquels je ferai entrer quelques considérations accessoires de lexicologie qui me semblent se rattacher à la saine métaphysique, sur laquelle vous avez fait de si intéressantes leçons à l'Ecole Normale.

Les deux étymologies en question sont lexicographiquement parlant, également admissibles, puisque les participes passifs des verbes primitifs *tenere*, *tendere*, et ceux de leurs composés, sont par altération arrivés à la même forme *tentus*, les uns de *tenetus* et les autres de *tenditus*. L'examen de la signification peut donc seul dans ce cas nous aider à découvrir les sources respectives des différens dérivés de ces deux racines. C'est par ce moyen qu'on fait venir PRÆTENTIO, *prétention*, de PRÆTENDERE, *prétendre ;* OBTENTIO, *obtention*, d'OBTINERE, *obtenir ;* INTENTIO, *intention*, d'INTENDERE, *tendre vers;* RETENTIO, *rétention*, de RETINERE, *retenir;* et enfin CONTENTIO, *contention*, de CONTENDERE, *tendre ensemble* ou *en même temps*, tandis que CONTENTUS, *content*, se rapporte à CONTINERE, *contenir*, parce que les cœurs *contens* ne sont pas ceux qui *tendent ensemble* ou *en même temps* vers un objet, mais bien

ceux qui se *contiennent* ou qui se *tiennent avec* ce qu'ils possèdent.

Pour déterminer d'une manière plus probable si le sens primitif du mot *attention*, est celui d'action de *tendre vers* ou celui d'action de *tenir à*, analysons ces deux significations: la plus naurelle devra paroître préférable.

L'attention considérée comme action de *tendre vers*, est une conception métaphysique qui représente un phénomème interne, un acte pur de l'intelligence, auquel on ne peut *imposer* un nom qu'à l'aide de la métaphore: l'attention considérée comme action de *tenir à*, est un trope ordinaire de grammaire, une simple métonymie suivant laquelle le nom de l'action ou de l'état des organes est donné à l'opération de l'esprit. Ainsi, dans le premier cas, le mot *attention* tire son nom du signe de la manière métaphysique d'agir de l'esprit, et dans le second du signe de la manière physique d'agir des organes; et figure pour figure, il me paroît plus conforme à l'analogie du langage de regarder l'*attention* comme une action de *tenir à* que comme une action de *tendre vers*.

Examinons maintenant la question sous le point de vue étymologique: une étymologie expliquée par un sens, est d'autant plus probable que ce sens se retrouve dans des mots différens exprimant la même idée.

Permettez-moi de m'appuyer d'un exemple. Nous sommes bien convaincus que le mot DELIRARE *délirer* est un composé du verbe *lirare*, dérivé lui-même du nom primitif *lira*, *liræ*, *sillon*; que le sens premier de ce mot est *sortir du sillon*, et qu'il s'est dit au figuré pour *déraisonner*. Une personne étrangère à la langue latine pourroit fort bien ne pas être convaincue comme nous de la réalité de cette étymologie, mais elle changeroit sûrement de langage, si on lui fesoit remarquer que cette idée *sortir du sillon* pour *déraisonner*, se retrouve dans l'emploi de mots d'origines tout-à-fait différentes, tel que dans les locutions, *battre la campagne*, *être aux champs*, etc. Ne dit-on pas un esprit *droit?* Ne représente-t-on pas la marche de l'esprit par une *ligne droite*, de laquelle on ne s'*écarte* que par le défaut de *rectitude* du jugement?

Appliquons ce procédé à la détermination de l'étymologie du mot *attention*, et nous verrons que dans une foule de mots de racines différentes qui expriment des idées analogues, on rattache la signification primitive du mot *attention* à des idées de repos et d'immobilité plutôt qu'à des idées de mouvement et de translation. En effet tout ce qui excite directement ou indirectement l'*attention*, s'allie plus fréquemment à l'idée de *tenir à* qu'à l'idée de *tendre vers*. L'homme *attentif s'occupe*, est

fixé, captivé, arrêté; l'homme *inattentif* est *dissipé, extravagant, inconstant*. L'*agitation*, la *distraction* s'opposent au *travail* et à l'*application* : l'*application* n'est-elle pas elle-même la *juxta position* d'un objet placé sur un autre? Aussi au figuré s'*appliquer* à une chose, c'est dans toute la force de l'expression se *coucher dessus*, comme on le dit en latin, *incumbere labori*.

La solitude, la retraite sont chéries des Muses; elles favorisent la *méditation* : l'isolement, le *calme* sont des conditions d'une *étude* profonde, et l'idée qu'on donne au mot *étude*, est elle-même une idée de *fixation*, d'*application*, d'*attachement*, au sens propre et au sens figuré. Ce mot a la même racine que *stare*, reconnue par tous les philologues, comme le signe général et mimophonique de cessation de mouvement dans presque toutes les langues, racine qui se trouve réduite à sa plus simple expression, dans la particule admonitive *st*, employée pour provoquer instantanément le silence, le recueillement, l'*attention*.

J'avouerai cependant qu'en m'appuyant de tous ces motifs pour rapporter au verbe *tenere* l'origine du mot *attention*, je suis loin de nier qu'il soit étranger sous plusieurs rapports au sens du verbe *tendere* : il n'est pas même étonnant que trompé par son air de famille avec les composés et dérivés de *tendere*, on ait

adopté l'étymologie que j'attaque. Ce terme n'est pas le seul qui se trouve dans ce cas, et qui se soit glissé dans des familles de mots auxquelles il est étranger par sa véritable signification, sans autre motif qu'une ressemblance trompeuse jointe à des titres assez ingénieusement controuvés pour en imposer au plus habile généalogiste.

En voici quelques exemples : l'idée d'un grincement de *dents* s'allie naturellement à l'idée d'une contrariété forte, d'une opposition sensible. Le mot *dents* a profité en quelque sorte de la mutilation du mot *aidans*, pour prendre sa place dans la locution *malgré vous et vos* DENTS, qu'on devroit écrire *malgré vous et vos* DANS, pour *vos* AIDANS.

A-t-on voulu exprimer la distance ou la chute du premier au dernier degré d'un ordre de fonctions ? On a choisi naturellement un exemple dans la profession qui devoit le plus universellement frapper les yeux de la multitude : aussi a-t-on pris proverbialement pour expression du premier terme le titre du personnage qui occupe avec pompe le siége éminent du pontificat ; et pour expression du dernier, le titre du ministre qui remplit modestement l'humble fonction de recueillir les charitables offrandes des fidèles. D'où le proverbe *devenir d'évêque aumônier*. Ce dernier mot étant devenu *maunier*, s'est trouvé

supplanté par le mot *monnier* (5), mot qui s'écrivoit et se prononçoit ainsi autrefois pour le nom de celui dont le métier est de faire moudre le bled. Alors l'idée disparate du rapprochement des gouvernemens d'un diocèse et d'un moulin, l'a emporté sur celle du contraste de fonctions extrêmes du même ordre, et le proverbe s'est transformé en celui-ci : *devenir d'évêque meunier.*

Telle est encore la méprise étymologique que nous fournissent les expressions populaires se *peigner*, se donner une *peignée*, se donner un coup de *peigne*, qui n'ont aucun rapport avec le *peigne* du coiffeur, et qui ne sont que se *poigner*, se donner une *poignée*, se donner un coup de *poigne*, de *pugnus* et de *pugnare*, des Latins, etc.

Il est une foule d'autres mots qui, par le double rapport de quelques traits de ressemblance matérielle et quelque analogie de signification, sont passés d'une famille dans une autre. A plus forte raison, cette translation peut

(5) Ce changement tient à une figure que les lexicographes appellent *aphérèse;* elle est du même ordre que celle par laquelle *aidans* est devenu *dents.* Elle se rencontre souvent dans le langage familier : c'est ainsi qu'on y dit *Gustin* pour *Augustin*, *Toinette* pour *Antoinette*, *mie* pour *amie.* C'est par la même figure que notre article *le*, *la*, s'est traduit du latin *ille*, *illa.*

avoir eu facilement lieu pour des mots d'origines différentes, arrivés à une forme identique. Tels sont, *cretum* pour *crescitum* de *crescere*, et *cretum* pour *cernitum* de *cernere*; tels sont, *tentum* pour *tenditum* de *tendere*, et *tentum* pour *tenetum* de *tenere*. Et enfin ATTENTIO, *attention*, pour ATTENDITIO, *attendition* d'ATTENDERE, et ATTENTIO, *attention*, pour ATTENITIO, *attenition* d'ATTINERE.

Les étymologistes qui sont quelquefois des mauvais métaphysiciens, et les métaphysiciens qui ne sont pas toujours de bons étymologistes, s'en sont laissé imposer sur la véritable origine de ce mot, et par suite sur sa définition, comme on pouvoit si aisément le faire sur les expressions employées dans les locutions que j'ai citées. C'est sans doute par suite d'une semblable méprise, et par la substitution du sens de *tension* à celui de *maintien* dans l'idée d'attention, que l'on a comparé l'esprit *attentif* à un *arc tendu*, et que la méditation, la réflexion, qui sont des états si doux pour le philosophe dont elles embellissent la vie, auront été regardées comme inséparables d'un effort plus ou moins difficile.

Telles sont, Monsieur, mes idées sur l'origine et sur le sens du mot *attention*; je vous les soumets comme de simples conjectures. Les Gebelin, les Lebel, auroient sans doute tranché

la difficulté, et n'auroient vu qu'une seule et même racine dans *tendere* et *tenere*. Ils auroient reconnu une idée générale et commune à celle de *tenir* et de *tendre*, et d'après ces rapprochemens étayés d'une vaste érudition polyglottique, il eût été indifférent de regarder le mot attention comme un dérivé d'*attendere* ou d'*attinere*.

Je ne pense pas qu'il convienne de procéder ainsi en étymologie, science qui toutefois n'est qu'un moyen accessoire dans les recherches qui m'occupent. Ces recherches ont été accueillies par deux classes de l'Institut, avec la bienveillance la plus encourageante. Elles ont pour objet l'histoire universelle du latin, c'est-à-dire des idiômes des Italiens, des Espagnols, des Portuguais, des Français et de la plus grande partie de celui des Anglais, qui, à cela près de quelques racines barbares qu'on appelle *celtiques* (6), *teutonnes*, *saxonnes*, *basses bretonnes*, ne sont que de véritables dialectes

(6) Je ne prétends point par cette opinion attaquer l'importance historique des travaux d'une Société recommandable (l'Académie celtique), qui m'a fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres : je regarde comme très-utiles les savantes recherches qu'on peut faire sur l'histoire et l'influence de la langue celtique, sous tout autre rapport que celui de son analogie avec notre langue, qui, dans son état actuel, se trouve lui succéder moins par droit d'hérédité, que par

d'une seule et même langue, celle de l'Empire d'Occident. Aussi le philologue qui veut reconnoître le langage celtique et teutonique dans celui de ces peuples modernes, me paroît ressembler à l'architecte qui voudroit retrouver Lutèce dans Paris, parce qu'il y verroit quelques monumens gothiques au milieu d'une foule de chef-d'œuvres de l'art des Perrault, des Lenôtre.

Mon travail se divise en autant de chapitres qu'il y a de racines incontestables, en ne regardant comme telles que les racines du langage qui servent de bases à des *composés* et à des *dérivés* usuels : jusqu'à présent, le nombre ne m'en paroît pas devoir excéder douze cents. Voici comment je distribue mes matériaux : chaque mot peut avoir sa carte dans trois grands casiers distincts, suivant l'ordre des racines pour sa filiation, et suivant ceux des prépositions et des désinences pour servir à la théorie des compositions et dérivations lexicologiques, s'il entre dans sa formation des prépositions ou des désinences. J'ai en outre un casier pour les citations particulières, tirées des auteurs classiques des différens siécles, qui se sont servis des mots dont je fais l'histoire, dans un sens ou dans un autre, avec toutes les variantes de l'or-

droit de conquête. Je me propose d'exposer, dans une dissertation spéciale, les motifs de mon opinion à cet égard.

thographe. Je travaille depuis près de vingt ans à ce grand œuvre, et il me reste beaucoup à faire dans cette entreprise : l'utilité que je lui suppose m'engage à la continuer autant que les devoirs de ma profession me le permettent, mais avec les avantages de ma position actuelle qui me met dans le cas de pouvoir employer des mains étrangères pour le rassemblement de matériaux dont l'indication et l'ordonnance n'exigent que quelques-uns de mes instans.

J'ai publié, il y a huit ans, un aperçu de mes recherches avec l'intention d'en indiquer seulement l'objet et le plan. Ce premier travail a été jugé de la manière la plus favorable par un grand nombre de personnes instruites, et qui, depuis cette époque, n'ont cessé de m'accorder les témoignages les plus flatteurs de leur bienveillance et de leur estime. Quelques censures amères, et que je crois injustes, se sont mêlées, à la vérité, à ces illustres suffrages. Des hommes, recommandables d'ailleurs, sous une infinité de rapports, moins en vrais chevaliers qu'en Don-Quichotte de la littérature, m'ont condamné sans m'avoir entendu, en substituant aux raisons les injures les plus grossières, ce qui m'a d'autant plus affligé, qu'une critique éclairée m'eût été plus utile et plus agréable que des éloges complaisans.

Les Aristarques, qui m'ont traité comme un novateur téméraire, n'ont pas même daigné

s'apercevoir que je ne faisois rien autre chose que de tenter d'élever l'édifice à la construction duquel le président Desbrosses appelle un philologue laborieux. Cependant je me suis aisément consolé de ces *jugemens* dictés par l'esprit de routine, de prévention et de dénigrement, dont les hommes instruits n'ont pas toujours le courage et la sagesse de se préserver.

Mais, en considérant tout ce qui me reste encore à exécuter, j'avoue sincèrement que j'ai besoin d'être encouragé, éclairé, soutenu. Veuillez, Monsieur, en vous rappelant que je fus votre élève à l'Ecole Normale, que je suis toujours votre disciple, ne pas me refuser comme marques d'intérêt, les secours et les lumières que je puis trouver dans la direction de vos travaux académiques. Ces communications généreuses, cette correspondance libérale que je sollicite de tous les savans les plus profonds et de tous les littérateurs les plus érudits, me sont indispensables pour achever, d'une manière digne de notre siécle, un travail dont l'importance me paroît égaler l'étendue et les difficultés.

POÉSIE.

Traduction *de la Prière universelle de* Pope.

Père de l'univers! ô toi, dont tous les âges,
Toi, dont tous les climats célèbrent la grandeur,
Adoré par les Saints, les Barbares, les Sages,
Jupiter, Jehovah, Seigneur!

Grande cause, au dessus de toute intelligence!
Ta sagesse borna mon faible entendement
A reconnaître en toi la bonté par essence,
En moi l'erreur, l'aveuglement.

Dans cette nuit, du moins, une lumière pure
Pour distinguer le bien, me prêta sa clarté;
A d'immuables lois enchaînant la nature,
Tu me laissas ma liberté.

Fais-moi, plus que l'Enfer, redouter ta colère;
Dans ce que tu défends, dans ce que tu prescris,
Puissé-je desirer le bonheur de te plaire,
Plus que le céleste pourpris!

Des bienfaits que sur nous tu verses sans mesure,
Ne souffre pas, grand Dieu, que je perde le fruit!
Notre félicité t'en paie avec usure;
En jouissant on t'obéit.

Voudrais-je cependant borner ta bienfaisance
A ce point de l'espace où tu nous as jetés,
Tandis qu'autour de moi tu répands l'existence
Sur mille mondes habités?

Ne permets pas que j'ose, usurpant le tonnerre,
Le lancer sans pitié sur les autres mortels;
Compter tes ennemis, au gré de ma colère;
Les vouer aux feux éternels!

Que ta grâce, Seigneur, si je marche en ta voie,
Y retienne mes pas tous prêts à s'égarer;
Si jamais de l'erreur je devenois la proie,
D'un rayon daigne m'éclairer!

Quel que soit le refus que m'ait fait ta sagesse;
Quelque grande faveur qu'elle accorde à mes vœux;
Préserve-moi toujours d'une orgueilleuse ivresse,
Ou du murmure audacieux.

Que d'un voile couvrant les fautes de mon frère,
Je souffre de ses maux et gémisse avec lui;
Et que de toi j'obtienne, au sein de ma misère,
La pitié que j'eus pour autrui.

Oui, mon Dieu, je le sens; quoique faible sans doute,
Par ton souffle animé, je puis devenir fort:
Daigne donc aujourd'hui me guider dans la route
Ou de la vie, ou de la mort.

Qu'avec le pain du jour, la paix soit mon partage!
Tu sais, à tes enfans ce qui convient le mieux:
Fais que tout obéisse à ta volonté sage,
Et sur la terre et dans les cieux!

Ton temple, c'est l'espace, ô Puissance infinie!
Tes autels sont le ciel et la terre et les mers:
Que toute la nature à tes pieds s'humilie!
Reçois l'encens de l'univers!

KÉRIVALANT.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ANGLETERRE.

L'Université de LONDRES a fait l'acquisition des manuscrits du célèbre H. A. SCHULTENS, parmi lesquels on remarque deux exemplaires du *Dictionnaire Arabe* de GOLIUS, chargé de notes, et une copie de la *Traduction des Proverbes* de MEIDANY.

HOLLANDE.

L'*École Militaire*, fondée l'année dernière par S. M. le roi d'Hollande à HONDSHOLREDYK, près de la Haye, est actuellement sur un très-bon pied, et sa belle organisation asure de brillans succès aux élèves qui y sont admis. On sait que S. M. avoit envoyé M. JANSSENS à Fontainebleau pour bien observer le plan de cet établissement, et dresser sur son modèle le nouveau projet qu'il avoit en vue. Le nombre des élèves qui sont reçus dans cette école s'élève à 102, et la pension qu'on exige d'eux à 600 florins. Les élèves reçus à l'école d'Amersfoort, fondée par M. DE SCHIMMELPENNINK ne sont qu'au nombre de 60. On parle de la prochaine réunion de ces deux établissemens. On ne reçoit à HONDSHOLRE-

DYK que des jeunes gens de 14 à 18 ans. Leur cours d'enseignement dure 2 ou 3 ans; et après ce temps, si leurs succès ont répondu aux soins des professeurs, ils sont placés comme lieutenans dans les différens corps de l'armée.

WESTPHALIE.

M. REICHARD, auteur des *Vues sur Paris*, vient d'être nommé par S. M. directeur de la chapelle royale et du théâtre de la Cour, avec un traitement considérable.

— M. SCHLUTER doit publier incessamment une *critique de sa traduction* de SALLUSTE et de toutes celles qui ont paru de cet historien.

— On a mis en vente le troisième volume de l'*Anthropologie Biblique* de M. OBERTHUR.

ROYAUME DE SAXE.

Le peintre MECHAN vient d'exécuter six paysages où il a représenté l'histoire d'Abraham et d'Agar. On estime beaucoup celui de la visite des Anges qui annoncent un nouveau fils à ce patriarche, et celui d'Agar dans le désert, au moment où un envoyé céleste lui montre une source.

—M. FRÉEDERICH, artiste très-connu en Allemagne, a peint à l'huile plusieurs tableaux. Deux représentent des ruines gothiques près du rivage de la mer. Deux autres des vues de la mer; mais le plus remarquable est celui de l'été. La composition en est, dit-on, poétique, agréable et vraie; qualités qui se trouvent rarement réunies dans un même ouvrage.

— Un des cours les plus fréquentés actuellement à Dresde est celui que donne M. Boettiger sur la *Mythologie des Arts* (1); il sait joindre dans ses leçons le solide et l'agréable, et c'est ce qu'on peut présumer de ses ouvrages. Il fait imprimer chaque leçon qui est ensuite distribuée aux auditeurs.

Prusse.

M. *Fred.* Buchholz doit publier, chez *Sander* à Berlin, un ouvrage qui aura pour titre: *Tableaux des mœurs sociales dans le royaume de Prusse, avant le 14 octobre* 1806.

— On annonce une réfutation que M. de Held doit publier de l'ouvrage de M. Buchholz, sur la noblesse héréditaire.

— L'Académie des sciences a célébré, le 4 février, par une séance publique, l'anniversaire de sa fondation.

— On parle beaucoup d'un ouvrage, écrit avec modération et avec justesse, qui a pour titre : l'*Année la plus mémorable de la monarchie prussienne.*

— Il y aura bientôt une exposition publique des dessins et des tableaux de l'artiste Hackert, mort depuis peu.

— M. Schadow vient de publier, *sur les Formes du Corps et la Physiognomie nationale*, un ouvrage dont on fait le plus grand cas.

(1) Voyez, dans le Magasin Encycl., ann. 1808, t. 1, p. 455, le compte que nous avons rendu de son dernier Cours sur les Beaux-Arts.

— M. *Jules* DE VOSS a publié un nouveau roman qui a pour titre : *Aventures d'une Vivandière.* Au reste l'héroïne est de bonne maison ; elle a été élevée à Weimar, et joue un rôle plus intéressant qu'on ne pourroit l'espérer.

— M. le comte de HOYM est mort le 26 octobre à Dyhrnfurth, à l'âge de 68 ans. Il a travaillé pendant 37 ans au bien-être de la province. Le sculpteur SCHADOW a exécuté son buste qui est placé dans *l'Aula Léopoldina* à Breslau.

— M. SCHADOW fait actuellement le buste de M. *Jean de* MÜLLER pour l'Académie des sciences de Munich.

— Le peintre BARDOU vient de faire une exposition publique de son tableau d'Œdipe et d'Antigone et de ses autres ouvrages.

— Les héritiers du peintre HACKERT (1) ont fait, il y a quelques temps à Berlin, une exposition publique des ouvrages de cet artiste. La collection en est très-considérable, mais on prétend que les meilleurs tableaux ont déja été vendus. Parmi les dessins originaux on remarque deux vues de la Solfatara, trois autres de Salerne, d'Ischia et de Manfredonia ; une tempête ; un clair de lune. On cite encore, parmi les meilleurs de ces ouvrages, la chute de Carigliano. L'artiste a surtout réussi dans le feuillé des arbres. On a exposé aussi deux bonnes copies, l'une de *l'Annonciation aux Bergers*, par *Nicolas* BERGHEM ; l'autre *d'une vue de la mer*, par BACKUYSEN.

Il doit paroître bientôt chez WEISS une estampe représentant *l'Entrée de* NAPOLÉON *à Berlin.*

(1) Nous publierons, dans le prochain numéro, l'extrait d'une notice très-intéressante sur cet artiste, par M. Fernow.

— M. WOLTERSDORFF, ancien bibliothécaire royal, doit publier un ouvrage périodique au bénéfice des pauvres. Il doit y recueillir tout ce qui a rapport à cette classe malheureuse de la société et peut contribuer à améliorer son sort.

— On attend avec une très-grande impatience un ouvrage du conseiller de guerre COELLN qui aura pour titre: *Vienne et Berlin.*

— M. de KOTZBUE travaille à un grand opéra dont la musique sera du maître de chapelle WEBER. Si cet ouvrage réussit, ce sera le premier de ce genre qui aura eu cette bonne fortune en Allemagne.

— On a représenté, sur le théâtre de Berlin, une nouvelle comédie en un acte qui a pour titre: *la Collection de tableaux* (1). Cette pièce a été fort bien accueillie. On prétend que l'auteur a mis en scène une anecdote réelle où le principal personnage étoit le général LASALLE.

— Il doit paroître, à la prochaine foire, une nouvelle pièce de M. *Gustave* LINDEN, qui a pour titre le *nouveau Protée.* On en dit beaucoup de bien.

— M. d'HOFFMANSEGGE, botaniste célèbre, entreprend un ouvrage très-important et qui exigera des fonds et un travail considérable. Il y a déja plusieurs centaines de planches terminées. Elles sont au pointillé et exécutées par les meilleurs graveurs. La beauté et l'intéret de cet ouvrage doivent promettre à son auteur le plus grand succès.

— On annonce la vente prochaine de la collection des tableaux de M. METTRA. Les amateurs y trouveront de belles acquisitions à faire.

(1) Die Gemaehlde-Sammlung.

—On voit actuellement, dans le *Musée* de M. Kuhn à Berlin, une statue de la reine de Prusse, de grandeur naturelle, représentée avec le costume de *Vénus Uranie.* Cet ouvrage est de M. Wichmann. Le même Musée contient aussi les bustes de Frédéric II, du monarque régnant et ceux des princes Louis et Ferdinand.

— Il a paru un petit ouvrage qui a fait grand bruit, et qui mérite en effet une distinction particulière par la vérité des faits. Il a pour titre: —Recueil de traits caractéristiques pour servir à l'histoire de Frédéric Guillaume III et de plusieurs personnages marquans de sa cour.

— On a confisqué l'ouvrage intitulé: *Galerie des caractères prussiens*, et on a enlevé au libraire les exemplaires qu'il possédoit.

— On lit, avec beaucoup d'avidité, la continuation qui vient de paroître d'un ouvrage intitulé, *Feuerschirme.*

— L'habile artiste Daehling a exécuté un portrait en miniature de M. Fichte. Cet ouvrage n'est point au dessous des autres productions de ce peintre.

— Le graveur Asuer a annoncé la publication d'une estampe qui représente *la Réunion des trois Souverains à un repas, après le traité de Tilsit.*

— On a gravé une *Tête du Christ* dont l'original se trouve à la bibliothéque publique de Vienne; elle est de *Jean* Burgmeyer qui l'a sculptée en bois en 1519.

— Un facteur d'instrumens, nommé Bennote; a trouvé un procédé pour fabriquer un mordant pour la rouille, et une espèce de papier pour polir les ouvrages en bois et en albâtre, dont on fait grand cas, et qu'on prétend ne pas être inférieur à ceux des Anglais.

—Il existe à Berlin une fabrique de bronzes, dirigée par WERNER et MIETH où l'on exécute des ouvrages d'un très-beau travail. On fait une quantité d'envois pour la France qui est cependant le pays où cette branche d'industrie a été portée à sa plus grande perfection.

— M. BOTHE, traducteur d'Euripide, vient de faire imprimer une nouvelle traduction de Plaute qui paroîtra à la foire prochaine.

ROYAUME DE WIRTEMBERG.

Le *Nouvel Indicateur littéraire*, rédigé par le baron d'ARETIN, paroît actuellement dans la librairie de M. COTTA, à TUBINGUE. Cette circonstance doit faire bien augurer des futurs succès de ce journal.

BAVIÈRE.

L'Académie royale des sciences a déposé une somme particulièrement destinée pour la réunion et l'achat des antiquités qui seront trouvées dans l'étendue du royaume.

— On vient de mettre en vente le second volume de *l'Histoire de l'Académie*, par WESTENRIEDER.

— Il a paru de M. PALLHAUSEN, membre de l'Académie, une critique de l'ouvrage de M. MANNERT, qui a pour titre : *Histoire de l'ancienne Bavière et de ses habitans* (1). Cette critique est faite avec beaucoup de modération et de talent.

(1) Aelteste Geschichte Bojoariens und seiner Bewohner.

— On a représenté à l'*Opéra* de MUNICH, un opéra imité de l'*Antigonus* de METASTASE, avec une nouvelle musique du baron de POYSSEL. Cet ouvrage a eu du succès.

— On a exposé, à la galerie des tableaux, deux nouveaux paysages; l'un de TILLIS, l'autre de KOCH, artiste qui réside à Rome. On trouve le premier assez agréable, mais le second un peu trop chargé.

ETATS DU PRINCE PRIMAT.

M. *Bernard* STARCK de SAINT-EMMEROND, savant antiquaire, a commencé pendant le mois dernier, à fouiller un lieu situé sur le grand chemin, entre Kumpfmühl et cette ville, où l'on sait que les Romains avoient coutume de brûler leurs morts. Quoique la saison ne soit pas favorable, ces fouilles ont déja eu quelques succès; on a déterré des urnes de diverses formes et grandeurs, des ossuaires, des cinéraires et des lampes; en fait de meubles, on a trouvé des clefs, des couteaux, des brasselets, des aiguilles de têtes, des boucles d'oreille, et plusieurs médailles d'Antonin-le-Pieux.

SAXE-WEIMAR.

M. MALTE-BRUN, en parlant dans ses *Annales géographiques*, tom. 1, p. 274, de la belliqueuse *Wenda* ou *Wanda*, reine des Sarmates au huitième siécle, dit, que ce sujet seroit digne d'être traité par un poète qui auroit assez d'imagination pour le rendre dramatique. Cela a déja été fait avant que cette observation de M. Malte-Brun eût été publiée. M. WERNER,

poète allemand distingué, connu par son poème didactique (1) où il traite l'histoire des Templiers, et par ses drames en vers (2), avoit mis cette reine sur la scène. Il en a fait une tragédie en vers, qui a été représentée sous les yeux de l'auteur pour la première fois à Weimar, le 30 janvier 1808, jour de l'anniversaire de Madame la Duchesse régnante. Cette tragédie, dont le titre est *Wanda, reine des Sarmates* (3), a été très-bien accueillie. M. Werner a traité son sujet avec beaucoup de dignité et d'énergie. Cette pièce, où l'on trouve pourtant toutes les licences que le genre romanesque a introduites sur notre théâtre, est terminée par la mort de la reine Wanda qui, malheureuse en amour, en se dévouant aux Dieux, se jette à Cracovie dans les ondes de la Vistule.

AUTRICHE.

L'Empereur a porté à 15,000 florins la somme annuelle destinée à l'accroissement de la bibliothèque impériale.

— Madame de STAEL et M. SCHLEGEL sont actuellement à VIENNE où ils se proposent de séjourner jusqu'au mois de mai. Ils ont été fort bien accueillis par la cour. On assure que M. Schlegel donnera un cours sur l'art dramatique (4). Ses talens comme critique et comme poète, lui promettent d'avance un auditoire nombreux.

(1) Die Soehne des Thales.

(2) Das Kreuz an der Ostsee, Die Weihe der Kraft.

(3) Wanda, Koenigin der Sarmaten.

(4) Voyez l'analyse que nous avons donnée de sa comparaison de la Phèdre d'Euripide avec celle de Racine.

L'ouverture du nouveau *Vauxhall* qui prend le nom de *Salle d'Apollon*, a eu lieu il y a quelque temps. C'est un bâtiment qui a coûté aux entrepreneurs près de 400,000 florins. Ils ont voulu surpasser tout ce qui existe de plus brillant en fait de bâtimens consacrés aux amusemens publics; et en effet, ce nouveau local est arrangé sur un plan aussi neuf que brillant. Il peut contenir plus de huit mille personnes; les entrepreneurs ont déja fait une recette de près de 8,000 florins.

DANEMARCK.

Les sciences et les arts, en Danemarck, viennent de faire une grande perte : M. *Laurent* SPENGLER, garde du cabinet de curiosité de S. M. Danoise, vient de mourir. Ce respectable vieillard étoit né en 1720 à Schafhouse; ainsi sa carrière a été de 88 ans; il habitoit sa seconde patrie depuis l'année 1743. Il étoit tourneur-artiste, et avoit appris cet art chez *Truber*, à Ratisbonne. On a de lui des ouvrages en ivoire d'une finesse extraordinaire. Quand on a vu ceux que l'on conserve dans les collections du roi et dans les différens cabinets particuliers à Copenhague, je pense qu'on a droit de mettre Spengler au rang des plus célèbres tourneurs du siécle passé. Il y a de lui, dans les mémoires de l'Académie des sciences de Copenhague, un excellent mémoire « sur la manière de « nettoyer les ouvrages en ivoire qui ont bruni ou « jauni, et sur les moyens de les conserver toujours « blancs. »

Cet artiste avoit un beau cabinet de tableaux, dans lesquels on remarque principalement quelques mor-

ceaux des maîtres flamands et allemands, d'une beauté rare. On en doit faire la vente l'été prochain.

M. Spengler n'étoit pas seulement connu comme artiste; il a aussi immortalisé son nom comme naturaliste; c'est ce que prouvent les différens mémoires qu'il a donnés sur de nouvelles espèces de coquilles. Sa collection de coquilles étoit la plus belle et la plus complète qui ait jamais existé. Son zèle et l'heureuse position de Copenhague pour notre commerce avec les Deux-Indes, furent pour lui des moyens de se procurer les espèces les plus rares et les exemplaires les plus parfaits. Cette précieuse collection a été achetée il y a quelques années par le gouvernement danois, et destinée à faire partie du Musée d'histoire naturelle qu'on vouloit ériger, mais que les malheurs de la guerre empêchent d'établir pour le moment.

On trouve dans les mémoires de l'Académie des sciences de Copenhague, et dans ceux de l'histoire naturelle de la même ville, ainsi que dans les ouvrages de différentes sociétés savantes de l'Allemagne, beaucoup de mémoires de M. Spengler. Il étoit membre de l'Académie des sciences de Copenhague et de différentes autres Académies. Son fils, distingué par ses connoissances dans les arts, a été pendant plusieurs années l'adjoint de son père, et il est à présumer qu'il le remplacera dignement.

T. C. Brunn Neergaard.

Suède.

L'Académie royale de Suède a décerné un prix de 200 ducats à celui qui feroit la plus belle ode en

l'honneur de Gustave III, à l'occasion de l'inauguration de sa statue.

SUISSE.

M. *Sigmund* de WAGNER vient de célébrer, dans un ouvrage historique et un dessin, l'anniversaire de 1308, époque de la fondation de la liberté de la Suisse, et de la prise du château de Rotzberg. Il a publié aussi une chronique de la ville de Berne avec une description de ses principales curiosités. Cet ouvrage est également intéressant pour les habitans et les voyageurs.

—Les établissemens d'instruction de SAINT-GALL et de BERNE ont distribué aux jeunes élèves, dans les premiers jours de l'année, des planches et des dessins dont les sujets sont tirés de l'histoire de la patrie. On voit, dans une de ces estampes, le portrait du *Frère* KLAUSEN, au moment où il apaise par son éloquence les députés bourguignons.

— *Henri* FUESSLI est sur le point de publier un voyage qui aura pour titre *voyage au Rigi*. Cet ouvrage sera orné de plusieurs vues de cette montagne curieuse, et en particulier de celle qu'on découvre de son sommet.

— *Henri* KELLER vient de publier une *vue de la chute du Rhin, près de Schafhouse*. Elle est gravée dans le genre de l'estampe que ce même artiste a exécutée en 1805, et qui représente la chaîne des Alpes, vue des environs de Zurich.

— M. EBEL, connu par sa Description des peuples montagnards, et par son Instruction sur la manière

de voyager en Suisse, doit publier pour la prochaine foire un ouvrage très-important sur *la Forme du sol dans la chaîne des Alpes, avec quelques considérations générales sur les montagnes et la construction du Globe.* Cet ouvrage sera accompagné de planches.

— Le grand ouvrage de M. MEYER d'Arau, dont nous avons déja parlé, et qui doit offrir un recueil des principales expériences qui ont été faites sur toutes les parties des sciences physiques, éprouve actuellement une interruption. L'auteur en a déja publié trois volumes. C'est pour suppléer à quelques lacunes qui ont échappé dans ces premières livraisons que la publication a été suspendue.

— La Société des artistes de Zurich a donné le quatrième numéro de la Galerie des artistes suisses. On y trouve la biographie du célèbre sculpteur TRIPPEL, né à Schafhouse en 1744, et mort à Rome en 1793. Son portrait a été gravé par LIPS, et HEGI a donné un dessin de son groupe de Milon qui représente cet athlète au moment où ses mains se trouvent serrées dans l'arbre qu'il veut partager.

— La *Société du Jardin Noir*, nouvellement érigée, et qui est formée d'une réunion de médecins, a entrepris une *Description des Bains et des Eaux minérales de la Suisse.* Cet ouvrage est accompagné de planches.

— La Société pour les travaux à feu continue la publication de son *Histoire militaire de la Suisse.* Elle en est aux campagnes de César. Cet ouvrage est accompagné de plans militaires.

ETAT ROMAIN.

Un naturaliste, Fr. GIALIS, vient d'arriver à Rome avec deux poissons d'un énorme grandeur qu'il montre pour de l'argent. Cette espèce n'a, dit-on, encore été décrite nulle part. Leur longueur est de 15 palmes romaines, leur forme carrée, et leurs organes de la génération assez semblables à ceux des quadrupèdes (1). Plusieurs personnes pensent qu'ils auront été jetés par quelques tremblemens souterrains sur les côtes. Ils ont été pris entre Villa-Franca et Nice.

— On prépare, avec beaucoup de célérité, l'envoi des monumens de *la Villa Borghese*, et les antiquités trouvées à Galia sont déja en caisse. Plusieurs statues ont été enlevées des jardins pour la même destination. On dessinera, avant leur enlèvement, les bas-reliefs, qui seront gravés par Piroli à Paris.

ROYAUME DE NAPLES.

Nous venons de perdre un savant distingué, que la mort enlève dans un âge peu avancé et où il pouvoit encore rendre de grands services à l'astronomie. En nommant M. *Joseph* CASELLI, directeur de l'observatoire de Naples, c'est assez faire connoître toute l'étendue de notre perte et les justes motifs de nos regrets.

(1) Il faut que ces animaux ne soient pas des poissons, comme le dit le Journal d'où nous avons tiré cet article, mais des cétacés ou des phoques. Il y a dans Rome des naturalistes très-habiles et qui auront bientôt déterminé l'espèce de ces animaux, ou qui les décriront si elle est nouvelle. A. L. M.

FRANCE.

L'agriculture tient à juste titre le premier rang parmi les objets importans dont s'occupe la Société libre des Arts, étant le but de son institution primitive ; c'est elle d'ailleurs qui contribue le plus efficacement au bonheur et à l'aisance de nos concitoyens.

Si la littérature n'est placée que sur la seconde ligne, elle est néanmoins essentielle au délassement, à la civilisation et à la propagation des lumières et des sciences.

C'est sous ces deux rapports que la ***Société libre des arts du département de la Sarthe***, ***séante au*** MANS, jalouse d'exciter le zèle et l'émulation, tant des cultivateurs que des littérateurs, propose deux prix, moins importans par leur valeur, que par la gloire de les obtenir.

Le ***premier prix***, relatif à l'agriculture, pourra être divisé en deux médailles de 150 fr. chacune, en faveur des deux agriculteurs qui auront cultivé avec le plus de succès deux champs, chacun d'un arpent ou 66 ares au moins, l'un en disette ou betterave champêtre ; l'autre en gros pavot blanc, connu sous le nom d'opium, de la graine duquel on extrait l'huile d'œillette.

Les concurrens préviendront, quelque temps avant la récolte, le secrétaire qui convoquera la Société, pour qu'elle nomme des commissaires, aux fins de se transporter dans les champs, d'en faire l'examen et ensuite leur rapport.

La Société se glorifie, à juste titre, de compter au

nombre de ses compatriotes, *Pierre* BELON, médecin et naturaliste, né à la Soultière, commune de Cerans, près Foulletourte; elle a entendu avec trop d'intérêt la lecture de quelques notices sur ce grand homme, pour ne pas desirer de voir faire son éloge; elle propose pour prix une médaille de deux cents francs à l'auteur du mémoire qui rendra le compte le plus fidèle et le mieux écrit de la vie de ce savant, des ouvrages qui l'ont illustré, et des services qu'il a rendus tant aux sciences qu'à l'humanité.

Les mémoires seront adressés, franc de port, avec les conditions d'usage, avant le 20 octobre 1808, à M. Détournay, secrétaire-général de la Société, sur les Petits Fossés.

— La ci-devant *porte de Bourgogne*, qui fut construite à BORDEAUX en 1751, d'après les dessins de M. GABRIEL, architecte du roi, a été réparée et consacrée à l'Empereur, sous le titre d'*Arc Napoléon*, avec cette triple inscription: *A Napoléon-le-Grand; à l'Empereur des Français et roi d'Italie; au Protecteur de la Confédération du Rhin.*

— Depuis le 9 mars, on compte au nombre des monumens rassemblés sous les portiques du palais de Saint-Pierre, la célèbre inscription de TIBÉRIUS ANTISTIUS. Cet illustre personnage mérita, par sa modération et son désintéressement, les honneurs d'une statue équestre qui lui fut érigée devant l'autel d'Auguste par les trois provinces des Gaules. M. ADAMOLI, dans sa *Dissertation sur une jambe de cheval en bronze, trouvée dans la Saône*, a pensé avec beaucoup de probabilité, d'après l'inscription dont il s'agit, qu'elle devoit avoir appar-

tenu à la statue équestre de Tibérius Antistius. M. MILLIN, dans son Voyage au midi de la France (1), partageant la même opinion, a pensé qu'il seroit intéressant de placer cette inscription dans le Musée de cette ville, et son conseil vient d'être suivi.

M. DESMAREST de Chassagny, donateur de ce monument, malgré les obstacles que présentoit le déplacement de cette pierre énorme, employée à soutenir la voûte d'une cave dans sa maison rue Luizerne, a bien voulu permettre cette extraction aussi difficile qu'importune.

S'il est vrai que l'Antistius de bronze existe encore au fond des ondes de la Saône, et si l'on parvient à l'en retirer un jour, combien Lyon devra s'enorgueillir de posséder un monument aussi magnifique! A en juger par la jambe du cheval qu'on présume lui avoir appartenu, il n'y aura que le Marc-Aurèle du Capitole capable de soutenir le parallèle avec la statue équestre de notre chevalier romain.

— M. MAINE BIRAN, sous-préfet à BERGERAC, a introduit la méthode de M. Pestalozzi, dans un collége établi par lui dans cette ville.

— M. JUGE DE SAINT-MARTIN a eu la bonté de m'adresser la copie de quelques inscriptions (2) qui viennent d'être trouvées, à LIMOGES, dans les fondations d'un vieux clocher de l'église Saint Martial;

(1) Tome I, p. 446.

(2) Ces inscriptions ont été transportées dans la pépinière des Arènes qui appartient à M. Juge de Saint-Martin.

elles sont au nombre de sept : les voici avec les notes explicatives que j'ai cru devoir y joindre :

I.

D. M. ET. M.
PAET PAETINI
DECVRIONIS
CIVITATIS AV
LERCORVM. E. B.
R. IPSE SIBI VIVS
POSVIT.

Aux mânes et à la mémoire (1) de Pætus Pætinus (2) décurion (3) de la ville des *Aulerci Eburovices* (4) ; il s'est posé (5) lui-même cette pierre de son vivant (6).

On réunissoit sous le nom d'Aulerci plusieurs peuples qui occupoient une partie considérable de la Gaule lugdunoise ; on n'a pas des notions très-précises

(1) *Diis* MA*nibus* ET M*emoriæ*. V. n.° III.

(2) Le nom de *Pætinus* se trouve aussi dans le trésor de Muratori, MDCCLXXVIII, 7. Peut-être le mot précédent a-t-il été mal copié, et faut-il lire P. AEL*ii*, au lieu de PAET*i* ?

(3) Voyez sur cette magistrature les traités d'antiquités et principalement le *Diction. de* Pitiscus au mot *Decurio*.

(4) CIVITATIS, AULERCORUM EB*u*R*ovicum*. C'est ainsi qu'on doit entendre cette sigle E. B. R. Nous verrons au n.° 7, un autre exemple d'un mot dont les lettres sont ainsi séparées.

(5) C'est-à-dire, s'est offert ; on ne peut pas dire s'est consacré, parce que ce mot auroit un sens trop étendu.

(6) Cette formule est très-ordinaire, VIVS est ici pour VIV*us* : nous verrons encore au numéro suivant un autre exemple de cette manière d'écrire où l'V est pris pour deux V.

sur les limites des différentes sections de ces peuples qui sont distingués, dans les Commentaires de César, par des noms différens. Les *Aulerci Brannovices* habitoient dans le voisinage des Æduens, et étoient sous leur clientèle. Les *Aulerci Cenomani* possédoient ce que nous appelons aujourd'hui le Maine, et avoient *Vindinum* [le Mans] pour capitale. Les *Aulerci Diablintes*, habitoient aussi le Maine, ils avoient pour capitale *Novodunum* [Jublains]; enfin, les *Aulerci Eburovices* dont il est question, habitoient la partie de la Normandie et de l'Ile-de-France qui, avant la révolution étoit désignée sous le nom de Perche, aujourd'hui le département d'Eure-et-Loire; *Mediolanum* [Evreux] étoit leur capitale. C'est donc la ville dont Pætus Pætinus a été décurion; il peut avoir occupé cette charge éminente dans sa patrie. Il se trouvoit à *Augustoritum* [Limoges], capitale de *Lemovici*, lorsqu'il est mort; on voit cependant qu'il s'y étoit retiré quelque temps avant, et qu'il comptoit y terminer ses jours, puisqu'il avoit fait faire cette inscription de son vivant.

II.

D. M. ET. M.
IVL. ANNONIAE.
MAGNVS FIL. ET
SIBI. VIVS. POSVIT.

Aux mânes et à la mémoire (7) de Julia Annonia;

(7) *Suprà*, n.° I, note 1.re.

Magnus, son fils (8), a posé cette pierre de son vivant (9) et pour lui-même.

III.

D. M. ET MEMOR.
CANNITOGI MARI
MAEVIA. PAVLIANA
CONIVNX. SIBI ET
SVIS VIVA POSVIT.

Aux mânes et à la mémoire (10) de Cannitogus son mari (11). Maevia Pauliana, son épouse, a posé cette pierre de son vivant pour lui, pour elle et les siens.

IV.

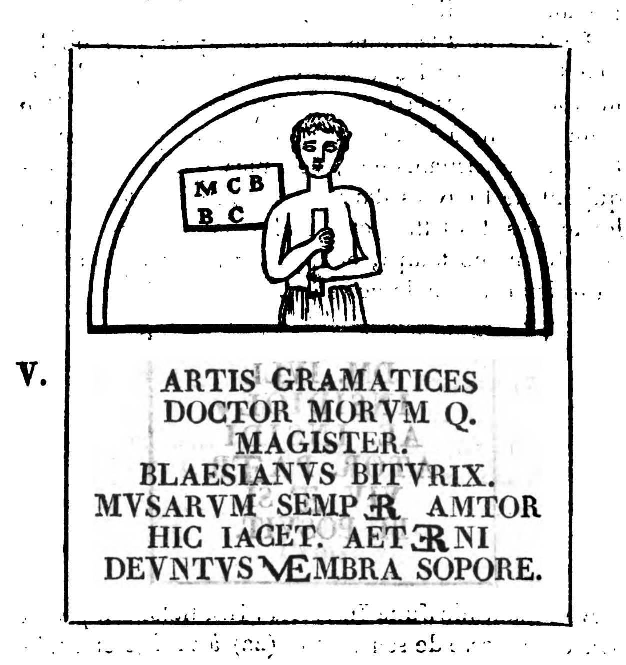
D. M.
ET M.
SVLPIC
REGINAE.
SVL. REGENVS
PATER ET IVLLITTA
MATER ET SIBI
POSVER.

Aux mânes et à la mémoire (12) de Sulpicia (13)

(8) FIL*ius*.
(9) VIVS. Voyez au n.º I, note 5.
(10) *Suprà*. ~~N.º I et II, note 1.re~~
(11) MAR*iti*.
(12) *Suprà*. N.º I et III.
(13) SULPI*ciae*.

Regina. Sulpicius (14) Reginus (15) son père, et Julia Litta (16) sa mère, ont posé cette pierre à leur fille et à eux de leur vivant.

V.



Cette inscription est métrique et doit être lue ainsi :

Artis grammatices doctor morumque magister
Blæsianus Biturix musarum semper amator
Hic jacet æterno devinctus membra sopore.

(14) SUL*picius*.

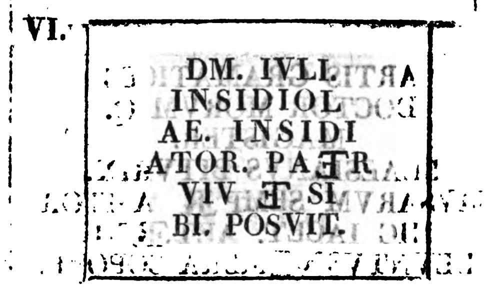
(15) REGENUS a été mis par erreur du graveur de la pierre pour *Reginus*, nom qui est très-commun dans les inscriptions.

(16) Ce nom est connu, il y a eu un *Littus*, affranchi de Livie. MURATORI *Thesaurus* CMIX. 3.

Blæsianus, de Bourges, docteur dans l'art de la grammaire (17) et de la morale (18), toujours ami (19) des Muses, repose ici, où ses membres sont liés (20) par un sommeil éternel (21).

Le docteur Blæsianus est figuré ayant près de lui une tablette sur laquelle il y a des lettres, et il tient un rouleau dans la main. Il étoit de Bourges, et étoit venu s'établir à Limoges. Sa tombe ne porte aucune trace de christianisme, non plus que toutes celles qui ont été trouvées dans le même lieu; et toutes, par les formes des lettres et des abréviations, paroissent être du même temps, et appartenir au cinquième ou au sixième siécle de notre ère.

VI.


DM. IVLI.
INSIDIOL
AE. INSIDI
ATOR. PAT R
VIV ET SI
BI. POSVIT.

Aux mânes de Julia Insidiola: Insidiator son père a posé cette pierre de son vivant (22) à sa fille et à lui-même.

(17) GRAMATICES pour GRAMMATICES: il n'y a ici qu'une M pour deux, comme ailleurs un V pour deux.

(18) MORUMQ*ue*.

(19) AM*a*TOR: il y a peut-être une abréviation de l'A avec l'M où le T qui n'a pas été aperçue en copiant l'inscription.

(20) DEV*i*N*c*TUS.

(21) AETERNO: si il y a *æterni* dans le texte, c'est que l'ouvrier qui a fait l'inscription n'avoit pas été à l'école du grammairien Blæsianus.

(22) VIV*us*. *Suprà* n.º I. etc.

VII.

D. ❦ M.
ET. MEMORI.
C. SVLPI. FIDI.
NATO. AN. III.
SVL. AVGILO PATER
PO. SV. IT.

Aux mânes (23) et à la mémoire de C. Sulpicius (24) fidus, âgé de trois ans. Sulpicius Augilo (25) son père, a posé (26) cette pierre à son fils.

Plusieurs familles de Limoges portent encore des noms analogues à ceux des familles dont ces inscriptions rappellent la mémoire, comme *Petiniaud* au lieu de *Pætinus ; Reits* au lieu de *Reginus.*

Ces inscriptions sont toutes gravées sur des pierres granitiques de la nature de celles que l'on tire des carrières du pays.

Paris.

Le 17 mars, S. M. a rendu un décret qui ordonne l'exécution de la loi du 10 mai 1806, portant création d'un corps enseignant ; voici les principales dispositions de ce décret :

L'enseignement public, dans tout l'Empire, est

(23) Il y a une feuille de lierre au lieu d'un point entre les lettres D. M. ; cela se rencontre très-souvent sur les inscriptions.

(24) C. SULPI*cii*.

(25) SUL*picius* AVGILO.

(26) Les syllables sont séparées par des points comme les lettres du mot EB*u*R*ovices*. *Suprà*, n.° I, note 4.

confié exclusivement à l'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE. Celle-ci se compose d'autant d'académies qu'il y a de cours d'appel, et chaque académie comprendra les écoles suivantes : les *facultés* pour les sciences approfondies et la collation des grades; les *lycées* pour les langues anciennes, l'histoire, la rhétorique, la logique et les élémens des sciences mathématiques et physiques; les *collèges* (écoles secondaires, communales) pour les élémens des langues anciennes et les premiers principes de l'histoire et des sciences; les *institutions*, écoles particulières dont l'enseignement se rapproche de celui des colléges; les *pensions*, tenues par des maîtres particuliers et consacrées à des études moins fortes que celles des institutions; les *petites écoles* (écoles primaires), où l'on apprend à lire, à écrire, et les premières notions du calcul.

Les facultés seront au nombre de cinq; savoir : celles de *théologie*, de *droit*, de *médecine*, des *sciences mathématiques* et *physiques*, *des lettres*. — Il y aura autant de facultés de théologie que d'églises métropolitaines; il y en aura une à Strasbourg et une à Genève, pour la religion réformée. Chacune sera composée de trois professeurs au moins, et aura à sa tête un doyen choisi parmi les professeurs. — Les écoles de droit et celles de médecine, actuellement existantes, formeront autant de facultés de même nom et conserveront l'organisation déterminée par les lois du 22 ventose an 12, et du 19 ventose an 11. — Il y aura auprès de chaque lycée, chef-lieu d'une académie, une faculté des sciences et une faculté des lettres. La première sera composée du premier professeur de mathématiques du lycée, et de trois autres professeurs, l'un de mathématiques, l'autre d'histoire naturelle, et le troisième de physi-

que et de chimie; la seconde, du professeur de belles-lettres du lycée et de deux autres professeurs. A Paris, la faculté des sciences sera formée de deux professeurs du collége de France, de deux du muséum d'histoire naturelle, de deux de l'école polytechnique, et de deux professeurs des mathématiques des lycées; celle des lettres sera formée de trois professeurs du collége de France et de trois professeurs de belles-lettres des lycées. Dans chacune de ces facultés l'un des professeurs sera nommé doyen.

Il y aura dans chaque faculté trois grades, le *baccalauréat*, la *licence* et le *doctorat*; ces grades seront conférés par les facultés, à la suite d'examens et d'actes publics, et seront nécessaires pour obtenir le titre de membre de l'Université.

Les fonctionnaires de l'Université impériale prendront rang entre eux dans l'ordre suivant: 1.° le grand-maître; 2.° le chancelier; 3.° le trésorier; 4.° les conseillers à vie; 5.° les conseillers ordinaires; 6.° les inspecteurs de l'Université; 7.° les recteurs des académies; 8.° les inspecteurs des académies; 9.° les doyens des facultés; 10.° les professeurs des facultés; 11.° les proviseurs des lycées; 12.° les censeurs des lycées; 13.° les professeurs des lycées; 14.° les principaux des colléges; 15.° les agrégés; 16.° les régens des colléges; 17.° les chefs d'institution; 18.° les maîtres de pension; 19.° les maîtres d'études. Après la première formation de l'Université, l'ordre des rangs sera suivi dans la nomination des fonctionnaires, et nul ne pourra être appelé à une place qu'après avoir passé par les places inférieures. De plus, pour remplir ces diverses fonctions, il faudra avoir obtenu, dans les différentes facultés, des grades correspondans à leur nature et à leur importance.

Il est créé, parmi les gradués fonctionnaires de l'Université, des titres honorifiques destinés à distinguer les fonctions éminentes, et à récompenser les services rendus à l'enseignement. Ces titres seront au nombre de trois: les titulaires, les officiers de l'Université, les officiers des académies. A ces titres seront attachées des pensions qui seront données par le grand-maître, et une décoration qui consistera dans une double palme brodée sur la partie gauche de la poitrine; elle sera en or pour les titulaires, en argent pour les officiers de l'Université, et en soie bleue et blanche pour les officiers des académies.

Les membres de l'Université impériale, lors de leur installation, contracteront par serment les obligations civiles, spéciales et temporaires qui doivent les lier au corps enseignant. Ils s'engageront à l'exacte observation des statuts et réglemens de l'Université. Ils promettront obéissance au grand-maître dans tout ce qu'il leur commandera pour le service de S. M. et pour le bien de l'enseignement. Ils s'engageront à ne quitter le corps enseignant et leurs fonctions, qu'après en avoir obtenu l'agrément du grand-maître, dans les formes prescrites par le décret. Celui qui aura quitté le corps enseignant, sans avoir rempli ces formalités, sera rayé du tableau de l'Université, et sera incapable d'être employé dans aucune administration publique.

Voyez, pour les fonctions et attributions du grand-maître, du chancelier et du trésorier de l'Université, pour l'organisation et les attributions du conseil de l'Université et des conseils académiques, pour les fonctions et attributions des inspecteurs de l'Université, des inspecteurs et des recteurs des académies, enfin pour les dispositions concernant les réglemens à don-

ner aux lycées, aux colléges, aux institutions, aux pensions et aux écoles primaires, le mode de renouvellement des fonctionnaires et professeurs de l'Université, l'éméritat et les costumes, les titres VII — XVI du décret même.

Les revenus de l'Université sont : les 400,000 fr. de rentes inscrites sur le grand livre, et appartenant à l'instruction publique; les rétributions payées pour collation des grades dans les facultés de théologie, des lettres et des sciences; le dixième des droits perçus dans les écoles de droit et de médecine pour les examens et réceptions; enfin le vingtième de la rétribution payée, dans toutes les écoles de l'Empire, par chaque élève pour son instruction. Il sera établi, en outre, sur la proposition du conseil de l'Université, un droit du sceau pour tous les diplômes, brevets: permissions, etc., signés par le grand-maître et délivrés par la chancellerie de l'Université; et le produit de ce droit sera versé dans le trésor de l'Université. L'Université est encore autorisée à recevoir les donations et legs qui lui seront faits.

Le titre XVIII règle les dépenses de l'Université, et le titre XIX contient quelques dispositions générales.

M. de Fontanes, président du Corps législatif, a été nommé *Grand-Maître;* M. de Villaret, évêque, *Chancelier;* et M. Delambre, secrétaire de la Classe des sciences physiques et mathémathiques de l'Institut, *Trésorier.*

— S. M. vient de nommer conservateur de la Bibliothéque Mazarine, M. *Louis* Petit-Radel, membre de l'Institut.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Chimène.

La remise de *Chimène*, de M. Guillard, a eu lieu le 5 avril. *Laïs*, *Lainez*, et tous les premiers sujets y ont joué. On y a vu avec plaisir mademoiselle *Josephine Armand* qui y a continué ses débuts. La musique de Sacchini n'a point vieilli. On peut se lasser des roulades et des fredons, mais le véritable chant, la belle harmonie, parlent toujours à l'ame et sont toujours de saison (1).

On a remis, le même jour, le joli ballet *de la Rosière*, de feu Gardel. Quoique très-connu, il a fait le plus grand plaisir.

THÉATRE FRANÇAIS.

Après une longue maladie, *Saint-Phal* vient de reparoître sur la scène française, où son absence se faisoit vivement sentir. Cet acteur également utile dans

(1) Il seroit à desirer que le théâtre de l'Opéra qui doit offrir la réunion de tous les arts, soignât un peu plus les décorations et les costumes. Il n'y en a pas un qui soit observé, et l'on s'est servi des décorations d'un temple payen, d'un vieux palais de Fée, et d'autres gardes-magasins. Les accessoires sont conformes aux décorations et aux habits, etc., etc.

la tragédie et la comédie, semble particulièrement appelé à remplacer *Molé* dans les rôles de la haute-comédie, tels que *l'Optimiste*, *l'Amant-Bourru*, le *Vieux-Célibataire.* Il a reparu dans ce dernier rôle, et dans celui de *Courval* de *l'Ecole des Pères.* L'accueil qui lui a été fait, prouve combien le public sait estimer son talent.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

Mademoiselle de Guise, opéra en trois actes, joué le 17 mars.

Tout le monde a lu la Nouvelle de Madame de Genlis, intitulée *Mademoiselle de Clermont.* C'est dans ce charmant ouvrage que M. Dupaty a puisé son sujet.

L'auteur a cru devoir changer les noms, il a substitué celui des *Guise* à celui des *Condé.* Peut-être a-t-il détruit ainsi une partie du charme attaché à une époque moins éloignée, et au séjour délicieux de Chantilly: mais son ouvrage d'ailleurs très-agréable n'en a pas eu moins de succès. M. *de Melun* est transformé dans son ouvrage en M *de Beaufort.* Il est, en secret, épris de Mademoiselle *de Guise* qui l'aime aussi, et malgré la disproportion des rangs, ne craint pas de penser à en faire son époux. Le duc *de Guise*, toujours plein de projets ambitieux, ne connoît d'alliance digne de sa maison, que celle qui mettra sa sœur sur un trône: il lui annonce qu'il va la faire reine. A ce sujet le vieux concierge à qui on demande quel roi elle va épouser, dit assez plaisamment: « Je vais chercher « dans l'Almanach quel est le roi qui n'a pas de « femme. » Cette nouvelle, au lieu d'affoiblir l'amour

de Mademoiselle de Guise pour Beaufort, la décide à précipiter son mariage. Elle profite du tumulte occasionné dans le palais, par le mariage de la jeune fille du concierge avec un valet-de-chambre de Beaufort: le Duc a permis que la noce se fît dans le château; Mademoiselle de Guise prend des vêtemens de paysanne, gagne au milieu de la nuit la Chapelle où l'attend son chapelain, et épouse Beaufort, au moment même où le Duc averti, les cherche l'un et l'autre pour les punir.

Une Dame d'honneur, confidente de la princesse, apporte pour Beaufort les lettres du Roi qui l'élèvent au rang de marquis, en faveur d'une action d'éclat, où il a pensé perdre la vie, en sauvant celle du Monarque.

Le duc de Guise est forcé de consentir à un hymen que le Roi lui-même approuve.

Il y a de l'art dans la conduite de cette pièce; des scènes gracieuses succèdent à d'autres d'un intérêt très-vif. Madame *Bellemont* a mis dans le rôle de Mademoiselle de Guise, la noblesse et l'abandon qu'il comportoit successivement. L'ensemble a été parfait; MM. *Huet*, *Paul*, *Juliet*, *Baptiste*, Mesdames *Crétu* et *Moreau*, se sont distingués dans cet ouvrage. La musique de M. Solié a fait le plus grand plaisir.

— Après la carrière théatrale la plus brillante, Madame *Saint-Aubin* quitte la scène, où tant de fois elle a su se faire applaudir par ses grâces, sa finesse, sa coquetterie, sa naïveté. Soubrette, reine, mère sensible, fille ingénue, grande coquette, simple villageoise, elle sut se plier à tous les genres, et les jouer de manière à ne laisser aucun espoir de la remplacer bientôt. Elle a paru pour la dernière fois dans la représentation au bénéfice de la veuve *Dozainville*,

le samedi 2 avril; elle a joué le rôle de *Laure* dans *l'Opéra-Comique*, et celui de la mère dans le *Prisonnier*, où elle a présenté au public sa jeune fille âgée de quinze ans. Madame *Duret Saint-Aubin*, sa fille aînée, a joué dans le *Concert interrompu*, où elle s'est fait applaudir par sa charmante voix et son excellente méthode. Cette soirée a été brillante : les vifs applaudissemens ont prouvé à Madame *Saint-Aubin* les regrets qu'elle excitoit, et l'accueil fait à ses enfans, doit être pour elle une marque bien précieuse de la faveur du public, dont ils héritent par avance.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Ordre et Désordre, comédie en trois actes et en vers, jouée le 26 mars.

L'excès en tout est un défaut : dit la vieille chanson. Les meilleures qualités peuvent dégénérer en ridicules; mais les défauts, même légers, vont jusqu'au vice. On se moque d'un ridicule, il n'est pas dangereux, on peut en rire : mais le vice aimable n'a que trop de partisans. Les femmes, dit-on toujours, aiment les mauvais sujets : les libertins sont braves : les mauvaises têtes ont bon cœur : et voilà comme le palliatif fait oublier qu'un libertin est méprisable et une mauvaise tête dangereuse. Ces réflexions sont justifiées par la pièce nouvelle. Le désordre est un grand défaut, mais le jeune homme qui l'a est si aimable! il est si brave, a si bon cœur! Il est vrai que si on le mettoit en scène sans qualités, il seroit odieux; il faut bien racheter des torts par quelque chose de bon. *Solange* a donc, au plus haut degré, le défaut du désordre. Son frère pousse l'ordre jusqu'à la minutie.

mœurs de ces bons bourgeois qui se retirent à la campagne pour jouir du fruit de leurs travaux. M. et Madame *Coquenard* et M. *Pothin*, sont voisins, et ont projeté d'unir ensemble leurs enfans. *Michel* et *Jeannette*, élevés dans des pensionnats de la capitale, y ont pris autant de ridicules que de connoissances; ils trouvent leurs noms trop communs et les changent pour ceux d'*Horace* et d'*Hortentia*. Leur jargon étonne les bons parens qui se promettent de les garder et de ne point les renvoyer à des écoles si dangereuses. Cette idée, assez heureuse, est prise dans *Saint-Géran*. La pièce a le défaut d'avoir trop peu d'intrigue, c'est simplement un tableau; *Brunet* et *Tiercelin*, dans les rôles de bourgeois, ont joué avec beaucoup de naturel.

La pièce est de MM. Chazet et Sewrin.

T. D.

LIVRES DIVERS (*).

HISTOIRE NATURELLE.

TABLES ANALYTIQUES et raisonnées des Matières et des Auteurs, pour la nouvelle édition de BUFFON, rédigées par C. S. SONINI, membre de plusieurs Sociétés savantes; par P. SUE, professeur de médecine légale, à l'Ecole de Médecine de Paris, etc. A Paris, chez *Dufart*, 1808. 3 vol. in-8.°.

Ces tables devenoient absolument nécessaires pour l'édition volumineuse publiée par M. DUFART. En effet, comment se livrer à quelque recherche dans une collection de 124 volumes, si l'on n'est aidé par un guide aussi essentiel. M. SUE, dont on connaît l'habileté et la persévérance dans ce genre de travail, a commencé à rédiger cette table dès que la première livraison de l'ouvrage a paru, et il a adopté le plan suivi par les auteurs de la table générale des matières du Journal des Savans. Ce travail sera apprécié de tous les lecteurs; ils sentiront à chaque recherche la reconnoissance qu'ils doivent au zèle de M. SUE; et, comme il a procédé avec un esprit vraiment analytique pour faire le relevé des objets qui sont traités dans cet immense recueil, il est inutile de dire que, pour peu que l'on connoisse l'usage d'une table, il est impossible qu'on puisse se perdre dans celle-ci, et manquer le but qu'on se propose.

(*) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

BOTANIQUE.

Du Cotonnier et de sa culture, ou Traité sur les diverses espèces de cotonniers, sur la possibilité et les moyens d'acclimater cet arbuste en France; sur sa culture dans différens pays, principalement dans le midi de l'Europe, et sur les propriétés et les avantages économiques, industriels et commerciaux du coton; par *Charles Philibert* de Lasteyrie, membre des Sociétés philomatique, d'agriculture du département de la Seine, royale de Stockholm, etc.; avec 3 figures. A Paris, chez *Arthus Bertrand*, rue Hautefeuille; 1808. in-8.°.

Cet ouvrage paroît dans des circonstances favorables. Le besoin des denrées coloniales, qui se fait tous les jours sentir de plus en plus, porte naturellement les spéculations de ceux qui s'occupent d'économie vers les moyens de les remplacer ou de les transporter sur le sol de la France. Il est vrai que la plupart des théories proposées jusqu'à ce jour n'ont pas eu de très-grands succès dans les essais et l'application qu'on en a faites.

On a imaginé, par exemple, plusieurs projets pour remplacer le café. On a décomposé cette production précieuse, cherché à en découvrir les principes chimiques; et, en les recomposant dans les mêmes proportions, on a prétendu retrouver par cet artifice ses qualités premières; comme si l'art pouvoit suppléer à la nature; comme si à mille lieues du sol qui produit une plante et du climat qui lui est seul favorable, on pouvoit suppléer à ces agens si

importans. Il est de semblables projets que raisonnablement on ne doit point former. Qu'on nous propose une boisson analogue à celle du café, elle pourra avoir un goût qui en approche, mais enfin elle ne peut en avoir les qualités. Avec tous les vins de la France, on ne produira jamais le vin des Canaries. Chaque production de la nature a un sol et un climat qui lui sont particulièrement assignés; et toutes les compositions possibles ne pourront jamais suppléer aux produits de la nature.

Mais quoique en général la plupart de ces théories meurent pour ainsi dire en naissant, elles provoquent toujours des réflexions utiles. Il faut multiplier les essais et les expériences, pour perfectionner les objets qui servent à nos besoins. L'indolence apparente que la nature met dans le soin de ses productions devient la source de notre activité; elle se livre à une espèce de sommeil qui lui redonne un aspect sauvage; enfin il faut voir, il faut essayer tout ce qu'elle peut pour épuiser en quelque sorte toute l'étendue de ses moyens et de son activité.

L'ouvrage de M. de Lasteyrie est celui d'un homme qui réunit à de précieuses connoissances en économie, la sagacité requise pour en tirer le plus utile parti, et en faire les applications les plus heureuses. Plusieurs expériences justifient déja l'entreprise que l'auteur propose. Les résultats présenteront des faits incontestables; mais il faut y procéder d'une manière qui puisse leur assurer des succès, et recueillir pour cet effet tout ce que l'expérience offre de plus utile dans ce but. C'est ce que l'auteur nous paroît avoir fait très-heureusement.

La première partie est consacrée à des considérations générales sur le cotonnier, sur la possibilité de l'introduire en France ; sur les moyens qui doivent être employés pour y assurer les succès de sa culture; sur l'utilité du coton sous les rapports agricoles, industriels et commerciaux; sur les propriétés économiques du cotonnier; sur les espèces ou variétés, leurs qualités, et les lieux où elles se trouvent.

Dans la seconde partie, l'auteur traite l'objet le plus essentiel de l'ouvrage, la culture du cotonnier dans les climats chauds de l'Europe. Il parle du climat et de l'exposition, du sol, des préparations qu'il convient de donner à la terrré avant de l'ensemencer, des engrais, du choix et de la préparation de la semence; de l'époque où elle doit être confiée à la terre; des plantations du cotonnier, des soins à donner à cette plante pendant sa végétation, de la récolte du coton, des procédés qu'elle exige de son produit, de la culture du cotonnier vivace, du mode de culture le plus convenable aux parties méridionales de l'Europe.

Enfin, dans la dernière partie, il passe en revue les différentes méthodes de culture appliquées au cotonnier dans les divers pays. Ainsi il traite historiquement de la culture ancienne du cotonnier en Arabie, en Espagne, en Sicile, en Ægypte, en Syrie, etc.; de la culture des cotonniers de Sicile, de Malte, du Levant, de l'Ægypte, de la Chine, de la Cochinchine, des Iles de l'Amérique, de Cayenne et de Surinam.

L'auteur fait voir dans un supplément, les succès que cette culture a déja eus en France dans l'année 1807.

Cet ouvrage est accompagné de trois planches très-bien gravées qui représentent le GOSSYPIUM *frutescens*, le GOSSYPIUM *indicum*, et la machine propre a séparer le coton de ses semences.

MINÉRALOGIE.

TABLEAU analytique des minéraux; par A. DRAPIEZ. A Lille, chez *Marlier*, imprimeur de la préfecture; et à Paris, chez *Firmin Didot*, rue de Thionville, fol. obl.

Tous les botanistes connoissent l'excellente Flore française de MM. de LAMARCK et DECANDOLLE, et l'avantage de la méthode ingénieuse qui y a été adoptée. C'est à peu près sur le même plan que M. DRAPIEZ vient de dresser son Tableau analytique des minéraux, et quoique cette méthode ne puisse pas s'appliquer aussi heureusement à la minéralogie qu'à la botanique, il a su cependant en tirer tous les avantages dont elle étoit susceptible. Il a adopté les classes de M. Hauy pour divisions principales, et il a disposé dans chacune les caractères spécifiques, de manière que leur opposition présentât d'un coup-d'œil ceux auxquels l'observateur doit s'arrêter.

L'auteur a choisi pour chaque division les propriétés caractéristiques qui sont les plus propres à faire ressortir l'opposition, et lorsqu'il a mené l'analyse au point où l'observateur n'a plus à déterminer son choix qu'entre deux espèces, il a soin de grouper le reste des caractères qui s'y rapportent, afin que cette réunion lui donne plus de facilité à se déterminer.

A la suite de la méthode analytique, l'auteur a distribué dans des colonnes particulières, les caractères qui ne sont pour ainsi dire qu'accidentels, et tels sont les formes secondaires, les couleurs et la transparence. Dans deux autres colonnes, il a fait connoître la synonymie et les substances dont la ressemblance avec l'espèce décrite, auroit pu faire tomber l'observateur dans quelque méprise.

Ainsi supposé qu'on ait un minéral: par exemple, l'Amphibole cylindroïde, *noire*, *opaque*; qu'on veuille connoître la nature et le nom de cette substance, on consulte d'abord les divisions principales, et on s'assure que par son indissolubilité dans l'eau et dans les acides, sa pesanteur spécifique au dessus de 3,5, la propriété de rayer aisément le verre, son incombustibilité, le manque de brillant métallique qu'elle n'est pas susceptible d'acquérir par la réduction, il appartient aux substances terreuses, lesquelles forment la seconde division. Sa fusibilité au chalumeau en verre noir, indique qu'il est un de ceux compris dans la seconde accolade de la première division de cette classe; mais quatre substances sont également fusibles en verre noir; il faut donc avoir recours aux autres caractères, et essayer d'abord l'électricité. Le frottement et la chaleur n'en donnent aucun indice; ensuite, sa poussière aride au toucher, sa propriété de rayer le verre en donnant difficilement des étincelles, indique qu'il n'y a plus à choisir que l'*amphibole* ou le *sphène*; en faisant usage des caractères qui restent à observer, on est bientôt convaincu, par sa cassure transversale et raboteuse, sa divisibilité par des coupes très-nettes parallèlement aux pans du prisme rhomboïdal, que c'est une amphibole. Examinant en dernier lieu comment on

doit la diviser, le seul aspect indique : AMPHIBOLE, CYLINDROÏQUE, *noire, opaque.*

On voit par la marche de ce tableau, qu'il suppose des notions assez avancées dans la minéralogie, pour qu'on puisse s'en servir. M. Drapiez ne se dissimule pas les difficultés qu'il présente pour la détermination de plusieurs caractères ; aussi convient-il qu'il ne peut pas être d'un grand avantage à quiconque prétendroit, par ce seul secours, débrouiller le chaos des substances minérales ; mais on n'en doit pas moins beaucoup de reconnoissance à ce savant naturaliste. Son tableau sera du plus grand intérêt pour ceux qui s'appliquent à la connoissance si importante des minéraux ; et il aura contribué singulièrement aux progrès de la science, en mettant plus de clarté dans les notions de ceux qui en font l'objet de leurs études. A. L. M.

JURISPRUDENCE.

TABLEAU synoptique des lois individuelles privées, ou Classification nouvelle des matières qui composent ce qu'on appelle ordinairement Droit civil privé, ou Code civil. — Par H. BLONDEAU, professeur suppléant à l'Ecole de Droit de Strasbourg. A Bruxelles, chez *Stapleaux*, imprimeur-libraire, rue de la Madeleine ; à Paris, chez *Dabin*, libraire, au Palais-Royal ; et chez les libraires-imprimeurs des Ecoles de Droit.

Les succès obtenus par l'emploi des méthodes de classification dans les sciences naturelles, ont suggéré l'idée d'appliquer les mêmes procédés logiques à d'autres sciences. La science du droit étoit peut-être celle où le

besoin d'une réforme se faisoit le plus vivement sentir dans le progrès général de toutes les connoissances humaines; la jurisprudence étoit restée stationnaire, elle se présentoit encore hérissée des subtilités scolastiques, assujettie aux divisions arbitraires, établie sur les fondemens hypothétiques, qui formèrent, à la renaissance des lettres, le partage uniforme de toutes les sciences. Elle offroit cependant à celui qui eût osé entreprendre de lui donner une classification plus sage, des motifs particuliers d'encouragement.

Quels sont en effet les objets qu'il s'agit de classer en jurisprudence? Ce sont les actes de la volonté législative; or, le caractère identique de tous ces actes, c'est d'imposer une obligation, ou de créer un droit; et créer un droit, ou imposer une obligation, ce n'est jamais autre chose qu'ériger en obligations, des services *positifs* ou *négatifs*, c'est-à-dire, des services qui consistent *à faire*, ou des services qui consistent *à s'abstenir.* D'après cela, il suffira de classer les différentes sortes de services, qui peuvent être rendus dans une société civilisée, pour que la classification de toutes les lois de cette société, et même des lois qu'elle n'a point encore, mais qu'elle pourroit avoir, se trouve effectuée.

Le nombre de ces services, sous une législation quelconque, est nécessairement fini, et leur essence est connue; cette dernière circonstance donne aux classifications, dans la science des lois, un avantage qu'elles ne peuvent avoir dans les sciences naturelles; car, si l'auteur médite bien son sujet, et ne se laisse point égarer par de fausses idées sur la source et l'objet du droit, il est impossible qu'il se trompe sur la place qu'un service quelconque doit occuper, tandis que dans les sciences naturelles, une nouvelle découverte sur la nature d'un corps, dûe peut-être à de nouveaux

instrumens, ou bien, montrera ce corps comme composé, tandis qu'on l'avoit cru simple, ou bien, forcera à le séparer de ceux auxquels on l'avoit cru semblable, pour le rapprocher d'autres corps dont jusqu'alors on ne lui connoissoit point les propriétés. Mais il y a plus, et cette circonstance assure un nouvel avantage aux classifications juridiques; dans les sciences naturelles, non-seulement la nature des corps reste toujours plus ou moins inconnue, mais de nouveaux corps peuvent à chaque instant introduire, dans les classifications, de nouvelles espèces et même de nouveaux genres, que rien n'avoit fait soupçonner; en jurisprudence, au contraire, les objets à classer, n'étant que des services à rendre par un particulier à un autre, et toutes les combinaisons possibles des élémens qui forment un corps de nation, ayant été à peu près épuisées depuis tant de siécles que l'esprit humain s'exerce sur ces importans sujets, il s'ensuit qu'un jurisconsulte peut non-seulement offrir une classification parfaitement adaptée aux lois actuelles de sa nation, mais peut même en consultant l'histoire des législations anciennes et modernes, prévoir, dans son travail, tous les services nouveaux que les législateurs futurs pourront ériger en obligations, et assigner d'avance une place à ces obligations possibles (1).

(1) S'il est quelques obligations qu'il ne puisse prévoir, ce sont celles-là seulement qu'un législateur voudroit établir pour éviter un mal imaginaire, c'est-à-dire, ces obligations d'où ne résulte aucun service réel, ou, d'où résulte seulement un prétendu service en faveur d'un être incorporel, et autant au dessus de nos bienfaits, qu'il est à l'abri de nos méchancetés; ces sortes d'obligations tenant à des opinions plus ou moins hasardées, et qui varient suivant les temps et les lieux, ne peuvent être saisies par avance; l'impossibilité de les classer dans un bon système

Ainsi, loin qu'on doive considérer une classification nouvelle en jurisprudence, comme un ouvrage qui n'intéresse qu'un peuple, et qui reste par conséquent toujours fort au dessous de ces classifications, qui, se rapportant aux phénomènes naturels, présentent un intérêt égal à toutes les nations; bien loin, dis-je, qu'on doive établir cette distinction désavantageuse aux classifications juridiques, celles-ci au contraire ont à l'égard des autres, l'avantage de jouir d'un espoir de perpétuité, dont elles sont privées; c'est-à-dire de l'espoir d'être également utiles dans tous les temps ainsi que dans tous les lieux. Mais toute classification nouvelle dans une science, suppose ordinairement quelque découverte ou quelque perfectionnement important, qui donne lieu de considérer sous un nouveau jour, les faits dont cette science se compose; cette remarque se conforme-t-elle dans la science des lois? On peut répondre pour l'affirmative, car, avant d'établir une classification raisonnable entre les objets de la loi, il falloit bien reconnoître la nature de ces objets; il falloit d'abord rectifier le langage de la science, ne donner le nom d'*obligations* et de *droits*, qu'aux véritables émanations de la *loi positive*, et ne point appeler du même nom, les actes simplement conseillés ou réprouvés par la morale seule; il falloit même s'abstenir de donner aux préceptes de cette dernière science, les dénominations de *lois naturelles*, ou de *droits naturels*, qui ont produit tant de discussions inutiles, tant d'équivoques funestes, tant de confusion dans les vrais principes de la législation et de la jurisprudence.

de classification, est un des plus grands avantages de ce monument des progrès de la science, elle avertit sans cesse le législateur des limites que la véritable utilité impose à son pouvoir.

Il falloit démontrer que la *morale générale*, la *législation*, la *politique* et la *morale privée*, reposent sur les mêmes bases, et découlent des mêmes principes; que ces quatre sciences ne se distinguent entre elles qu'en ce que la première recherche, en général, les mobiles qui dirigent la volonté humaine, et se borne à établir, d'une manière abstraite, le principe et la règle de toutes les actions, tandis que la *législation*, la *politique* et la *morale privée*, appliquent ces vérités générales, chacune à une classe particulière d'actions; savoir :

La 1.re, à ces actes importans qui consistent à établir des lois, ou au moins à influer sur leur formation (2).

(2) Chez toutes les nations civilisées, il y a deux classes dans l'état : la première se compose des individus qui déterminent à leur gré la tendance des lois, soit qu'ils les fassent eux-mêmes, soit que leur influence immédiate force celui qui les fait à prendre leur intérêt pour guide, et à lui subordonner le sien; l'autre classe se compose d'hommes que leur ignorance et leur misère mettent nécessairement dans la dépendance des premiers, et qui n'influent même indirectement sur les lois, qu'en ce que les autres ont intérêt : 1.° à améliorer leur sort en les éclairant, et en leur fournissant les moyens de sortir de la misère, qui les conduit au crime, et compromet la sûreté générale; 2.° à éviter surtout d'éveiller, par l'aggravation de leurs maux, le sentiment de leur force physique, et d'exciter leur fureur, qui ne pourroit tourner qu'à la ruine commune.

Il semble résulter de là, qu'un traité de législation devroit toujours contenir deux parties distinctes; la première indiqueroit à ceux qui font les lois, comment ils doivent les faire; la seconde indiqueroit à la classe ignorante, quelle doit être sa conduite relativement aux lois qu'elle ne doit point faire; mais, tous les conseils qu'on pourroit donner à cette classe, se bornent à celui d'obéir; il seroit dangereux pour elle-même, tant que son état d'ignorance n'est point dissipé, qu'elle osât entrer en lutte avec la classe qui commande; il seroit dangereux aussi, par conséquent, de lui inspirer des idées de liberté et d'égalité dont (ainsi que l'expérience nous l'a bien prouvé) elle finit toujours par être la victime.

La 2.°, à ces actions qui intéressent en même temps deux peuples différens, et dont se composent les grands rapports de nation à nation.

Tout ce qu'on peut faire pour son intérêt rentre dans les principes relatifs à la conduite de la classe influente, et se borne : 1.° A prouver à cette classe, que l'excessive inégalité est une source de maux; que la misère, l'ignorance, l'infériorité d'une partie du peuple, est un malheur pour ceux même qui semblent profiter de cette infériorité. 2.° A indiquer par quels moyens on peut préparer et amener un meilleur ordre de choses, *lentement*, mais aussi sans trop froisser les habitudes des riches et sans compromette le salut général, en confiant à des mains encore ignorantes des pouvoirs dont elles ne sauroient qu'abuser; moyens qui consistent surtout à répandre peu à peu l'instruction et l'aisance.

Ces réflexions tendent à prouver l'inutilité et le danger de ces systèmes, où l'on part de l'hypothèse que tous les individus qui composent un état, sont égaux par la nature, ce qui ne signifie rien, ou doit signifier qu'ils sont également éclairés, également puissans, et qu'ils ont des besoins et des habitudes semblables. — Il est évident que tous les principes établis sur cette hypothèse sont faux, jusqu'à ce qu'elle se réalise, et que chaque fois que les auteurs de ces systèmes affirment que les lois *doivent* avoir tel but, que chaque individu *doit* jouir de tel droit, il reste toujours à examiner s'il en est de même dans les hypothèses bien différentes où nous nous trouvons. — Rouseau a composé un Traité presque complet de législation constitutionnelle sur l'hypothèse dont nous venons de parler; cet ouvrage est un modèle de raisonnement et de style, mais il a le malheur d'être inutile sous tout autre rapport, et l'auteur a eu le grand tort de ne point avertir qu'il raisonnoit dans une hypothèse où aucun peuple de l'Europe ne se trouve, ni ne se trouvera peut-être de longtemps. Le mot *doit*, employé si souvent sans indiquer dans quelle hypothèse le *devoir* existe, est une des sources les plus fécondes d'erreurs en législation et en morale; un auteur après avoir employé ce mot dans un sens hypothétique, finit par attacher à ses propres phrases, le sens qu'elles auroient en effet, si le mot *doit*, devoit être pris d'une manière absolue; et, partant ensuite de cette première erreur,

Et la 3.e, enfin, aux actions qui, dans une société, quelque bien organisée qu'on la suppose, échappent à l'autorité immédiate des lois, et qui d'ailleurs n'ont pour objet, ni la création ou la réforme de celles-ci, ni l'exercice d'une influence quelconque, relativement à elles et sur ceux qui les font.

Il falloit, en second lieu, remarquer que la création d'une loi n'étant jamais qu'un acte de la volonté humaine, soumis à tous les principes qui régissent les autres actes de cette même volonté, on ne peut efficacement proposer au législateur d'autre but, que celui que son véritable intérêt lui commande d'atteindre; et que par conséquent il faut s'attacher avant tout à démontrer, que l'intérêt des gouvernans est de fonder les lois sur l'utilité commune (autant, bien entendu, que peuvent le permettre l'ignorance d'une classe, et les habitudes ou les préjugés de l'autre). Et cette utilité commune une fois reconnue comme le seul but raisonnable de toutes les lois, c'est à elle qu'il falloit *tout* rapporter; *tout*, car dans une théorie générale on est forcé de faire abstraction du petit nombre d'exceptions auxquelles les circonstances dont il a été question, donnent lieu partout, sans cependant commander partout précisément les mêmes dérogations aux principes généraux; il suffit d'avoir averti les législateurs de l'attention particulière qu'ils doivent y donner, et d'avoir indiqué comment ces circonstances doivent entrer dans leurs calculs législatifs. C'est par cette utilité commune, qu'il falloit juger toutes les institutions; c'est par leur rapport avec

il se trouve conduit de conséquences en conséquences jusqu'aux résultats les plus faux et les plus dangereux; et cependant, persuadé de la légitimité de ses raisonnemens, il finit par croire les propositions qui l'avoient d'abord le plus vivement révolté.

elle, qu'il falloit apprécier toutes les actions humaines; et tous les efforts du publiciste devoient être d'indiquer: comment les actes bons ou mauvais influent immédiatement et médiatement sur l'utilité générale, et comment on estime les divers degrés de cette influence; par quels moyens le législateur influe sur la volonté des individus; quel est le mal attaché à cette influence même; et dans quels cas le mal de la loi l'emporte sur le bien que l'on voudroit atteindre; quelles différentes classes d'avantages le législateur peut procurer à sa nation, comment ces avantages se réunissent sous deux chefs généraux, *abondance* et *sûreté*, et comment le législateur doit se décider entre les deux biens abstraits, lorsqu'une même action, ou un même faisceau d'actions que la loi ne sauroit séparer, influent sur eux d'une manière opposée; enfin quels sont les buts particuliers que le législateur doit se proposer dans chaque classe de lois pour atteindre à ces deux buts généraux et procurer à la nation qu'il gouverne la plus grande somme de bonheur.

Voilà ce qu'a fait le célèbre *Bentham*, dans son traité de législation civile et pénale, ouvrage qu'on ne sauroit trop méditer, et qui est destiné à changer l'aspect de la jurisprudence, comme les immortels ouvrages des Locke, des Newton, des Lavoisier ont changé l'aspect de la métaphysique, de la physique, et de la chimie (3).

(3) Les réflexions qui précèdent, sont extraites en grande partie d'un Essai manuscrit, sur la classification des lois, composé par l'auteur du Tableau annoncé. Cet Essai a été communiqué à l'auteur de cette notice, pour répondre à quelques objections qu'il avoit présentées, relativement aux acceptions que M. Blondeau donne aux mots *services*, *droits*, *obligation*; accep-

M. Blondeau, dans l'ouvrage que nous annonçons, s'est parfaitement pénétré de ces principes, et il a cru que si l'*utilité* devoit être le seul principe à suivre dans la formation des lois, ce n'est aussi qu'en considérant cette *utilité*, ou plutôt en remarquant les divers moyens par lesquels le législateur sait y atteindre, qu'on parvient à établir une bonne classification de ces mêmes lois.

Il a donc remarqué que le bien produit par l'exécution d'une loi devoit être considéré relativement à la source d'où il dérive et relativement au terme où il parvient. Or, ce bien n'est autre chose que le *service* commandé par la loi; et ce service, 1.° est *rendu :* ou par un simple particulier, ou par la masse entière de l'état, ou par une réunion de certains individus qui composent cet état; 2.° ce même service, par sa nature, doit être recueilli, ou en masse par l'état entier, ou par un simple particulier, ou par une classe plus ou moins nombreuse d'individus sur lesquels l'avantage du service se répand en même temps. — De là résultent neuf classes de lois, rangées sous trois ordres, et que M. Blondeau appelle :

I. 1.° Lois individuelles privées; 2.° lois individuelles publiques; 3.° lois individuelles demi-publiques.

II. 4.° Lois collectives privées; 5.° lois collectives publiques; 6.° lois collectives demi-publiques.

III. 7.° Lois demi-collectives privées; 8.° lois

tions qui, à la vérité, paroissent un peu contraires à l'usage ordinaire. Il a semblé utile de présenter ici ces réflexions générales dans lesquelles l'auteur détermine, avec exactitude, le sens qu'il attache à ces expressions importantes, et sans lesquelles il seroit difficile de saisir l'esprit de sa classification.

demi-collectives publiques ; et 9.° lois demi-collectives demi-publiques.

L'auteur ne s'est occupé spécialement que de la première classe. Il rectifie d'abord la division vulgaire, en *personnes*, *choses* et *actions*, division à la vérité défectueuse, mais consacrée par l'usage ; et après avoir établi une division principale, plus raisonnable et plus utile, il descend de subdivisions en subdivisions, jusqu'au point où l'esprit cesse d'avoir besoin de ce secours pour apercevoir distinctement les objets dont il s'occupe.

Ces subdivisions sont toujours fondées sur le même principe qui a fait établir la division générale ; l'auteur considère d'abord la source du service, c'est-à-dire les personnes par lesquelles il doit être rendu, et lorsqu'il a épuisé les distinctions que cette considération fournit, il s'attache à celles qui peuvent naître de la considération des personnes qui recueillent l'avantage du service. En conséquence les personnes qui sont toujours l'objet de la loi sont d'abord considérées sous le rapport du plus ou moins de faveur que la loi leur accorde ; en second lieu, sous celui du plus ou moins de droits dont elles sont privées par le défaut de leurs facultés, et dans leur propre intérêt ; troisièmement sous le rapport des événemens nécessaires pour qu'elles soyent investies de certains droits, ou de certaines obligations ; et enfin, 4.° sous le rapport des liens particuliers qui peuvent attacher la personne qui rend le service, à celle qui le reçoit, etc.

Ainsi, la première division est celle qui partage les lois individuelles privées en trois classes ; 1.° lois qui réglent les droits des sujets naturels de l'état. 2.° lois qui déterminent les droits accordés aux

étrangers ; 3.° lois qui régissent l'état des condamnés à la mort civile.

La seconde division est celle des *sujets capables* et des *sujets incapables ;* (une division analogue peut être établie dans la classe des étrangers).

La troisième division distingue les droits des sujets capables, en *droits absolus*, ou qui ne supposent d'autre qualité que celle de sujet naturel; et *droits accidentels*, ou droits qui supposent, en faveur de ceux qui en sont investis, quelque circonstance à laquelle le législateur a attaché la propriété d'établir des droits ou des obligations. (Ces circonstances sont ce que l'auteur appelle des *événemens investitifs ;* ce sont elles, par exemple, qui attribuent les différens droits de propriété; il en est qui ont l'effet contraire, et qui détruisent l'ouvrage des premiers, il les appelle *événemens divestitifs*).

Avant cette division, l'auteur établit celle qui est fondée sur la quatrième considération indiquée ci-dessus, c'est-à-dire qu'il distingue les rapports domestiques ou de famille, de ceux qui peuvent exister également entre des individus qu'aucun autre lieu ne réunit que celui de la patrie commune.

Arrivé au terme de ces divisions, tout le travail de l'auteur et de ceux qui suivent sa méthode se borne, 1.° à définir et à distinguer les différentes sortes de droits et d'obligations qui appartiennent à telle ou telle classe; 2.° à indiquer et à définir les différentes sortes d'événemens investitifs ou divestitifs qui peuvent attribuer, ou enlever ces obligations et ces droits.

Voilà tout le système de l'auteur; une fois qu'on l'a bien conçu, il paroît extrêmement simple, et nous ne pensons pas que l'avantage de cette classi-

fication nouvelle, doive se borner à faciliter le souvenir des nombreuses dispositions du code des lois individuelles privées; mais il nous semble que cette réforme pourra bientôt amener, (ce qui est bien plus important) la simplification des principes qui dirigent dans l'interprétation des lois, elle en diminuera le nombre, et en préviendra la trop fréquente opposition. En un mot, il nous semble que cet Essai peut être infiniment utile aux professeurs et aux élèves, et qu'il influera d'une manière heureuse sur les nouveaux traités que réclame la science des lois pour atteindre enfin au niveau des progrès que toutes les autres sciences ont faits dans ces derniers temps. L....

ÉDUCATION.

AMUSEMENS DE L'ADOLESCENCE, ou Lectures agréables et instructives, à l'usage des deux Sexes: par M. *Pierre* BLANCHARD, auteur de *Félix et Pauline*, du *Plutarque*, du *Buffon*, du *Voyageur* et de la *Mythologie de la Jeunesse*; des *Délassemens de l'Enfance*, etc.; et par madame DE RENNEVILLE, auteur de *Stanislas*, *roi de Pologne*, d'*Octavie*, de la *Galerie des Femmes vertueuses*, etc. Le premier vol., de 144 p. in-18, avec deux gravures, est livré aux Souscripteurs (1).

(1) A commencer de mars 1808, cet ouvrage paroît une fois le mois, par volume du format in-18. Chaque volume est composé de 144 pages, avec une ou deux Gravures en taille-douce. Ces Gravures sont coloriées, lorsque le sujet l'exige.

Le prix des 12 volumes pour Paris, est de 18 francs, rendus

TECHNOLOGIE.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. A Paris, chez madame *Huzard*, rue de l'Eperon. Décembre 1807.

Ce numéro contient; — la Description d'une Serrure de sûreté, par M. Bramah, à Londres; — un Rapport de M. Gillet-Laumont sur la Manufacture de vernis sur métaux et sur carton, établie à Paris; — l'Extrait d'un Mémoire de M. Guyton Morveau, sur les vices de construction des cheminées.

STATISTIQUE.

Dictionnaire administratif et topographique de Paris, du commerce, des arts et des produits en tous genres de l'industrie, qui s'y trouvent, à l'usage des Français et des étrangers; par F. V. Goblet, employé. 1 vol. in-18 de 500 p. Prix 2 fr. 50 c.

Parmi les articles contenus en cet ouvrage, on remarque: Académies, Administrations, Agences,

francs de port. Pour 6 vol. on paye 11 francs. On ne peut souscrire pour moins de 6 vol. Le prix des 12 vol. pour les Départemens, est de 21 francs, rendus francs de port par la poste dans tout l'Empire Français. Pour 6 vol. on paye 13 francs. (En papier vélin le prix est double.) Pour les pays hors de France, on paye, en sus des prix ci-dessus, 3 francs pour le port double, par la poste, des 12 volumes; et 1 franc 50 cent., aussi en sus, pour le port double de 6 vol.

L'argent et les lettres d'avis seront adressés, francs de port, à F. *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10, à Paris.

Ambassadeurs, Artisans, Artistes, Arts et Métiers, Athénées, Bains, Bibliothéques, Cabinets d'histoire naturelle, Caisses, Coches, Cours, Curiosités de Paris, Départemens, Dépôts en tous genres, Edifices et Etablissemens publics, Etats et Professions, Evêchés, Fabricans, Gouvernement, Hommes de lois, Hôpitaux, Hôtels garnis et particuliers, Imprimeries, Journaux et Feuilles périodiques, Librairies, Loges, Lycées, Magasins et Manufactures Messageries et Prix des places, Ministres et jours d'audience, Monumens, Musée, Naissances et alliances des Princes et Princesses, Notaires, Officiers de santé, Population de Paris, des Départemens et des quatre Parties du monde, Postes aux lettres et aux chevaux, avec tarif; Préfectures, Professions diverses, Roulages, Rues de Paris (dénomination des anciennes et nouvelles), Salles d'armes, Sociétés, Spectacles, Synagogues, Théâtres, Tribunaux, Voitures et Cabriolets de places, avec réglement et prix des courses, etc., etc.

A Paris, chez *Allut*, imprimeur-libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n.° 6; et chez *Debray*, libraire, rue S. Honoré, n.° 168, vis-à-vis celle du Coq.

VOYAGES.

* VOYAGE dans les Départemens du Midi de la France; par *Aubin-Louis* MILLIN, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la bibliothéque impériale, professeur d'antiquités. A Paris, de l'imprimerie impériale; chez

l'Éditeur *Tourneisen* fils, libraire, rue de Seine, n.° 12. 3.e vol. in-8.° de 600 p., avec un Atlas composé de 18 pl. Prix 15 fr. pour Paris, et 18 fr. par la poste.

GÉOGRAPHIE.

DICUILI *liber de mensura orbis terræ* ex duobus codd. mss. bibliothecæ imperialis nunc primum in lucem editus a *Car. Athan.* WALKENAER. Parisiis, ex typis *Firmini Didoti*. 1807, in-8.°.

Ce petit ouvrage avoit été conservé jusqu'à présent dans le précieux dépôt des manuscrits de la Bibliothéque impériale. M. WALKENAER l'a rendu à sa juste valeur, en le faisant connoître au monde savant. Il pourra servir à éclaircir plusieurs points du système géographique des anciens qui laisse encore de grandes lacunes à remplir.

Il s'agit, dans les cinq premiers chapitres, des mesures qui furent entreprises sous le règne de Théodose, des provinces de l'empire romain; le reste traite des systèmes géographiques de Pline, Solin, Servius Orosius, Priscianus, Isidore et de l'auteur de la Cosmographie attribuée à Aethicus.

Plusieurs savans, versés dans la littérature et la géographie ancienne, ont fait mention des fragmens de ce petit ouvrage, mais c'est à M. WALKENAER qu'on doit aujourd'hui de l'avoir publié en entier. Cette édition est faite sur un manuscrit du dixième siécle de la Bibliothéque impériale, coté 4806, et sur un autre de la Bibliothéque de Lamoignon, qui paroît être du quinzième siécle.

L'éditeur a transcrit mot à mot le premier de ces manuscrits, en ayant soin d'ajouter au bas des

pages les variantes du second : il a suppléé quelquefois aux erreurs de copiste qui se trouvoient dans le texte, en indiquant toujours ses changemens. A la fin de l'ouvrage, on trouve, sous le titre de *Grammaticalia*, une très-bonne table des mots latins barbares, avec leur translation en latin plus pur.

Il est à desirer que M. Walkenaer ajoute bientôt au service qu'il vient de rendre à la géographie ancienne celui de publier le commentaire qu'il a composé sur ce petit ouvrage.

L'éditeur donne, dans une préface très-intéressante, quelques détails sur Dicuilus et sur ses ouvrages.

Dicuilus vivoit au neuvième siècle ; il étoit Irlandais. Il existe un manuscrit de cet ouvrage dans la bibliothèque Ottonienne à la fin duquel on lit : *Nomen hujus collectoris Dicul Hibernus, sive Scotus natione.* Or Usserius et d'autres ont fait voir que dans le moyen âge, on donnoit assez communément le nom de Scotia à l'île que les Romains désignoient par celui d'Hibernia. On a cru, d'après un passage de l'Histoire ecclésiastique de Beda, que Dicuilus avoit été moine; mais il n'est pas certain que le personnage dont parle cet écrivain sous le nom de Dicul soit l'auteur en question. On sait en général très-peu de choses sur cet écrivain. Ce que M. Walkenaer en rapporte et qui est recueilli de plusieurs auteurs, prouve la vaste érudition qu'il possède, et la méthode qui règne dans ses recherches fait voir le parti qu'il sait en tirer.

P.

PEINTURE.

Galerie de S. Bruno, peinte par Le Sueur, et exposée au Palais du Sénat; soigneusement gravée

au trait, avec une description analytique et raisonnée de chaque tableau, et une notice sur la vie de ce grand peintre; par M. L. R. T. Un vol. in-8.°, avec vingt-six gravures dont deux doubles. Prix, 9 fr. pour Paris et 10 fr. franc de port; sur papier vélin et d'Hollande, 18 fr. pour Paris, et 19 fr. franc de port. A Paris, chez *Treuttel et Würtz*, Libraires, rue de Lille, n.° 17, et à Strasbourg, même maison de commerce.

Les amateurs des arts verront avec intérêt ce volume, consacré à la galerie de S. Bruno qui n'a pas encore été publiée dans son ensemble; il forme le dixième du Manuel du Muséum français (1), et peut servir de complément aux autres collections relatives au Musée Napoléon.

PEINTURES DE VASES.

Peintures de Vases antiques, vulgairement appelés étrusques, tirés de différentes collections.

Montfaucon, Dempster, Caylus, et Passeri, avoient déja fait connoître un assez grand nombre de vases peints, désignés alors généralement sous le nom de *vases Etrusques*, lorsque le chevalier Hamilton confia à d'Hancarville la publication de la riche collection qu'il avoit formée. Jusques-là les savans

(1) Le prix des dix volumes du Manuel du Musée français, contenant l'œuvre du *Poussin, Dominiquin, Rubens, Le Brun, Van Ostade, Gérard Dow, Van Dyck, Vernet, Titien, Paul Véronèse, Le Sueur*, est de 70 fr. 50 cent. pour Paris, et de 82 fr. franc de port; sur papier vélin et d'Hollande, 141 fr. pour Paris, et 152 fr. 50 cent. franc de port.

seuls s'étoient appliqués à l'étude de ce genre de monumens, mais les figures exactes et incorrectes qu'on en avoit données, éloignoient l'attention des artistes. Les planches élégantes du somptueux ouvrage de d'Hancarville dirigèrent enfin leur goût vers les vases peints. Le parlement d'Angleterre sentit l'importance dont ils pouvoient être pour l'amélioration de plusieurs manufactures, et rendit un décret pour l'acquisition de la collection du chevalier Hamilton; elle orne aujourd'hui le musée britannique. Le gouvernement français fit aussi acheter peu de temps après une collection de vases qui fut déposée à la manufacture impériale de Sèvres, où elle est encore.

L'époque de la publication de l'ouvrage de d'Hancarville fut donc celle de la grande révolution qui s'est opérée dans l'art du fabricant de porcelaine, dans le style de l'orfévrerie, et enfin dans les formes de tous les ouvrages de goût qui sortent de divers ateliers. On ne se contenta pas d'imiter la forme des vases, on transporta leurs élégantes bordures et leurs singuliers arabesques sur les meubles, les tapis, les vêtemens, et les ouvrages tissus, peints ou brodés; enfin ils devinrent pour tous les arts une source féconde d'ingénieuses imitations. Cette heureuse révolution avoit lieu dans les différens ateliers, pendant que l'école du respectable Vien, s'attachant sous sa direction à étudier les grands modèles que nous a laissés l'antiquité, restauroit une seconde fois le goût de la peinture, de la sculpture, et de l'architecture.

Depuis ce temps, beaucoup de particuliers ont voulu posséder des vases peints, et malgré les sévères défenses du gouvernement napolitain, plusieurs sont parvenus à s'en procurer. M. Hamilton lui-même

en a formé une seconde collection que M. Hope, riche et libéral amateur, posséde aujourd'hui dans Londres. La publication de cette seconde collection a été confiée au célèbre Tischbein; elle a paru en quatre vol. in-fol. avec les explications de M. Italinski, et tout le monde sait qu'elle n'a pas moins enrichi les arts que la première.

Quoique ces recueils soyent considérables, il s'en faut bien cependant que la matière soit épuisée et que tous les vases soyent connus; il en reste encore un grand nombre d'inédits ou qui ont été découverts depuis, et dont plusieurs égalent et même surpassent en beauté ceux qui ont paru jusqu'à présent. M. Dubois-Maisonneuve qui en posséde beaucoup de dessins, se propose d'en publier une collection qui puisse faire à la France le même honneur que les précédentes ont fait à l'Italie.

La collection du Musée Napoléon peut aussi être regardée comme inédite, puisque les vases qu'elle contient, et qui viennent du Vatican, ont été représentés de la manière la plus infidèle dans les ouvrages de Montfaucon et de Passeri; le cabinet de la bibliothéque impériale, et celui de la manufacture impériale de Sévres ont encore des vases fort intéressans. S. M. l'impératrice et Reine qui accorde son auguste protection à tout ce qui tient au goût et aux arts, a daigné permettre de dessiner les beaux vases qu'elle posséde à la Malmaison; enfin l'éditeur a recueilli les dessins de beaucoup d'autres vases curieux chez différens particuliers.

Tous ces vases seront gravés par M. *Ange* Clener, d'une manière absolument conforme à celle de la seconde collection du chevalier Hamilton, qui est due à son burin; M. Millin, conservateur des

médailles de la bibliothéque impériale, membre de l'Institut, et de la légion d'honneur, s'est chargé de composer le texte explicatif.

Les amateurs qui possèdent déja les recueils de Passeri et les deux collections d'Hamilton, pourront se flatter, en y joignant celle-ci, d'avoir les figures de tous les vases qui auront été gravés. Ceux qui acquerront seulement cette dernière collection, auront sous les yeux un nombre de vases peints, suffisant pour bien étudier et parfaitement connoître ce genre de monument.

Ce que nous avons déja dit doit faire sentir tout l'intérêt que méritent les vases peints; leurs formes sont originales, gracieuses et variées, et peuvent toujours être imitées avec succès; leurs ornemens sont riches et élégans, et peuvent être appliqués à toutes sortes de décorations. Le dessin des figures nous fait suivre l'histoire de l'art depuis ses plus grossiers commencemens, jusqu'à sa plus haute perfection. Les contours sont d'une admirable simplicité; la composition est généralement sage; les figures sont ingénieusement posées et tracées avec une grande hardiesse; les groupes sont disposés avec art et de la manière la plus agréable; la correction manque quelquefois, mais le génie se montre partout. Eh! qui peut voir sans intérêt les premiers essais d'un art qui embellit tout ce qui nous entoure, et fait le charme de notre vie?

Les sujets sont extrêmement curieux et variés; la plupart nous retracent les plus anciennes traditions mythologiques dans leur simplicité primitive, et dégagées des additions qui sont dues aux poètes des âges postérieurs: on y peut suivre la série intéressante des événemens de l'histoire héroïque, de-

puis la conquête de l'Inde par Bacchus, les travaux d'Hercule, l'expédition des Argonautes, les exploits de Cadmus, de Bellérophon, de Persée, de Thésée, des Amazones, et des chefs qui ont attaqué et défendu Thèbes, jusqu'à la fatale journée de la prise d'Ilion, et aux malheurs que ses vainqueurs ont éprouvés à leur retour. On y voit encore des pompes, des processions, des pantomimes, des scènes dramatiques, des sacrifices, des fêtes de toute espèce, et des représentations qui ont rapport aux mystères de Cérès et de Bacchus.

Quelques vases sont accompagnés d'inscriptions qui nous font connoître des noms de dieux, de héros, et même d'artistes qui, autrement, seroient ignorés; des formules votives ou galantes qui ne se rencontrent point ailleurs: on observe enfin dans ces peintures des symboles nouveaux, des fables et des traditions ignorées. On y remarque des formes de meubles, de vêtemens, de parure, d'armes, et d'ornemens d'architecture, qui servent à mieux nous instruire des mœurs, des coutumes, et de la vie privée des Grecs, et qui peuvent être employés avec avantage dans les arts, et même appliqués heureusement à nos costumes et à nos usages. Le savant, l'homme du monde, dont l'esprit et le goût ont été cultivés, l'artiste et surtout le manufacturier, peuvent toujours y découvrir quelque chose d'agréable et d'utile. Tout est curieux, tout est piquant dans l'étude de ces précieux monumens, tout y est plein de charme et d'intérêt.

Cette collection formera deux vol. in-fol. format d'atlas, et sera composée de 144 pl. dont une grande partie est déja gravée, avec un texte explicatif d'environ 130 feuilles, le tout imprimé avec le plus grand

soin, en beau papier vélin, et le texte avec les caractères du Virgile, par M. Didot l'aîné, et tiré seulement à 300 exemplaires.

Cet ouvrage paroîtra en vingt-quatre livraisons, de mois en mois, à compter du premier juillet prochain.

Chaque livraison sera composée de 6 pl. avec le texte; on y joindra une pl. coloriée dans chaque vol. On recevra, avec la dernière livraison, le discours préliminaire servant d'introduction à l'ouvrage.

Le prix de chaque livraison est de 15 fr. que l'on ne payera qu'en la recevant; celui des exemplaires coloriés est de 45 fr.

On souscrit à Paris, chez l'éditeur, M. Dubois-Maisonneuve, rue de Condé, n.° 5;

Chez M. P. Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi.

Et à Florence, chez M. Molini.

JARDINS.

* Description des nouveaux Jardins de la France et de ses anciens Châteaux, mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des Jardins; par *Alexandre de* Laborde. — Les dessins par C. Bourgeois. A Paris, de l'imprimerie de *Delance.* 1808.

Les personnes qui n'habitoient autrefois la campagne qu'une partie de l'été y font à présent un plus long séjour, les unes par goût, les autres par principe, le plus grand nombre par nécessité: mais il est rare qu'elles y trouvent assez d'agrément ou qu'elles y portent assez de résignation pour ne pas sentir quel-

quefois le vide que laisse l'éloignement du monde. Le moyen alors de diminuer ses regrets, est de changer ses habitudes et de se créer, pour ainsi dire, une carrière nouvelle dans la retraite. Le soin d'embellir le lieu qu'on habite me paroît remplir ce but, soit comme une occupation agréable, soit comme une amélioration utile. C'est augmenter la valeur du bien que l'on possède, que d'en augmenter l'agrément; mais cette entreprise demande beaucoup de précautions pour éviter de tomber dans des dépenses inutiles ou dans des fautes onéreuses; plus la nature est belle en général, et plus l'art de l'imiter est difficile. Un compositeur de jardins est au peintre de paysage ce que le sculpteur est au peintre d'histoire: il doit créer en relief les formes dont celui-ci ne présente que la surface, et chacune des dispositions de son plan doit être d'accord avec les autres parties du terrein. Un art aussi compliqué en apparence a besoin d'autant de pratique que de théorie, et s'apprend mieux peut-être par les exemples que par les préceptes: c'est ce qui vient d'engager plusieurs peintres de paysages à dessiner les vues de nos plus beaux jardins modernes et à les faire graver. L'Angleterre possède dix ouvrages de ce genre, tandis que nous n'en avons pas encore un seul. Cependant les jardins de la France sont assez beaux pour servir de modèles à ceux qui voudroient les imiter, et leur extrême variété peut suppléer à leur petit nombre; les collines de la Malmaison, ses fabriques élégantes présentent un aspect entièrement différent des beaux sites et des lacs immenses de Mortfontaine. Le vallon de Méréville paroît comme un *oasis* au milieu des déserts de la Beauce, tandis qu'Ermenonville, riche par lui-même, s'embellit encore du pays qui

l'entoure. Les mouvemens de terre du Raincy, les plantations de Prulay, disposés avec art sur une belle pelouse, rappellent les plus beaux parcs des pays étrangers; et Maupertuis offre l'image de l'Élysée, dont il porte le nom. D'autres jardins moins considérables renferment des sites non moins pittoresques; tels sont le Plessis-Chamant, le Marais, Saint-Leu, Neuilly, Bayes, Tracy, le Désert, Brunehaut, Jouy, etc. A la description de ces lieux et aux estampes qui les accompagneront, nous joindrons des observations sur les différens caractères de beautés que l'on observe dans la nature et sur ceux qui sont susceptibles d'être imités dans les jardins.

L'art des jardins irréguliers, dont le mauvais goût avoit retardé les progrès en le faisant consister dans des entreprises dispendieuses et gigantesques, pourroit se réduire à des principes et à des travaux si simples qu'il conviendroit à tous les lieux et à toutes les fortunes: dégagé ainsi de ses difficultés apparentes et de ses ridicules, il s'étendroit aisément dans les provinces et deviendroit populaire en France, comme il l'est dans plusieurs autres contrées de l'Europe. La première partie de cet ouvrage lui sera entièrement consacrée.

La seconde aura rapport aux châteaux et aux différentes fabriques des jardins, qui ne sont point encore, en France, ce qu'elles pourroient devenir. Il est même extraordinaire de rencontrer, au milieu de fort beaux parcs, des habitations mal conçues et mal situées. S'il ne s'agissoit que de les rebâtir, rien ne seroit plus facile, au degré de perfection où se trouve portée l'École de l'architecture en France; mais l'état des fortunes en général permet tout au plus de les réparer: c'est alors que pour leur donner un aspect

plus agréable, il est bon également de recourir à quelques modèles qui puissent s'adapter à ces anciens édifices, et ces modèles existent encore en France, dans nos vieux châteaux chevaleresques, et dans ceux de la renaissance des Arts sous François I.er. Du mélange de ces deux époques, il me semble que l'on pourroit composer un style gothique qui s'adapteroit peut-être mieux que l'architecture grecque à nos mœurs, au genre de nos habitations et au peu de dépenses que l'on est en état d'y consacrer. Ce style gothique, ou plutôt arabe, convient à toutes les constructions, parce qu'il n'est soumis à aucune règle sévère, et ne dépend d'aucune proportion fixe; son désordre même a quelquefois du charme et plaît au milieu des aspects irréguliers des jardins. Outre que nos anciens châteaux peuvent suggérer des idées à cet égard, ils ont un autre avantage pour les habitations modernes: c'est d'être l'ornement de leur voisinage, le but de leurs promenades, et la trace des époques les plus brillantes de notre histoire. Plusieurs de ces édifices ont été détruits, mais il en existe encore un assez grand nombre pour former une suite intéressante; nous les classerons chronologiquement, suivant leur ancienneté, afin de former ainsi un tableau de l'état de l'architecture en France, dans les différens temps de notre histoire; nous y mêlerons des recherches sur la manière de vivre des seigneurs dans leurs châteaux, leurs prérogatives, l'ameublement de ces demeures, enfin la vie privée des campagnes en France. Il nous a paru que cette partie de notre histoire n'avoit pas été assez approfondie, et qu'elle s'effaçoit tous les jours davantage à mesure qu'on détruisoit les édifices qui la rappellent.

L'ouvrage entier sera composé de trente-six livrai-

sons in-folio, Nom-de-Jésus, divisées en deux vol.; chaque livraison comprendra six feuilles d'estampes et trois feuilles de texte. L'explication des planches sera dans les trois langues, française, anglaise et allemande.

Les deux premières livraisons viennent de paroître. La première contient, outre les estampes et la description d'un jardin, le Frontispice et un Discours préliminaire de soixante pages in-folio, sur la vie de la campagne et la composition des jardins. Nous en rendrons compte dans le plus prochain numéro.

Les autres livraisons suivront de six semaines en six semaines.

ARCHÆOLOGIE.

MUSEUM der Alterthums-Wissenschaft, c'est-à-dire, *Musée de la science de l'antiquité.* Publié par *Frédéric Auguste* WOLF et *Philippe* BUTTMANN. Premier volume. Berlin, 1807; in-8.° de 145 pages.

L'éditeur annonce que ce Musée est une entreprise de plusieurs savans qui se sont associés pour fournir un recueil de mémoires détachés relatifs à la science de l'antiquité et propres à contribuer à son avancement. Ces mémoires, écrits, soit en allemand, soit en latin, seront publiés par cahiers, dont trois ou quatre composeront un volume. Cette publication par cahiers a pour but de répandre plus promptement dans le public les mémoires à mesure qu'ils seront rédigés. Les cahiers ne paroîtront point à des époques déterminées, et leur volume dépendra de la plus ou moins grande étendue des mémoires qui y

seront contenus. L'éditeur observe encore qu'il n'y sera reçu aucun article tendant à critiquer des ouvrages qui ont nouvellement paru.

Le cahier que nous avons sous les yeux, est le premier du premier volume. Il ne contient qu'un mémoire écrit en langue allemande, ayant pour titre, *Exposition de la science de l'antiquité* (1), et dont l'auteur ne se fait connoître que par la lettre W. : nous présumons que c'est M. Wolf, philologue célèbre dont le nom a été répété bien des fois dans ce journal. Ayant eu occasion, pendant plus de vingt ans, d'enseigner cette science dans l'une des universités de l'Allemagne, où il s'attachoit tant à en donner un aperçu général qu'à en développer les différentes parties, dans un cours qu'il intituloit *Encyclopédie et Méthodologie des études de l'antiquité*, et qu'il cherchoit à perfectionner chaque fois qu'il le recommençoit, il s'étoit proposé depuis longtemps de livrer ce cours à l'impression, dès qu'il auroit acquis le degré de perfection convenable. Ce projet n'a pas encore pu se réaliser, et l'auteur, voyant qu'il ne le sera pas encore de si tôt, a jugé à propos de présenter ici au moins une esquisse de son grand ouvrage.

L'auteur développe, dans ce mémoire, l'objet, l'étendue, le but et l'utilité de la science de l'antiquité. Nous nous bornerons à extraire ici ce qu'il dit de l'étendue de cette science, et à faire remarquer d'abord, qu'il n'entend parler que des antiquités grecques et romaines, parce que, dit-il, les Grecs et les Romains sont les seuls peuples de l'antiquité, dont la connoissance puisse former une véritable science, et qui, sous ce rapport, méritent de fixer notre attention, ayant été les seuls qui ont fait des progrès réels dans la littérature et dans les sciences.

(1) Darstellung der Alterthums-Wissenschaft.

Les *monumens antiques* sont les sources dans lesquelles l'antiquaire puise les connoissances qui forment l'objet de sa science. Comme l'auteur ne considère que ceux des Grecs et des Romains, ils comprennent un espace de temps d'environ vingt-cinq siécles, espace qui embrasse l'origine, l'accroissement, l'état de splendeur et la décadence de ces deux peuples. L'auteur divise cet espace en trois grandes sections: la première va depuis plus de mille ans av. J. C. jusqu'au commencement des Olympiades (en 776 avant J. C.) et à la fondation de Rome (en 754 av. J. C.); la seconde, depuis ce temps jusques vers la fin du cinquième siécle de notre ère (en 476); la troisième depuis cette dernière époque jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (en 1453). Quant aux monumens, il en distingue trois espèces: les *monumens graphiques;* les *monumens de l'art* ou *techniques*, c'est-à-dire, les ouvrages de dessin et de sculpture; les *monumens mixtes*, ou qui participent à la fois des deux espèces précédentes, tels que les pierres portant des inscriptions; et c'est à ces trois espèces de monumens qu'il rapporte les diverses doctrines qui composent la science de l'antiquité.

Les monumens graphiques, ou les ouvrages écrits, occupent naturellement la première place parmi les monumens antiques, parce que non-seulement ils fournissent les principaux documens pour bien comprendre et pour bien juger les autres, mais qu'ils nous procurent encore, par le moyen des langues, l'avantage de nous familiariser avec les idées et les expressions des anciens.

La parfaite intelligence des auteurs grecs et latins exige la connoissance des langues dans lesquelles ils ont écrit; et conséquemment la *grammaire*, tant

générale que particulière, de ces deux langues est la première étude qui doit être prise en considération. L'auteur n'entend pas, par grammaire, le système des règles d'une langue considérée dans une seule de ses époques, où elle étoit la plus florissante; il veut qu'elle embrasse toutes les époques de la vie d'une langue, c'est-à-dire, qu'elle présente des recherches sur l'origine de la langue, sur sa construction et sa formation progressive, sur les changemens qu'elle a subis à différentes époques, etc.; en un mot, qu'elle offre en quelque sorte l'histoire de la langue qu'elle traite.

La grammaire des langues grecque et latine, ainsi traitée, est la base sur laquelle repose l'*art de l'interprétation* qui est *grammaticale*, *rhétorique*, ou *historique*. Cet art sert à découvrir le véritable sens de ce qu'a voulu dire un auteur, en faisant des recherches sur la nature de la signification des mots, sur le sens d'une phrase, sur la connexion d'un discours, etc. Il faut, pour cet effet, se familiariser avec le génie de la langue, en la considérant dans ses différens âges, pénétrer la façon de penser du siécle où l'auteur a vécu, et saisir les particularités propres à chaque espèce de discours, et le caractère de l'auteur.

On ne peut y parvenir, sans la *critique philologique:* celle-ci a pour but de rechercher l'âge et l'authenticité des ouvrages écrits, et de juger leur exactitude originale ou les corruptions qu'ils ont souffertes, soit accidentellement, soit par préméditation. Elle parvient très-souvent à rétablir avec certitude ce que l'auteur avoit réellement écrit, ou du moins à indiquer d'une manière satisfaisante, ce qui ne lui appartient pas. Comme cet art se fonde souvent sur

des documens manuscrits, tandis que d'autres fois il ne peut appuyer ses jugemens que de preuves internes qui ne sont accompagnées d'aucuns témoignages, on distingue deux sortes de critiques, la *critique commune*, qu'on appelleroit plus proprement *documentale*, et la *critique élevée*, qu'on devroit plutôt appeler *devinatoire*. Ces deux sortes de critiques concourent presque toujours au même but. La critique philologique doit être accompagnée de la *critique doctrinale*, lorsqu'il s'agit de juger les pensées, et de la *critique rhétorique* ou *aesthétique*, lorsqu'il est question de la beauté du style. Ces deux sortes de critiques sont également indispensables au scrutateur de l'antiquité, quoique la critique philologique soit toujours son occupation principale.

Aux doctrines qu'on vient de nommer, s'ajoute encore, pour compléter les études préparatoires de l'amateur de l'antiquité, *l'art du style et de la composition, tant en prose qu'en vers*; car, ce n'est que par la facilité qu'on a d'écrire à la manière des anciens, ce n'est que lorsqu'on possède soi-même un talent productif, qu'on devient propre à bien comprendre les productions qui sont du même genre. L'auteur ne considère point ici l'art d'écrire dans les langues anciennes comme un moyen d'apprendre ces langues, mais comme un moyen d'acquérir plus de dextérité dans l'art de l'interprétation et de la critique.

Après ces études préparatoires viennent les doctrines particulières qui conduisent à la contemplation de l'antiquité. Celles-ci puisent leurs élémens dans les trois espèces de monumens antiques établies plus haut, et non pas seulement dans les monumens graphiques, comme les études préparatoires. Les monumens graphiques restent néanmoins toujours la source prin-

cipale, ils sont la base de toutes les recherches philologiques et archaeologiques, et ainsi les études préparatoires qui enseignent à bien employer les ouvrages écrits qui nous restent des anciens, doivent être suivies immédiatement des doctrines dans lesquelles sont rassemblés et conservés les fruits qu'on peut tirer de ces ouvrages. L'auteur les dispose dans l'ordre suivant qui lui paroît le plus propre pour conduire au but qu'on se propose en les étudiant.

La première chose qu'on ait à faire, c'est de se familiariser avec les pays et les contrées qu'habitoient les peuples les plus connus de l'antiquité, et d'apprendre à les connoître dans leurs divers états, à différentes époques. Ainsi la *géographie ancienne* doit être placée en première ligne. Elle n'est pas, comme la *chronologie*, simplement une science auxiliaire qui conduit à la connoissance de l'histoire; elle est elle-même une partie de l'histoire, et même une des plus difficiles à être traitées savamment, tant par la nature des sources dans lesquelles il faut puiser, que par l'art de se servir de ces sources. La géographie ancienne comprend deux parties: la *géographie mythique* et *l'uranographie*, qui donnent la connoissance des idées que se faisoient les plus anciens Grecs de l'univers, de la terre et de ses habitans; et la *géographie historique*, avec la *chorographie* et la *topographie*. Cette dernière partie commence à peu près avec l'époque des olympiades, où les ténèbres qui couvroient les notions géographiques, ont commencé à se dissiper.

L'histoire politique des peuples de l'antiquité est la seconde doctrine que l'antiquaire doit posséder. Elle comprend, ainsi que la *géographie* et *l'histoire de*

l'art, non-seulement les Grecs et les Romains, mais tous les peuples connus de l'antiquité, dont le plus grand nombre nous seroit inconnu sans les monumens qui nous restent de la Grèce. La *chronologie des anciens temps* et la *critique historique* ne doivent point être négligées non plus: elles fournissent des connoissances auxiliaires pour l'étude de l'histoire.

La science que l'on nomme communément *antiquités*, expression déja usitée par les Romains, ou *archaeologie*, a encore des limites indéterminées et même indéterminables, selon la nature des choses. On peut dire cependant, qu'elle doit être, pour les peuples de l'antiquité, les Grecs et les Romains, (l'auteur ne parle ici que de ces deux peuples, puisque le peu que l'on sait, sous ce rapport, des autres peuples, peut se traiter plus convenablement dans leur histoire,) ce qu'est notre statistique pour les peuples d'aujourd'hui; elle doit en général retracer les *états*, les *constitutions* et les *mœurs* des anciens peuples, tandis que l'histoire n'offre que des *événemens dans l'ordre où ils se sont succédés*. Il est à remarquer que les *antiquités grecques* sont surtout intéressantes par le tableau qu'elles nous présentent des progrès que firent les peuples grecs dans la civilisation, la législation et la jurisprudence, et ensuite dans la culture de l'esprit. Les *antiquités romaines* nous rapprochent davantage du monde moderne; elles nous offrent surtout le tableau caractéristique d'une grande république qui acquit promptement une force virile, qui, devenue le chef d'un grand nombre de peuples, apprit à exercer l'art de gouverner des états, et qui, après avoir souvent changé de constitution, entraîna dans sa

chûte une partie considérable du monde. Du reste, on doit joindre à l'étude des antiquités de Rome, celle de *l'ancien droit romain*, qui précéda le droit Justinien.

L'auteur fait suivre immédiatement les antiquités ou l'archaeologie de la *mythologie*, partie des connoissances de l'antiquité, qui est encore bien éloignée d'être complète. Celle que nous possédons le plus complètement, et qui est la plus digne de notre attention, parce qu'on y aperçoit les premiers élémens de l'histoire de l'homme et le germe de toute culture scientifique, c'est la *mythologie des Grecs* : elle est un recueil d'idées, de traditions, de fables et de fictions produites par cette nation, dans les premiers temps de son existence, sur la nature, le monde, des dieux ou des êtres supérieurs, sur les exploits de chefs et de héros du temps appelé héroïque, sur des sujets de morale, de géographie, d'astronomie et autres. Les *Romains*, et avant eux les *Etrusques*, avoient bien aussi, dans le commencement, leurs fables et leurs fictions; mais elles firent place aux fables et aux fictions grecques, lorsque celles-ci se répandirent dans Rome, en même temps que la littérature et l'art de la sculpture des Grecs. Les sujets de la mythologie grecque, traités par les artistes, donnent naissance à la *mythologie technique* qui demande à être traitée à part.

La mythologie peut être suivie de près par *l'histoire de la culture des sciences* chez les Grecs et les Romains. Elle admet deux divisions: *l'histoire extérieure de la littérature*, qui fournit des notices instructives sur les ouvrages écrits des Grecs et des Romains, sur la vie de leurs auteurs et les circonstances dans lesquelles ils ont écrit, etc.; et *l'histoire*

intérieure de l'érudition des anciens, ou l'histoire de la naissance, de l'accroissement, de l'état florissant et de la décadence de la littérature, tant dans les arts parlans, que dans les connoissances et les sciences cultivées par les Grecs et les Romains.

Pour terminer cette série de doctrines qui se rapportent aux monumens graphiques, l'auteur ajoute encore les *arts mimiques*, tels que la *musique*, *l'art de la déclamation*, *l'art théâtral*, et *l'art de la danse*; en observant cependant que ces arts des anciens nous sont beaucoup trop peu connus, pour être traités complètement.

Les monumens antiques de la seconde espèce sont les *monumens techniques*, ou les *ouvrages de dessin et de sculpture*: ils doivent être considérés en eux-mêmes et pour eux-mêmes, *c'est-à-dire*, sous le rapport de l'art plutôt que sous celui de l'utilité dont ils peuvent être réellement pour les sciences. Mais leur étude, sous ce rapport, présente des obstacles presqu'insurmontables, qui dépendent soit du grand nombre et de la grande variété de ces monumens, soit d'autres causes que l'auteur développe. Outre l'inconvénient de ne plus trouver ces monumens réunis aujourd'hui dans leur pays natal, mais dispersés dans différentes contrées de la terre, et celui qu'ont leurs représentations, telles que les dessins, les gravures, etc., d'être toujours imparfaites et de n'être pas toujours à la portée de ceux qui étudient, le principal obstacle consiste en ce que, pour bien juger et pour jouir véritablement des ouvrages d'art des anciens, il faudroit posséder à la fois et d'une manière suffisante des connoissances scientifiques et littéraires que l'on puise dans les monumens graphiques, et des connoissances techniques, tant théoriques que prati-

ques. Or il est rare de trouver ces deux sortes de connoissances réunies dans le même individu. Le savant, le littérateur, qui connoît parfaitement bien les auteurs anciens et leurs ouvrages, est rarement artiste ; et celui-ci, au contraire, est rarement familiarisé avec la littérature ancienne. L'auteur ne doute pas, qu'en perfectionnant l'instruction de la jeunesse, de manière à joindre à l'étude des langues anciennes et des autres branches de la science de l'antiquité, des exercices élémentaires pratiques dans les arts, qui ont été trop négligés jusqu'à présent, on ne parvienne à lever cet obstacle. Voici maintenant les parties de la science de l'antiquité, que l'auteur rapporte aux monumens techniques.

Pour bien traiter les monumens et les ouvrages de l'art, qui nous restent des anciens, il faudroit commencer par *une notice, aussi complète qu'il seroit possible, de tout ce qui a été conservé en ce genre.* Cette notice, qui serviroit d'introduction à l'archaeologie de l'art, contiendroit l'énumération de toutes les statues, de tous les bustes, reliefs, dessins, peintures, mosaïques, pierres gravées, restes d'architecture, et autres, qui existent dans les diverses contrées de l'Europe, soit dans les musées et les galeries, soit dans les bibliothèques publiques, soit chez les particuliers, etc. En l'expliquant aux commençans, on mettroit sous leurs yeux soit les originaux, soit les copies et les gravures qui les représentent. On pourroit encore y joindre des détails sur la vie des artistes et sur des particularités qui les concernent. . . . . . .

Cette introduction pourroit être suivie de *l'archaeologie même de l'art*, qui exposeroit, par voie de théorie et de pratique, les principes et les règles techniques d'après lesquels les artistes de l'antiquité ont travaillé,

et d'après lesquels il faut conséquemment considérer et expliquer leurs ouvrages, juger de la différence du style et du travail, de leur âge plus ou moins reculé, de leur authenticité et de leur fausseté.

Viendroit ensuite *l'histoire de l'art chez les anciens*, ou l'histoire de la naissance, de l'état florissant et de la dégénération de l'art, considéré dans ses diverses branches, chez chacun des peuples qui les cultivoient.

Enfin on doit placer ici *l'archaeologie de l'architecture*, qui doit être pareillement précédée d'une *notice sur ce qui a été conservé en ce genre*, et suivie d'une *histoire de l'architecture chez les anciens.*

Les doctrines qui se rapportent aux monumens de la troisième espèce, ou aux *monumens mixtes*, sont la *numismatique*, dont l'étude a été singulièrement facilitée par les écrits d'ECKHEL et d'autres auteurs modernes; et celle qu'on peut appeler *épigraphique*, ou la *doctrine des anciennes inscriptions grecques et latines.* L'auteur comprend sous le nom d'épigraphique toutes les inscriptions, tant celles sur pierre, que celles sur métal.

Pour ne rien laisser à desirer, l'auteur ajoute à cette série de doctrines qui composent la science de l'antiquité, *l'histoire littéraire de toute la science*, qui expose le sort qu'elle a eu depuis la décadence des dernières écoles philosophiques d'Athènes, sous le régne de Justinien, jusqu'à la fin du dix-huitième siécle; suivie d'une *bibliographie générale philologique et archæologique.*

Les développemens dans lesquels l'auteur entre à l'occasion de chacune de ces branches de la science de l'antiquité, pour en démontrer l'importance et l'utilité, ainsi que ceux qu'il donne à la suite de son mémoire, où il traite du but et de l'utilité de la science de l'anti-

quité en général, sont du plus grand intérêt. Il auroit seulement été à desirer qu'en faveur de ceux qui veulent se livrer à l'étude de cette science, il eût indiqué les meilleurs ouvrages à consulter sur chacune de ses parties. Peut-être l'auteur pourra-t-il suppléer à ce défaut dans un des cahiers suivans de ce *Musée*, qui d'ailleurs ne pourra manquer d'être très-utile à la science à laquelle il est consacré, s'il continue à renfermer des mémoires aussi instructifs que l'est celui-ci.

G. J. OBERLIN.

BIOGRAPHIE.

Quatorzième livraison de l'Histoire des Généraux français, par A CHATEAUNEUF. Prix de l'abonnement pour les 18 numéros, qui composent toute la collection, 24 fr. et 28 fr. par la poste. On peut acheter à part les 14 parties qui ont paru, moyennant 18 fr. et 21 fr. 50 c. par la poste. Paris, chez l'auteur, rue des Bons-Enfans, n.° 34. Toute lettre non affranchie n'est pas reçue.

Cette dernière livraison contient des notices historiques sur les généraux Dumourier, Miranda, Menou, Muller, Leclerc, Dessoles, Dumonceau, Dandelz, DeWinther, Ducaen, Duquesnoy, Lanoue, Gouvion, Millet-Mureau, Kellermann fils, Michaud, Girardon, Travot, Dupas, Pigeon, etc., etc.

HISTOIRES des généraux Pichegru et Westermann, réunies dans le même volume, par A. CHATEAUNEUF. Troisième édition, très-épurée quant au style. Ce

volume étant destiné à donner une idée de l'intérêt qui règne dans tout le cours de l'histoire des généraux français, se vend séparément 1 fr. 50 c. et 1 fr. 85 c. franc de port. Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, n.° 34.

POÉSIE.

EPITRE à M. PIEYRE, préfet du département du Loiret, par M. C. A. CHAUDRUC, membre de plusieurs Sociétés littéraires; in-8.°: prix 75 c.

Dans la dédicace de cet opuscule à l'Académie d'Agen, M. CHAUDRUC développe les règles du genre épistolaire. Il dit : « La plupart des épîtres composées « depuis Horace jusqu'à nous, ont été des monumens « élevés à la *flatterie* et à la vanité. On est presque tou- « jours tenté de soupçonner ces sortes de poèmes d'a- « dulation et de *flatterie*, soit que leurs auteurs les « adressent aux grands, aux jeunes, aux riches ou « aux gens en place; » fort bien : mais qu'importe au lecteur qu'un amant exagère les attraits et les grâces de celle qu'il aime, ou qu'un ami se trompe sur l'étendue des qualités de son ami? Qu'on blâme l'*adulation*, j'y consens; et que ceux qui se la permettent répètent avec J. B. Rousseau :

« *J'ai peu loué, j'aurois mieux fait encore de louer moins.* »

Mais qu'on pardonne aux douces préventions du *cœur*, et qu'on ne mêle pas la *raison* où elle n'a que faire. De belles pensées, d'agréables images, de tendres sentimens, voilà ce qu'on recherche dans ces sortes d'ouvrages; car je ne parle point ici des épîtres mo-

rales des Boileau, des Fontanes, des Theveneau, des Légouvé, et de quelques autres poètes qui ont su réunir aux traits les plus nobles et les plus frappans, les idées les plus abstraites et le style le plus sublime.

Au reste, chacun sait qu'il est permis de prendre tous les tours dans l'épître, depuis celui du badinage jusqu'à celui de la métaphysique, et même jusqu'à celui de l'épopée. Aussi M. Chaudruc a-t-il su fondre habilement dans son hommage à M. Pieyre, les douces plaisanteries de la satyre, et les finesses de l'éloge; et pour le prouver, nous commencerons nos citations par cette peinture.

Vois près de ses flatteurs ce lourd et plat Damis:
Chacun célèbre en lui l'esprit de ses commis:
Comme ses sots discours, l'on vante son silence;
Au bon mot qu'il va dire on applaudit d'avance:
Grâce à son cuisinier, *son habit*, *ses dédains*,
Le vulgaire hébêté l'admire et bat des mains.
Je crois voir de Fondi, le prêteur imbécille,
Etalant ses grands airs dans sa petite ville:
Ignoble parvenu de qui le sot travers
D'un voyage fameux sut égayer les vers.

Ces quatre derniers vers sont très-heureux. M. Chaudruc a mainte fois imité Horace son modèle; mais il l'a fait à la manière de Pope, qui peut-être est la meilleure de toutes pour traduire généralement tout ce qui s'appelle pièces fugitives.

Je sais qu'à peu d'élus la gloire ouvre son temple.
Pour un mortel fameux que l'avenir contemple,
Chaque heure dans sa fuite en compte par milliers
Qu'un avide cercueil absorbe tout entiers.
Doit-on plaindre leur sort?... Gardons-nous de le croire:
« Je préfère *un beau jour* à mille ans dans l'histoire, »
S'écrioit de *Rosbach* le vainqueur redouté:
La gloire rarement vaut ce qu'elle a coûté.

Je ferai deux remarques sur ce passage; la première, c'est que l'auteur eût pu conserver les vers de Frédéric II, sans y rien changer; la seconde, c'est qu'il eût été plus délicat pour un français de désigner différemment le roi de Prusse. Quoique Napoléon-le-Grand ait vengé cette journée si fatale à nos armes, je n'aime pas qu'on imite Voltaire sur ce point; il se plaisoit trop à rappeler nos désastres. J'aurois donc voulu que M. Chaudruc eût mis :

« Un seul jour de bonheur vaut mille ans dans l'histoire, »
S'écrioit de Berlin le héros redouté :

ou quelque autre expression meilleure que celle que j'indique. Puisque me voilà en train de faire quelques observations critiques, j'en ajouterai une sur deux rimes inexactes.

Ainsi que de Louis, ministre d'Apollon,
Turgot dicta des lois dans le sacré Vallon;
Les arts qu'il protégea charmèrent sa *disgrace*,
Et le fils de Plutus près d'eux obtint sa *grâce*.

Que feu M. Lebrun ait dit dans son poème de la nature :

Maurepas fut heureux, à l'ombre de nos bois,
L'Amitié le suivit loin du palais des rois.
Nivernois, Flamarens, les Muses et les *Grâces*
Embellirent encor ses heureuses *disgraces*.

Ici la rime n'est pas défectueuse, parce que je ne crois pas que le simple ne puisse jamais rimer avec son composé, quand leur signification est toute différente. Dans les vers de M. Chaudruc, *grâce* et *disgrace* sont la même chose, puisque l'un veut dire

perdre sa *faveur*, et l'autre la recouvrer ; ce qui n'est pas de même dans M. Lebrun, les trois déités de la Fable dont il parle, n'ayant aucun rapport avec les *infortunes* de quelques courtisans.

Horace peignoit à Auguste l'ingratitude des Romains envers leurs bienfaiteurs vivans : voici comment l'auteur a su s'approprier cette belle peinture.

Attend peu, toutefois, des soins reconnoissans.
Contemple ces héros, demi-dieux de l'histoire,
Dont un culte tardif venge enfin la mémoire :
C'est envain qu'aux humains prodiguant leurs bienfaits,
Aux peuples tout sanglans ils rendirent la paix ;
Qu'ils donnèrent des lois à des tribus naissantes,
Couvrirent les déserts de cités florissantes ;
Vivans, l'ingratitude a payé leurs travaux.
Alcide qui dompta les monstres infernaux,
Au courroux du Destin livré pendant sa vie
Eprouva que la mort dompte seule l'envie.
Toujours d'obcurs rivaux fixent d'un œil jaloux
Le mortel inspiré qui les éclipse tous.
D'un succès importun victime expiatoire,
Seul, le trépas l'absout du crime de sa gloire.

Cette cruelle perspective n'effraye pas le jeune poète, et il s'écrie fièrement :

Fortune, je n'ai pas regret à tes largesses !
Nouveau Bias, je porte avec moi mes richesses ;
Et je sais comme lui préférer à ton or,
De plus solides biens, un plus noble trésor.

Cette épître est adressée au frère de l'estimable auteur de l'*Ecole des Pères*. Celui-ci a dans son portefeuille plusieurs comédies, dont les amis des lettres attendent l'apparition, avec impatience. M. le Préfet, lui-même, s'est exercé dans le même genre, que

M. *Alexandre* Pieyre ; trop de modestie et de nouveaux travaux l'ont détourné de cette carrière brillante et dangereuse. Sans rien décider ici en faveur ou contre tant de prudence, nous ferons une remarque glorieuse aux lettres ; c'est que nos magistrats sont presque tous aussi instruits qu'aimables ; et que le plus grand homme de l'Europe n'a pas craint de s'entourer de leurs lumières.

Aug. de L.

Mélanges.

Almanach des Gourmands, servant de guide dans les moyens de faire excellente chère ; par *un vieil Amateur*. Sixième année, contenant plusieurs articles qu'il importe aux Amphitryons, aux convives, et surtout aux Gourmands, de lire et de méditer ; des Découvertes importantes pour les Gourmets ; quelques Chapitres de Morale et Métaphysique gourmandes ; des recettes inédites et curieuses ; un petit Traité des Liaisons, des Braises et des Coulis ; des considérations sur les progrès de l'art du Four, sur plusieurs objets d'économie domestique, et sur quelques marchés de Paris ; des poésies et des chansons gourmandes ; la petite Revue de l'année 1808, formant la sixième promenade d'un gourmand dans Paris, etc. etc. etc., 1 vol. in-18, fig. Prix, 1 fr. 80 c. broché, et 2 fr. 25 c. franc de port. Chez *Maradan*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 9 (1).

La sixième année de l'Almanach des Gourmands ;

(1) *L'Almanach des Gourmands* forme aujourd'hui 6 vol. in-18 avec figures, qui se vendent séparément 1 fr. 80 cent.,

voilà bien de quoi contenter, je crois, ceux qui cherchent une lecture substantielle. Ce volume est précédé d'une estampe représentant le Gourmand rêvant à ses plus solides jouissances; c'est-à-dire qu'il est entouré des plus précieuses *légitimations*. On appelle ainsi les échantillons que les débitans envoyent au *jury dégustateur* qui, par un dévouement sans bornes, court continuellement la dangereuse carrière des indigestions, pour diriger le choix des consommateurs. L'ouvrage est dédié à M. Grimod de Verneuil, président perpétuel du jury, honneur qu'il a obtenu pour 77 années passées dans l'exercice du grand art alimentaire. Une théorie profonde, un estomac à l'épreuve, une tête inaltérable, sont les titres qui lui avoient déja mérité d'être depuis 40 ans membre de la *Société du Gigot de Caen*, et le célèbre docteur Guastaldi, dernier président du jury, ne pouvoit avoir un plus digne successeur.

Les divers chapitres que l'auteur a traités ne sont pas d'un intérêt moins général que ceux qui ont assuré le succès des autres volumes. Il s'élève avec raison et véhémence contre les *ambigus*, parce qu'on y mange les rôtis froids et les entremêts à la glace. Il y traite la matière importante des *approvisionnemens*; son essai sur les *liaisons* prouve qu'il sait faire marcher de front la gourmandise et la morale. Il tonne avec force contre la pratique immodérée des *roux*; il fait un éloge délicat de plusieurs *liqueurs* nouvelles, et parle avec une gravité digne du sujet de la savante composition de quelques pâtés. Son *histoire des révolutions des tables d'hôte* pourra lui

et 2 fr. 25 cent. franc de port; et les 6 vol. 10 fr. 80 cent., et 13 fr. 50 cent. franc de port.

mériter le nom du SAINT-RÉAL, ou du VERTOT de la cuisine. Il indique plusieurs recettes utiles, pour *créer des œufs monstrueux, teindre en rouge les écrevisses vivantes, conserver aux pêches leur fraîcheur et leur éclat, et garder les légumes*, art que M. APPORT a porté au plus haut degré. Il a envoyé des bouteilles de pois, de fruits, de bouillon, de gibier, et de lait qui sont demeurées pendant six mois intactes dans des vaisseaux en rade. Un dîner préparé par lui pourroit-être mangé aux Grandes-Indes.

L'article des *anchois* n'est pas moins appétissant que les autres, et la composition *du beurre d'anchois* qu'il propose pourroit faire manger un éléphant. Sa comparaison des *dîners bruns* avec les *dîners blancs* peut aller de pair avec les jolis vers de LE BRUN sur les *yeux bleus et les yeux bruns.* Souvent, à l'exemple des anciens auteurs, il employe de justes comparaisons pour mieux faire connoître sa pensée. Ainsi, en parlant des *braises*, après avoir fait voir que tout le secret consiste dans le rapprochement intime de la matière braisée avec les assaisonnemens dont les sucs doivent lui communiquer d'éminentes vertus, il s'écrie : « C'est ainsi qu'un « homme médiocre, s'il se trouve habituellement avec « des gens d'esprit, sort de leur société meilleur et « plus aimable; *dis-moi qui tu hantes, et je te di-« rai qui tu es.* Voilà tout le secret des braises. »

C'est surtout dans son traité des *progrès de l'art du four* que l'auteur déploye la prodigieuse étendue de ses connoissances, qui ne peuvent avoir été portées à un si haut degré que par de profondes réflexions fondées sur une pratique habituelle. Il n'ose se flatter d'avoir contribué aux progrès de l'art

dont il fait si bien sentir l'importance, cependant c'est depuis peu d'années qu'une noble émulation s'est emparée de tous les hommes de four de la capitale. Les Rouget, les Le Sage, les Le Blanc étoient les seuls qu'on citoit il y a dix ans, et on pourroit aujourd'hui indiquer les noms de trente autres déja fameux. Mais, selon l'auteur, Rouget tient toujours le premier rang, et il ne craint pas que ses contemporains le désavouent, quand il le proclame le *dieu du four*. Peut-être ce titre glorieux lui serait-il aussi décerné par la postérité s'il pouvoit laisser quelque monument durable; mais les *rochers montés*, les *Fanchonettes*, les *gaufres au chocolat*, disparoissent à mesure que son talent les produit, et l'art aura peut-être le malheur de le perdre, sans qu'il ait rien écrit.

L'article de la *moutarde celtique de santé* est peut-être un des mieux conçus et des plus fortement pensés. La comparaison des célèbres vinaigriers MM. Maille, Bordier et Lemaoust, avec nos trois plus grands poètes tragiques, est pleine de goût; selon lui, les deux premiers sont les Corneille et les Racine de la moutarde; et M. Lemaoust, dont les productions sont agrestes, sauvages et profondément stimulantes, n'en est que le Crébillon. Peut-on peindre à plus grands traits?

La définition des *coulis* n'est ni moins noble ni moins parfaite, et on demeure convaincu que « le « coulis est à la cuisine ce que le style est aux ouvrages de littérature. »

On doit éminemment regretter que l'auteur n'ait pas produit son savant traité sur le meilleur *morceau de chaque animal*. Il ne fait encore qu'effleurer ce grand sujet, et on attendra impatiemment le renou-

vellement de l'année, pour le voir entrer dans cette matière.

L'itinéraire nutritif termine ce volume comme les précédens et d'une manière aussi utile ; ce n'est guères qu'un extrait du procès-verbal des séances du jury, et l'équité qui dicte ses arrêts, doit faire présumer que la réforme qu'on prépare dans l'ordre judiciaire, ne l'atteindra pas. Heureusement les membres qui le composent sont inamovibles ; pourquoi ne sont-ils pas immortels ?

Tous les marchands de comestibles comparoissent et sont jugés par le terrible Tribunal de la Gueule. Boulangers, bouchers, marchands de vin, rôtisseurs, charcutiers, restaurateurs, pâtissiers, marchands de comestibles, distillateurs, épiciers, vinaigriers, vermicelliers, marchands de pain-d'épice, gaufriers, crémiers, confiseurs, marchandes de la Halle, limonadiers, etc.

L'auteur indique encore les coryphées dans d'autres professions qui peuvent être aux gourmands d'une utilité très-grande quoique secondaire. A leur tête, il place avec raison les *apothicaires*, puis les *dégraisseurs* ; viennent ensuite les couteliers, tabletiers, marchands de meubles, fabricans de lampes, parfumeurs, etc. L'auteur termine par cette citation :

Claudite jam rivos....... sat prata biberunt.

quoique ce ne soit pas du latin de cuisine.

La lecture approfondie de cet ouvrage fait voir que si l'auteur se livre à des considérations générales sur les talens divers des grands artistes culinaires, il connoît aussi jusqu'aux plus petites particularités de leur histoire ; il faut qu'il ait pénétré dans tous les fours, et surpris les secrets de toutes les cuisines ; tantôt

il excite nos regrets sur la faillite du maître de l'hôtel du *Veau qui tete*, distingué pour ses pieds de mouton; tantôt il trace une savante généalogie de la *truie qui file*. Il nous attendrit en parlant des pertes que l'art a faites, et il jette des fleurs sur la tombe de madame *Corps*, charcutière, et sur celle de madame Dieu, marchande de poisson à la Halle. On doit regretter qu'il trahisse quelquefois des secrets domestiques; c'est ainsi que nous apprenons que madame *Simon*, bouchère, n'a peut-être pas pleuré assez longtemps la mort de son époux, sec, long, noir, et sur le retour, avant d'épouser son étalier qui est gras, large, frais et dans la fleur de l'âge; que madame veuve *Fontaine*, ci-devant mère Livernois, fruitière à la Halle, est une fort méchante femme, et qu'elle a fait mourir son mari de chagrin. Ces anecdotes sont peu friandes et sortent de ses attributions; au moins est-il entraîné par son sujet, lorsque reprenant le fouet de la critique culinaire, il signale MM. *Vignon* et *Crecy*, comme de mauvais pâtissiers; et il avertit M. *Pernier* qu'il paroît s'arrêter dans la pâte, et que même on pourroit dire qu'il a adopté une marche rétrograde.

On s'élève contre quelques décisions de l'auteur, on lui reproche de l'impartialité dans ses éloges; on reconnoît, dit-on, aisément à l'énergie de sa critique, et à la pompe de ses louanges, quand les artistes ont pris le soin de se légitimer ou s'y sont refusés. Nous ne pouvons croire que le jury dégustateur puisse se rendre coupable d'une pareille forfaiture: où trouvera-t-on la justice, si elle est bannie de ce tribunal!

ŒUVRES POSTHUMES DU DUC DE NIVERNOIS; publiées à la suite de son Eloge, par M. FRANÇOIS DE

NEUFCHATEAU. Quatre parties in-8.°, brochées en 2 vol. De l'imprimerie de P. *Didot* l'aîné. Prix, 12 fr. et 15 fr. franc de port par la poste. A Paris, chez *Maradan*, rue des Grands-Augustins, n.° 9.

On trouve, à la même adresse, les Œuvres de M. de Nivernois (Paris 1776). 8 vol. in-8.°. Prix, broch. 33, et 39 fr. par la poste.

Ces deux volumes doivent servir à compléter le recueil des œuvres de cet écrivain distingué par son mérite littéraire et ses vertus, comme par le rang illustre qu'il dut à sa naissance. Les pièces qui composent ces deux derniers volumes n'ont pas toutes le même intérêt, et il en est plusieurs qui n'ont dû y trouver leur place, que par le prix qu'on attache à tout ce qui vient d'un homme qui s'est attiré la considération publique.

L'excellent éloge de l'auteur, par M. le Sénateur FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, est à la tête du recueil. Il est très-étendu, et forme presque le quart du premier volume. Il est suivi de remarques très-intéressantes sur la maison de Mancini. A la suite viennent les pièces inédites du duc de Nivernois, qui consistent principalement dans sa correspondance avec des personnages célèbres, tels que le cardinal de la Rochefoucault, le comte de Maurepas, le maréchal de Noailles, le marquis de Mirabeau, Montesquieu, etc. Ces lettres seront d'un intérêt mérité pour ceux qui veulent connoître l'esprit du temps où elles ont été écrites, c'est-à-dire vers le milieu du siécle dernier.

Les pièces inédites forment la première partie.

La seconde commence avec les œuvres posthumes, et contient les discours académiques; celui que le duc de Nivernois prononça à sa réception à l'Académie

françoise, en 1743, et ses réponses aux discours de neuf Académiciens. On trouve à la fin quelques mémoires lus à l'Académie des inscriptions; un sur *la politique de Clovis*, et un autre sur *l'indépendance de nos premiers rois, par rapport à l'empire.*

La troisième partie contient les Lettres familières du duc de Nivernois. Elles sont toutes des années 1762 et 1763, temps où l'auteur séjournoit en Angleterre. Elles contiennent principalement sa correspondance avec le duc de Choiseul et le duc de Praslin. L'auteur donne, dans plusieurs de ces lettres, des détails extrêmement curieux sur la politique du gouvernement anglais dans le temps où il vivoit à Londres.

La quatrième partie est formée de quelques petits vaudevilles joués à l'occasion de fêtes de société. On y trouve plusieurs couplets très-piquants et très-gais. Ces pièces forment à peu près le quart du recueil.

Ces deux volumes sont indispensables pour ceux qui possèdent déja les six premiers, et seront agréables aux autres. D.

GRAVURES.

LES MUSES du Musée Napoléon, gravées à la manière du crayon, par RUOTTE; d'après les dessins de M. G. REVERDUN.

Ces statues sont dessinées avec une grande habileté, et le genre du crayon est tellement imité, qu'on les croiroit exécutées à la pierre noire. C'est une entreprise très-utile d'avoir publié ces statues de cette grandeur; et ces gravures doivent être recherchées pour l'enseignement de l'art du dessin. Le clair et les ombres sont tellement ménagés que l'ar-

tiste a très-bien rendu l'effet du marbre. Ces figures toutes vêtues peuvent servir pour apprendre la manière de bien jeter les draperies ; et, parmi les figures antiques qu'on peut offrir pour modèle aux jeunes demoiselles, il n'en est pas de plus convenables et d'un meilleur choix ; aussi ces gravures sont-elles très-répandues dans les ateliers et dans les maisons d'éducation. Quatre ont déja été publiées, elles représentent *Thalie*, *Erato*, *Melpomène* et *Polymnie*. Il y a au bas de chaque estampe une explication courte, qui exprime d'une manière très-exacte, tout ce qu'on peut savoir sur chacune des Muses. Il faut espérer que M. Reverdun achevera cette utile entreprise, et que son art nous fera jouir bientôt ainsi de toutes les Divinités du Parnasse.

Chaque figure se vend 8 fr. On les trouve chez l'auteur, rue du Sentier, n.° 15, et chez les principaux marchands d'estampes.

AVIS.

Les exemplaires de ce Journal sont remis exactement à la poste, du 15 au 20 de chaque mois (1).

CONDITIONS DU JOURNAL.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . . 24 liv.

Pour une année. 42

(1) A dater du premier janvier 1808, le *Bureau du Magasin encyclopédique*, est chez M. Tourneisen fils, libraire, rue de Seine, n.° 12 à Paris. — Lettres et paquets *francs*.

TABLE DES MATIÈRES.

ASTRONOMIE.

HISTOIRE NATURELLE.

ZOOLOGIE.

BOTANIQUE.

MINÉRALOGIE.

CHIMIE.

MÉDECINE.

VACCINE.

JURISPRUDENCE.

ÉCONOMIE.

AGRICULTURE.

TECHNOLOGIE.

ÉDUCATION.

THÉOLOGIE.

VOYAGES.

GÉOGRAPHIE.

TOPOGRAPHIE.

HISTOIRE.

ANTIQUITÉS ET ARCHÆOLOGIE.

NUMISMATIQUE.

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

BEAUX-ARTS.

PEINTURE.

SCULPTURE.

GRAVURES.

MUSIQUE.

HISTOIRE DES LANGUES.

GRAMMAIRE.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

OPERA BUFFA.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

THÉATRE ÉTRANGER.

ROMANS.

MÉLANGES.

Suite de la Table du Numéro.

AVIS.

Les exemplaires de ce Journal sont remis exactement à la poste, du 15 au 20 de chaque mois.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour six mois	24 fr.
pour un an	42 fr.

On s'abonne au BUREAU DU MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez *Tourneisen fils*, libraire, rue de Seine, n.° 12.

Pour la France, et pour les Pays étrangers, chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

7



